

CAHIER DE ReCHERCHE

JANVIER 91



N° 8

ENQUETE SUR MEMOIRES

ETUDES ET RECHERCHES DANS LE SECTEUR SOCIAL : RECUEIL DE TEXTES

Volume 2



Michel Legros

Département Evaluation des politiques sociales

CREDOC

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

CRÉDOC

CAHIER DE RECHERCHE

ENQUETE SUR MEMOIRES

Etudes et recherches dans le secteur social: recueil de textes

Volume 2

Michel LEGROS

Département évaluation des
politiques sociales

Revue Informations Sociales
(CNAF)

Janvier 1991

Les textes présentés dans les pages suivantes et rédigés par Michel LEGROS, directeur de recherche, responsable du département "évaluation des politiques sociales" au Crédoc, ont fait l'objet d'une première publication dans la revue de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales: Informations Sociales dans le cadre de la rubrique "Social en Recherche". Les auteurs du rapport remercient la rédaction de cette revue de leur avoir permis d'utiliser ces textes comme support de l'analyse lexicale dont les résultats sont exposés dans le volume 1 de ce rapport intitulé "Lexicographie de la littérature grise en action sociale".

SOMMAIRE

	Page
Textes	5
Classification par thème	401
Classification par auteur	409

Paul Guéneau, Françoise Michaut,
Fabienne Lux et Odile Vial
sous la direction de Michel Basset
**Actions collectives : savoir,
savoir-faire, savoir-être**
Formation Plus (65, avenue Pierre-Brossolette, 10000
Troyes), novembre 1988 (108 p.)

La frontière est parfois bien mince entre les publications qui relèvent de la littérature gnse et les autres. Par la qualité de sa mise en pages, le choix d'un format attrayant et la clarté de sa présentation, ce rapport s'apparente plus, au moins par sa forme, à un manuel qu'à un compte rendu d'action menée par des travailleurs sociaux.

Décrivant l'action collective menée à Belmont, une commune de 3 000 habitants, **les auteurs formalisent divers outils** qui permettent de gérer une action collective : l'existence de relations contractualisées entre les différents partenaires, la création d'instances de régulation des conflits et des échanges. Cette démarche développée à Belmont est reprise à l'occasion d'un travail dans une cité à la marge d'une ville de l'Aube.

Le bref rappel de l'analyse stratégique façon Crozier paraîtra peut-être un peu réduit à qui confond encore l'acteur et le système. Quelques indications bibliographiques figureront certainement dans la prochaine version car celle-ci en est actuellement dépourvue.

Charles Chalverat
**Voie parallèle. Aux sources de
 la relation d'aide**

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en sciences et techniques de l'expression et de la communication, juin 1986 (118 p. + film vidéo 54')

Université Paris-Nord. Centre d'ingénierie sociale (avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse)

Direction : Jacky Simonin

Aider l'autre, le comprendre, non pas à partir d'une analyse rationnelle faisant appel aux connaissances des sciences humaines mais plutôt par une sorte d'**approche directe**, immédiate et totale de sa personne ; le projet nous semble relever du mythe et pourtant... et pourtant, le Lindon, un nom étrange pour un bien fascinant personnage.

Charles Chalverat, travailleur social et formateur à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, retrouve voici quelque temps cet ami d'enfance, oublié depuis quinze ans et devenu **paysan** mais surtout **guérisseur**. Commence alors un long dialogue entre le travailleur social, soucieux de comprendre pour enseigner le fonctionnement de la **relation d'aide**, et cet ami d'enfance qui, avec une **autre rationalité**, diminue les souffrances et reconforte les malades. Le mémoire pourrait n'être que la transcription de ces dialogues, mais le Lindon accepte d'être filmé dans ses activités de guérissage et cela nous vaut un document passionnant sur un guérisseur mais surtout sur le déroulement dans les paroles, dans les gestes et les regards d'une relation d'aide.

Explicitant la transmission du don de guérir par une véritable filiation initiatique au travers de sa propre souffrance et de sa maladie, associant la concentration de l'autre à une grande technicité du geste dans la manipulation des corps, le Lindon met sous nos yeux **un autre modèle** dans lequel les relations de pouvoir ne sont pas nécessairement exclues.

Puissent ces images nous servir à mieux comprendre la part de l'irrationnel dans nos modes de fonctionnement et nous obliger à regarder avec un intérêt renouvelé d'autres modèles de relation, en se souvenant avec Jean-Luc Godard qu'*"il n'y a pas d'images justes, juste des images"*.

B. Valache

**Représentation sociale et usagers
de l'aide sociale de Dijon**

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise de psychologie sociale.

Université de Dijon Lettres (6, boulevard Gabriel, 21000 Dijon)
1986 (104 p.)

Direction : D. Truchot

L'incomplétude, le terme est barbare, désigne cet état de manque, d'inachèvement, qui fait de l'autre, dans nos sociétés, un client du travail social. Quelle que soit l'expérience que l'on a de l'utilisateur des dispositifs sociaux, ce déficit permet au travailleur social d'expliquer les conduites de celui qui vient lui demander une aide. La pratique sociale va alors tendre à compenser les manques. Compensation par le travail social auquel le client doit participer, mieux, qu'il doit vouloir sous peine d'**absence d'efficacité**.

Si, à l'interrogation sur la perception qu'ont de leurs clients les travailleurs sociaux, il n'apporte qu'une réponse limitée et somme toute déjà formulée dans d'autres travaux, le mémoire de Mme Valache n'en présente pas moins un double intérêt. S'inscrivant dans le courant de la **psychologie sociale cognitive**, il montre une fois de plus la fécondité de cette approche, mais surtout l'auteur n'hésite pas à mettre en œuvre **des techniques d'analyse de données**, du type classification hiérarchique et analyse des correspondances rarement usitées dans ces travaux et pourtant bien efficaces.

Elisabeth Rigaud

**La Coordination des aides pour
la réinsertion sociale et professionnelle**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s.

Direction : Michel Kaiser

I.t.s.r.s. (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge), novembre 1988 (180 p.)

Qu'elle soit multi- ou pluri-, la disciplinarité semble avoir fait long feu et **le partenariat** devient aujourd'hui le concept clé. Parlons-nous de la même chose, ce n'est pas certain. La multi- ou pluridisciplinarité désignait le rapprochement de professionnels différents, le partenariat indiquerait plutôt la volonté des institutions de s'accorder entre elles. Le mémoire présenté par Elisabeth Rigaud, assistante sociale, conseillère technique à la Ddass du département de la Haute-Loire et chargée des missions d'aide à la pauvreté, sans développer conceptuellement ces idées en donne cependant une mise en scène dont le ton sonne particulièrement juste.

Dès 1986, A.n.p.e., Assedic, Caf, Ddass, Ccas et élus locaux décidaient de constituer **une cellule de coordination des aides** attribuées aux personnes en situation de pauvreté dans deux communes de la Haute-Loire. L'objectif principal des membres de cette cellule était de promouvoir une politique d'insertion ou de réinsertion des demandeurs d'aide et non pas de contrôler la distribution des ressources. Au terme d'un mémoire en forme d'évaluation, Elisabeth Rigaud tire de cette expérience un bilan plutôt satisfaisant. Le dynamisme dont ont fait preuve les partenaires locaux, l'adéquation entre le ressort géographique des cellules et le bassin d'emploi ainsi qu'une réelle volonté de travailler ensemble ont rendu possible le déroulement de cette expérience. Sa réussite semble, toutefois, tenir autant à la démarche mise en œuvre qu'à la capacité des forces vives du bassin d'emploi à s'engager dans **un véritable développement local**.

Michel Messu

**Le Statut social d'assisté. Etude
des stratégies d'utilisation de l'action sociale**

Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines, 1987 (479 p.)

Université Paris V-René Descartes (place de la Sorbonne, 75005 Paris)

Les familles qui entrent dans les dispositifs de l'action sociale ne sont-elles pas les victimes d'un sort néfaste – système social, classe dominante ou pouvoir – qui les écraserait, les contrôlerait, les dominerait, les conditionnerait et finalement les reproduirait d'une génération à l'autre ? Et si ces familles victimes en venaient à aduler ceux dont elles sont la proie, alors il faudrait mettre cela au compte de la mystification idéologique... Pour Michel Messu, ce dernier raisonnement est spécieux et procède plus de la croyance en une surdétermination sociale qu'en une explication fondée sur une démarche scientifique.

Refusant de considérer le bénéficiaire de l'action sociale **comme une victime** et d'entrer ainsi dans une problématique de la victimisation, l'auteur de cette thèse préfère parler d'une **carrière d'assisté** au sens où Goffman et Ogien ont utilisé ce terme. Depuis l'événement déclencheur et sa mise en forme sociale, en passant par une phase probatoire au cours de laquelle l'assisté va apprendre les mécanismes qui prévalent dans le fonctionnement de l'action sociale, jusqu'à la phase de légitimation du nouveau statut social, Michel Messu suit et reconstitue dans le détail des vies quotidiennes ces carrières d'assistés.

En rupture complète avec des approches de l'action sociale du type contrôle social, l'auteur de cette thèse n'en évacue pas pour autant l'existence d'un ensemble de normes, mais situe l'assisté dans une perspective dynamique de création de normes. Nous rejoignons ici des travaux portant sur **les capacités et les stratégies développées par les usagers de l'action sociale** qui considèrent que ceux-ci ne sont pas des être passifs, mais des personnes capables d'anticiper et d'agir.

Marie-Hélène Aldeguer
**Les Aides financières individuelles : un mode
de gestion d'un social résiduel**
Collège coopératif Rhône-Alpes (Lyon)
Mémoire pour le D.s.t.s., ronéoté, 1984 (194 p.)
Direction : Michel Tachon

Dans de multiples lieux de l'action sociale fonctionnent des commissions chargées de distribuer des aides en espèces ou en nature, à partir de dossiers présentés par des travailleurs sociaux. Qu'il s'agisse des commissions administratives des bureaux d'Aide sociale ou des commissions d'aides individuelles des Caf, les membres qui les composent représentent des forces sociales bien différentes et se réfèrent à des idéologies parfois très dissemblables. Or, paradoxalement, tant l'expérience que l'étude menée par Marie-Hélène Aldeguer montrent que ces instances ne constituent en aucune manière des lieux de confrontation entre ces logiques diverses. Là où l'on peut s'attendre à l'émergence d'affrontements n'apparaissent que des variations souvent assez faibles sur un même registre : faut-il privilégier l'aide financière et (ou) l'aide éducative ?

L'étude de Marie-Hélène Aldeguer, analysant le fonctionnement d'une telle commission sur une durée de vingt ans, montre des inflexions : l'augmentation des prêts d'honneur, la diminution des secours en nature, la recherche d'une plus grande rationalité dans les modalités d'attribution des aides, mais, au-delà, tout se passe comme si existait une véritable zone franche, exempte de tout conflit réel où le souci de travailler ensemble pour apporter une aide l'emportait sur le débat d'idées. Loin des inquiétudes des travailleurs sociaux sur les effets concrets des aides financières, écoutant avec intérêt ces mêmes travailleurs qu'ils estiment parfois trop du côté des usagers, les institutions s'organisent pour gérer une demande croissante bien que limitée, mais pour combien de temps encore, par rapport aux autres domaines de la politique sociale ?

Alain Lenfant

Allocations mensuelles : répartition par population

Crespas (10, rue Cambon, 92250 La Garenne-Colombes)

Photocopie, 1985 (52 p.)

Dans le cadre d'une recherche plus vaste sur le thème des **comptabilités sociales locales**, Alain Lenfant a effectué une analyse des principales caractéristiques des allocations mensuelles dans une ville des Hauts-de-Seine en essayant de faire apparaître la spécificité des populations concernées par cette circulation de l'argent social.

La difficulté pour obtenir, sur une échelle à la fois large – le territoire d'une commune – mais en même temps restreinte pour les financeurs dont les circonscriptions d'action sont souvent plus vastes, des informations précises et fiables, rend périlleuse toute recherche de ce type et explique l'**aspect fragmentaire** des conclusions.

L'accumulation des travaux sur ce sujet, les échanges entre différentes équipes engagées sur ce thème devraient pouvoir faire progresser la réflexion sur les comptabilités locales, réflexion attendue par les gestionnaires des politiques sociales décentralisées.

Annick Wambst

**Analyse du processus d'attribution
d'une aide financière dans une mairie**

Institut de travail social et de recherches sociales (1, rue du
11-Novembre, 92120 Montrouge)

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., décembre 1984 (166 p.
+ annexes)

Direction : Jacky Simonin

L'usager sort de votre permanence, il vous a tout expliqué, ses enfants disparus, le licenciement, la maladie de l'épouse, la perte des papiers ; votre décision est prise, il faut attribuer un secours. Assistante sociale de base, le porte-monnaie vous échappe. Commence alors un redoutable circuit. Vous présentez la situation à l'assistante sociale responsable, laquelle – nous sommes dans le cadre d'un service social municipal – soumet ce dossier à l' élu, maire adjoint chargé de l'action sociale, qui doit prendre la décision finale.

Mais comment formulez-vous votre demande ? Dites-vous, parlant de l'usager, "Il m'a dit que..." ou utilisez-vous plutôt "Je pense que M. A." ? Si vous utilisez ce dernier cas de figure, votre demande a toutes les chances d'aboutir favorablement ; sinon, rien n'est garanti.

La décision ne constitue jamais un processus parfaitement linéaire. Dans chaque situation de prise de décision, se jouent des rôles, se réaffirment des situations sociales, se norment des comportements. Si nous savions cela (1), le grand intérêt du mémoire présenté par Annick Wambst est de nous le démontrer dans une situation de travail social. Pour cela, elle enregistre les entretiens entre assistantes sociales, responsable du service social et élu responsable du service social, à l'occasion de demandes de secours. La première requête faite à l'assistante sociale responsable est déjà largement canalisée et organisée par l'assistante sociale de base, celle-ci choisissant ou non de la soutenir. Mais à ce premier filtre professionnel vient se superposer un second barrage, plus institutionnel, lorsque la demande est présentée à l' élu. L'assistante sociale responsable use alors de la caution que représente sa fonction hiérarchique, gomme au besoin les aspérités de la situation tout en respectant la règle du jeu : l' élu tient le rôle du décideur.

Si la décision d'attribuer des secours échappe à tout critère explicite, Annick Wambst montre au terme de son étude l'existence de normes implicites : disposer d'un volume d'informations sur l'usager, privilégier le cas exceptionnel au détriment des situations de pauvreté chronique, identifier chez l'usager une capacité à bien utiliser l'argent, le projet présenté étant une véritable garantie ; enfin l'usager ne doit pas être fautif mais victime.

Associant une approche linguistique à une description très précise des positions sociales et organisationnelles des différents acteurs de ce jeu de relations, Annick Wambst démontre sur ce terrain la fécondité des analyses de type interactionniste (2).

(1) Sur le thème de la décision en matière de secours, voir aussi Marie-Hélène Audeker, Les Aides financières individuelles : un mode de gestion d'un social résiduel compte rendu 19 "Social en recherche" n° Informations sociales n° 5/85).

(2) Sur l'analyse interactionniste, voir, par exemple, La Mise en scène de la vie quotidienne : tome 1, La Présentation de soi ; tome 2, Les Relations en public. Editions de Minuit, 1970.

Lucienne Mazeaud

De la nature juridique du secours.

Droit ou faveur ?

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., août 1985 (188 p. + annexes)

Ecole technique de surintendantes d'usines et de services sociaux (8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris)

Direction : M.-F. Lefilleul

Marie-Hélène Aldeguer et Annick Wambst, dans de précédents mémoires (1), ont analysé les jeux de pouvoirs dans des organisations chargées accessoirement ou principalement de distribuer des secours. Depuis le temps du grand fichier de la bienfaisance, la question de l'argent constitue une clef de l'action sociale : argent distribué, octroyé, négocié, enjeu de la relation entre le travailleur social et son client, là où même les mots nous trompent lorsque le client devient celui auquel on donne de l'argent faute de pouvoir lui vendre un service financièrement mesurable.

La crise économique a modifié, au cours des dix dernières années, la perception de l'argent que peuvent avoir les travailleurs sociaux : la gestion devient un outil de la pratique et l'économique acquiert droit de cité dans le social. Pour réfléchir sur ce problème, Lucienne Mazeaud adopte un point de vue radicalement différent des travaux de ses prédécesseurs en se tournant résolument vers le droit. La question pertinente devient alors : "Quelle est la nature juridique du secours ?"

Associant l'analyse des textes et celle des pratiques d'attribution des secours dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance et des organismes de Sécurité sociale, Lucienne Mazeaud montre l'opposition fondamentale de deux thèses :

- pour l'une, majoritaire, le secours relève d'une pratique discrétionnaire des organismes. Nous sommes dans l'univers du caritatif. Les organismes donateurs ne sont pas dans l'obligation de disposer d'un budget pour ces attributions, la prestation d'assistance n'est pas considérée comme un droit et surtout la procédure traduit concrètement cette thèse : le demandeur ou son représentant ne sont pas convoqués, la motivation de la décision peut être omise et surtout les voies de recours sont inexistantes ;
- à cette thèse qui renvoie le secours dans l'ordre de la charité, Lucienne Mazeaud oppose l'idée d'un **droit au secours**, droit protégé par une procédure contentieuse. S'appuyant sur le préambule de la Constitution de 1946 et sur l'émergence du principe de solidarité, l'auteur de ce mémoire passionnant réaffirme la force d'un droit positif du pauvre. Cette reconnaissance entraînerait la création d'un contentieux protecteur des droits sociaux et surtout éclaircirait la règle du jeu en matière d'attribution.

(1) Marie-Hélène Aldeguer, **Les Aides financières individuelles : un mode de gestion d'un social résiduel** ; Annick Wambst, **Analyse du processus d'attribution d'une aide financière dans une main-comptes rendus dans Informations sociales**, respectivement numéros 5/85 et 1/86).

Maité Savina et Louis Gruel

**Précarité et logiques
des prestations sociales facultatives**

Observation d'un système local

Lares (4, place Saint-Melaine, 35000 Rennes), 1986, 275 pages

Sous un même titre, deux rapports différents et complémentaires : le premier, rédigé par Louis Gruel, examine 475 dossiers de demandes de secours soumis à des organismes sociaux en avril 1984 ; le second, par Maité Savina, plus long, met en regard les attitudes des bénéficiaires des secours et le fonctionnement du système local des **prestations facultatives**.

Plus que dans une typologie des bénéficiaires des secours l'intérêt de cette étude réside dans la mise en évidence d'une sélectivité par les différents organismes de leurs attributions, sélectivité qui peut entraîner une disqualification supplémentaire pour certaines situations, les couples sans enfant, par exemple. La seconde partie de l'étude, réalisée à partir d'entretiens avec vingt familles ayant bénéficié de prestations extra-légales, insiste sur **les comportements tactiques des demandeurs** pour obtenir gain de cause rejoignant ainsi les résultats d'autres travaux (1).

Une étude utile pour mieux connaître un aspect particulier des politiques sociales locales, un outil de réflexion pour les travailleurs sociaux.

(1) Par exemple, voir **Les Réseaux économiques souterrains en cité de transit** (compte rendu p. 83 dans **Informations sociales**, n° 6/85).

Jérôme Lion

**Les Allocations différentielles de ressources
d'initiatives locales**

Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, direction de
l'Action sociale, bureau Sef 2 (1, place de Fontenoy, 75007
Paris), décembre 1986 (53 p.).

En ces temps où la pauvreté s'énonce sur le registre de la nouveauté, passé les polémiques de fin ou de début de gouvernement, des élus locaux, gestionnaires avisés ou tacticiens du social, finissent par se demander – bon sang, mais c'est bien sûr – si **l'instauration d'un minimum social garanti** ne serait pas de nature à extirper définitivement le spectre de la pauvreté. Mais obtenir d'un conseil municipal qu'il vote une telle proposition semble relever d'une véritable révolution culturelle. Entre l'intuition et la réalisation, la morale, l'économie et la crainte des électeurs suffisent à calmer les ardeurs réformatrices de nombreux édiles.

Jérôme Lion montre, à partir de l'analyse de vingt-six expériences, de Chenove à Nantes en passant par Clichy et Belfort, qu'il ne s'agit pas, pour ces communes, de tenir table ouverte en versant des prestations à tout bénéficiaire sans ressources, sans limitation de durée et sans examen précis des attributaires. En réalité, les collectivités locales essaient de contrôler le mieux possible l'évolution de cette mesure en ciblant des populations bénéficiaires et en utilisant cette ressource comme **une aide à la réinsertion sociale**. La notion de contrat passé entre la commune et le bénéficiaire témoigne de ce souci de ne pas donner une allocation sans contrepartie.

En dépit des incertitudes de chiffrage, l'auteur estime la population touchée à moins de 1 % des habitants de la collectivité pour un budget qui ne dépasse que très rarement 20 % des ressources des centres communaux d'action sociale.

Jean-Noël Chopart et Olivier Douard
**Attribution des allocations mensuelles
 d'aide sociale à l'enfance
 dans la circonscription d'Évreux-Nord**

Institut régional du travail social de Haute-Normandie (route de Duclair, B.P. n° 5, 76380 Canteleu), janvier 1987, 94 pages

Quelle est la **finalité des allocations mensuelles** de l'aide sociale à l'enfance ? La réponse semble aisée tant l'intitulé de la question est transparent. La réalité est cependant plus complexe, travailleurs sociaux et gestionnaires constatant un glissement d'une aide à l'enfant en danger vers un soutien à la famille en difficultés financières. La **mesure de prévention** se transforme en un **complément de ressources**. En mars 1984, la gestion de ces allocations fut déléguée aux commissions de travailleurs sociaux à l'échelon de la circonscription ; or à la fin de l'exercice budgétaire, les travailleurs sociaux de nombreuses circonscriptions se retrouvaient avec des budgets excédentaires, ce qui, dans un contexte de crise, est pour le moins étonnant, ou alors il faut admettre que les travailleurs sociaux utilisent des critères plus drastiques que ceux de l'administration.

La recherche menée par l'I.r.f.t.s. de Haute-Normandie avec les travailleurs sociaux de la circonscription d'Évreux-Nord, part de ce constat surprenant et s'interroge à la fois sur **les pratiques d'attribution** et sur la population touchée par cette mesure. La photographie du public, effectuée à partir de 1942 dossiers de demande d'allocation, fait apparaître une triple tendance : un sous-prolétariat plutôt rural, des couples endettés, des catégories appartenant traditionnellement aux groupes les plus exclus (jeunes sans travail, migrants...).

S'autoréglant dans les sommes demandées, cherchant la meilleure stratégie pour présenter les demandes, les travailleurs sociaux jouent un rôle prépondérant dans la décision d'attribution de l'aide. Les auteurs de la recherche en viennent à constater que la demande n'est pas directement liée à l'analyse des besoins mais qu'elle intègre les impératifs des institutions. La modification des pratiques d'attribution et, par conséquent, des clientèles relèveraient alors fortement **d'une évolution des comportements des travailleurs sociaux eux-mêmes**. Cela reste toutefois à démontrer, l'objet d'une prochaine recherche...

Luc-Henry Choquet

La perte du droit à l'allocation de soutien familial

Association pour le développement des recherches et études sociologiques, statistiques et économiques (10, cité Treviso, 75009 Paris), février 1988 (120 p.)

Le divorce est prononcé. Les enfants se voient confiés aux soins de leur mère, et le père devra payer une pension alimentaire. Pendant quelques mois, le versement arrive plutôt régulièrement, puis avec des retards et puis, plus de mandat, plus de nouvelles.

La loi du 22 décembre 1984 a confié aux caisses d'Allocations familiales la possibilité de se substituer aux créancières dans le **recouvrement des pensions alimentaires**. Cette même loi a instauré le versement de l'allocation de soutien familial (A.s.f.) comme avance, récupérable ou non, sur cette créance alimentaire. Il suffisait donc aux familles bénéficiaires de l'ancienne allocation « orphelin » de mandater leur Caf pour pouvoir percevoir cette nouvelle allocation.

Ne répondant pas aux demandes des caisses, refusant de manière explicite de mandater la leur ou n'ayant pas engagé d'action à l'encontre de l'ex-conjoint, en janvier 1987 un tiers de ces familles ne bénéficiait plus de l'A.s.f.

Le rapport présenté par Luc-Henry Choquet décrit le rendez-vous manqué entre deux logiques, entre deux manières de penser. La première croule sous le bon sens, l'idée de justice, il ne semble en effet guère normal que les ressources de la société viennent combler les manques d'hommes oublieux de leur responsabilité paternelle. La seconde logique est celle de femmes qui refusent toute intervention risquant de modifier leur situation actuelle. Le père est éloigné, il ne se manifeste pas ; alors, surtout, ne réveillons rien, l'oubli et la distance constituent parfois de solides barrières. Pour ces femmes, **demander l'A.s.f. représente un risque trop important.**

Ajoutez à ces réticences la connaissance objective qu'ont certaines femmes de l'incapacité dans laquelle se trouve leur ancien conjoint de leur verser toute pension, et vous aurez l'explication des raisons pour lesquelles une prestation peut parfois manquer, en partie, sa cible.

Agnès Manon

**Acte de rupture ou prise en charge de soi
chez des adolescentes en famille d'accueil**

Université Paris-Nord, E.p.s.s.

Mémoire de maîtrise, 1983 (151 p.)

Direction : A. Decrosse

Comment peut-on être mère pour de l'argent ? Si l'évolution des sciences de la vie donne à cette question une nouvelle tonalité, l'interrogation reste ancienne. Fanny Faÿ-Sallois nous a montré voilà quelques années la profondeur et les ambiguïtés de l'enracinement historique (1). Ce thème a ensuite été repris et traité dans le cadre de l'analyse de la politique d'aide sociale à l'enfance par le groupe Germinal (2) puis par Liane Mozère et l'équipe du Cerfi (3). Le mémoire de maîtrise présenté par Agnès Manon prolonge ces recherches et en renouvelle l'intérêt au prix d'un glissement de point de vue en prenant pour centre d'intérêt les adolescentes placées dans des familles d'accueil.

Paroles d'adolescentes, tel aurait pu être le titre de ce mémoire si l'auteur avait cédé à la mode du vécu, du raconté ou du discours brut, mais les travailleurs sociaux ne peuvent se contenter d'être des mémoires ou des haut-parleurs ; la construction de modèles d'intervention, d'hypothèses explicatives suppose de théoriser une pratique quotidienne. S'appuyant sur des outils issus de la linguistique, veillant à ne pas verser dans un sous-discours analytique et privilégiant la **rigueur méthodologique**, Agnès Manon nous propose un travail remarquable d'analyse de contenu d'entretiens. Qu'il s'agisse d'une relation d'enquêteur à enquêté ou de l'instauration d'une relation d'aide, les interactions entre les personnes engagées dans un échange de paroles débordent largement les discours tenus, Agnès Manon le rappelle de façon fort pertinente.

Au-delà de cette réflexion méthodologique qui nous semble constituer le point le plus important de cette recherche menée par une assistante sociale, il faut souligner la mise en évidence dans les paroles des adolescentes de la faiblesse de leur intégration dans les familles d'accueil et le regard porté sur les **alliances** que les jeunes peuvent nouer avec d'autres membres de la famille d'accueil, hors la mère, pour essayer de tirer parti de leur environnement relationnel.

(1) Fanny Faÿ-Sallois, **Les Nourrices à Paris au XIX^e siècle**, préface de J.-P. Peter (Payot, 1980), 274 p.

(2) M. Bonetti, J. Fraisse, V. de Gaulejac, **Les Assistantes maternelles de l'Ass. de la professionnalisation du maternage à la constitution d'un appareil affectif d'Etat** (Germinal, ministère de la Santé et de la Famille, 1979), 250 p.

(3) Liane Mozère et al., **L'Implication des personnels de l'aide sociale à l'enfance** (Cerfi-Exee, 1980), 251 p.

Jean-Pierre Lazarus

**Une pratique qui s'interroge... à propos
d'une expérience de participation
des usagers du processus d'élaboration
et d'attribution d'allocations mensuelles
de l'aide sociale à l'enfance**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s.

Direction : Lucile Duro-Courdesses

I.t.s.r.s. (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge), juillet
1988 (181 p.)

Qu'il s'agisse de la demande faite à un Centre communal d'action sociale, à un fond de secours quelconque ou au service de l'Aide sociale à l'enfance, les réseaux se modifient mais la forme demeure qui permet au demandeur d'accéder à l'argent tant attendu. Cette forme conduit le demandeur à s'adresser au service social qui enquêtera, une commission proposera, une instance décidera et, en cas de réponse positive, assurera le paiement de l'aide. Ce dispositif a été plusieurs fois étudié par des postulants au diplôme supérieur en travail social (1), ils en montrèrent la complexité par-delà la simplicité apparente de la procédure.

Le demandeur d'aide se trouve finalement dans la situation du solliciteur d'un crédit immobilier, **il fournit des renseignements et attend la réponse** du décideur. L'absence d'échanges et de communications entre les différentes instances caractérise ce processus.

L'intérêt du mémoire de Jean-Pierre Lazarus réside dans l'analyse d'**une autre façon de faire** dans laquelle le demandeur trouve une place plus importante, plus responsabilisante. Associé à l'élaboration de la demande de secours qui peut être cosignée par le travailleur social, l'usager se présente devant une commission d'attribution, seul ou accompagné d'une personne de son choix, la délibération s'effectuant en sa présence.

L'expérience a duré de septembre à décembre 1984 et a porté sur une bonne centaine de dossiers. En 1986, Jean-Pierre Lazarus a retrouvé et interrogé des personnes qui avaient participé à cette expérience. L'analyse de ces entretiens constitue la trame de ce mémoire. Si, dans leur ensemble, les usagers ne gardent pas un très bon souvenir de cette situation de demandeur-acteur, l'analyse du processus mis en place n'en est pas moins intéressante dans la perspective du R.m.i. où l'intervention de la personne aidée devient impérative dans le projet d'insertion.

¹ Voir, en particulier, Annick Wambst et Marie-Hélène Aldeguer respectivement in **Informations sociales** n° 1986 et 1985, "Social en recherche" n° 51 et 19).

Dominique Ferry

L'Alcoolisation de jeunes handicapés et inadaptés. Et si l'on en parlait ?

Centre régional lorrain pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (14, rue Victor-Hugo, 54000 Nancy), en collaboration avec le Groupe de recherche sur les communications (laboratoire de psychologie sociale, université Nancy II), septembre 1985. multigraphié (52 p.)

Entre janvier et septembre 1985, le Creai de Lorraine s'est livré à une enquête auprès d'adolescents de quinze à vingt ans, inadaptés sociaux, sensoriels et mentaux, vivant en institution ; les personnels d'encadrement, éducateurs et instituteurs spécialisés, ont été soumis à la même enquête dont l'objet était de repérer **les pratiques et les valeurs** liées à la consommation d'alcool.

Pour les auteurs de cette étude, l'alcoolisation des jeunes inadaptés et handicapés existe réellement et le phénomène ne doit pas être passé sous silence ; l'interdiction de consommation d'alcool dans les établissements ne protège pas de tous les risques. En particulier, le rejet de la boisson en fin de semaine, hors institution, a parfois pour conséquence une véritable **chronicisation hebdomadaire** et renforce la valorisation de l'alcool comme source de convivialité. Cette étude montre aussi l'utilisation faite par les jeunes de cette ivresse du week-end, provocation ou moyen de pression sur les adultes.

Les attitudes et les représentations des éducateurs ne diffèrent pas sensiblement de celles des autres adultes, tolérant plutôt bien l'ivresse de convivialité et utilisant parfois l'alcool comme refuge pour échapper aux tensions d'une pratique quotidienne difficile à assumer.

E. Fayet, M.-G. Rousseau, avec
la collaboration de J.-M. Dutrenit
Évaluation de la campagne d'information :
alcool, alcoolisme, alcoolisation
Service social du travail, Aéroports de Paris (291, boulevard
Raspail, 75014 Paris), octobre 1986, 68 pages

Recherche de dialogue avec le malade alcoolique, dépistage des malades et orientation vers leur médecin traitant, les médecins du travail et les assistantes sociales d'entreprises doivent intervenir fréquemment en matière d'alcoolisme. Le rapport présenté par le service social des Aéroports de Paris est intéressant car il associe la **description d'une action** de sensibilisation menée pendant deux ans auprès des personnels, à la demande du Comité d'hygiène et de sécurité, à **une recherche expérimentale** pour en vérifier les effets.

L'existence d'une campagne de communication sur les effets de la consommation d'alcool légitime le fait que l'alcool devient un sujet dont on peut parler ; sur 800 personnes concernées, plus de 20 % affirment avoir modifié leur comportement dans un sens souhaité par les promoteurs de la campagne. Collectivement, cette campagne a été bien accueillie par les personnels, et dans les services on a pu constater une baisse significative de la fréquence des "pots" ; par ailleurs, lorsque ceux-ci sont organisés, il s'y consomme moins de boissons alcoolisées. Il est à noter que, si les services fortement consommateurs ont réduit la quantité de "pots" proposés, les services faiblement consommateurs ont légèrement augmenté la leur ; tout se passe comme si **l'intervention sociale instaurait une norme commune** autour de laquelle chacun venait se ranger progressivement. Un résultat à confronter.

Clément Lacaille

Les Handicaps mentaux dans la région Bourgogne

Centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence
inadaptées (28, boulevard Carnot, 21000 Dijon), janvier 1986,
Tome I, 115 p. ; Tome II, 59 p.

Cette étude, réalisée par le C.r.e.a.i. de Bourgogne à la demande du Conseil régional, décrit la structure de **la population handicapée mentale** accueillie en institutions. Nous retrouvons dans cette région des évolutions constatées dans d'autres régions et à l'échelon national. Ainsi, pendant les six dernières années, les populations de mineurs sont en légère diminution alors que la population majeure connaît une très forte croissance (+ 64 %) ; par ailleurs, les enfants et adolescents de six à quinze ans en i.m.p. sont en diminution alors que les adolescents et "jeunes adultes" de quinze à vingt ans en l.m.pro accroissent leur effectif et constituent maintenant la majorité de la population mineure.

La modification de ces données démographiques implique à plus ou moins long terme **une transformation des structures d'accueil**. Si l'assouplissement des modes de fonctionnement des institutions existantes et le développement de liaisons entre les institutions du secteur médicosocial, mais aussi entre ce secteur et les autres équipements sociaux semblent constituer des préalables à tout changement, il faut aller plus loin dans l'adaptation de l'existant, et l'auteur de ce rapport formule une série de propositions. Inciter les structures actuelles à développer les capacités d'insertion des personnes handicapées en milieu ordinaire de vie et **établir des ponts** entre l'appareil éducatif spécialisé et les institutions éducatives et de productions ordinaires, telles sont les lignes directrices des propositions émises par le C.r.b.e.a.i.

Arlette Manh

La Femme alcoolique : une malade

pas comme les autres

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en sciences et techniques de la communication, juin 1986 (170 p.)

Université Paris Nord (avenue J.-B. Clément, 93430 Villetaneuse)

Direction : Ph. Royer

La consommation de boissons alcoolisées participe depuis longtemps d'un rituel social masculin. Or, les spécialistes notent, depuis quelques années, la progression d'un alcoolisme féminin (1). Chercher à comprendre cette forme particulière de l'alcoolisme en référence aux comportements masculins conduit à une impasse, tant les pratiques et les logiques des unes et des autres révèlent de différences.

Un verre pour atténuer un sentiment de solitude, un verre pour affronter l'autre, boire chez soi, boire en cachette et progressivement, insidieusement, augmenter les quantités. Les femmes qui parlent à Arlette Manh décrivent souvent des situations identiques, où l'absence de l'autre renvoie à un **vide intérieur** difficilement soutenable.

Si les problèmes d'alcool semblent, chez ces femmes, être le symptôme de troubles psychologiques antérieurs, une moins grande tolérance sociale renforce la **stigmatisation de la femme alcoolique** et contribue par là même à rendre le traitement plus aléatoire.

Analysant le fonctionnement des centres d'hygiène alimentaire (C.h.a.) et leur transformation en Centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, l'auteur de ce mémoire met l'accent sur les différents modèles de traitement, médical, sociopsychiatrique et psychanalytique, et insiste sur **la place de l'assistant de service social** dans un travail d'équipe.

(1) Voir le n° 8/1985 d'Informations sociales : "L'alcoolisme".

Christian Chauvigne et Christophe Lamoureux

Le Zinc et les autres. Ethnographie

d'un bar sans alcool

mars 1984 (96 p.)

La Vie, l'amour, le zinc. Sociographie

d'un bar sans alcool

juin 1986 (235 p.)

École d'éducateurs et d'éducateurs spécialisés (10, rue Darwin, 49000 Angers)

Bistrot populaire, troquet mal famé, piano bar feutré, comptoir vinyle sous 500 watts ou profonds fauteuils discrètement éclairés, les figures du café sont aussi nombreuses que les noms utilisés pour désigner le lieu. Halte rapide entre deux rendez-vous, on y vient aussi pour s'y retrouver, pour jouer, pour attendre que le temps passe devant un, deux, et tant pis pour les dégâts, trois, quatre verres... **Sociabilité et consommation**, l'un renforçant l'autre à la grande joie du tavernier. Casser ce couple fatal et garder la sociabilité en diminuant la consommation relève d'une gageure et d'un pari. Celui-ci fut tenté, et certains Angevins se souviennent encore du Chameau, un bar sans alcool qui, durant trois ans, tint le bas du pavé dans un quartier piétonnier du centre ville d'Angers.

Ce n'était pas un bien grand chameau mais, des ados de midi aux noctambules, en passant par les clients esseulés de l'après-midi, sa clientèle d'habitues et de passagers finissait par faire nombre. Une clientèle soucieuse de s'y rencontrer pour bavarder, jouer, écouter ou faire de la musique sur une petite scène où l'on peut tester son talent à l'épreuve du public. Un lieu sécurisant, confortable, pour y être ensemble, un lieu de ralliement pour les "margeos", sans protocole, où s'affiche la sentimentalité mais où la tolérance au comportement de l'autre va jusqu'à engendrer, parfois, de la dissonance pour tous.

Entre novembre 1983 et janvier 1984, un peu plus de 200 questionnaires ont été remplis par des clients du Chameau. Ce matériel, complété par une très riche étude ethnographique, constitue la trame des deux rapports présentés par Christian Chauvigné et Christophe Lamoureux, formateurs à l'École d'éducateurs d'Angers, analysant l'expérience tentée par le Comité départemental de lutte contre l'alcoolisme de Maine-et-Loire, d'ouverture en centre ville d'un bar sans alcool.

Expérimentation sociale dans la lutte contre l'alcoolisme, le bar était davantage un lieu de sociabilité, en dehors de l'alcool, d'une clientèle marginale qui trouvait là un espace d'intégration. Structure intermédiaire, le Chameau était aussi un commerce mais son projet excluait la rentabilité. A l'origine lieu de promotion de comportements différents, excluant l'alcool, le Chameau s'avancait à son pas vers un autre lieu incluant la promotion d'une sociabilité marginale. Choc des légitimités, choc des images. **Le Chameau est maintenant fermé.**

Ouvrage collectif
La Vie associative en Lorraine
Ader (20, rue Massue, 94300 Vincennes),
janvier 1985 (71 p.)

Plus d'une centaine d'associations naissent chaque jour en France. En dépit des nombreuses études consacrées au fait associatif, celui-ci reste assez mal connu et les statistiques le concernant, peu fiables. L'équipe de l'Ader a essayé de prendre la mesure de la vie associative dans quatre départements de l'est de la France : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges, région dans laquelle on peut recenser plus de 34 000 associations, soit une pour 67 habitants...

Loisirs, et plus particulièrement activités sportives, action sociale, formation, vie culturelle, constituent les secteurs dominants d'une vie associative essentiellement locale et tournée vers l'ensemble de la population. Ces associations occupent 31 000 salariés ; ce chiffre les place **en tête du domaine de l'économie sociale** pour le nombre des emplois.

Si le rapport de l'Ader ne nous apprend rien de la vie de ces associations, de leur dynamique et de leur participation à la vie locale, il constitue une **intéressante base chiffrée** de comparaison avec d'autres régions et contribue ainsi à la réalisation d'un véritable inventaire de la vie associative.

Associations et activités économiques

Uniopss (103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris),
septembre 1985 (176 p.)

Ni recherche ni étude, ce rapport rassemble cependant un grand nombre de réflexions sur **les articulations entre l'économique et le social** dans la vie associative. Les **gestionnaires** trouveront dans ce texte de multiples indications sur les mécanismes fiscaux et, plus généralement, sur le financement des associations régies par la loi de 1901.

Mais au-delà de ces aspects techniques, le rapport de l'Uniopss pose la question de la place et du devenir du secteur de **l'économie sociale** dans l'ensemble des politiques économiques et sociales.

Antoine Vaccaro

La Bataille pour la générosité.

Essai sur le financement privé

des organisations caritatives ou de recherche

Thèse pour l'obtention du titre de docteur de troisième cycle, spécialité Économie publique et gestion des activités non marchandes, 1985 (336 p.)

U.e.r. sciences des organisations, université Paris-Dauphine (place du Marechal-de-Lattre-de-Tassigny, 75016 Paris)

Direction : professeur Emile Lévy

Lorsque la faiblesse du rendement des cotisations se conjugue avec la diminution constante des ressources produites par les bals, les kermesses du samedi soir ou du dimanche après-midi, la situation des associations devient plus difficile. Traditionnellement, **association** rime avec **subvention** mais, ces derniers temps, la rime perd de sa richesse. Pour survivre, voire pour se développer, la recherche du mécène s'engage, la course au don est lancée.

Toutes les associations ne sont pas logées à la même enseigne, et pour trouver de **généreux sponsors**, il vaut mieux s'occuper des enfants affamés du bout du monde que de la conservation des ruines de Veuson-le-Château. Toutefois si l'objet de l'association demeure primordial pour atteindre le cœur et par conséquent le porte-monnaie ou, mieux encore, le compte en banque du donateur, la raison, fût-elle sociale, ne remplace pas la technicité de la collecte du don. Foin de la sébille et du tronc, l'heure du marketing est venue et force est de constater que, sur ce chemin, certaines associations ont pris de l'avance sur les autres.

Antoine Vaccaro, dans une passionnante thèse de troisième cycle, analyse la transformation des méthodes de recueil des ressources privées dans les associations à caractère social ou se consacrant au soutien de la recherche médicale et scientifique et replace cette évolution dans une régression du Tout-État. Décrivant la montée des mécanismes d'exonération fiscale, il nous livre surtout un portrait précis du donateur et des raisons du maintien d'actes gratuits dans un monde où tout se vend et tout s'achète.

Pour cibler, atteindre, toucher le donateur potentiel, des techniques spécifiques existent, utilisées par **des professionnels compétents** ; elles ont fait la preuve de leur efficacité. D'ailleurs, contre le cancer et pour les enfants d'Ethiopie, ne donnez-vous pas votre argent à telle association plutôt qu'à telle autre ?

Nous atteignons là un jeu crucial pour le devenir de ces associations : si le don n'est qu'un produit sur le marché de la générosité, ce marché, comme tout autre, est nécessairement limité, et les différents collecteurs se trouvent en compétition ; se démarquer de l'autre devient une stratégie et parfois un combat, feutré bien entendu, ne sommes-nous pas entre gens de cœur ?

Avec cette thèse, Antoine Vaccaro rédige un chapitre du manuel qu'il faudra bien finir par écrire sur le **marketing à l'usage des professionnels du social**.

Sylvie Fayet-Scrbe
**Les Associations féminines catholiques
 d'éducation populaire et d'action sociale,
 de Rerum Novarum (1891)
 au Front Populaire (1936)**

These pour le doctorat (direction : Michelle Perrot), septembre 1988 (Tome I/textes, p. 1-464 ; tome II/annexes, p. 465-593).
 Université Paris VII, U.e.r. géographie, histoire, sciences de la société

Apolline de Gourlet, Mane-Jeanne Bassot, Mane Diémer, Mane Gahery, Mercedes Le Fer de La Motte et tant d'autres noms, de la baronne Piérard à Mathilde Girault, surent au tournant du siècle et dans les décennies suivantes donner à la bienfaisance un visage nouveau et répondre, à leur manière, à la question sociale de leur temps. Pour avoir accompagné Mane-Antoinette Rupp et Roger-Henry Guerrand dans leur **Breve Histoire du service social en France** (1), ces noms ne nous sont pas inconnus et nous savons qu'ils participent de l'histoire de l'action sociale. A leur égard, nos réactions sont ambiguës : nous savons qu'ils n'appartiennent pas à la gestion professionnalisée de l'après-guerre, nous savons **les décalages de groupes sociaux entre ces femmes et les actuels travailleurs sociaux**, nous savons tout cela, mais nous ne pouvons ignorer plus longtemps cette part de l'histoire du social, peut-être aussi parce que ce temps s'estompe et qu'une passion moins virulente nous autorise à effectuer un réel travail de mise à distance. Ce temps est du passé, il appartient aux historiens.

Sylvie Fayet-Scrbe est de ces historiennes pour qui le passé se reconstruit méthodiquement par la compulsions d'archives et qui, aux vastes synthèses, préfèrent la fabrication artisanale des monographies et des histoires parcelaires dans l'espoir, qu'un jour, le matériel accumulé puisse être raisonnablement et globalement questionné. Travaillant sur les sources documentaires des associations d'éducation populaire, elle découvre le silence qui recouvre les réalisations féminines dans ce domaine. Qu'il s'agisse des grandes associations laïques comme la Ligue de l'Enseignement, ou des mouvements relevant du catholicisme social, **l'histoire des mouvements sociaux et l'histoire des femmes** ne semblaient pas cheminer d'un même pas. Trois soucis animent l'auteur de cette recherche : montrer l'importance des femmes dans les mouvements d'éducation populaire en s'intéressant aux associations de militantes catholiques, analyser ces mouvements comme des lieux d'émancipation pour les femmes de cette époque, enfin comprendre les conditions de la séparation entre le social et le socio-culturel, au moment où cette rupture s'effectuait.

Pour atteindre ces trois objectifs, Sylvie Scrbe-Fayet déroule événements et portraits, exploite des sources non encore utilisées et surtout s'intéresse à quelques-unes de ces pionnières du social dont nous évoquons plus haut les noms.

Cette thèse a donné naissance à deux ouvrages, l'occasion d'enrichir votre bibliothèque (2).

(1) Privat, Toulouse (1978, 183 p.).

(2) Sylvie Fayet-Scrbe, *Associations féminines et catholicisme. De la charité à l'action sociale* (Éditions ouvrières, Paris, 1990, 211 p.), et *La Résistance sociale de Levallois-Perret (1896-1936). La naissance des centres sociaux en France* (Éres, Toulouse, 1990, 178 p.).

Bruno du Pouget, Chrystel Jeantet, Christian Merley
Être à la rue dans le département du Rhône
Analyse de 100 interviews et du dispositif social de
réponse d'urgence

Laboratoire de psychologie sociale de l'université Lyon II, Creai Rhône-Alpes (46, rue Édouard-Herriot, 69002 Lyon)
 Offset, mars 1985 (234 p.)

La nouvelle répartition des compétences dans le domaine de l'action sociale entre l'État et les départements conduit certains conseils généraux à ne pas refuser un gonflement du nombre de personnes qualifiées de **S.d.f. (sans domicile fixe)** dans la mesure où ces dernières relèvent d'une prise en charge étatique et non départementale. Par ailleurs, le débat récent sur l'existence d'une nouvelle pauvreté, une fois supplémentaire, posé le problème de la connaissance des populations pauvres. Enjeu traditionnel des politiques sociales, la crise économique et la réforme de décentralisation ont replacé la pauvreté dans la quotidienneté de la vie politique française.

Le principal mérite de l'étude présentée par le Creai de la région Rhône-Alpes, en association avec le laboratoire de psychologie sociale de l'université Lyon II, est de nous proposer une **description approfondie** de la clientèle d'une vingtaine de centres d'accueil et d'hébergement du Rhône. Étude statistique de cette population, mais aussi présentation des mécanismes de fonctionnement des centres, ce rapport s'intéresse aux itinéraires de vie qui conduisent des individus mais aussi des familles à cheminer d'un centre à l'autre, se contentant d'être hébergés faute d'une insertion sociale réalisable.

Traditionnellement, les centres d'hébergement et de réadaptation, dont les missions ont été redéfinies par les textes de 1974, accueillent une population marginalisée économiquement, le temps d'un repos, d'un abri, le temps de réapprendre quelques règles du jeu social. Cette clientèle n'est aujourd'hui plus la même, la récession économique, la fragilité des familles, le refus de la violence intra-familiale conduisent dans les centres une **clientèle structurellement différente** et surtout beaucoup plus nombreuse.

Confrontés à ces nouvelles et massives demandes, les centres se trouvent placés dans une situation difficile. Des équipes aux moyens diversifiés mais réduits ne peuvent à la fois répondre à une demande d'accueil en urgence et proposer en même temps une réinsertion réelle dans un environnement où logement et travail constituent de redoutables goulets d'étranglement.

Jacques Lurson

Michel, Sylvain, Jean et les autres

De "placement en déplacement"

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., 1986 (120 p.)

Institut régional de formation des travailleurs sociaux (chemin de Tourmai, "La Happe-qui-peut", 59120 Loos)

Direction : J.-P. Blaudet

Un homme, encore jeune, célibataire, dépourvu de tout diplôme et de toute qualification, marqué par la prison ou par un passage dans les institutions sociales, recourant à l'alcool ou à d'autres formes de toxicomanie, tel est le portrait sommaire de l'utilisateur d'un centre d'hébergement et de réadaptation sociale dans lequel l'auteur de ce mémoire exerce des fonctions de direction.

Des récits de vie complètent ces données chiffrées et illustrent la répétition des alternances échecs-institutions sociales.

Dans la contractualisation des rapports entre l'institution et l'utilisateur, Jacques Lurson indique le chemin, sans toutefois le baliser de manière suffisamment nette, d'une possible rupture dans ces itinéraires de la pauvreté.

Jacques Guillou

L'Errance des jeunes "sans domicile fixe"

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s.

I.r.f.t.s. (11, rue Guillon-de-Guercheville 14200 Hérouville-Saint-Clair), octobre 1986 (123 p. + annexes)

Direction : R. Weil

Jeunes en galère, le thème perd de sa nouveauté après les travaux de François Dubet (1) et de Patrick Cingolani (2). Le mémoire présenté par Jacques Guillou ne serait qu'une déclinaison ethnographique supplémentaire sur ce registre de l'exclusion des jeunes si l'auteur ne prenait quelques précautions. La première est d'ordre théorique et consiste à essayer de penser l'errance non comme le temps de la galère mais sur le modèle d'un passage entre deux milieux sociaux. Fuyant un univers dévalorisé à ses yeux, le jeune rêve d'un reclassement dans un autre groupe social, mais la stratégie adoptée ne conduit qu'à instaurer un déclassement de plus, et le chemin emprunté peut n'avoir aucune arrivée, tout juste quelques haltes dans des centres d'hébergement. L'auteur, lui-même animateur dans un tel centre, s'intéresse, et là réside le second intérêt de son mémoire, aux actions éducatives susceptibles de bomer ces chemins de galère et de répondre ainsi à cette tension des jeunes de l'errance vers un reclassement social.

(1) De François Dubet, on connaît **La Galère**, mais aussi **L'Etat et les jeunes**, écrit avec Adil Jazouli et Didier Lapeyronnie (Editions ouvrières, 1985, 204 p.).

(2) Patrick Cingolani, **L'Exil du précaire**, Méridiens Klincksieck, 1986, 219 p.).

M.J. David-Maurice

Le Changement social par la production ludique

Ecole d'action sociale de la Cnaf, université Paris XIII

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise des sciences de l'expression
et de la communication

Reprographie, 1982

Les cantonniers existent aussi dans les équipements, s'il faut en croire Mme David-Maurice, directrice d'un centre social situé dans la Zac d'une petite ville de 8 700 habitants près de Dijon. Adoptant une perspective proche de celle développée par Houard et Duffetelle, les travailleurs du centre social essaient d'intégrer une action collective et une intervention individuelle afin de participer à une transformation des rapports sociaux au sein de la population de la Zac. Cette démarche suppose, de la part des travailleurs sociaux, la construction **d'une pédagogie de l'accompagnement** susceptible de montrer le sens de ces événements du quotidien partagés par un groupe.

Le déroulement d'un carnaval constitue, pour les travailleurs sociaux du centre, l'occasion de mettre en scène et de nous expliciter leur action. Signalons au passage une hypothèse, déjà rencontrée, sur la similitude entre la production ludique (carnaval, animations...) en milieu ouvert et l'ergothérapie en établissement.

Élisabeth Besson et Marie-Françoise Rostaing
**Analyse des difficultés des responsables de centres
sociaux à la caisse d'Allocations familiales de Grenoble**
Université Paris XIII, École d'action sociale de la Cnaf (36, rue de
Lisbonne, 75008 Paris)
Photocopié, 1982 (98 p. + annexes)
Directeur : Jean Paquette

Ce mémoire ne se distingue en rien, ni par sa forme ni dans son fond, des productions de maîtrise équivalentes ; seul le sujet retenu mérite quelque attention. En effet, nous ne disposons pas de travaux très nombreux sur **le fonctionnement des centres sociaux** et tout apport d'informations dans ce domaine nous semble devoir être signalé. Dans le cas présent, les auteurs analysent la fonction managériale des responsables des centres en utilisant les outils et les concepts de la sociologie des organisations.

Par ailleurs, le sujet traité présente un second intérêt en décrivant une partie du dispositif d'action sociale de la ville de Grenoble quelques mois avant le changement d'une municipalité qui faisait, de l'action sociale, une priorité et une vitrine.

Des annexes très riches rendent compte du fonctionnement des centres sociaux.

Jean-Louis Zanda, Paule Pinay,
Emile-Henri Riard

Les Centres sociaux et l'action sociale

Approche qualitative

A.d.s.a.a. du Val-d'Oise, mars 1985, multigraphié (110 p.)

De la maison municipale de quartier qui organise de multiples ateliers ouverts aux enfants et aux adolescents au centre social où prédominent la consommation de loisirs et le prêt de salles aux associations de la ville, la marge se révèle parfois bien étroite. Dans la plupart des centres sociaux s'imbriquent très fortement des activités sociales, de loisirs, culturelles, voire sanitaires, si bien que l'on peut s'interroger sur la signification du qualificatif "social" appliqué à cet équipement. Le social réside-t-il dans la dénomination des activités, dans la qualification des personnels ou, de manière plus complexe, dans les choix effectués par les gestionnaires du centre de développer de **véritables politiques sociales** visant, par exemple, à **brasser des populations** hétérogènes ou à **accueillir** priontairement une clientèle défavorisée ?

Les auteurs de cette étude ont essayé d'apporter une réponse à cette question en analysant le fonctionnement d'une vingtaine de centres sociaux sur les 1 200 existant actuellement. Ils décrivent longuement les activités de ces centres, leur insertion dans les quartiers et les cantons, les différences de modes de financement, les rapports entre les professionnels et les usagers. Les **centres sociaux ruraux** font l'objet d'une attention toute particulière de la part des auteurs.

La Cnaf a publié en juillet 1984 une étude intitulée **Les Centres sociaux et l'action sociale des caisses d'Allocations familiales. Constats et perspectives.**

Sylvie Lauret

**Construction et gestion de l'espace social.
Étude comparative de deux centres sociaux
de la Caf de Montpellier**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., décembre 1986,
153 pages

École de service social de la Caisse régional d'assurance
maladie d'Ile-de-France (53 bis, rue Boussingault, 75013
Paris)

La poste, la gare, la mairie, chacun de ces bâtiments dans la ville possède des signes qui nous le rendent visible ; par son architecture, l'église acquiert sa lisibilité. Qu'en est-il du social, quel architecte consacra sa réputation à la construction d'édifices sociaux ? Si le social ne fait pas architecture, il est pourtant inséré dans un urbanisme, inscrit sur un territoire et l'équipement social, mille-club en préfabrique posé sur quelque vague terrain, ou bureaux dilués dans un grand ensemble, il est toujours lieu de passage ou étape sur un chemin.

Observant de l'extérieur deux centres sociaux à la périphérie de Montpellier, Sylvie Loison montre l'hétérogénéité des architectures, lorsque le bâti n'est que le double produit de normes administratives et d'un moins-disant financier, le tout conjugué avec le principe qu'il est toujours préférable de faire du neuf avec du vieux. Mais l'auteur, qui est par ailleurs directeur d'un centre social, connaît aussi les centres de l'intérieur et montre que l'appropriation des lieux par les usagers passe non par un surcroît de signes mais plutôt par la **cohérence entre le bâti et les activités** offertes à l'intérieur du centre.

Patricia Portelli

**Les Pratiques d'autoformation
dans les centres sociaux et socioculturels**

Thèse de doctorat de troisième cycle

Université Paris V, U.e.r. sciences de l'éducation, Fédération nationale des centres sociaux (10, rue du Volga. 75020 Paris), 1984 (539 p.)

Direction : Joffre Dumazedier

Bien que l'on puisse trouver des cours et des formations diverses **dans les centres sociaux**, ce type d'équipement ne se définit pas prioritairement par son inscription dans les institutions de formation. Les activités de loisirs, la vie associative, l'existence de services de proximité constituent les pôles principaux autour desquels s'organise la vie des centres sociaux. Le mérite essentiel de la thèse de Patricia Portelli est de mettre l'accent sur les **dynamiques de formation** à l'œuvre dans cet équipement social et de montrer que des gens qui fréquentent ces centres peuvent y trouver les ressources nécessaires pour conforter ou pour s'engager dans un processus de développement personnel. La rencontre des autres, la participation aux activités socioculturelles, l'engagement dans le champ des activités de responsabilité bénévole et de *leadership* associatif, l'existence d'un milieu riche en opportunités d'interactions permettent à chacun de réaliser de réels apprentissages.

A partir d'une enquête réalisée dans une soixantaine de centres sociaux auprès d'un échantillon de 415 usagers, Patricia Portelli montre la réalité de ce processus et ses conséquences sur les **trajectoires sociales d'individus** qui, d'une activité au centre jusqu'à occuper des postes de responsabilités, mettent leurs compétences nouvelles au service d'une forme d'ascension sociale. Une population féminine non active, âgée de trente à quarante-cinq ans, ayant à l'origine un faible niveau de formation et n'appartenant pas uniquement aux classes moyennes, utilise majoritairement le centre social pour assurer son autoformation.

La problématique de ce travail reflète les grands débats de la décennie précédente sur le rôle, voire la nécessité, de l'école comme outil obligatoire de transmission de connaissances. Entre la reproduction de Bourdieu et Passeron et la déscolarisation chère à Illich, Patricia Portelli insiste sur l'existence d'**autres réseaux de formation**, en dehors du scolaire. Cette thèse constitue par ailleurs une utile contribution aux travaux sur la connaissance des effets de l'action sociale.

Annick Matalon
La Place de l'information sociale
dans les grands journaux d'information,
radio et télévision

Groupe de recherche pour l'éducation permanente
(13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris),
mars 1985 (154 p.)

Dérisoire. Un seul mot suffit pour rendre compte de la place occupée par l'information sociale dans les journaux d'information à la radio et à la télévision. Cette information cumule les handicaps : rarement spectaculaire, peu sujette au fait divers, le scoop ne constitue pas son domaine privilégié ; enfin, phagocyté par l'information politique, le social se vend mal à la radio ou à la télévision.

Sur cinquante-six heures d'antenne analysées systématiquement, il a bénéficié de trente-neuf minutes de présence. Et si Europe 1 et Antenne 2 arrivent devant France-Inter et T.f.1, les différences restent cependant bien minimes. Par ailleurs, la banalisation des messages et leur absence de mise en valeur rendent ces informations peu attirantes.

Denis Delerue

Interaction et innovation

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., janvier 1986 (118 p. + volume d'annexes)

École de service social (54, boulevard Carnot, 62000 Arras)

Direction : Jacky Simonin et Jean-Claude Andricq

Rassemblez plusieurs personnes dans une salle, donnez-leur une proposition pour amorcer les débats, laissez discuter un certain temps, admettez éventuellement la création d'une commission en fin d'opération pour éviter de laisser mijoter trop longtemps. **La recette de la réunion** aux fins de prendre une décision se décline de nombreuses manières mais les ingrédients restent constants et les travailleurs sociaux savent en réaliser de subtils dosages ; rassurez-vous, ce privilège ne leur appartient pas en propre et ils savent le partager. Mieux que d'autres, certains thèmes permettent aux réunions de s'épanouir ; **l'informatique, avec son lot de vieilles blessures** dans le secteur social, est de ceux-là.

Denis Delerue construit son mémoire de D.s.t.s. autour de l'analyse exhaustive et approfondie d'une de ces réunions au cours de laquelle les cadres pédagogiques d'une école de service social doivent décider de l'introduction d'un enseignement d'informatique dans le cursus de formation initiale. Alliances et conflits entre les participants se succèdent, d'anciens antagonismes se rejouent, des stratégies individuelles et collectives se dessinent au fil des interactions entre les acteurs de ce qui est aussi une forme de jeu. Si chaque joueur ne peut gagner, l'essentiel réside, là aussi, dans la participation ; la rationalité de la réunion réside plus dans son déroulement que dans son résultat.

En l'absence d'un réel travail d'écriture, l'intérêt de ce mémoire est surtout méthodologique et peut constituer une utile référence pour des recherches identiques.

Pierre Grelley

**Analyse du potentiel documentaire
dans le secteur social et médico-social**

Centre de recherches interdisciplinaires de Vaucresson, unité associée (54, rue de Garches, 92420 Vaucresson), juillet 1986, 90 pages

Prisme, Ramis, Gredin, Rasia, Minisis, Bird, vous connaissez ? Non, et personne ne vous a présenté Francis ? Quelles lacunes, et pourtant vous pensez tout connaître du secteur social... (1).

Sachez que, derrière Francis, se cache le Fichier de recherches bibliographiques automatisées sur les nouveautés, la communication et l'information en sciences humaines et sociales, une banque de données gérée par le Centre de documentation en sciences humaines, l'un des deux centres de documentation du C.n.r.s. ; de la même manière, Minisis n'est pas une déesse égyptienne mais un logiciel de gestion de base de données utilisé par l'Institut de formation des travailleurs sociaux de Haute-Normandie.

Pierre Grelley, auteur de ce rapport, au titre heureusement plus aride que le contenu, n'est pas un inconnu dans le petit monde de la documentation sociale ; signant régulièrement des articles dans cette revue, engagé lui-même dans une association visant à promouvoir la constitution d'une banque de données nationale, il disposait de nombreux atouts pour réaliser ce **bilan des forces et des faiblesses des réseaux documentaires** dans notre secteur sur la demande de la Mission Recherche Experimentation (Mire).

L'hétérogénéité du secteur social, son fonctionnement en dehors des normes économiques traditionnelles, la dispersion des sources documentaires, la juxtaposition et la non-rencontre de travaux théoriques et de recherches émanant du terrain rendent difficile l'élaboration d'une politique documentaire cohérente. Sans se laisser décourager par cet état des lieux, Pierre Grelley montre aussi l'émergence de **nouvelles pratiques documentaires** s'appuyant sur des mutations technologiques récentes.

Sans réaliser un inventaire complet des ressources documentaires du social, nous regrettons, par exemple, que les banques de données commerciales qui peuvent intéresser le social ne soient pas mentionnées. Ce rapport marque cependant une étape utile dans la recherche d'une meilleure cohésion entre les différents groupes et institutions engagés dans la construction d'un réel outil de documentation.

Sous la direction de Pierre Gaborit
avec la collaboration de Dominique Woitton
et d'Agnès Planchais

Associations et communication

Conseil national de la vie associative - 55, rue de Varenne,
75007 Paris), 1989 (138 p.) : diffusion : la Documentation fran-
çaise

Une association peut-elle vivre sans communiquer ? Répondre positivement à cette question semble peu réaliste. A la fois techniquement, il faut bien assurer un minimum d'échanges internes entre les membres de l'association mais, plus profondément, il semblerait étonnant que les associés ne souhaitent pas promouvoir leurs activités et recruter de nouveaux membres. En un sens, **communication et associations** participent de la même logique de l'échange et du partage.

Les auteurs de cette recherche, effectuée sous l'égide du Conseil national de la vie associative avec la collaboration du C.n.r.s., s'interrogent d'abord sur le peu d'études portant sur la communication sociale en général, et la communication associative en particulier. Si cette situation tient aux réseaux de financement des études et recherches, il faut peut-être aussi en chercher la cause dans le fonctionnement de la vie associative elle-même. En effet, la problématique initiale retenue par les chercheurs est que l'extrême diversité du monde associatif fait place à **un conformisme marqué** quand il est question des problèmes de communication.

L'enquête réalisée porte sur les associations dites nationales et a permis de construire une typologie des associations au regard de la communication distinguant **les associations rétives et opportunistes**, devant communiquer sans structures spécialisées, **des associations récentes et établies**, développant de réelles stratégies de communication.

L'étude porte également sur le marché des prescripteurs de communication, agences, organes de presse, et de conseils en communication.

Michèle Comte
Téléalarme aujourd'hui
Télécontact demain

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, 92173 Vanves), mars 1988 (183 p.)

Auprès du lit, une poire d'appel ou bien un bouton poussoir sur le téléphone, la crise peut se déclencher, l'accident survenir, à l'autre extrémité du fil, un personnel spécialisé, une caserne de pompiers, service hospitalier, officine municipale ou autre saura lancer, dans les plus courts délais, les bouées de survie ou, plus modestement, mettre en œuvre **les instruments d'une aide ou d'un dépannage.**

Télesurveillance, télébiovigilance, téléassistance ou plus simplement télésécurité ou téléalarme, les noms ne manquent pas pour désigner le développement récent de ces cordons ombilicaux d'un nouveau genre. L'intérêt du rapport présenté par Michèle Comte est de montrer **la diversité des logiques industrielles et sociales sur le marché des peurs de la vieillesse.** Si le marché de la télesurveillance des biens individuels constitue pour nombre d'entreprises une diversification de leurs activités dans le domaine de la sécurité, la télesurveillance des personnes est, aujourd'hui encore, prise en charge – mais jusqu'à quand ? – davantage par des promoteurs sociaux, associations, municipalités, organismes d'assurances...

Un développement anarchique du marché, des matériels dont la fiabilité résiste parfois mal aux particularités des usages, des centrales de surveillance peu adaptées aux missions d'urgence qu'elles revendiquent, la télesurveillance semble plus un argument de fin de programme électoral pour municipalité soucieuse de montrer son dynamisme en direction des personnes âgées que le réel outil d'une surveillance et d'une intervention sanitaires. Le concept n'est pourtant pas à rejeter mais, pour l'auteur du rapport, il semble préférable d'intégrer l'ensemble des services qui peuvent relier une habitation et ses occupants à l'environnement extérieur et de parler alors de télécontact, donnant ainsi à cette idée un contenu positif et pas seulement défensif.

Marie-Jeanne Resplandin

**Du discours... au dialogue... à la communication...
à l'action. Communiquer autrement
à l'heure de la décentralisation**

Université d'Aix-Marseille II, Ddass (avenue Lazare-Carnot,
83076 Toulon Cedex), septembre 1987 (284 p.)

Direction : Cristina de Robertis, Henri Pascal

Un échange de paroles avec le client, sa famille et son environnement direct, telle se présente l'intervention de l'assistante de service social au terme d'une enquête menée par Marie-Jeanne Resplandin sur les outils et les méthodes utilisés en service social. Dans l'ensemble, les réseaux relationnels qui servent de cadre à la pratique de l'assistante sociale ne sont ni d'une grande densité ni d'une grande diversité. L'échange d'informations, la réflexion collective, le partenariat participent plus du vœu que de la réalité.

Ni l'âge ni la période de formation professionnelle ne semblent avoir d'incidences sur la rigueur plus ou moins grande dans le maniement des outils professionnels. En revanche, Marie-Jeanne Resplandin montre que les assistantes sociales ayant bénéficié d'une ou plusieurs formations postérieures au diplôme d'Etat n'hésitent pas à faire le bilan d'une action, à s'adresser à leur employeur, à utiliser des grilles statistiques pour évaluer leur action.

Ce résultat conduit l'auteur, cadre départemental, à proposer la mise en place de lieux de formation inter-institutionnels s'appuyant sur les structures existantes localement. A plus long terme, ces lieux devraient également constituer la base **d'observatoires sociaux** permettant aux responsables administratifs et politiques de travailler de manière conjointe à la mise en place **d'une politique sociale départementale**.

Ainsi, à partir d'une réflexion sur les méthodes, c'est-à-dire **d'une méthodologie** – et, pour une fois, ce terme est employé avec son sens propre – Marie-Jeanne Resplandin développe une véritable stratégie d'action sociale départementale.

Charles Claudio en collaboration avec
Denis Parisot et Paul Rasse

**Les Modes de consommation
des stagiaires Tuc**

Sciences de l'homme et de la société appliquées Le Delta,
avenue des Mouettes, 136700 Saint-Laurent-du-Vari, février
1990 (121 p.)

Les jeunes stagiaires Tuc étaient-ils plutôt 'Chevi-
gnon' ou 'jeans-baskets' ? La question peut paraître
saugrenue eu égard aux problèmes rencontrés par ces
jeunes, et, pourtant, les auteurs de cette étude sur les
types de consommation des stagiaires Tuc montrent
que le fait d'avoir ce simili statut professionnel ne met
pas à l'écart de la mode, pas plus qu'il ne crée pour
l'ensemble des comportements des manières d'ache-
ter différentes. Ces jeunes appartiennent à des milieux
sociaux différents : par ailleurs, si certains vivent en
couple, d'autres résident encore avec leurs parents.
Comme les autres jeunes, l'acquisition du permis de
conduire mobilise les ressources, au détriment des
activités de loisirs qui ne dépassent pas 200 F pour
57 % des 268 jeunes interrogés dans les Alpes-Mariti-
mes et dans le Rhône entre février et juin 1989.

Charles Claudio et ses coéquipiers n'ont pas utilisé la
catégorie socioprofessionnelle du père pour classer
leurs stagiaires mais ont cherché à reconstruire un
indicateur de handicap prenant en compte la natio-
nalité des parents, l'âge de fin de scolarité, le niveau
de scolarité, l'éventualité d'un déclassement profes-
sionnel du père et la survenue d'une rupture dans le
milieu familial. Cet indicateur est corréle de façon
impressionnante avec certains comportements des
jeunes. Ainsi la fréquence des visites chez le médecin
diminue, de manière linéaire, avec l'augmentation du
nombre de handicaps. De la même manière, la propor-
tion de fumeurs et la consommation de cigarettes
augmentent avec le nombre de handicaps.

Les auteurs de cette étude insistent sur la grande
diversité de situations recouverte par le statut de "sta-
giaire Tuc". Si le Tuc peut s'inscrire dans la marginalité
et la galère, la marge est grande entre le jeune qui doit
donner la totalité de ses gains à ses parents et celui
qui vit maritalement et, autant qu'au fait d'appartenir à
une population "jeune", cette diversité peut expliquer
les différentes manières de dépenser son argent.

Olivier Filhol

**Les Effets de la décentralisation
sur les rapports entre élus locaux
et travailleurs sociaux.**

**Le cas des politiques sociales locales
en matière de pauvreté**

Mémoire de maîtrise de sociologie, octobre 1987 (160 p.)

Université de Bordeaux II. Pour commande, s'adresser au
C.d.i.p.e.i.s. (66, rue Chanzy, 24000 Périgueux)

Lorsque dans les années 80-82, la décentralisation cessa d'être un thème de fin de banquet d'associations d'élus locaux pour trouver une traduction dans la réalité administrative, certains, parmi les travailleurs sociaux, s'illusionnèrent sur les bienfaits d'un **face à face entre praticiens et politiques** dégagés des contraintes d'une Ddass bureaucratique. Le temps de enthousiasmes naïfs s'estompe progressivement et les études et recherches qui tentent de décrire le nouveau jeu local d'après la décentralisation insistent plus sur le poids des élus et de leurs nouvelles administrations que sur les nouvelles marges de liberté conquises par les travailleurs sociaux.

S'appuyant sur l'analyse des politiques locales de lutte contre la pauvreté dans des communes de différentes obédiences politiques, Olivier Filhol, dans un mémoire de maîtrise en sociologie soutenu à l'université de Bordeaux, montre dans ces communes **l'absence d'impact de la mise en œuvre de la décentralisation sur les rapports élus-travailleurs sociaux** et confirme la prééminence des politiques sur les professionnels. Confrontés à cette situation, les travailleurs sociaux semblent osciller entre trois attitudes : accepter avec résignation un modèle bureaucratique, se mettre en retrait ou s'engager dans une dynamique de développement.

Georges Prioreshi

Territoires de la décentralisation

A propos du domaine sanitaire et social

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. "Politiques sociales"

Direction : Gérard Martin

Institut d'études politiques de Grenoble (Cepes, B.P. 45, 38402 Saint-Martin-d'Hères), juin 1988 (118 p.)

Au fur et à mesure que s'éloignent les jours qui virent la décentralisation se décider et se mettre en place dans le secteur social, il devient possible de s'interroger sur la portée des changements induits par cette réforme. La réflexion postérieure à la décentralisation ne viendra sans doute pas combler le déficit antérieur mais devrait permettre de mieux analyser le fonctionnement de notre domaine. En ce sens la décentralisation du social nous en dit sûrement davantage sur le social que sur la décentralisation.

Dans la configuration du social, l'auteur de ce mémoire, Georges Prioreshi, occupe une position particulièrement heureuse pour traiter de ce sujet : directeur de la Vie sociale dans un département du sud-est de la France, il a préparé son mémoire dans le cadre du Cepes dont les travaux sur la décentralisation sont bien connus (1).

Réforme octroyée plus que négociée, la décentralisation dans le social s'apparente à une opération blanche tant sur le plan des financements que sur celui de l'intervention sociale proprement dite. **Des compétences sont transférées mais l'action n'est pas infléchie ou dynamisée.** De ce seul point de vue, la réforme n'aurait pas l'incidence que lui prêtaient ses promoteurs. Au-delà de cette analyse, l'intérêt du travail de Georges Prioreshi est de mener une réflexion sur des effets non attendus de la décentralisation, effets qui semblent être à rechercher du côté du territoire, espace pertinent et opératoire de la décentralisation.

Un mémoire bien stimulant, même s'il faut considérer qu'il n'est que la première écriture d'une thèse ou d'un ouvrage.

(1) **Décentralisation et politique sociales**, actes du colloque de Grenoble, 18-20 janvier 1988 (Cepes, "Futuribles", 1988, 379 p.)

**Étude technique en vue de l'implantation
d'un club de prévention spécialisé**

Coordination organisée par M. Dupradeau

Creai d'Orléans

Multigraphié, novembre 1984 (100 p. + annexes)

Des jeunes en danger, des échecs scolaires fréquents, des enfants non pris en charge par leurs parents, une petite délinquance persistante, tout cela conduit des élus locaux, des enseignants, des représentants d'associations d'une petite ville du Bassin parisien à se rencontrer et à s'interroger sur l'utilité de créer une structure spécifique. Les textes régissant la **création des clubs et équipes de prévention** (1) prévoient qu'une **étude sociologique** soit effectuée avant toute décision de mise en place d'un tel service. Schéma banal auquel a été confronté tout travailleur social : créer ou non un équipement en réponse à un problème. Les nouvelles implantations n'augmentent guère, ce type d'études se raréfie ; le Creai d'Orléans nous en offre cependant un exemple parfait.

Aucune originalité épistémologique ou théorique : du béton ! Un travail de terrain rigoureux, méthodique et reproductible. Démographie, habitat, emploi, école, santé, action sociale, justice, vie associative, les jeunes et leurs discours, les réunions, l'animation, tout est disséqué. Plus que d'une étude, il s'agit d'une radiographie de la vie locale. Une conclusion originale : ne créez pas de structures supplémentaires, recherchez, imaginez les moyens de vivre mieux ensemble. Pas d'équipement, mais la volonté de mettre en place de **meilleures régulations de la vie sociale locale**.

(1) Arrêté du 4 juillet 1972, circulaires du 17 octobre 1972 et du 13 juillet 1973.

F. Vedelago

Délinquance et environnement social

Centre départemental d'information, prévention et étude sur l'inadaptation sociale (66, rue Chanzy, 24000 Périgueux)
Reprographie, mai 1983 (120 p. + annexes)

Les problèmes posés par la délinquance et plus généralement par les comportements déviants ne doivent pas se gérer, à défaut de pouvoir se résoudre uniquement dans les grands ensembles de nos villes.

L'intérêt essentiel de l'étude de François Vedelago est de décrire les **comportements délinquants** dans une **petite ville** industrialisée d'une zone rurale de la Dordogne. Après un regard sur les délits et la population délinquante, à partir, entre autres sources, des services de gendarmerie et de justice, l'auteur, privilégiant une approche culturelle de la déviance, s'intéresse aux éléments qui, dans le contexte local, favorisent ou non les conduites délinquantes. Une zone

d'éducation prioritaire serait-elle de nature à fournir une réponse efficace ? Probablement, et cela constituerait certainement une meilleure réponse que la mise en place d'un équipement spécifique.

L'échange, la rencontre, la coordination entre les différents occupants d'un même territoire semblent prévaloir sur la genèse de nouveaux équipements.

Olivier Delage

La Délinquance apparente des moins de trente ans à Périgueux en 1973, 1978, 1983.

Une analyse écologique

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en sociologie, octobre 1984 (177 p.)

Université Bordeaux II et C.d.i.p.e.i.s. (66, rue Chanzy, 24000 Périgueux)

Direction : F. Chazel, F. Dubet, F. Vedelago

Sous le nom d'École de Chicago, ou de théorie de l'écologie urbaine, on regroupe habituellement une série de publications réalisées dans le premier tiers du siècle par des auteurs, rassemblés dans le département de sociologie de l'université de Chicago, essayant de proposer **une lecture systémique de la ville** et rattachant l'émergence des différentes formes de déviance à la désorganisation sociale de l'espace habité (1). Ce courant connaît en France un regain d'intérêt depuis les années 70 et l'on peut considérer, par exemple, que les actions de développement social des quartiers y trouvent une certaine inspiration théorique.

La thèse écologique, appliquée à la délinquance, postulant que cette dernière résulte de la désorganisation écologique et sociale de la ville, Olivier Delage essaie de tester cette problématique dans la ville de Périgueux. Si la délinquance peut se mesurer à la gravité, à la fréquence et à l'évolution des délits, la désorganisation d'un quartier reste plus complexe à démontrer et l'auteur utilise un indicateur composite intégrant la pauvreté et l'hétérogénéité des habitants, la mobilité résidentielle, la densité d'équipements, les déséquilibres de croissance de l'habitat et la densification urbaine.

Si en 1973, la corrélation se révèle très élevée entre l'importance des phénomènes de délinquance et la désorganisation de certains quartiers, les mêmes indicateurs appliqués en 1978 démontrent un affaiblissement de la corrélation, puis son effondrement en 1983. L'auteur en conclut, après beaucoup de précautions méthodologiques, à **une diminution de la pertinence de l'explication théorique proposée par l'École de Chicago**. Si le concept de désorganisation peut continuer à rendre compte de la délinquance, cette désorganisation ne s'inscrit plus dans une logique spatiale limitée, le quartier, la ville, mais plutôt dans les dysfonctionnements d'ensembles sociaux plus complexes.

Au-delà d'une démonstration fort bien conduite, cette recherche se suit par **les implications provocatrices** de son résultat. A l'heure où l'on assiste à une territorialisation des politiques sociales, sommes-nous dans la situation de ne plus pouvoir penser le territoire, faute de théorie, ou pire, allons-nous accumuler les démonstrations indiquant que le territoire n'est pas la bonne unité pour traiter les problèmes ? □

1) Pour une présentation détaillée de l'École de Chicago, on peut lire, de Nicolas Herbin, *Les Sociologues américains et le siècle Pur.* (1970), mais aussi une série de textes présentés par Yves Grammever et Isaac Joseph, *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine* (Éditions du Champ urbain, 1979), 130 pages.

François Dubet, Michèle Dupe, Dominique Duprez,
 Adil Jazoult, Didier Lapeyronnie, Bruno Lefebvre,
 Philippe Pitaud et François Portet
**Les Opérations "Été-jeunes". Analyse longitudinale
 d'une politique publique**
 Mire, Idef, C.t.n.e.r.t.h.i. (2, rue Auguste-Comte, B.P. 47,
 92173 Vanves Cedex), septembre 1986 (195 p.).

Médiatiquement, deux figures s'opposent. La première décrit les rodéos et les voitures en flammes dans les banlieues de Villeurbanne et de Marseille. **L'été 1981 était chaud.** La seconde image, répétée à satiété lors des informations télévisées, montre quelques jeunes loubarbs escaladant une paroi rocheuse avec l'aide bienveillante d'un C.r.s., gentil animateur d'un camp Deferre-Trigano. **L'été 82 se faisait convivial.** Ce jeu d'images des années 80 succède à d'autres représentations lorsque, dans les années 60, se retrouvaient, face à face ou côte à côte, le porteur de blouson noir et l'éducateur de l'équipe de prévention. Les opérations "Été-jeunes" marquent incontestablement une double inflexion dans les politiques de traitement de la délinquance. Refusant un recours systématique à la répression mais aussi contestant l'efficacité des politiques classiques de prévention, le dispositif "anti-été chaud" réalise un véritable "coup" dans le domaine des politiques sociales avec l'aide des municipalités concernées et de non-professionnels. Mobilisation administrative intense, souplesse du dispositif, existence de crédits incitatifs, nombreux relais associatifs, tels sont les causes principales de la réussite, en 1982 et les années suivantes, de ces actions. Les nombreux auteurs de rapport décrivent longuement mais non sans chevauchements les conditions d'émergence de cette politique sociale innovante dont l'essoufflement était perceptible, passées les années de mise en place.

Philippe Stainvurcel

**Pour une histoire critique de l'utilisation
de la gymnastique et des sports dans les internats
de l'enfance délinquante : 1830-1968**

Mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, 1986 (137 p.)
Université Paris VIII (2, rue de la Liberté, 93200 Saint-Denis)
Mémoire consultable à la bibliothèque du Centre de recherches
interdisciplinaires de Vaucluse (54, rue de Garches,
92420 Vaucluse)

La conversion et le repentir par le silence, le redressement par l'exercice, militaire de préférence, la virilité et la moralité par la gymnastique, la connaissance par l'observation du jeu, l'apprentissage des solidarités par la pratique des sports collectifs : l'histoire de l'utilisation des techniques corporelles dans l'éducation spécialisée abonde de ces aphorismes qui, de Lucas à Hébert, résument les différentes étapes d'une pensée, d'une pratique, voire d'une législation.

Nous serions tentés de sourire à l'évocation de ces pratiques anciennes telles que nous les fait revivre Philippe Stainvurcel, lorsqu'il décrit des séances de gymnastique collective au rythme de « la Marseillaise », ou ces fanfares rééducatives, mais il faudrait alors oublier que des troupes de majorettes subsistent encore aujourd'hui, et surtout il ne faudrait pas considérer que l'attitude par rapport au corps de l'enfant puisse être un excellent révélateur de nos pratiques éducatives. Au-delà de l'anecdote et de l'histoire, l'intérêt de ce travail se situe précisément dans cette réflexion sur **les transformations des idées sur la déviance et la rééducation**. Un regret toutefois, la période de 1968 est analysée en termes d'aboutissement et non pas comme le début d'une période qui va privilégier la montée de l'individualisme sportif intégrant aussi bien l'aérobic que l'escalade ou les arts martiaux dans les activités éducatives.

Michel de Fornel et Francis Rathier
Délinquance juvénile et travail social.
Etude des processus de marginalisation
de la jeunesse à Angoulême

Bureau d'étude et de recherche sociales (45, rue de la Devise,
 33000 Bordeaux), novembre 1983 (127 p.)

Angoulême ne constitue pas un pôle de la délinquance en France. Si les cambriolages, les vols de voitures et les déprédations de lieux publics n'y sont pas inconnus, la rapidité de l'augmentation de ces délits attire davantage l'attention que leur niveau atteint, niveau qui reste, somme toute, bien bas si l'on compare Angoulême à d'autres villes.

Loin de La Courneuve et des Minguettes, Michel de Fornel et Francis Rathier décrivent **une délinquance bien ordinaire**, là où la bande structurée cède la place à des groupes de quartier, à des rassemblements d'occasion ; lorsque l'activité, de ludique glisse progressivement dans la conduite délictueuse. Ainsi des actes peuvent être commis collectivement sans pour cela être le fait de bandes organisées ; par ailleurs, ce rapport insiste sur l'importance des conduites individuelles de la délinquance.

Pour rendre compte de cette montée de la délinquance, qui ne peut être expliquée uniquement à partir de l'accroissement d'un sentiment d'insécurité ou d'une plus grande sensibilité des instances légitimes de contrôle social, les auteurs de cette étude recourent à un double schéma explicatif. Il existerait, d'une part, **une délinquance endémique**, propre aux classes populaires, véritable culture de la déviance transmise par le groupe familial, et, d'autre part, il serait possible de repérer **une délinquance anémique, propre aux classes moyennes** résultant d'un décalage entre les aspirations des parents et les possibilités de réalisation offertes aux enfants ; dans ce cas, la délinquance serait la forme quasi pathologique du conflit intra-familial.

Conjuguant une approche ethnographique à une analyse détaillée de données statistiques, les auteurs concluent leur rapport par une description du dispositif local de prise en charge de la délinquance des jeunes.

Jacques Selosse, Nicole Boucher

Le Travail d'intérêt général

Rapport de synthèse du groupe de travail, Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, B.P. 47, 92173 Vanves Cedex), mai 1987, 227 pages

"Au lieu de les nourrir à ne rien ou presque, on devrait les mettre au travail..." La réplique fuse, rapide et décisive, au café de la Gare ou du Commerce, dès qu'il s'agit de trouver une réponse à la question du traitement des auteurs d'actes délictueux. Entre l'exclusion du déviant et la réparation de la faute, **entre la réhabilitation du condamné et la protection de la société**, en dehors même de toute tentation de vengeance, nos systèmes de sanction hésitent et se troublent parfois. Une réforme nouvelle, une incitation à juger autrement et ces incertitudes prennent corps, tant pour le professionnel de la justice que pour le simple citoyen. Les réactions à la loi du 10 juin 1983 introduisant le **Travail d'intérêt général** dans notre législation témoignent de ces tendances multiples. Le Tig constitue une peine de substitution à l'emprisonnement, **peine contractuelle** qui suppose non seulement l'accord du prévenu mais aussi l'existence d'élus locaux et de responsables d'associations acceptant d'accueillir des personnes condamnées. Contrairement à d'autres formes de sanction, tel le sursis avec mise à l'épreuve, le travail d'intérêt général possède une réelle visibilité sociale et son développement constitue un enjeu véritable pour le devenir de notre prise en charge de la délinquance.

Le rapport présenté par un groupe de travail très large, réuni à l'initiative du ministre de la Justice et du Cterhi, sans esquiver l'ensemble de ces problèmes présente, en s'appuyant sur des exemples pris à Vienne, Paris, Toulouse et Besançon, l'ensemble du dispositif dans les juridictions et surtout dresse le portrait-robot du "tigiste" : jeune, moins de vingt-cinq ans, de nationalité française, célibataire au chômage, possédant un domicile fixe et condamné pour vol s'il est jeune ou, plus âgé, pour infraction à la circulation. Une large part est faite dans ce rapport aux organismes associés à la gestion de cette mesure : collectivités publiques ou associations proposant des travaux d'entretien de l'environnement ou, plus rarement, des activités à caractère administratif, voire socioculturel.

Raymonde Saadoun, Chantal Mani, Denis Ratier,
Boubakar Nas Toguyeni

La Délinquance juvénile à Sarcelles

Jeunes, Alfa, février 1988 (67 p.)

Maison de quartier "les Vignes blanches" (avenue Anna-de-
Noailles, 95200 Sarcelles)

Loin de toute théorisation, **une équipe** composée de permanents de l'Alfa et d'un membre de l'association "Sarcelles Jeunes" **nous parle de la délinquance** et plus précisément de la délinquance à Sarcelles. Bien que travailleurs sociaux engagés depuis plusieurs années dans un travail de quartier, les auteurs de cette étude n'en gardent pas moins une certaine naïveté – rien de péjoratif dans ce terme – dans leur appréhension de l'origine et des manifestations de la délinquance des jeunes de Sarcelles.

Usant des statistiques du ministère de la Justice, donnant la parole à des commerçants, à des personnes âgées, à des responsables municipaux et à bien d'autres encore, s'appuyant sur leur expérience de terrain, les membres de cette équipe réalisent un véritable kaléidoscope, une succession de visions du phénomène "délinquance", dans une ville dont le nom est resté synonyme de grands ensembles et de mal vivre et où, pourtant, la délinquance suscite davantage de propositions que de condamnations.

F. Mornet et D. Penet

**Étude sur les facteurs favorisant l'articulation
entre travail social, formation
et développement économique**

Institut national de formation et de recherches sur l'éducation permanente (14, rue du Général-Humbert, 75014 Paris)
Multigraphié, décembre 1983 (77 p.)

Travailler autrement : pour les professionnels de l'action sociale, ce mot d'ordre n'a pas le mérite de la nouveauté. Encore faut-il que l'institution et l'employeur l'autorisent et que la formation le permette. Supposons résolu ces deux problèmes, même si nous en sommes bien loin dans beaucoup de situations professionnelles ; la question de la nouvelle orientation doit alors être clairement posée.

François Mornet et Danielle Penet élargissent une piste déjà empruntée par certains travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés le plus souvent, qui avaient découvert avant d'autres que **l'insertion sociale** est intimement liée aux capacités et aux possibilités des individus d'affronter **le monde de l'économique** (l'intervention sociale rejoint alors l'action économique, contredisant la formule : « L'action sociale aux travailleurs sociaux, la formation aux formateurs et l'économie aux gens sérieux... »).

Société de services, entreprise de récupération, imprimerie, les auteurs analysent plusieurs exemples de telles actions pour la plupart organisées en **sociétés coopératives ouvrières de production** (Scop). Ils en recensent les forces et les faiblesses et incitent les travailleurs sociaux et leurs établissements de formation à glisser d'une fonction d'assistance à un rôle d'agent de développement local.

A lire en priorité avant de créer une entreprise, intermédiaire de préférence, intérimaire le cas échéant, mais le moins possible éphémère.

Alain Houard et François Duffetelle
Deux cantonniers en service social
 C.t.n.h.e.r.i. (diffusion Puf), juin 1985, 357 p.

Irritant. Comment qualifier autrement le travail de ces deux cantonniers ? A mi-chemin entre l'essai sur le travail social et une monographie relatant une expérience d'animation dans deux cantons du département de la Somme, juxtaposant les descriptions d'actions, les indications fragmentaires sur la vie d'un territoire rural et des récits de vie dont le ton emprunte davantage à la production romanesque, Alain Houard et François Duffetelle nous donnent à lire un bien singulier témoignage.

Irritante, cette critique d'un travail social individuel, parcellisé, générateur d'effets pervers parce qu'il diminue la capacité des personnes à se prendre en charge et celle de la société à assumer certains de ses membres. Irritant, ce rêve d'un travail avec la communauté villageoise dans le cadre d'un réseau d'activités multiples et largement ouvertes.

Ce discours bien connu en action sociale relève le plus souvent de la polémique et de la provocation ; pour Houard et Duffetelle, il est la mise en forme d'une pratique de terrain, et l'irritation le cède à l'intérêt.

Depuis cinq ans, les deux auteurs développent dans ces « cantons atteints d'une maladie sociale de langueur à évolution lente » une action tous azimuts avec le souci d'utiliser les ressources du milieu et de les mettre au service de la population rurale de ces territoires. Engagés pour participer à la prise en charge des loisirs des jeunes en placement nourricier dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance, ils ont progressivement mis en place un journal local, des stages de diapositives, un ciné-club pour enfants, mais aussi réalisé un film joué par les habitants des cantons et surtout créé un véritable cirque à partir des activités des centres aérés. A ces activités, il faudrait ajouter un centre d'aide par le travail, un poney-club et bien d'autres choses encore...

Appartenant au milieu dans lequel il travaille, l'éducateur-animateur doit s'appuyer sur ces actions pour favoriser au maximum l'autonomie des personnes et promouvoir un développement du territoire. Une nouvelle fonction émerge : le travailleur social polyvalent de canton.

Pierre Teisserenc

**Rapport sur les actions de formation
conduites par les administrations centrales
sur le développement local**

Université Paris-Nord (avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430
Villetaneuse), janvier 1986 (85 p.)

Crise de légitimité de l'État-Providence, réforme de décentralisation, mouvements de déconcentration entrepris dans certaines administrations, multiplicité des actions de développement local, **l'heure est au périphérique**, le désintérêt pour le central s'accroît. Confrontées à cette redistribution des logiques, nos grandes administrations ne restent pas inertes ; le rapport présenté par Pierre Teisserenc porte témoignage de leurs adaptations dans un secteur particulier : **la formation.**

Au-delà de deux opérations expérimentales, la première réalisée conjointement par la Datar et l'Adep visant à mettre des agents de la Fonction publique en position d'animateurs et de traducteurs de la demande de formations locales, la seconde organisée par la Délégation à l'emploi et l'Adec F afin de former des cadres A des administrations et des collectivités ainsi que leurs partenaires locaux, le rapport dresse un premier inventaire de l'ensemble des formations menées par les différents organismes publics ou para-publics. Si les bénéfices de ces actions ne peuvent être immédiatement analysés, les procédures mises en place semblent conduire à **une plus grande ouverture** des administrations, à **un décloisonnement** des différents corps professionnels et surtout à la création de réseaux dans lesquels se retrouvent agents de l'État, des collectivités territoriales et personnes engagées dans des actions de **développement local.**

Rapport collectif
Les Jeunes et l'emploi.
Diagnostic et propositions

Ader (20, rue Massue, 94300 Vincennes), avril 1985, multigraphié (45 p. + annexes)

Les élus d'un département, ici le Tarn-et-Garonne, inquiets de l'évolution de l'emploi des jeunes, confient à une association le soin de prendre la mesure des problèmes et de contribuer à la mise en place d'une structure associative départementale pour gérer les activités proposées aux jeunes. L'association élabore une **photographie du département** et, au cours de rencontres avec différents responsables de la vie locale, contribue à mieux faire émerger les potentialités du département. Cette première phase terminée, les membres de l'Ader entraînent leurs partenaires locaux dans une série de visites de réalisations mettant en valeur des **créations collectives** où s'intègrent l'économique et le culturel : le Centre autonome d'expérimentation sociale de Ris-Orangis, California Burg, une société de restauration rapide créée par une cinquantaine de jeunes banlieusards, Eureka, une entreprise intermédiaire de récupération, et bien d'autres encore...

A partir de ces exemples et s'appuyant sur les ressources locales, l'équipe de l'Ader propose toute une série de réalisations, du taillage des arbres fruitiers à l'entretien d'appareils électro-ménagers en passant par la production d'animaux de compagnie et la restauration rapide. En arrière-plan, l'idée que ces réalisations doivent s'articuler dans un projet cohérent de **développement local**.

Une étude sans théorie mais non sans ressources !

F. Calcoen, V. Falise,
P. Maes et P. Masson

**Les Aides à l'économie sociale, outil
de développement pour les populations
des quartiers d'habitat social**

Centre de recherches économiques, sociologiques et de gestion (1, rue François-Baës, 59046 Lille Cedex), février 1986 (96 p.)

Un décret du 2 octobre 1981 institue un programme d'aide à la création d'emplois d'initiative locale ; ce dernier prend la suite du programme de création d'emplois d'utilité collective lancé à titre expérimental en 1979. A partir de monographies d'expériences, les auteurs du rapport analysent la contribution de ce dispositif aux actions de **développement social des quartiers** dans la région du Nord.

Une coopérative de travaux publics, un regroupement de boulangers-pâtisseries, un projet de bar-restaurant, lieu de rencontre pour jeunes, un club de décoration de véhicules et bien d'autres expériences ou projets se voient assigner une problématique semblable : remettre sur le marché du travail, par le biais d'activités originales à la charnière de l'économique, du culturel et du social, des chômeurs sans qualification ou de qualification inadaptée. Au terme d'un parcours dans ces expériences, les auteurs expriment un double **désenchantement** : celui, d'abord, des concepteurs de projets débordés par la montée du chômage, limités par l'absence de dynamisme des programmes, qui ne peuvent que constater autour de leurs projets qu'un redoutable manque de synergie, mais ce désenchantement est aussi celui de l'équipe chargée de l'étude, contrainte par les lourdeurs du terrain à réduire ses ambitions à une série de remarques, au demeurant bien intéressantes, sur **les conditions optimales de développement des initiatives locales**.

Michel Séguier
**Développement social local
et circonscriptions d'action sociale**

Mouvement pour le développement social local Poitou-Charente (10 bis, rue Ruybet-Gâtineau, 17500 Jonzac), 1986 (141 p.)

Le document présenté par Michel Séguier rassemble les travaux de seize travailleurs sociaux des régions de Poitou-Charente et de Vendée engagés dans une réflexion sur le renouvellement de leur pratique professionnelle prenant en compte la **situation de crise** d'une part et les possibilités ouvertes par la **décentralisation** d'autre part.

Se reconnaissant dans le travail engagé par l'Association nationale des responsables de circonscription puis dans le Mouvement pour le développement social local, cette équipe nous propose un compte rendu de multiples et passionnantes expériences de **développement local** mais surtout elle esquisse une méthodologie pour promouvoir cette forme de travail dont les axes principaux inspirés par Saul Alinski et Paolo Freire préconisent la sensibilisation et l'information, la mobilisation et la participation, l'organisation et la responsabilisation, l'éducation et la formation des acteurs du terrain.

Par le nombre des expériences recensées et la qualité des réflexions, ce rapport doit constituer **un outil** pour les équipes engagées dans des démarches similaires.

Act

**Recherche, évaluation et suivi d'une opération
de développement social des quartiers dégradés :
les Grésillons à Gennevilliers**

Act. Études et Recherches économiques et industrielles
(16, rue Mollien, 92100 Boulogne), mai 1984 (117 p.)

La plupart des opérations de développement social des quartiers se situe dans des cités dortoirs dégradées à la périphérie des villes. Assurer la rénovation des cités en veillant à la préservation des identités collectives et à la cohabitation de groupes ethniques dissemblables constitue, le plus souvent, le défi central des opérations gérées dans le cadre de la Commission nationale pour le développement social des quartiers. Aux Grésillons, un quartier de Gennevilliers, ville de 45 400 habitants dans le nord des Hauts-de-Seine, la difficulté principale constitue à **réaliser une réinsertion économique du quartier** dans la ville, bassin d'emploi industriel important.

L'intérêt principal de ce rapport réside surtout dans la description de l'évolution difficile d'une politique économique municipale orientée vers le soutien aux luttes des travailleurs et vers l'aménagement urbain et industriel en une politique de maintien de l'emploi et de formation pour améliorer l'offre de main-d'œuvre. Cette mutation doit s'accompagner d'un changement d'image municipale mais aussi de la recherche de nouveaux interlocuteurs. Devant l'insuffisance des anciennes institutions, cette transformation passe par l'instauration de nouvelles structures du type "comité local pour l'emploi" et "mission locale interprofessionnelle pour l'emploi des jeunes" et surtout rend nécessaire la création d'outils d'analyse de la situation économique des entreprises dans la ville : l'idée d'un **observatoire économique** peut alors faire son chemin.

Hugues Fuel, avec la collaboration
de Dominique Chazal

**Les Jeunes du quartier de la Monnaie
à Romans dans la Drôme. Quel avenir ?**

Économie et Humanisme (14, rue Antoine-Dumont, 69372
Lyon), février 1985 (106 p.)

A Romans, quand la chaussure va, tout va bien, mais dès le début des années 70, les Français marchent à l'importation et la ville anticipe de quelques années sur la généralisation de la crise économique. Un quartier est particulièrement touché par le chômage, un quartier dont le nom sonne comme une provocation, la Monnaie, un ensemble d'habitations de près de 2 000 logements H.L.M. à vingt minutes à pieds du centre ville.

Les auteurs du rapport racontent comment les petites filles du quartier jouent à l'assistante sociale : l'une fait aligner les autres et passe dans le rang pour distribuer de l'argent. Le chômage frappe très fort, le travail au noir est presque inexistant, **seuls les transferts sociaux permettent à des familles de survivre**. Sur ce quartier, les politiques sociales sont pourtant denses : opération Habitat et Vie sociale, mission locale, programme de développement social des quartiers, des équipements socioculturels, centre social et surtout une vie associative témoignent de l'ampleur **d'un social organisé** en une véritable **ingénierie**. Dans la tourmente économique, ce réel matelas social contribue à atténuer les chocs mais ne peut remplacer un projet économique pour la ville dont bénéficierait la Monnaie.

André Micoud, Jacques Ion,
 Jean Nizey, Michel Péroni
 avec la collaboration de Jean-Luc Mouton
**Une opération de développement social
 des quartiers : l'ainsi-nommé Montchovet.
 La question de la représentation**

Crésal, U.a. du C.n.r.s. n° 899 (6, place de l'Hôtel-de-Ville,
 42000 Saint-Etienne), mars 1986 (206 p.)

Rénover les extérieurs, intervenir sur le bâti, peindre les façades, aménager des locaux collectifs, modifier les modalités de gestion, toutes ces mesures, importantes certes, ne trouvent leur place dans les programmes de développement social des quartiers (D.s.q.) que si elles sont intégrées dans un dispositif social qui vise à favoriser l'intervention des habitants sur leurs conditions de vie. Si le quartier se dégrade, il faut en chercher les causes autant dans **les lacunes de la sociabilité** que dans la faiblesse des conceptions architecturales. L'hypothèse est désormais connue, elle structure avec plus ou moins de force les opérations de développement social des quartiers.

A propos de ces opérations, et plus particulièrement de celle de Montchovet, à Saint-Etienne, l'équipe du Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire relève un bien étrange paradoxe : vingt-trois quartiers ont été sélectionnés par la Commission nationale ; or, pour qu'un quartier puisse être sélectionné, il faut qu'il ait acquis une certaine visibilité, qu'un travail d'objectivation ait été accompli ; ce travail provient de la présence d'intermédiaires entre le site et le monde extérieur, et pourtant le dispositif de sélection postule la dégradation de la vie sociale. Étonnant, non ?

Analysant la presse locale, reconstituant les différentes phases de la vie de la cité, les auteurs de la recherche montrent que Montchovet a toujours été **un lieu exemplaire**. Lorsque les luttes urbaines autogestionnaires marquaient un engagement de militants chrétiens aux côtés de représentants ouvriers, lorsque l'on débattait du rôle des équipements sociaux, lorsque la municipalité essayait une théorie sur le regroupement volontaire des étrangers, lorsque des architectes testaient la validité d'une théorie esthétique-socio-architecturale de la sociabilité des cours urbaines, Montchovet fonctionnait déjà dans l'exemplarité.

Le développement social des quartiers ne serait alors qu'une **manière supplémentaire d'énoncer cette exemplarité** ou, plutôt, une reformulation des exemplarités antérieures.

Une recherche en rupture avec de multiples travaux où la juxtaposition des descriptions tient trop souvent lieu de conceptualisation.

Michel Séguier et un groupe
de travailleurs sociaux
de Poitou/Charente et Vendée
**Développement social local : une pratique
sociale réinventée**

Mouvement pour le développement social local (10 bis, rue
Ruydet-Gatineau, 17500 Jonzac), 1987 (118 p.)

Lorsqu'une population tout entière participe activement à une enquête destinée à mieux connaître le milieu dans lequel se déroule sa vie quotidienne, lorsque des résidents s'impliquent dans une opération de type "Habitat et Vie sociale" ; le jour où des familles défavorisées se retrouvent suffisamment motivées pour prendre en charge une partie du fonctionnement d'un centre social, lorsqu'une circonscription s'engage dans une lutte contre l'illettrisme, comment appelez-vous cela ?

Michel Séguier et les travailleurs sociaux qu'il a accompagnés tout au long d'une formation et dont ce rapport constitue le compte rendu répondent qu'il s'agit de **développement social local**. Adaptant à la situation française une approche utilisée initialement par **Paolo Freire** et **Saul Alinski**, ils mettent l'accent non sur les besoins à satisfaire mais sur les capacités et les dynamismes que recèle tout groupe ou toute population.

Parfois touffu, tant est grande la volonté des auteurs de ne rien perdre de la richesse des informations recueillies, ce rapport fourmille d'idées, de méthodes, de grilles d'analyse. Un compte rendu à lire, à relire et surtout à reproduire, non à la photocopie mais sur le terrain.

Le Conseiller E.s.f., un agent de développement social local

Publication du Comité d'entente des écoles de formation en économie sociale familiale (28, place Saint-Georges, 75009 Paris), septembre 1987 (84 p., préface de C. Bachmann)

Trocabi, une bourse aux vêtements dans un quartier H.I.M. de Rennes, La Clairière, un centre social à Nancy où se met en place un club de restauration pour des familles en situation difficile, la construction d'une maison de jeunes dans la Zup Nord de Clermont-Ferrand, l'animation d'un terrain d'accueil pour gens du voyage dans la commune de Lons : pour toutes ces actions, et bien d'autres encore, la présence d'un conseiller en Économie sociale et familiale constitue le seul point commun.

Le document présenté par les membres de la commission Emploi Innovation du Comité d'entente des écoles de formation en économie sociale et familiale pourrait s'apparenter à un **catalogue des innovations** dans le social comme chaque corps de métier aime en dessiner pour valoriser ces réussites et attirer à lui de futurs professionnels à haut degré de motivation. Si ce rapport n'échappe pas tout à fait à cette critique, il va au-delà et montre les lignes des possibles recompositions d'une intervention sociale de terrain qui combine **des savoir-faire techniques et une part importante d'animation locale**. A l'heure où les concepts de développement local et de partenariat revêtent parfois plus une fonction invocatrice qu'une réalité de terrain, il est intéressant de comprendre comment une profession se saisit de ces termes pour en faire des pratiques et renouveler ainsi une partie de son action traditionnelle.

Pierre Teisserenc

**Les Collectivités territoriales
dans le développement local**

C.n.f.p.t., délégation Recherche et Développement (146, boulevard de Grenelle, 75015 Paris), juin 1988 (199 p.)

Vous avez lu bien des articles sur le développement local. Les uns, à profusion, décrivaient des expériences de développement dans des communes ou dans des microrégions, les autres accumulaient des recettes sur les meilleures manières d'accommoder le développement aux couleurs du local. Le rapport présenté par Pierre Teisserenc, directeur du Centre européen de développement au service des collectivités territoriales, de l'université Paris XIII, échappe à ces pièges usuels.

Recherchant les critères qui permettent de **qualifier le développement local**, Pierre Teisserenc retient l'existence d'une volonté d'origine locale, l'interaction des dimensions économiques, sociales et culturelles, l'existence d'un partenariat sur un territoire donné, la mise en jeu d'une identité culturelle, la capacité locale d'entreprendre, l'existence de réseaux de communication, la formation et l'émergence d'une fonction locale d'animation. Deux exemples longuement analysés viennent illustrer la complexité des rapports **entre le développement économique et le développement culturel** : Parthenay, une ville de 12 000 habitants au cœur de la Gâtine, et Thiers, une ville de 17 000 habitants connue pour son industrie de la coutellerie.

Une riche bibliographie complète utilement ce rapport.

Dominique Gonzales, Jeanine Mariani,
Henri Pascal et Marie-Odile Vervish
**Recherche évaluative des interventions
menées sur la Zup de La Seyne-sur-Mer
dans le cadre du développement social
des quartiers**

Centre de recherches et d'études sociales du Var (8 bis, boulevard Marechal-Foch, 83000 Toulon), octobre 1988 (176 p. - annexes)

Au hit-parade des villes touchées par le chômage, La Seyne-sur-Mer figure en bonne place. Ainsi de 1982 à 1986, conséquence de la crise de la construction navale, le nombre de chômeurs augmentait de 26 %. Ce séisme dans l'économie locale s'est accompagné d'une transformation des rapports de force dans les composantes politiques locales : les partis de gauche deviennent minoritaires, le Front national obtient 29.2 % des suffrages exprimés lors du premier tour des élections présidentielles. Ajoutons que cette évolution politique s'est effectuée au prix d'une succession d'élections et d'annulations de scrutins.

L'évocation de cette situation politique et économique n'est pas destinée à faire couleur locale mais à mieux expliciter les questions auxquelles a été confrontée l'équipe chargée de l'évaluation d'un **programme de développement social des quartiers** dans une Zup de La Seyne-sur-Mer. Peut-on parler de développement dans un quartier alors qu'une économie locale s'effondre ? Peut-on conduire une action de développement sans un minimum de continuité dans les hommes chargés de mettre en œuvre cette politique ?

Si le rapport présenté par l'équipe du Centre de recherches et d'études sociales du Var est intéressant par sa description fine et méthodique des actions menées dans le cadre de cette opération, il nous semble apporter autant par le repérage précis des **contraintes rencontrées** lors de la mise en œuvre du programme de développement social.

Daniel Verba, Jean-Jacques Mrejen
Pan in A minor. Steelbands de Trinidad

La 7, Unesco, C.n.r.s. audiovisuel, Iskra (74, rue Albert, 75013 Paris), 1988 (50 mn)

Lorsque l'essence, le fioul ou tout autre liquide a été consommé, il ne reste rien d'autre qu'un peu de fumée et un bidon, vide, inutilisable, un déchet à faire disparaître. Il arrive que la pauvreté conduise les hommes à faire de ces rebuts la matière essentielle d'une part de leur vie. Bidon ville, bidon musique.

Les Britanniques interdirent un jour à leurs esclaves noirs exportés de la côte ouest de l'Afrique vers les plantations de canne à sucre des Antilles de jouer du tambour. Alors ils utilisèrent des instruments de musique à base de bambou. Plus tard, devenus libres, ils remplacèrent ces instruments par des bidons déformés et martelés, les *steelbands* étaient nés.

Chaque année à Trinidad, les musiciens des *steelbands*, regroupés en de vastes orchestres atteignant une centaine de personnes, confrontent leurs talents au cours du Panorama, temps fort du Carnaval. Daniel Verba et Jean-Jacques Mrejen ont filmé ces combats de fûts musicaux ; le film est splendide mais le principal est ailleurs : Daniel Verba, formateur dans une école de service social, a utilisé ce film comme support pour une thèse.

La transformation d'un simple bidon en un instrument de musique sur lequel les gens de Trinidad jouent, avec une extraordinaire dextérité, aussi bien des rythmes de calypso que des morceaux classiques, a permis de **donner de l'existence à une identité qui se désagrègeait**. Comme le jazz aux Etats-Unis, le *steelband* est le produit d'une jeunesse frustrée de reconnaissance sociale et de musique. Ainsi, plus que les images fortes et les sons envoûtants d'un concert, ce que nous proposons Verba et Mrejen c'est l'exemple d'un **moment de développement social** construit autour d'un phénomène culturel.

Vous regardez cette cassette en cherchant son intérêt pédagogique, puis vous la faites passer dans les groupes de jeunes avec lesquels vous travaillez. Et quand votre travail est fini, pour vous, tout seul, sur votre magnétoscope, faites-vous un grand plaisir, mettez **Pan in A minor** !

Evelyne Barq
**Le Travail social de communauté.
Réalités et limites
de l'enracinement en France**
Direction : Nicole Leguennec
Juin 1988, 243 p.

Evelyne Barq a recensé pour ce travail 111 expériences d'interventions innovantes, exemples de travail avec des groupes, exemples de travail social dans un cadre non individualisé, 111 manières de nous dire finalement **les difficultés pour décrire et pour penser le travail social communautaire** puisque c'est de cela qu'il s'agit dans ce mémoire.

Partie à la recherche des pratiques de travail social communautaire, Evelyne Barq rapporte dans ses filets la preuve de dynamisme d'équipes de travailleurs sociaux, voire de professionnels qui, dans leur isolement, ont su trouver l'énergie pour engager des processus de développement. Faut-il pour cela parler de travail communautaire ? Le concept lui-même, à force de recevoir une extension aussi large, ne finit-il pas par perdre toute signification ?

La tentative de rapprochement faite par l'auteur entre **le travail social communautaire et le développement local**, pour intéressante qu'elle soit, nous semble plus une manière de donner un second souffle à une pratique sociale en optant pour une fuite en avant au détriment d'une analyse précise de la difficulté qu'ont les travailleurs sociaux français à théoriser sur leurs pratiques ou à pratiquer leurs théories ou celles des autres.

Jean Rippert et collaborateurs

**Rapport de la Commission sur l'égalité sociale
et le développement économique dans les Dom**

Ministère des départements et territoires d'outre-mer (27, rue
Oudinot, 75007 Paris), décembre 1989 (168 p.)

A la demande de Louis Le Pensec, ministre des Dom-Tom, Jean Ripert, ancien directeur général des Nations unies pour la Coopération économique internationale et le Développement a engagé, en 1989, un

véritable audit de la situation économique et sociale dans les départements d'outre-mer. Le constat est sévère. En 1986, si le P.i.b. par tête variait, dans ces départements, entre 32 000 et 42 000 F, il était en métropole de 55 000 F. Un taux de chômage double, voire triple, et des exportations qui représentent 10 % des importations, la situation économique se caractérise plus par les obstacles et les manques que par les dynamismes. En matière sociale, les différences de prestations avec la métropole, les retards dans le domaine de l'éducation et du logement social se sont traduits par une véritable **explosion des demandes de R.m.i.** qui agit, ici plus qu'ailleurs, tel un véritable révélateur des dysfonctionnements sociaux.

La réduction des inégalités de revenu entre la métropole et les Dom, une évolution de la législation sociale, un renforcement de l'économie et surtout la **valorisation des ressources humaines** constituent les bases des propositions formulées par la commission et son rapporteur.

Bien qu'il ne s'agisse ni d'une étude ni d'une recherche, ce texte, au moins dans sa première partie, fournit de très nombreuses informations qui éclairent les perspectives et les limites de l'action sociale avec les ressortissants des Dom.

Françoise Rodier

**Élus en charge de développement local
dans le bassin d'emploi d'Issoire-Brassac.**

Contribution anthropologique

Mémoire de D.e.a., juin 1989 (118 p.)

Direction : F. Zonabend et M. Abeles

École des Hautes Etudes en sciences sociales, École normale supérieure

Pour se procurer ce mémoire, écrire à l'auteur : 18, rue Antoine-d'Auvergne, 63000 Clermont-Ferrand

Il est des noms de lieux qui sentent bon l'école primaire. Issoire, capitale de l'aluminium, Limagne, Livradois, monts du Forez, terres agricoles où les céréales le disputent à l'élevage laitier. Le bassin d'emploi étudié par Françoise Rodier se situe dans cette région qui n'est plus tout à fait celle de notre scolarité mais pas non plus la région en perte de vitesse des sociologues de la désindustrialisation.

En réalité, Françoise Rodier n'étudie pas un bassin d'emploi, mais des élus : le premier est un **député sans territoire** parce qu'élu dans le cadre de l'élection à la proportionnelle ; le deuxième est un **conseiller général** qui cherche à étendre son influence pour conforter son action ; le troisième et le quatrième sont **maires**. Si ce mémoire raconte des histoires d'élus, il met surtout en scène des personnages qui tentent – et parfois réussissent – de se situer sur leur territoire et conquièrent des espaces plus larges en développant des savoir-faire bien particuliers.

Loin de la caricature de l'élu seulement préoccupé de sa future élection, l'auteur porte son regard sur les **mécanismes de décision locale** et sur le rôle prépondérant de ces élus, tant dans la mise en forme des représentations du local que dans la transformation de leurs territoires.

Assistante sociale, Françoise Rodier est aussi conseillère municipale. Cette double appartenance explique probablement le souci d'une recherche de liens entre le social et le politique. Quant au plaisir de la lire, il n'est pas nécessaire de rechercher une explication...

Gabrielle Balazs, avec la collaboration
de Nicolas Schmidt

Les Sections d'éducation spécialisée

Dossiers de recherche n° 17, octobre 1986 (67 p.)

Centre d'études de l'emploi (51, rue de la Chaussée-d'Antin,
75009 Paris)

Des classes sans programme, sans diplôme de sortie, sans classement, sans manuel, où l'on peut se livrer à des activités non scolaires, des effectifs réduits à quinze ou seize élèves, le rêve, direz-vous ! Non, car il s'agit des sections d'éducation spécialisée, des classes créées au moment de la **prolongation de la scolarité obligatoire** dans une zone frontière entre le primaire et le secondaire, le scolaire et le médical, le psychologique et le social. Des classes qui regroupent actuellement plus de 115 000 élèves, principalement des enfants de familles ouvrières en situation d'échec scolaire.

Si le **rattrapage scolaire** constitue une priorité pour les enseignants, les formes de sa gestion peuvent être différentes. Certains enseignants choisissent de mettre l'accent sur un renforcement de la logique scolaire traditionnelle, d'autres privilégient leur rôle **d'animateur**, les derniers essayant de réintégrer leurs élèves dans un cursus scolaire non ségrégué, au besoin par un suivi personnalisé des enfants. Quel que soit le choix des enseignants, tout se passe comme s'ils devaient assurer à l'école **une fonction de socialisation** qui n'a pas été prise en charge par la famille.

L'intérêt de cette recherche réside aussi dans l'étude de la liaison entre le fonctionnement de ces sections et le marché local de l'emploi. Dans un marché du travail composé de nombreux petits patrons, où les enseignants disposent de multiples relais, les auteurs montrent que la dévalorisation scolaire pèse moins lourdement sur les possibilités d'insertion des jeunes. En dehors de ce marché protégé mais en voie de régression, les jeunes sortant des sections d'éducation spéciales se retrouvent sur le marché des stagiaires à la recherche d'un emploi, mais sur ce marché, leur dévalorisation scolaire renforce leur handicap.

Michèle Kail

Cancré ou malade, l'inadaptation scolaire, l'assistant social et ses représentations

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., août 1986 (129 p. - annexes)

Université de Caen

Consultable au service de documentation de la Drass (66, avenue de Thies, péricentre II, côte de Nacre, 14040 Caen Cedex)

Vous aimez que l'on vous raconte des histoires et surtout celles de votre profession, et vous n'avez pas eu le temps ou le courage d'affronter Janine Verdes-Leroux (1) ou Francine Muel-Dreyfus (2)... Alors les premières pages du mémoire de Michèle Kail vous raviront.

Sinon, passez directement à la seconde partie, peut-être même à la troisième : vous y trouverez des notations bien intéressantes sur la représentation que se fait l'assistante sociale de l'**inadaptation scolaire** et sur le travail relationnel entrepris par le travailleur social avec les familles des enfants.

(1) J. Verdes-Leroux, **Le Travail social** (Editions de Minuit, 1978).

(2) F. Muel-Dreyfus, **Le Métier d'éducateur** (Editions de Minuit, 1983).

G. Cottin, Ch. Cuin, J.-C. Guyot, P. Loubet, C. Rioual
**L'Échec scolaire. Processus d'identification
 et prise en charge spécialisée**

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, 92173 Vanves), janvier 1988 (255 p.)

Non, il ne s'agit pas d'une étude supplémentaire sur les origines de l'échec des enfants scolarisés, même s'il arrive aux auteurs de ce rapport de faire référence aux nombreux travaux sur ce sujet. Décentrant leur perspective et inspirés par **une problématique du contrôle social**, Jean-Claude Guyot, auquel nous devons de très nombreux travaux dans le domaine de la sociologie de la santé (1), et ses collaborateurs analysent le processus au terme duquel le constat d'échec scolaire est posé.

Si l'hypothèse de départ insistait sur la psychologisation de l'échec en milieu scolaire, la recherche aboutit à démontrer un résultat bien différent. Les enseignants rencontrés lors de l'enquête ne semblent guère sensibles à la percée des sciences de l'éducation et l'explication des causes de l'échec s'apparente plus à celle donnée par Monsieur Tout-le-monde qu'à la formalisation que devraient pouvoir en donner des enseignants disposant d'un solide bagage théorique.

Plus grave encore, la prévalence d'**un ordre scolaire** caractérisé par son aspect **traditionaliste** est de nature à expliquer la relative méconnaissance que les instituteurs manifestent à l'égard des personnels spécialisés chargés de la prise en charge des enfants en difficultés scolaires.

Un rapport décapant et dont les résultats ne manqueront pas d'inquiéter les responsables de l'Éducation nationale.

(1) Lire, par exemple, Jean-Claude Guyot, **Quelle médecine pour quelle société ?** (Editions Privat, Toulouse, 1982, 362 p.)

Angéline Renou
Dissociation familiale et échec scolaire
Direction : Nadine Lefaucheur
Juin 1988, 130 p. + annexes

Aucune étude n'a mesuré de façon rigoureuse l'**impact de la rupture familiale sur le devenir de l'enfant**. Les conditions de cette dissociation, le milieu social familial, la gestion par les parents de leur système relationnel postmatrimonial semblent avoir autant d'importance que l'existence d'une rupture. En dépit de ces incertitudes, les stéréotypes continuent de fleurir, assés parfois de façon péremptoire, y compris par des travailleurs sociaux qui n'hésitent pas à classer dans les facteurs de risque le fait d'élever un enfant en dehors d'une structure matrimoniale traditionnelle.

Le mémoire d'Angéline Renou, inspiré par les travaux de Nadine Lefaucheur, tente d'établir cette liaison entre dissociation familiale et échec scolaire. L'étude réalisée porte sur 180 enfants scolarisés en primaire et habitant au Val-de-Reuil. Sur ces 180 enfants, 82 % vivent avec leurs parents et 18 % partagent l'habitat d'un de leurs deux parents.

Si Angéline Renou ne réussit pas à mener la démonstration jusqu'à son terme, il faut imputer cela à l'ambition trop vaste d'un projet disproportionné à la mesure usuelle d'un mémoire de maîtrise ou de D.s.t.s. Ce travail corrobore toutefois les résultats d'autres études sur les principales origines de l'échec scolaire.

Michel Cortinovis
**De la pratique pédagogique
au travail institutionnel, ou proposition
pour un autre fonctionnement de la famille**
Direction : Claude Salesse
Juin 1988, 111 p.

Sur l'échec scolaire, tout a probablement été dit, même que **l'échec à l'école** était le symptôme le plus criant **de l'échec de l'école**. Michel Cortinovis, ancien instituteur et actuellement directeur d'un établissement spécialisé, centre son mémoire sur l'analyse de l'école, non comme système éducatif global mais comme une nouveauté de vie, une institution faite de règlements, d'hommes, de femmes et d'enfants, de bâtiments dans un environnement économique et social.

S'appuyant sur des entretiens réalisés auprès de directeurs et de directrices d'école, l'auteur de ce mémoire défend farouchement le concept d'équipe d'établissement. Une équipe qui, sous la conduite d'un directeur usant d'un modèle de management participatif, saurait s'ouvrir sur l'extérieur.

Un mémoire dont l'utilité sera finalement plus grande pour les directeurs d'établissements sociaux dont la marge de manœuvre est moins limitée que pour les directeurs d'école.

Dominique Souriau et Michel Gouteux
Ces gens-là, dans leur tour d'ivoire.
Etude sur les orientations d'enfants
vers les centres médicopsychologiques
Direction : Patrice Pinell
Juin 1988, 164 p. + annexes

Un enfant présente des troubles de langage, de comportement ou d'apprentissage. Il est adressé au Centre médicopsychologique. Si l'école oriente surtout vers de telles structures au moment de l'accès au primaire, le milieu médical le pratique dans la phase de préscolarisation et les familles envoient plutôt leurs adolescents. Le recours au C.m.p. apparaît en toute logique comme la réponse la plus rationnelle à un besoin identifié par les familles, les médecins ou les enseignants. L'intérêt du mémoire présenté par Dominique Souriau et Michel Gouteux est de montrer comment s'opère le processus de construction de la demande dans ce cas particulier d'un épisode de la médicalisation de l'échec scolaire.

Le C.m.p. réalise une véritable **procédure de conversion de troubles scolaires en troubles psychiatriques**. Or les troubles scolaires et l'attitude des familles par rapport à ces dysfonctionnements sont liés étroitement à des positions sociales des familles. La réussite de cette conversion, marquée, par exemple, par le suivi du soutien proposé, dépend de l'acceptation ou de la résistance des familles à cette conversion.

A partir de l'étude de quatre centres médicopsychologiques situés en milieu urbain et en milieu rural, s'appuyant sur les résultats d'une étude quantitative et sur de nombreux entretiens, mais aussi sur une connaissance personnelle très approfondie de ces structures, les deux auteurs réalisent une synthèse très claire du fonctionnement des C.m.p.

O. Chambrette, R. Lafore, B. Maynard

**De l'enseignement ménager familial
à l'économie sociale familiale**

Institut d'économie sociale et familiale (Limoges), université Paris-Nord

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise (M.s.t.), ronéoté, 1980 (238 p.)

Faiblesse numérique de ce groupe professionnel, reconnaissance tardive, voire contestée, de son identité de travailleur social, différences de modes de formation ; tout cela peut expliquer la rareté des travaux consacrés aux professionnels de **l'économie sociale et familiale**. Raison supplémentaire pour signaler la recherche menée par la directrice et des enseignants de l'Institut d'économie sociale et familiale de Limoges.

Par une analyse très fine et détaillée des **textes officiels** régissant depuis 1943 les formations dans ce secteur, les auteurs rendent compte de **la pénétration du social**, à la fois action sociale et point de vue sur la société, dans une activité préoccupée au départ par le ménage des choses et des gens ainsi que par la production d'objets domestiques. De la bonne mère de famille habile ménagère à la consommatrice éclairée, les modèles de formation ont basculé des certitudes aux imprécisions des savoirs d'une profession diluée dans de multiples insertions.

Au passage, il faut noter d'utiles références sur **la montée des sciences humaines** dans le social et la disparition des disciplines dites exactes, ainsi que sur les rapports délicats entre l'Éducation nationale et le ministère de la Santé, mais aussi sur les mécanismes de formation du **dualisme public-privé** dans les centres de formation.

Monique Niocel, Bernadette Picat, Jeanne Pressac

**L'Économie sociale familiale
et les mouvements associatifs régionaux**

Université Paris XIII, I.e.s.f. (Limoges)

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise des sciences et techniques
de la communication

Photocopie, 1981 (166 p. + annexes)

Directeur : Jacky Simonin

L'intérêt du mémoire soutenu par trois formatrices de l'Institut d'économie sociale et familiale de Limoges ne réside pas dans la présentation de la nième étude sur **la vie associative** mais plutôt dans la tentative de rechercher une stratégie cohérente d'intervention dans un secteur ancien de cette profession : **les problèmes de consommation**.

S'appuyant sur des expériences de terrain en Haute-Vienne et dans le Maine-et-Loire, là où des conseillères ont su tisser des alliances avec des mouvements de consommateurs, rompant ainsi avec des pratiques individuelles ou familiales, les auteurs esquissent le modèle d'**une conseillère technicienne et animatrice** à l'écoute de la vie associative.

Brigitte Sigogneau
Discours et pratiques de formation
Essai d'approche de la dynamique d'organisation
de la profession de conseiller
en économie sociale et familiale

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., novembre 1986 (126 p. + annexes)

Institut d'économie sociale et familiale (5, rue de la Cité, 87000 Limoges)

Direction : Marcel Troche

La formation des conseillers en E.s.f. est marquée par une forte hétérogénéité. En effet, depuis l'arrêté du 23 mars 1978, elle juxtapose un brevet de technicien supérieur en E.s.f. préparé en deux années et un complément de formation d'une année conduisant au diplôme de conseiller en E.s.f. La rupture dans le processus de formation se double d'**un clivage dans les pédagogies employées**. Pendant les deux premières années, l'étudiant accumule des savoirs encyclopédiques, privilégiant une approche techniciste sans référence à des réalités sociales effectives ; la troisième année, au cours de laquelle l'étudiant doit préparer son diplôme de conseiller, ne permet guère de compenser les insuffisances de ce qu'il faut bien considérer comme un premier cycle.

Pour Brigitte Sigogneau, elle-même formatrice à l'Institut d'économie sociale et familiale de Limoges, le caractère erratique de cette formation doit être recherché dans les modalités de constitution du groupe professionnel. Si aujourd'hui, l'ensemble des conseillers en E.s.f. reconnaissent comme leur le champ de l'**économie sociale familiale**, à d'autres époques, l'accent fut mis sur l'**enseignement ménager familial**, puis sur le **conseil ménager**. La formation garde encore les traces de l'homogénéisation tardive du métier de conseiller. S'appuyant sur ce constat d'une liaison entre la pratique et la formation, l'auteur propose de repenser une formation en accord avec les pratiques actuelles des conseillers en E.s.f. De très riches annexes complètent cette réflexion.

Marie-Annick Barthe

Chômeurs et économie non officielles

Préface de Xavier Greffe

Laboratoire d'économie sociale, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (90, rue de Tolbiac, 75634 Paris Cedex 13), janvier 1985 (151 p.)

L'étude de Marie-Annick Barthe vient à temps pour éviter que ne perdurent certaines illusions engendrées par le maintien d'un fort taux de chômage. S'appuyant sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon de 81 personnes résidant dans les grands ensembles d'Orly, l'auteur de ce rapport montre que l'extension, ces dernières années, des activités de travail au noir ou de certaines activités domestiques du type entraide de voisinage ne peut constituer un palliatif au chômage, leur importance étant bien moindre qu'il semblait admis jusqu'alors ; par ailleurs les inégalités qui existent sur le marché du travail – hommes-femmes, jeunes-vieux – se retrouvent dans le champ de l'économie non officielle. Si ces activités amortissent les situations de crise, elles ne peuvent constituer de réelle possibilité de sortie ou de contournement des ruptures économiques actuelles.

La manière dont est vécue la situation de chômage par les chômeurs ne permet pas à ceux-ci de réinvestir de façon valorisante d'autres domaines, comme le travail domestique, la structure des grands ensembles ne facilitant pas non plus les activités de jardinage...

Ce rapport constitue une importante réflexion sur la **dimension cumulative et multidimensionnelle des phénomènes de pauvreté.**

Martine Muller

**Élaboration d'une politique publique :
demande d'emploi et placement en France
de 1945 à nos jours**

Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, Mission
Recherche Experimentation (1, place de Fontenoy, piece
2248, 75007 Paris), juillet 1989 (245 p.)

Office du travail créé en 1891, Conseil supérieur du travail mis en place la même année, la fin du siècle dernier est féconde en institutions étatiques destinées à lutter contre l'oisiveté dont tout moraliste patenté sait qu'elle génère le vice et l'esprit de révolte. S'il existait auparavant des bureaux municipaux de placement et des bourses du travail, l'Office du travail, composé d'éminents syndicalistes et de non moins éminents statisticiens, va prendre une large part dans l'invention des politiques publiques de l'emploi tout en contribuant à définir – statistiquement et conceptuellement – la notion de chômeur.

Historienne, Martine Muller déroule la vie de ces institutions étatiques qui, depuis l'Office du travail jusqu'à l'A.n.p.e., ont eu, ou ont encore, en charge les aides et secours aux chômeurs et la gestion des placements. **Les enjeux de la définition de la catégorie statistique que constituent les chômeurs** sont clairement indiqués et, surtout, on voit se formuler très tôt, dès les années 30, la pensée contemporaine de l'intervention publique concernant les façons d'agir sur le volume de l'emploi ainsi que les outils permettant de mettre en œuvre ces conceptions.

L'analyse de l'appel aux populations étrangères comme mode de régulation du marché du travail est particulièrement bien venue ainsi que l'analyse du rôle du gouvernement de Vichy.

On regrettera l'absence d'une bibliographie et de quelques tableaux synoptiques présentant les institutions du service public de l'emploi.

Robert Ardent, Philippe Vrain
Les Restructurations dans les grandes entreprises : politique de recomposition de la main-d'œuvre et plans sociaux d'accompagnement des suppressions d'emploi
 Dossier de recherche n° 24, septembre 1988 (257 p.)
 Centre d'études de l'emploi, Descartes I (25, promenade Michel-Simon, 93191 Noisy-le-Grand)

Exception faite pour les assistantes de service social d'entreprise qui vivent, de l'intérieur, les transformations du monde industriel, pour la grande majorité du secteur social, l'industrie reste encore, et avant tout, la pourvoyeuse de problèmes sociaux. L'étude réalisée par les chercheurs du Centre d'études de l'emploi, principalement dans les entreprises de biens d'équipement, ne viendra pas casser cette représentation. En effet, ce secteur a été, en dehors de la sidérurgie et de la construction navale, le plus affecté par la grande vague des restructurations des années 1985 et 1986. Dans chacun des cas étudiés, les restructurations se sont traduites par d'importantes réductions d'effectifs. Si l'arrêt de l'embauche constitue la première mesure prise par une entreprise qui décide de réduire le nombre de ses salariés, dans un second temps, **le recours aux mesures d'âge** a été une solution apparemment moins traumatisante et, par conséquent, largement employée. Les travailleurs sociaux en poste dans ces années 1980-1984 se souviennent des mesures de Garantie de ressources licenciement (G.r.d.) ou des Allocations spéciales du Fond national de solidarité (A.s.f.n.e.), **en ces périodes où la mise à la retraite constituait le nec plus ultra des politiques de l'emploi**, lorsque la finalité sociale de ces mesures devenait un outil de redressement d'une économie en défaillance.

Ces méthodes pourraient être qualifiées de douces, par opposition aux procédures de gestion des sureffectifs des années 1985-1986 qui, dans les entreprises étudiées, conduisirent au licenciement de 25 % des effectifs. Ce mouvement de réduction s'est accompagné d'un **remodelage des catégories professionnelles** au terme duquel le poids des ouvriers a diminué au profit des ingénieurs et des cadres. Une analyse plus précise des critères de licenciement montre que, à la réduction des effectifs des ouvriers non qualifiés, s'est superposée une sélection individuelle des licenciés en fonction de critères de productivité et de capacité professionnelle. Ainsi, se sont retrouvés exclus de l'entreprise des salariés pour lesquels la conversion ne pouvait s'opérer que dans des conditions difficiles. Les femmes, les étrangers, les salariés à faible niveau de formation, ayant acquis un savoir-faire limité et peu transférable, les travailleurs âgés de plus de 55 ans, les personnes affectées par un handicap se trouverent en première ligne.

Dans le cadre des procédures de licenciement économique, les entreprises durent élaborer des plans sociaux. En dépit de cela et des efforts des pouvoirs publics en faveur du reclassement, les auteurs de ce rapport montrent que le retour sur le marché du travail a eu des incidences plutôt négatives sur les conditions de vie et de travail de la majorité des personnes licenciées.

N. Bousquet et C. Grandgerard
**Evaluation prospective d'une politique sociale
 spécifique : des entreprises font,
 de la formation de l'ensemble de leur personnel,
 le moteur de leur modernisation**

I.N.R.P., département des études et recherches sur les ensei-
 gnements technologiques 29, rue d'Ulm, 75005 Paris, mai
 1988 (250 p.)

La transformation des marchés industriels et la concurrence, devenue plus rude entre les firmes, pour se maintenir ou conquérir des parts sur ces marchés, ont conduit les entreprises à rechercher tous les moyens pour accroître leur productivité. Contre les rigidités, **la flexibilité et la mobilité sont devenues les concepts clés de la survie et du développement.** Il ne s'agit pas de penser la flexibilité sur le mode des années 70, on ne parle pas de la flexibilité des équipements, ni de la flexibilité dans sa version quantitative, mais de la souplesse des hommes capables de se plier aux desirs du client pour respecter les délais, la qualité et la diversification des activités et des produits.

Lorsque des hommes et des femmes ne pouvaient ou n'étaient pas jugés aptes à tenir des nouveaux postes de travail, la modernisation de l'entreprise a été pour eux le chemin de l'An.p.e. ou de la retraite. Pour les autres, le problème n'était pas réglé pour autant. Même si l'on est un type bien, on ne devient pas pour autant, du jour au lendemain, l'ouvrier d'une entreprise du troisième type. Dessiner la qualité en cercle, s'exprimer dans un groupe, discuter des meilleures manières de réduire les stocks tout en travaillant "just in time" dans le cadre d'un "siège base zero" cela ne s'improvise pas et, pour y arriver, il faut de la formation.

L'intérêt de cette étude menée par deux chercheurs de l'Institut national de la recherche pédagogique est de montrer comment, à travers plusieurs scénarios, **l'entreprise a su gérer le social, c'est-à-dire la formation, et le mettre au service de l'économie** et d'un souci de transformation de l'appareil de production.

Si l'entreprise tire un réel bénéfice, en terme de profit, de cette transformation, pour les salariés – du moins ceux qui n'ont pas été licenciés – des contreparties existent. La responsabilisation des individus, plus ou moins réelle selon les entreprises, apparaît à beaucoup comme un moyen pour rompre avec l'usage antérieur des pratiques tayloriennes.

Jean-François Lae

Travailler au noir

Rapport de recherche pour le Commissariat général du Plan
janvier 1987 (178 p.)

Association Aurélie (105, rue du Faubourg-du-Temple, 75011,
Paris)

Ni concurrence déloyale ni planche de salut face aux rigidités d'une société, le travail au noir ne semble guère croître avec la crise et jouer ainsi, à côté des dispositifs sociaux, un amortisseur aux à-coups de la crise économique. Aux lisières d'un marché du travail officialisé et réglementé perdurent des pratiques anciennes où les uns viennent chercher un travail, le moins onéreux possible, et les autres, un revenu non déclaré. Le **marché du travail au noir** se maintiendrait ainsi à côté du marché des emplois précaires de courtes durées ou de celui des chômeurs à activités réduites, sans nécessaires passerelles.

Un marché du travail sur lequel Jean-François Lae repère des figures bien différentes. Entre les "all black" qui ne vivent qu'exclusivement – et économiquement parfois de façon satisfaisante – d'une activité au noir à temps plein, les "petits noirs" qui survivent de manière précaire, les "salariés" pour qui le travail au noir constitue un complément de revenu et les "artisans" qui récupèrent d'une faillite ou attendent de prendre une patente, le marché du travail au noir n'est pas d'une grande homogénéité.

Facture, ouverture d'un compte en banque, achat d'un véhicule, demande de crédit, le travail au noir entraîne le faux document, l'attestation bidon, le bulletin de salaire fabriqué. Inspecteur du travail, Urssaf ou gendarmerie, la menace d'un contrôle plane toujours sur ces **travailleurs de l'illégalité** en rupture de patente. Fonctionnant dans l'illégalité, le travail au noir n'est cependant pas dépourvu de règles informelles. La polyvalence du travailleur, son adaptabilité, sa disponibilité, sa capacité à se constituer une clientèle et sa compétence professionnelle déterminent la position des uns et des autres sur ce marché.

Intermédiaire supplémentaire dans une longue chaîne de production, microchantiers que ne voudrait pas effectuer une grosse entreprise, le travail au noir est parfois intégré aux marchés économiques, mais il peut aussi fonctionner sur les friches délaissées par le marchand, de particulier à particulier.

Réprimer ou gérer, face au travail au noir, l'**embarras des institutions étatiques ou patronales** est patent et, sur ce thème, les rapports furent nombreux, émanant de hauts fonctionnaires ou d'instances professionnelles. L'intérêt de cette étude qui s'appuie sur des observations, des entretiens et surtout sur une grande connaissance, voire une certaine complicité avec ce milieu du travail au noir, est d'adopter un autre point de vue, plus proche de ces travailleurs sans emploi.

Sur un thème voisin, voir "Social en recherche" n° 28 in **Informations sociales** 7/1986 : Marie-Annick Barthe, **Chômeurs et économie non officielle**.

Dominique Meurs et Pascal Charpentier
**Conséquences des horaires atypiques
sur la vie quotidienne des salariés**

Centre d'étude de l'emploi (Le Descartes II, 29, promenade
Michel-Simon, 93191 Noisy-le-Grand), août 1987 (97 p.)

Parce que certains d'entre eux les pratiquent, les éducateurs d'internat en particulier, mais aussi parce que leurs clients y sont parfois soumis, les études sur les **conséquences sociales des horaires atypiques**, sans représenter un enjeu majeur pour les travailleurs sociaux, ne peuvent être écartées totalement du champ de cette rubrique. S'il semble difficile, en raison d'une grande variété, de caractériser l'atypisme des horaires de travail, l'horaire en journée normale peut être remis en question par

- le travail du samedi et du dimanche ;
- l'étendue variable de la journée de travail ;
- le décalage des rythmes biologiques par le travail posté ou le travail de nuit ;
- l'étalement du travail sur une plage autre que cinq journées consécutives.

Confrontés à des horaires atypiques, les trois cents salariés interrogés au cours de cette étude insistent d'abord sur les **avantages en matière de gestion du temps**. Partage différent des tâches domestiques, accroissement des loisirs et proximité plus grande avec les enfants et avec les amis sont les principaux points mis en avant par les salariés pour lesquels la reorganisation des horaires maintient la liberté du week-end. En revanche, les **conséquences négatives** de ces horaires sur la santé et le sommeil sont fréquemment citées par les salariés.

Hanna Malevska-Peyre, Jean-Pierre Almodovar

Intelligence et socialisation

Centre de recherches interdisciplinaires de Vaucresson (54, rue de Garches, 92420 Vaucresson), Cahier n° 3, mars 1987 (108 p.)

Le Criv, dont nous connaissons les nombreux travaux dans le domaine de la déviance et de la délinquance, publie dans le troisième numéro de ses Cahiers – en réalité, une collection de rapports et d'articles – le compte rendu de journées organisées dans le cadre d'un séminaire, "Processus de socialisation", dirigé par Hanna Malewska-Peyre et Jean-Pierre Almodovar. Si la lecture des articles qui constituent ce Cahier suppose de la part du lecteur une bonne connaissance des travaux de psychologie sociale et de psychologie de l'enfant, en général, et de Piaget, en particulier, il n'en présente pas moins une source de stimulation intellectuelle indéniable pour des travailleurs sociaux soucieux d'accroître la qualité de leurs réflexions.

D'un article à l'autre, le concept de représentation sociale, le rôle des styles familiaux d'éducation dans la genèse et la gravité des actes de délinquance, le rôle de la relation enseignant-enseigné dans la formation du jugement moral de l'enfant, l'impact de la dimension de la fratrie sur le niveau intellectuel des enfants, font l'objet d'articles approfondis et richement documentés. Une hypothèse est modulée par chacun des auteurs, à savoir que le développement des instruments cognitifs de l'enfant s'opère par une activité structurante développée dans un ensemble d'interactions. La thèse de la causalité du social reprend de la vigueur.

François Leblanc et Michel Leroux
Loisirs d'été : quelles pratiques ?
Pour quels enfants ?
Direction : Isabelle Mazel
Juin 1988, 169 p.

Certains mémoires ne ressemblent à rien de connu, d'autres ne se différencient guère des quatre ou cinq précédents dont vous avez péniblement achevé la lecture. Celui-ci ressemble à une enquête de l'Insee ou mieux, du Crédoc. Ce n'est pas un reproche, bien au contraire, mais le cas est suffisamment rare pour être signalé. Les auteurs ont réalisé **un sondage auprès de 939 enfants** âgés de plus de sept ans et résidant à Lillebonne, entre Rouen et Le Havre. L'objectif de ce sondage ? Connaître les loisirs des enfants et des jeunes pendant les vacances d'été.

Dans cette étude, François Leblanc et Michel Leroux, animateur et éducateur, retrouvent les principaux résultats obtenus à l'occasion d'autres études sur les loisirs des familles. Ainsi, les enfants des familles qui exercent des professions intellectuelles ou libérales sont plus nombreux à partir en vacances, regardent moins la télévision et sont les moins nombreux à jouer librement dans la rue. Centres de vacances, camps d'adolescents et centres de loisirs représentent l'activité de 25 % de la population sondée.

Pour des professionnels du social, l'intérêt de ce mémoire réside essentiellement dans la troisième partie où les auteurs analysent **les choix de vacances dans les établissements d'enfants du secteur social** et comparent les résultats de cette seconde enquête avec les indications fournies par l'étude sur Lillebonne. Cette comparaison permet de montrer un paradoxe bien connu mais peu débattu à l'intérieur des établissements. Les enfants qui sont accueillis dans les institutions spécialisées appartiennent majoritairement aux couches sociales les plus défavorisées mais leurs pratiques des loisirs les assimilent à celles des enfants des groupes sociaux plus favorisés. Pour reprendre la terminologie de Beaudelot et Establet adoptée par les auteurs de ce rapport, à des enfants qui se trouvent dans la filière primaire-professionnelle on propose des loisirs décalés, issus du réseau secondaire-supérieur.

Marcelle Bongrain, Philippe Chailloux,
Claire Davidson et Claire Neirinck

La Défense de l'enfant en justice

Fondation pour l'enfance, C.t.n.e.r.h.i. (2, rue Auguste-Comte,
92170 Vanves), mars 1989 (159 p.)

Que l'enfant ait des droits, au regard de l'histoire, l'idée présente une grande nouveauté. En témoigne la situation française où la justice des mineurs ne date que de 1945, même si des prémisses existaient depuis 1912. Mais l'enfant ne relève pas que d'une justice des mineurs. Juge d'instance, tribunal de grande instance et juge aux affaires matrimoniales peuvent avoir à connaître des litiges dans lesquels l'enfant peut se trouver inséré. Claire Neirinck, au terme d'un inventaire précis de ces relations, en conclut à la nécessité d'**accroître les garanties procédurales accordées à l'enfant**, peut-être simplement en les alignant sur celles dont bénéficient les adultes.

L'essentiel du rapport est cependant consacré à la justice des mineurs et insiste sur la **faiblesse de l'action de l'avocat** qui devrait assurer une fonction de défense de l'enfant. Le juge cesserait ainsi de cumuler l'ensemble des rôles. L'analyse de la situation québécoise, où l'avocat d'enfant est une véritable institution, apporte un éclairage particulièrement innovant. Ce rapport, présenté par la Fondation pour l'enfance, constitue un riche panorama du droit positif et contribue à mieux poser le problème des relations entre les parents, les enfants et la justice.

Anne Cadoret

**Le Devenir des enfants placés dans la Nièvre,
ou le jeu de la reproduction familiale**

Institut régional du travail social de Bretagne (2, avenue de
Bois-Labbe, B.P. 1301, 35016 Rennes Cedex), décembre
1989 (121 p.)

Au début du siècle, sur les 53 232 enfants assistés que comptait la Ville de Paris, 21 851 furent envoyés dans les départements de Bourgogne et du Morvan (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne et Nièvre). Il ne faut pas alors s'étonner que, sur une photo de classe, dix enfants sur les seize photographiés soient des enfants placés, ou qu'une femme dise avoir élevé cinquante-six enfants dans toute sa vie. Dans le village de Saint-Martin, entre 1916 et 1954, 244 enfants sont nés, mais 264 y sont venus en provenance de l'Assistance publique de Paris, placés pendant des années ou simplement déposés dans le cadre d'une procédure de recueil temporaire.

Si chaque arrivée d'enfant, si chaque rencontre entre une mère nourricière et un enfant placé est d'abord une histoire familiale, une aventure, bonne ou mauvaise, de vies partagées, l'importance du nombre d'enfants accueillis sur un territoire limité dans son espace crée un phénomène social complexe. L'intérêt de la recherche conduite par Anne Cadoret est précisément dans ce changement de point de vue : là où le placement était d'ordinaire analysé dans un cadre individuel ou familial, elle montre que cet accueil se situe **aussi dans un pays**, au sein de familles qui partagent, depuis des générations un même territoire. Or les enfants accueillis, "rapportés", parce qu'ils vont demeurer, pour certains d'entre eux, toute leur vie dans ce pays, vont contribuer à donner un **autre visage au système de parenté**.

Lorsqu'il choisit un parrain pour son enfant, lorsqu'il se marie, celui qui n'est pas né ici s'insère dans des jeux d'alliances supportés par un réseau d'échanges d'une grande complexité. Anne Cadoret montre que ces enfants "rapportés" jouent un véritable rôle d'élément neutre, au sens où les mathématiques usent de ce terme : n'ayant pour tout patrimoine que leurs capacités personnelles, ils peuvent, devenus adultes être épousés sans qu'il soit nécessaire de reconsidérer le système d'alliances et d'échanges traditionnels ; non seulement ils apportent un sang nouveau, une force de travail, mais ils peuvent s'insérer dans des réseaux sans les bousculer, mieux, en leur permettant de trouver une nouvelle respiration, un mode de fonctionnement plus souple, plus allégé.

Thibault Lambert

Les Sévices institutionnels

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, 92170 Vanves), août 1985 (168 p.)

La violence peut aussi exister dans les institutions du social : lorsqu'elle se fait drame, les médias dénoncent, les procureurs accusent, les responsables d'établissement disparaissent ou font l'objet de condamnations. La réprobation unifie un instant la communauté des éducateurs. Qu'un enfant, déjà marqué par la vie, puisse être victime de l'établissement ou des personnes qui le prennent en charge, le scandale est constitué.

Ces situations existent, l'affaire de l'Espéridou n'est pas encore sortie de toutes les mémoires ; l'intérêt de l'analyse thématique réalisée par Thibault Lambert à partir des communications présentées au IV^e Congrès international sur les enfants maltraités et négligés est d'en montrer la diversité et l'extension.

Institutions repliées sur elles-mêmes, où la parole du chef fabrique la loi de tous ; lieux de séjour où l'absence de règles érige le conflit en mode de fonctionnement ordinaire ; dogmatisme, refus de confronter son travail à celui d'autres équipes, telles pourraient être les principales caractéristiques des **institutions à risques**.

Les références utilisées, comportementalisme souvent, psychiatrie parfois, **le recours à l'enfermement, un fonctionnement anachronique, le surpeuplement** trouvent leur place dans la trop large panoplie des sévices institutionnels repérés au cours de multiples études en France et dans la plupart des pays mentionnés lors de ce congrès. Les auteurs des différentes communications élargissent la notion de sévice institutionnel et y intègrent une réflexion sur la séparation famille-enfant comme forme de sévice ainsi qu'une description des **risques en matière de placement familial**.

Les communications présentées lors de ce congrès en 1982 avaient été diffusées aux participants ; nombreuses, hétérogènes, parfois rédigées en anglais, elles restaient difficilement accessibles. L'ouvrage de Thibault Lambert réalise une synthèse des principales recherches sur ce sujet, présente les actions préventives et les remèdes envisageables. Nous attendons le second tome avec intérêt.

Elisabeth Hadjiiski, Dominique Agostini,
 Florence Dardel et Christiane Thouvenin
**Du cri au silence, Contribution à l'étude
 des attitudes des intervenants médico-sociaux
 face à l'enfance victime de mauvais traitements**
 C.t.n.e.r.h.i. (2, rue Auguste-Comte, 92173 Vanves Cédex)
 mai 1976 (137 p.)

Régulièrement les médias soumettent à notre indignation quelque situation de violence dans un contexte d'indifférence, de refus d'intervention de la famille, des passants et des voisins ; nous cherchons alors à expliquer ce comportement par la peur ou par une lâche prudence. Cet essai de rationalisation perd toute crédibilité lorsque les témoins, médecins, psychologues, enseignants ou travailleurs sociaux, appartiennent à des groupes professionnels dont la fonction même se situe dans la protection de l'enfant. Comment **expliquer la défaillance** de ces mécanismes de protection et la cécité des professionnels face à des enfants victimes de maltraitances parentales ? Le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptions nous propose un rapport dont le contenu essaie de fournir une réponse cohérente à cette difficile question.

De multiples raisons semblent contraindre l'intervenant à ne pas agir, elles s'expriment en terme de doute, comme si les familles maltraitantes secrétaient suffisamment d'ambiguïté pour que l'on ne puisse discerner la réalité des actes de violence surtout lorsque ceux-ci s'expriment sur un mode non verbalisé. Lorsque le doute acquiert une force plus grande, l'intervenant confiant dans la relation privilégiée qu'il entretient avec les membres de la famille, la mère en particulier, pense pouvoir conduire les uns et les autres vers une régulation de leurs relations, mythe de la toute-puissance sur lequel se brise l'appel de l'enfant maltraité. Refus enfin d'aborder le problème avec la famille mais aussi avec d'autres intervenants pour ne pas tomber dans l'irréremédiable et dans la nécessité d'intervenir. Ces éléments se conjuguent pour retarder la prise en charge de l'enfant jusqu'à l'instant où la **visibilité de la maltraitance** se fait telle qu'il faut avoir recours à d'autres institutions, l'hôpital par exemple. Professionnels ou non, face à la violence et à la douleur, **notre fragilité** est grande. Ce texte, court et dense, nous le rappelle avec vigueur et rigueur.

L. Dubouchet, E. Gallon, E. Neyrand, C. Guillot
La Fonction sociale des entreprises intermédiaires
 Cimers (4, rue Lisse-Saint-Louis, 13100 Aix-en-Provence)
 Ronéoté, décembre 1984 (98 p.)

Bénéficiant des effets du plan Jeune 16-21, s'inscrivant dans le cadre de politiques sociales marquées par un souci gestionnaire, porté par une volonté nettement affirmée de la part de certains professionnels de **sortir de l'assistanciel par l'économique**, la position occupée par les entreprises intermédiaires, à mi-chemin du social et de l'économique, ne manque pas d'attraits.

L'équilibre semble bien difficile à tenir si l'on en juge par les taux de création et de disparition de ces entreprises. Lorsque les promoteurs de ces activités mettent l'accent sur l'aspect rentabilité, ils prennent alors le risque de ne plus pouvoir intégrer la clientèle sociale qui justifie leur projet et ainsi de ne devenir qu'une P.m.e.-P.m.i. parmi d'autres. Dans le cas contraire, l'échec économique trouve sa sanction dans la disparition pure et simple. Cet échec relève de l'insupportable pour la grande majorité des promoteurs d'entreprise qui admettent que la réussite du support économique est censée entraîner la réussite du projet social. L'intérêt du rapport de recherche présenté par le Cimers réside dans l'interrogation portée sur cette équivalence.

D'autres structures du secteur social cherchent également à améliorer les performances de leurs clients ; confrontées à cette concurrence, les entreprises intermédiaires peuvent-elles apporter la preuve que leur propre réussite économique est un facteur déterminant dans le plus ou moins grand succès obtenu par leurs clients en matière d'intégration sociale ?

Proposant une **typologie des clientèles sociales** reçues par les entreprises intermédiaires, s'intéressent à la multiplicité des actions de l'entreprise sur ces membres :

- aide à la constitution d'identité ;
- acquisition d'un statut de salarié ;
- amélioration de la mobilité ;
- plus grand intérêt à la formation et au travail ;
- amélioration de sa propre image.

Les auteurs du rapport proposent également une grille évaluative pour aider les entreprises intermédiaires à formuler un véritable diagnostic de leur efficacité sociale.

Marie-Thérèse Leblanc, Rosita Gomez

Du social à l'économique

et de l'économique au social

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s.

Université de Paris VIII, Institut Georges-Heuyer (150, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 93330 Neuilly-sur-Marne), janvier 1988 (140 p. - annexes)

Direction : Ruth Canter-Khon, J.M. Van Houtte

Ouvrir un restaurant. Espace convivial où les uns viendraient manger leur pain permettant aux autres de le gagner. Hommes et femmes, jeunes ou vieux, Maghrébins ou Français, **créer un lieu de mixité et d'échanges interculturels**, le rêve a nourri d'abord les espoirs de bien des travailleurs sociaux. Mais du rêve, même éveillé, aux premiers clients, il y a tout le poids du local à trouver, du financement à rassembler. Alors, de réunion en réunion, de couscous en couscous, **les projets se dissolvent dans la réalité** et, même si certains des participants ont trouvé des compensations dans les multiples échanges et dans les occasions de rencontres, face à l'économique, le social ne savait que faire du social.

L'Atablée : sous ce nom fonctionnent deux restaurants dans la proche banlieue parisienne, créés par Madras, une entreprise intermédiaire transformée en S.a.r.l. lors de la disparition de la législation régissant ces entreprises. A l'Atablée, le client, à défaut d'être roi, est un miroir pour l'entreprise. La qualité du service, le respect des délais, la satisfaction du consommateur mesurent concrètement le résultat de l'action engagée. En un mot, **le marché sanctionne la qualité** et le professionnalisme des personnes.

Le mémoire présenté par Marie-Thérèse Leblanc et Rosita Gomez conjugue deux expériences : la première semble un échec, le restaurant ne sera pas ouvert ; la seconde décrit la réussite d'une entreprise qui s'est engagée sur le chemin de la professionnalisation. Echec sur le terrain économique, la première expérience n'en est pas moins intéressante par ses résultats sur le plan social. Succès économique, l'Atablée, qui propose à des jeunes une stratégie d'insertion, est aussi une réussite sociale. **Entre l'économique et le social**, les lignes de démarcation s'étirent parfois en d'incertaines figures.

Françoise Battagliola, Danièle Combes,
Anne-Marie Daune-Richard, Anne-Marie Devreux,
Michèle Ferrand, Annette Langevin

A propos des rapports sociaux de sexe.

Parcours épistémologiques.

A.t.p. du C.n.r.s. "Recherches féministes et recherches sur les femmes", Iresco (59-61, rue Pouchet, 75589 Paris Cedex 17), Lest/C.n.r.s. (35, avenue Jules-Ferry, 13626 Aix-en-Provence Cedex)

Quatre fascicules : Introduction, De l'origine de l'oppression des femmes aux fondements des rapports sociaux de sexe, Historicité et dynamique des rapports sociaux de sexe, La reproduction des rapports sociaux de sexe (septembre 1986)

Qu'il s'agisse de contribuer à l'élaboration d'une histoire des professions sociales, de rechercher dans la vie d'une personne, praticienne ou cliente, les motivations de son inscription dans le social, réapparaît régulièrement le thème des rapports sociaux de sexe. Les auteurs de ce rapport ne prétendent aucunement en finir avec ce problème mais essaient de comprendre les multiples manières dont on peut le poser. La démarche épistémologique constitue le cœur même de ce travail qui abonde en problématiques possibles et en pistes de réflexions, explorées ou non.

Une très riche bibliographie accompagne chacun des fascicules.

Exposés et documents réunis par
Christiane Besson

**Les Théories du changement
à l'œuvre dans le travail social**

Compte rendu du séminaire organisé par le Cefoc, Institut
d'études sociales (28, rue Prevost-Martin, case postale C.H.
1211 Genève 4, Suisse), 1988 (236 p.)

Chaque fin d'année scolaire, le Centre d'études et de formation continue (Cefoc) organise un séminaire rassemblant des travailleurs sociaux de différentes professions et quelques intervenants sur un thème alliant **théorie et pratique**. En mai 1987, ces journées portaient sur le changement de l'œuvre dans le travail social. Les comptes rendus de telles rencontres sont souvent peu lisibles, le difficile passage de la confrontation des paroles à la mise en écriture rebutant les organisateurs. Cet écueil est ici habilement surmonté et le remarquable travail de mise en pages de Christiane Besson confère à ce compte rendu la clarté pédagogique d'un véritable manuel. Raffinement complémentaire, le service audiovisuel de l'Institut d'études sociales tient à votre disposition **une cassette vidéo reprenant l'essentiel de ce séminaire**. Pour que la forme ne fasse pas oublier le fond, mentionnons les principales références de ces journées. Parlant du changement, les principaux intervenants citent volontiers Bateson, Freud, Jung, Reich, sans oublier les approches rogerienne et comportementaliste. Vous aurez compris, dans cette perspective, que le changement du monde passe le plus souvent par un changement de soi, même si, se changer soi-même est souvent un monde.

Michèle Beaubert, Sylvette Chazelas,
 Michel Delpi, José Fernandez
 Marie-Pascale Gaillot, Odile Sautivet
 et Sylvie Grafeuil

**La Notion de danger en travail social :
 représentations, évolutions**

Association limousine de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, service A.e.m.o. (23 c. boulevard Saint-Maunce, 87000 Limoges), septembre 1988 (135 p.)

Le titre pourrait annoncer une vaste synthèse philosophico-juridico-éducative sur le concept de danger. Ce n'est pas le cas et il ne faut surtout rien regretter, même si l'on peut se dire qu'il faudra bien faire cette synthèse. Dans le cadre de son évolution, un service d'Action éducative en milieu ouvert redéploie ses activités en trois unités dont une unité d'action éducative en milieu ouvert. Soutenue par l'Association limousine de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, cette unité engage un travail de réflexion sur sa pratique, et fait appel, pour guider ce travail, à Anne-Marie Favart-Drillaud, chargée de recherche au C.n.r.s. et ardente propagatrice des méthodes d'évaluation dites cliniques.

L'essentiel du rapport est constitué par une description minutieuse de la démarche entreprise par cette équipe visant, dans un premier temps, à **éclaircir le cadre conceptuel** dans lequel se situe son travail et à **préciser les perceptions de la notion de danger** pour les différents membres de l'équipe. Les auteurs de cette étude montrent que leur notion du danger reste fortement associée au danger physique. L'analyse des critères de signalement montre le poids des caractéristiques parentales. Le travail se poursuit par une recherche de définition des notions de **cas léger** et de **cas lourd**. Un questionnaire proposé à l'ensemble des personnels éducatifs permet de valider l'ensemble des représentations dégagées par entretiens. Enfin l'analyse des enquêtes sociales dans 187 dossiers permet de faire apparaître les décalages entre les représentations et les réalisations. Il ne reste plus qu'à modifier les méthodes de travail pour réduire cet écart.

Frederick Mispelblom

Unité et divisions du travail social

Mémoire réalisé pour l'obtention du doctorat d'Etat

Université Paris VII, 1988 (570 p.)

S'adresser à l'auteur : 18, rue Gérando, 75009 Paris

Depuis le retentissant **Travail social** publié par Jeanine Verdes-Leroux aux Editions de Minuit en 1978, les publications théoriques émanant du courant marxiste se faisaient peu fréquentes. Quelques articles épars venaient bien, çà et là, attester de la pérennité d'une réflexion mais, à l'égal des ours des Pyrénées, ils étaient souvent aussi lourds que rares. Faut-il imputer cela aux évolutions géopolitiques, ou plus simplement aux difficultés qu'éprouvent les théoriciens marxistes à rendre compte de l'actualité de notre système social ?

La thèse soutenue par Frederick Mispelblom démontre qu'il est possible d'appliquer de manière très conceptuelle une **grille d'analyse marxiste au travail social** et, plus généralement, à l'ensemble des politiques sociales. L'auteur prend en effet de nombreux exemples dans les champs médicaux et éducatifs. Le second intérêt de cette thèse réside dans la démarche de déconstruction des méthodes employées par les travailleurs sociaux. Exemple de ces méthodes, le *case work* fait l'objet d'une véritable dissection qui permet à l'auteur de retrouver les liaisons entre la pratique et l'idéologie.

S'inspirant de Marx et surtout d'Althusser, Frederick Mispelblom est parfaitement à l'aise avec des concepts qu'il essaie de renouveler. Ainsi les notions d'appareil idéologique d'Etat et d'idéologie occupent de nombreuses pages. A la lecture de ce texte, des doutes demeurent : ainsi, l'application mécanique d'un schéma marxiste au travail social ne manque pas d'interroger sur sa capacité heuristique et sur son intérêt pratique. De surcroît, la vision manichéenne de la société à l'œuvre dans ce travail contribuera à en atténuer la portée pour celui qui ne partage pas complètement cette vision.

Au fil des pages s'esquisse parfois un autre projet, une autre thèse qui vient doubler la première. Une thèse qui cherche à déchiffrer et à comprendre les rapports entre la sociologie et le travail social. On se surprend alors à lire passionnément, toute curiosité renouvelée.

Raphaël Draï

Biotechnologies, éthique et droit

La protection juridique de la personne

Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, U.A. C.n.r.s. 986 rue Salomon-Maihanghu, 80025 Amiens Cedex. 1986 (407 p.)

Informations sociales se fait régulièrement l'écho des travaux portant sur les problèmes au carrefour de la biologie et de l'éthique. Leur grand nombre et leur inégale richesse confrontent le lecteur, honnête homme attentif, à la nécessité d'acquiescer quelques points de repère au milieu de tant de complexité. Le rapport de recherche présenté par Raphaël Draï, réalisé dans le cadre de l'action incitative "Droit, changement social et planification" lancée en 1986 par le ministère de la Justice et le Commissariat général du Plan, fournit de ce point de vue plusieurs apports non négligeables.

Le premier porte sur une meilleure compréhension des positions des grandes **familles religieuses** face à la perception des risques que fait courir à l'humanité **l'extension des biotechnologies**. La seconde thématique de cette recherche porte sur le droit et s'interroge plus particulièrement sur les mécanismes d'élaboration, explicite et implicite, des normes et des règles de droit.

J. Delarue, L. Pyot, A. Quiroga
avec la collaboration de Ch. Visigny
et la participation de F. Radiguet

**Enfance et vie sociale dans une commune semi-rurale
de la région parisienne**

Bureau de recherches et d'études sociales de la Caf de la région parisienne

Ronéoté, janvier 1984 (74 p.)

Contrairement au travail classique d'un bureau d'études qui, en réponse à une commande précise, produit le rapport définitif et complet, la conduite d'**une recherche-action** suppose de nombreux aller-retour entre l'équipe de recherche, le commanditaire et le milieu dans lequel se déroule l'enquête, ici, les habitants d'**une commune semi-rurale** de la région parisienne. Population socialement diversifiée pour laquelle foyer, famille, épanouissement individuel constituent des valeurs prépondérantes mais où cependant la vie sociale, associative surtout, est plutôt développée. Ce rapport juxtapose une **analyse de valeurs** d'une population, une description de ses principales caractéristiques et un **diagnostic des besoins** de la commune.

A partir d'un tel document intermédiaire, peuvent s'engager des débats et des négociations avec les acteurs locaux, mais cela introduit une autre phase de la recherche action, un prochain rapport sans doute

Ouvrage collectif

La Cité des Chatillons

Tome I : **L'Espace social des Chatillons**

Tome II : **La Vie quotidienne aux Chatillons**

Tome III : **L'Atelier des habitants**

Tome IV : **Pour une suite possible**

Ader (20, rue Massue, 94300 Vincennes), juillet 1983 - juin 1984

Au départ d'une étude, la commande ; ici, une mission d'observation, d'analyse et de propositions concernant un secteur géographique à la périphérie de Reims et visant l'amélioration de la vie sociale et relationnelle mais aussi l'aménagement, avec la participation des habitants, d'espaces collectifs. Une demande comme en reçoivent de multiples associations et bureaux d'études associant sur le terrain la recherche et l'intervention ; le thème n'est pas particulièrement original.

Cherchant à comprendre le quartier, l'Ader s'interroge alors sur les groupes d'habitants et sur leur manière d'utiliser un espace bâti perçu comme un fragment de ville, un quartier dans lequel il faut vivre et échanger ; **le social, le spatial, le relationnel et l'urbain** constituent les caractéristiques essentielles de la grille de lecture proposée par les chercheurs. Les données statistiques se conjuguent avec les notations ethnographiques pour décrire le quartier dans la multiplicité de ses formes et surtout pour appréhender l'écart **entre un espace prévu et un espace vécu.**

Des images surgissent alors : Jeannot le clochard, l'ancien chemin retrouvé, la cathédrale fantastique créée par les enfants avec des morceaux de carton ; des discours s'entremêlent et, progressivement, des réseaux apparaissent, configurations de relations sociales tissées d'histoires partagées, et des projets s'élaborent à la mesure des compétences et des envies du moment. Projets bien tenus pour le spécialiste des politiques urbaines, grand aménageur de surcroît : nommer les lieux, aménager des cours intérieures, ouvrir un lieu de rencontres et d'animations, établir un sens unique, nous sommes dans le domaine **des micro changements**, là où s'élaborent insensiblement les sociabilités de demain. Ainsi, à la suite de cette intervention, quelques habitants du quartier ont créé un atelier pour aménager leur montée d'escalier.

Joël Cadière

**Juste une image. La fonction de l'image
du "milieu social" chez les travailleurs sociaux
en prévention spécialisée en 1983**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., décembre 1984 (156 p.)
Université Lyon II, I.p.s.e., Collège coopératif Rhône-Alpes
(34, rue du Bœuf, 69005 Lyon)
Direction : Jean Davallon

Si le milieu désigna longtemps ce qui est situé à égale distance des bords, il fallut attendre les biologistes du XIX^e siècle pour que ce terme en vienne à signifier l'ensemble des objets, des circonstances physiques qui entourent un organisme vivant. Lorsqu'en 1972, dans le cadre de la préparation du VI^e Plan, une commission rédige des "propositions pour une politique d'action sociale en faveur de l'enfance" et recommande de veiller à l'intégration de **l'enfant dans son milieu social**, les auteurs de ce rapport retrouvent le discours des biologistes. Le milieu social se confond alors avec une série d'informations socio-économiques sur l'environnement du jeune. La voie était ouverte à la réalisation des études de ce milieu, condition *sine qua non* à l'ouverture d'un club ou d'une équipe de prévention. L'intérêt de ce mémoire est de nous rappeler que le milieu ne constitue, peut-être, qu'une réalité envisageable, une image à mi-chemin entre un réel impossible à reconnaître et le regard du travailleur social. Le milieu social ne serait qu'une construction, proche de son sens étymologique, un entre-deux. Là où de trop nombreux mémoires, surtout en formation initiale, s'essaient à décrire l'image du travailleur social, Joël Cadière s'intéresse, de manière originale et féconde, à ces images qui, sous couvert d'objectivité, peuvent conférer à la pratique, des sens multiples et réinterprétables selon les stratégies de chacun.

Alfrède Lafaye

Proximité spatiale et action collective

Étude des modes de vie et des stratégies

**d'une population défavorisée d'une cité H.b.m.
du 16^e arrondissement**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1987 (188 p.)

École de service social de la Cramif (53 bis, rue Boussingault,
75013 Paris)

A la limite du 16^e arrondissement, là où autrefois s'élevaient les "fortifs", on trouve aujourd'hui le boulevard périphérique, des terrains de sport et surtout des ensembles de H.l.m. aisément repérables à leur architecture de briques rouges. Dans une de ces cités, mais ce pourrait être les immeubles voisins, des familles fréquentent assidument les services sociaux depuis de nombreuses années, d'autres familles semblent ignorer l'existence même des structures sociales.

Lassées de toujours sur le même quartier remettre leurs secours et leurs aides, les assistantes sociales

décident de substituer à la traditionnelle action individuelle une **intervention plus collective**. L'étude entreprise à cette occasion fait apparaître d'abord l'hétérogénéité de la population de cette cité où, entre les fils des durs d'autrefois et les familles arrivées plus récemment, un fossé est apparu progressivement, rompant d'anciennes solidarités. **Diversité aussi des stratégies** face au service social : là où l'on croyait voir dépendance et soumission, il faudrait lire une stratégie de maintien dans le dispositif social ou au contraire une conduite d'évitement parfaitement raisonnée.

Dans ce contexte, l'**action collective plaquée** sur la cité serait parfaitement inadaptée ; il faut donc, à la diversité des attentes et des valeurs, répondre par une multiplicité de propositions mais aussi, dans certains cas, par le silence.

Une très riche étude sur l'**ajustement de l'offre et de la demande** en travail social.

Sous la direction d'Hervé Drouard
et Françoise Rodier

Sociogramme d'un ensemble H.I.M.

Racisme et stigmatisation

Ecole pratique sociale interregionale 18, place Michel-de-
l'Hospital, 63000 Clermont-Ferrand), 1987 (73 p. – annexes)

Soit quatre bâtiments H.I.M. : A, B, C, et D situés en haut d'une colline surplombant le reste de la cité, vue et luminosité garanties. A flanc de coteau sont accrochés les immeubles E, F et G. Enfin, tout en bas, se trouve le dernier bâtiment, dans l'ordre alphabétique, le H. Sachant d'autre part que ce dernier bâtiment, de construction plus ancienne, a pour caractéristique essentielle d'être habité uniquement par des familles d'origine maghrébine, que devinez-vous qu'il puisse arriver ?

Si vous deviez déménager, dans quel immeuble préféreriez-vous aller ? Quel immeuble refuseriez-vous ? A l'aide d'un questionnaire de ce type soumis aux habitants de ce quartier, des étudiants de l'Epsi (1) sous la conduite d'Hervé Drouard et de Françoise Rodier reconstituent la **carte des préférences et des répulsions, le sociogramme du quartier**. Moreno mit au point cette technique, bien ancienne maintenant, mais dont les résultats sont toujours très évocateurs.

S'intéressant également aux déplacements professionnels et ludiques des habitants, leur demandant de jouer sur un projet de reconstruction de tout le quartier ou sur une éventuelle migration de toutes les familles de la cité dans un lointain Japon, les auteurs de cette étude commanditée par l'Opac du Puy-de-Dôme montrent les articulations **entre la discrimination topographique et la discrimination sociale**.

1) M.-C. Bardet, E. Boismartel, M.-C. Bremer, S. Conil, F. Foucier, S. Terracoi et M. Veychard.

Ouvrage collectif

Enrichir et fiabiliser l'action sociale

Circonscription Tarbes Ouest, Ddass des Hautes-Pyrénées
Ronéoté, décembre 1984 (168 p.)

Cette recherche action-formation, menée par des travailleurs sociaux de la Ddass des Hautes-Pyrénées sous la conduite de J.-M. Dutrenit, mérite d'être lue, non pas comme la nième analyse des besoins de la clientèle dans un secteur géographique particulier, mais comme une tentative plutôt réussie de renouveler les méthodes de connaissance des usagers en tenant compte de la nécessaire **évaluation des réponses apportées aux demandes repérées**.

Les travailleurs sociaux ont d'abord analysé les problèmes présentés par leur clientèle en utilisant une méthode rigoureuse quasi épidémiologique aboutissant à dresser de véritables **cartes de la « pathologie » sociale** du secteur. La comparaison de ces résultats avec des données statistiques issues du recensement permet d'apprécier, dans une seconde phase, les spécificités des interventions des travailleurs sociaux. Par exemple, de très nombreuses interventions en P.m.i. alors que le taux des naissances dans la zone concernée reste faible. Une troisième phase consiste à analyser les valeurs, c'est-à-dire la façon dont les gens vivent leur quotidien, leurs projets et leurs espoirs. Pour cela une enquête par entretien fut menée auprès de 84 personnes, clientes ou non clientes du service social.

Connaissant et appréciant pour chaque zone géographique les problèmes rencontrés et les valeurs des populations, les travailleurs sociaux ont pu alors proposer de **nouvelles formes d'action sociale**, pour la plupart formes plus collectives : cours de couture, création d'un club de football, aide au développement d'activités associatives. Programmes présentés et mise en œuvre en liaison avec **les élus locaux** et les autres travailleurs sociaux et surtout programmes dont l'efficacité fera l'objet d'une mesure des effets. A suivre avec intérêt.

Françoise Vanbelle

Produits sociaux d'un centre de reclassement professionnel pour personnes handicapées

Institut de travail social et de recherches sociales (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge), université Paris-Nord

Reprographié, juin 1983 (250 p.)

Direction : J.-M. Dutrenit

L'intérêt du mémoire présenté par Françoise Vanbelle est, dans le cas particulier d'un **centre de reclassement professionnel**, d'apporter une réponse précise et rigoureuse à la question de l'efficacité du travail social.

L'auteur compare les trajectoires professionnelles et sociales de deux groupes de travailleurs restés handicapés à la suite d'un accident du travail. Le premier groupe est orienté rapidement vers le **marché du travail** et ne bénéficie pas d'assistance sociale spécifique, le second fait l'objet d'un **suivi social** conséquent et participe à une action de réadaptation professionnelle. Les travailleurs du premier groupe vont entrer rapidement dans une filière de dépendance sociale, de perte de statut et de précarité chronique. Pour les autres, ce processus de marginalisation est bloqué et, pour la majorité d'entre eux, Françoise Vanbelle montre la réussite de l'intégration professionnelle. Si cette intégration reste fragile, confrontée à des facteurs personnels imprévisibles, à l'épreuve du temps et à la situation générale de l'économie, elle n'en est pas moins réelle en comparaison de l'autre groupe.

Là réside l'intérêt essentiel de ce mémoire : le **recours à la méthode expérimentale** sur une durée suffisamment longue, trente-six mois, afin de pouvoir analyser les effets du travail social et non plus se contenter de décrire des besoins et des outils.

Alice Riff et coll.

Évaluation des stages d'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 18 ans à Paris en 1982-1983

École normale sociale (Paris)

Ronéoté, juin 1984 (72 p.)

Proche du travail précédent par l'objet même de l'étude, l'enquête menée par des membres de l'École normale sociale s'en éloigne cependant par ses objectifs et sa méthodologie : analyser, **dans une perspective d'ensemble**, les stages d'insertion réalisés à Paris en 1982 et 1983. Les données recueillies portent sur 470 stagiaires, soit 78 % des jeunes en stage durant cette période.

Dressant d'abord un **portrait type du stagiaire** — garçon, du niveau de 5^e, issu d'une famille étrangère, très nombreuse, faisant l'objet d'un suivi social. L'équipe de recherche s'est intéressée à la **disparité des pédagogies** mises en œuvre dans le cadre d'institutions très diversifiées. En matière d'alternance entre formation technique et stage pratique, l'étude confirme l'avance prise par les associations mises en place par ou avec des travailleurs sociaux pour lesquels la relation thérapeutique entre l'éducateur et le jeune devait, depuis longtemps déjà, se doubler d'une volonté d'insertion dans le monde socioprofessionnel.

Le dispositif des stages renforce et développe cette logique préexistante. On peut regretter toutefois la faiblesse de l'écho rencontré par les responsables de ces stages dans le monde industriel.

Patricia Devaux-Spatarakis
**Capacité stratégique et formation continue
 des travailleurs sociaux**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. 1984 (154 p. – annexes)
 Université Paris-Val-de-Marne, service de la formation conti-
 nue (avenue du Général-de-Gaule, 94010 Creteil)
 Direction : Paule Sanchun

Quête d'un savoir, d'une plus grande compétence professionnelle, d'une meilleure maîtrise de soi, recherche de changement identitaire, **le désir de formation continue** s'enracine également dans la situation professionnelle vécue au jour le jour ; la formation apparaît alors comme l'instrument d'une promotion dans la hiérarchie professionnelle où l'outil pour un travail plus diversifié ou de plus grande qualité. Enjeu pour l'individu, la formation est aussi un enjeu de taille pour l'organisation dont les services et les structures ne ressortent pas nécessairement intacts des actions de formation. Là où de nombreux travaux se contentent de traquer les zones d'incertitudes dans les organisations sociales, l'intérêt du mémoire passionnant de Patricia Devaux-Spatarakis est précisément de situer **l'analyse des effets de la formation continue** des travailleurs sociaux à la convergence de l'individuel et de l'organisationnel.

Coincé ou à l'aise dans son organisation, le travailleur social va tenter d'accroître ses marges de liberté, de modifier le jeu à son profit, de sortir d'une situation de crise en accroissant ses ressources par une action de formation ; en retour, l'organisation va pouvoir bénéficier de ce surcroît de compétences et de l'élargissement des réseaux relationnels de ses membres. Adoptant cette problématique évaluative, qui, seule, permet de rendre compte de l'efficacité des formations, l'auteur montre que tous les individus ne sont pas placés dans des situations identiques pour bénéficier et faire bénéficier leur organisation des bienfaits d'une formation continue.

À partir du repérage de critères individuels tels l'ancienneté professionnelle, le statut hiérarchique, etc., et de critères organisationnels, la taille de l'institution, son mode de fonctionnement, Patricia Devaux-Spatarakis construit un indicateur original : **le potentiel stratégique personnel** qui synthétise l'ensemble des atouts personnels et organisationnels d'un individu dans une situation de travail. L'auteur montre une importante et troublante corrélation entre cet indicateur et l'attitude des travailleurs sociaux en formation : lorsque le potentiel stratégique s'accroît, la personne va investir davantage dans son emploi, esquisser des projets de développement ; en revanche, lorsque ce potentiel s'abaisse, le travailleur social va davantage utiliser ses acquis de formation au service d'un projet individuel, le conduisant parfois à changer d'emploi.

Si la formation continue relève d'un projet individuel, elle doit aussi s'inscrire dans **une politique d'organisation** sous peine de décevoir la personne et de limiter les capacités de l'organisation.

J.-C. Lavigne, P. Blancher
M.-T. Arbet, P. Péguet

**Évaluation des opérations d'aide alimentaire
menées dans le cadre du programme
Précarité-Pauvreté 1985-1986**

Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, direction de
l'Action sociale, Économie et Humanisme (14, rue Antoine-
Dumont, 69372 Lyon Cedex 08), décembre 1986 (151 p.)

Dans une société développée, des hommes, des femmes et des enfants peuvent encore souffrir du froid et surtout de la faim, alors que s'entassent des stocks invendus de denrées alimentaires. Notre sensibilité est grande à cette figure du scandale. L'abbé Pierre, dans les années 50, puis Coluche et de nouveau l'abbé Pierre, relayés par des médias prompts à nous émouvoir, surent mobiliser des énergies autour de cette idée aussi simple que généreuse : **donner du pain à ceux qui ont faim.**

A partir de l'hiver 1984, les pouvoirs publics, dans le cadre du programme Précarité-Pauvreté, décidaient de consacrer des ressources non négligeables à une aide alimentaire d'urgence. Si, dans les départements du Nord et de la Loire, les associations caritatives et les centres communaux d'action sociale ont joué un rôle moteur dans l'organisation de la distribution alimentaire, dans d'autres départements le rôle de la préfecture a été prépondérant dans cette gestion. Au-delà des différences qui tiennent aux particularités locales, apparaissent des clivages sur la finalité même de cette aide alimentaire, et les collectivités divergent sur les méthodes de contrôle et d'identification des bénéficiaires ainsi que sur le souci, plus ou moins présent, d'intégrer cette action dans **une perspective de travail social.**

Jean-Marc Dutrenit

Le Phénomène assistanciel

Thèse pour le doctorat d'État en sociologie, septembre 1987
(2 tomes + annexes).

Université Paris VII, U.f.r. de sciences sociales, Ageceps (19,
rue Greuze, 75016 Paris)

Direction : Pierre Ansart

De Raymond Boudon à Renaud Sainsaulieu en passant par Gérard Namer et Patrick de Laubier, un digne aréopage d'éminents sociologues constituait le jury devant lequel Jean-Marc Dutrenit, connu pour ses travaux dans le domaine de l'évaluation des politiques d'action sociale, soutenait récemment une thèse d'État consacrée au phénomène assistanciel.

La place d'un individu ou d'un groupe dans une société donnée peut se définir en terme de statut social et celui-ci peut s'appréhender par l'ensemble des échanges qu'entretient ce groupe ou cet individu avec son environnement. Par son travail, ses efforts, **il contribue à enrichir économiquement ou symboliquement cet environnement qui le lui rend en le rétribuant.** Ce rapport contribution/rétribution constitue la clé de l'explication théorique donnée par Jean-Marc Dutrenit du développement du phénomène assistanciel et de sa mesure. Démontrant à travers de multiples exemples pris dans l'histoire l'**universalité des phénomènes assistanciels** mais aussi leur variabilité, l'auteur montre que l'essence même de l'assistance, quels que soient le lieu ou l'époque, consiste à ajouter ou à retrancher des suppléments de contribution et/ou de rétribution au statut social, de l'assisté, évitant ainsi au groupe social et aux individus qui le composent un risque majeur de déficit ou de conflit avec ceux qui souffrent d'une trop grande différence pour pouvoir établir ou poursuivre des échanges.

Cette démarche n'aurait pu rester que théorique ; or, depuis quelques années, dans le cadre du Geceps qu'il dirige, Jean-Marc Dutrenit a mis au point avec cette équipe **une série d'outils d'évaluation de l'action sociale.** Outils applicables dans des établissements sociaux, dans des circonscriptions de travail social mais aussi sur des territoires plus vastes, départements ou régions. Descripteurs des actions, descripteurs d'effets en terme d'intégration sociale, analyse coûts-avantages, toutes procédures spécifiques qui permettent d'esquisser des réponses à l'éternelle question de l'effet du social et de valider le schéma théorique annoncé plus haut.

Dans les trois derniers chapitres de sa thèse, l'auteur montre comment l'évaluation peut s'intégrer dans une **véritable technologie du social**, facilitant la construction de l'intervention sociale et surtout lui donnant, à partir de la connaissance théorisée de ses résultats, une nouvelle légitimité pour agir.

Stanislas Tomkiewicz, Daniel Hannequin
et Isabelle Kemlin

Méthode Doman. Évaluation

C.t.n.e.r.h.i. (2. rue Auguste-Comte, B.P. 47, 92173 Vanves
Cedex), 1987

Les médias se font régulièrement l'écho de ces parents qui, **autour d'un enfant handicapé**, mobilisent famille, amis et voisins pour tenter par une stimulation de chaque instant de redonner à un corps atteint le sens et l'image de la vie. L'enthousiasme de ces gens et les résultats avancés aux termes d'efforts souvent impressionnants ne peuvent qu'interroger le professionnel de la réadaptation, même si la référence à une sorte de gourou et la distance prise par rapport au corps médical sont de nature à créer chez lui un doute légitime.

A l'issue d'une enquête par questionnaires auprès de 250 familles et de multiples entretiens avec des familles et des thérapeutes, les auteurs de cette étude évaluative essaient de dissocier les effets liés à la maturation physiologique, aux simulations, et ceux impliqués par les transformations de l'environnement de l'enfant. Un bon exemple d'étude évaluative appliquée aux médecines dites "douces".

Henry-Noël Michel

**Recherche d'une approche globale
de l'évaluation du travail social**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s.

Centre de préparation aux fonctions d'encadrement et de
recherche du secteur social (31 B, rue Auguste-Blanqui,
21100 Dijon), juin 1986 (221 p.)

Direction : Etienne Jovignot

La première partie de ce mémoire effectue un rapide survol des **principales méthodes évaluatives** utilisées en travail social. L'auteur, qui s'attarde longuement à l'analyse critique du système Pass, ne développe guère les approches cliniques de l'évaluation, mais ce travail ayant été effectué dans les années 1985-1986 on ne peut lui en faire le reproche. Toutefois, cela ne confère pas aux premières pages un parfum de grande nouveauté.

Dans une seconde partie, nettement plus intéressante, Henry-Noël Michel livre les résultats d'une étude sur le **devenir de garçons après la fin de leur prise en charge** dans un internat et utilise cette expérience pour montrer les limites et les intérêts des démarches évaluatives en travail social.

Michel Massot
**Construction d'un système d'évaluation
dans le domaine sanitaire
et social gérontologique**

Thèse pour le doctorat en médecine

Université François-Rabelais, faculté de médecine (2 bis,
boulevard Tourmelle, 37000 Tours), juin 1987 (108 p.)

Les thèses de médecine ne figurent guère au palmarès des lectures préférées des travailleurs sociaux ; à la décharge de ces derniers, les sujets habituellement traités ne s'égarerent que rarement du côté du social. Le hasard des lectures ou la fréquentation des mêmes réseaux permettent parfois d'abolir les cloisons entre des domaines bien différenciés. Différenciés, certes, encore que le petit bonhomme Géronte commence à être connu des travailleurs sociaux travaillant avec des personnes âgées.

Géronte se présente en effet sous la forme d'une silhouette découpée en vingt-sept petites cases : deux pour chaque jambe, quatre pour chaque bras, neuf pour le tronc et six pour la tête. A chacune de ces cases est associée une fonction ; ainsi à la case n° 16, située à l'emplacement de la cuisse droite, est liée la fonction se coucher, se lever. Cette case peut prendre trois couleurs différentes. Blanche, cela signifie que la personne ne se lève ni ne se couche seule, grise qu'elle fait l'une de ces deux actions et noire qu'elle se lève et se couche seule. Géronte est un outil de repérage en situation du degré de dépendance ou d'autonomie de la personne âgée.

Mis au point par une équipe de médecins de Vierzon, cette technique gérée au moyen de l'informatique est **un puissant outil pour suivre l'évolution de personnes âgées** en institution ou suivies à leur domicile. La thèse de Michel Massot décrit également un outil d'analyse des interventions sanitaires et des interventions sociales (Isis) sur le même modèle.

Marc Tourigny, Marie-Claire Laurendeau,
Gilbert Gagnon et François Beauregard

**Évaluation d'un programme de pairs aidants
implantés auprès de deux populations étudiantes
en concertation avec les ressources du milieu**

Département de santé communautaire, Hôpital général de
Montreal (province de Québec, Canada), juillet 1989-90 p.
- annexes)

Le divorce, les conflits familiaux, des relations difficiles entre les parents et leurs enfants, la violence familiale, les consommations de drogue, d'alcool et de cigarettes et d'autres sources d'inquiétude encore dressent autant de points de repères sur **la carte du mal-vivre de bien des adolescents**, au Québec comme en France, ou ailleurs. Ainsi, cette rupture intime que représente ce passage d'un âge à l'autre se trouve exacerbée, pour certains jeunes, par l'instabilité et l'insécurité de leur contexte social. L'analyse n'innove guère mais la réponse surprend. Les auteurs de cette étude, s'appuyant sur plusieurs recherches, montrent qu'il existe chez les adolescents un réseau d'aide et d'information et que, dans certaines situations, c'est vers leurs pairs qu'ils se tournent pour obtenir de l'aide. Beaucoup de jeunes enquêtés considèrent que leurs amis constituent leur première source d'aide, devant les parents, les frères et les sœurs.

Partant de ce constat de **l'importance des pairs**, l'idée vient naturellement d'essayer d'intégrer cette aide dans l'action sociale. Si la littérature professionnelle de langue française a peu développé ce concept, l'American School Counselors Association a défini, dès 1975, puis en 1986, l'aide par les pairs *"comme un ensemble de comportements aidants, réalisés par des non-professionnels, auprès de leurs semblables dans le cadre d'une relation d'aide. L'aide individuelle, la direction de groupes, la direction de discussions, le conseil, l'enseignement et toute autre activité d'aide interpersonnelle et d'assistance sont autant de formes que peut prendre cette aide"*.

Le rapport s'intéresse surtout à **la méthodologie d'évaluation d'un programme de pairs aidants**, évaluation portant sur le processus, mais également sur l'impact qui, dans le cas présent, se révèle non négligeable. Toutefois, la précision de la description du programme de formation des aidants et des conditions de son fonctionnement apportera d'utiles informations aux équipes de travailleurs sociaux soucieux de tester de telles méthodes sur leur propre terrain. Ajoutons enfin que ce rapport permet d'envisager autrement quelques débats surannées à propos des rapports que doivent entretenir les bénévoles et les professionnels.

D. Le Gall et Cl. Martin

Le stage de Bourges-Nord.

**Une expérience d'insertion sociale et professionnelle
pour des femmes en situation monoparentale**

Rapport d'évaluation pour le ministère des Droits de la femme,
Association Recherche-Action-Participation (Bourges), Centre de
recherches sur le travail social (Caen)

Multigraphié, août 1984 (129 p.)

Le développement rapide des stages d'insertion sociale et professionnelle, sans que soient toujours définis précisément les finalités, les pédagogies, les publics ou les montages institutionnels rend particulièrement intéressantes les communications d'expériences allant au-delà d'un bref compte rendu dans un congrès.

Le rapport effectué par Didier Le Gall et Claude Martin est d'autant plus pertinent qu'il prend pour objet un stage s'adressant à des femmes en situation monoparentale, population dont tous les travailleurs sociaux constatent l'augmentation parmi leurs usagers. Du montage institutionnel, toujours délicat, au recrutement des stagiaires en passant par la pédagogie et le programme du stage, les auteurs procèdent à **une minutieuse description** du stage tel qu'il a été vécu par les promoteurs, les stagiaires et les formateurs. Refusant de réduire l'évaluation au strict contrôle de l'insertion sur un marché du travail, ce point n'étant cependant pas éliminé, l'accent est mis sur l'importance du stage dans la construction de réseaux de solidarité par les stagiaires et sur la modification réelle de leurs trajectoires personnelles.

Françoise Battagliola

Forme de la mise en couple et itinéraires individuels

Groupe d'étude des rôles des sexes, de la famille et du développement humain, C.n.r.s. (82, rue Cardinet, 75017 Paris)

Reprographié, 1984 (148 p.)

De nombreux mémoires de maîtrise ou de D.s.t.s., mais aussi des études de clientèles, plus affinées, décrivent fréquemment **la répétitivité des comportements familiaux** d'une génération à l'autre ; d'autres insistent sur l'éclatement supposé ou réel des modèles familiaux, constatent le **développement de l'union libre et de la cohabitation** ; certains enfin s'interrogent sur ces enfants qui s'écartent, parfois douloureusement, des chemins tracés par les parents. Toutes ces situations vécues dans leur singularité constituent une fraction non négligeable des problèmes auxquels se trouvent confrontés les travailleurs sociaux.

Françoise Battagliola s'intéresse à ces mêmes questions et essaie d'éclairer le devenir de jeunes garçons et filles quittant le domicile parental pour, à plus ou moins brève échéance, constituer un nouveau groupe familial. Temps intermédiaire où se concrétisent les assignations sociales liées au sexe et où s'opère **l'entrée dans le monde professionnel**. L'auteur, articulant la division des rôles entre hommes et femmes et la mobilité professionnelle des unes et des autres, montre comment, derrière la cohabitation ou l'union libre, se dissimulent des **stratégies dissemblables**, faites de rupture avec les modèles familiaux traditionnels favorisant plus particulièrement les stratégies d'ascension professionnelle des jeunes femmes.

D'une lecture agréable, permettant de nouvelles réflexions, éclairant différemment des comportements bien connus, suscitant de nouvelles hypothèses, cette recherche ne peut donner aux travailleurs sociaux des réponses immédiates mais elle devrait leur permettre de **repenser différemment leurs interventions** auprès de ces usagers.

Michèle Pichot-Quennoy
Femmes au foyer du Petit-Colombes
Paroles, circuits, images

École d'action sociale de la Cnaf (36, rue de Lisbonne, 75008 Paris),
 Université Paris-Nord-Villetaneuse
 Mémoire M.s.t., ronéoté, juillet 1981 (142 p.)
 Direction : Marie Kuhlman

Très marqué par le discours féministe de la décennie précédente, le mémoire présenté par Michèle Pichot-Quennoy ne date que de 1981 et pourtant il paraît bien ancien tant s'érodent vite certains langages et se banalisent des idées iconoclastes en d'autres moments. Demeurent cependant ces femmes, mères de famille, rencontrées par l'auteur, assistante de service social scolaire, dans un quartier de banlieue enserré entre la route nationale et autre banlieue.

Décrivant leurs cheminements, chaque jour répétés, de l'H.I.M. à l'école en passant par la grande surface commerciale, en s'inspirant des **lignes d'erre** utilisées par Fernand Deligny, demandant à ces femmes de **photographier leur environnement**, leur proposant de choisir les photographies qui parlent au mieux de leurs réalités quotidiennes, Michèle Pichot-Quennoy nous propose non pas le énième mémoire sur le travail domestique féminin, mais une véritable méthode originale **pour découvrir le regard** porté par des habitants sur leur territoire.

Lire, à ce propos, Fernand Deligny in
Recherches, Cahiers de l'immuable, n° 2, décembre 1975 (80 p.)

J. Delarue, D. Angelot, A. Hannier, C. Czekalski
Pourquoi et comment vivre à La Grande-Borne ?
Points de vue des nouveaux arrivants

Bureau de recherches et d'études sociales de la Caf R.p., juin 1984
(117 p.)

A la différence de très nombreux travaux présentés dans cette rubrique et de bien d'autres encore, les études provenant du Bureau de recherches et d'études sociales de la Caf de la Région parisienne se caractérisent par une grande quantité de faits et d'informations apportés aux lecteurs et par un commentaire réduit à l'essentiel. Les amateurs de théories resteront sur leur faim et les autres puiseront dans ces études d'utiles références et points de comparaison.

L'étude sur La Grande-Borne, conduite avec de très nombreux travailleurs sociaux de diverses institutions (Caf, Ddass, S.s.a.e.) dans le cadre d'une opération « **îlots sensibles** », permet de réaliser la notion de quartier comme source d'identité pour les habitants et insiste sur le poids de l'**organisation familiale** comme centre d'un réseau de relations entre les habitants de la cité. Plus que de quartier, la socialisation reste affaire familiale et toute **action sociale territorialisée**, en particulier dans le cadre des opérations de développement social des quartiers, devrait intégrer cette donnée dans sa construction.

Catherine Taisne et J. Berthet
**Le Logement des familles nombreuses
en région d'Ile-de-France**

Rapport n° 1 Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région
d'Ile-de-France (21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15)
Multigraphie, juin 1984 (43 p.)

Les travailleurs sociaux confrontés au problème du logement seront certainement très intéressés par la lecture d'un rapport de l'Iaurif sur **le logement des familles nombreuses** dans la région d'Ile-de-France. Ils y trouveront une description synthétique de ces familles, réalisée à partir d'une exploitation du dernier recensement.

En matière de logement, le rapport montre que si la plupart des familles nombreuses sont susceptibles de bénéficier des aides de l'État, en réalité, le faible niveau de revenu d'une grande partie d'entre elles ne leur permet pas d'accéder à des logements aidés ; un tiers seulement des familles nombreuses est logé dans le parc H.I.M. En raison d'une forte pénurie de grands logements, beaucoup de grands ménages vivent en état de **surpeuplement** dans la zone centrale de la région. Pour obtenir une amélioration de leur confort, de nombreux ménages acceptent un logement en grande banlieue avec l'ensemble des inconvénients que cette localisation peut apporter en matière de transports, de travail ou de services collectifs.

Un grand nombre de **données récentes**, une présentation claire et concise font de ce rapport un outil pour aborder ce problème complexe. Un second rapport traitera de la situation actuelle du marché du logement.

Monique Buisson, Jean-Claude Mermet,
Laurence Rouilleau-Berger
**Dynamiques de la divortialité
et pratique de garde**

Ministère de la Justice, Service de coordination de la recherche,
C.n.r.s., Centre de sociologie de l'éducation, université Lyon II
Multigraphié, mai 1985 (256 p.)

Une étude réalisée par l'équipe du Centre de sociologie de l'éducation de l'université Lyon II montre qu'en cas de divorce, **la garde des enfants mineurs** est confiée à la mère dans 84 % des cas, au père dans 9 % des situations ; la décision d'une garde mixte apparaît pour 5 % des dossiers et le résultat est de 1 % dans le cas des gardes conjointes ou alternées (1). Cependant, ces catégories judiciaires ne rendent qu'imparfaitement compte de la **réalité des pratiques de garde des enfants** après la séparation des époux. Si le divorce met fin au mariage légal, il ne supprime pas la parentalité et parfois même se maintiennent des formes de conjugalité ainsi que l'indiquait un homme divorcé au cours d'un entretien : *« Le lien de couple, il existe parce que l'un est le père et l'autre la mère. »*

Pour environ un quart des situations étudiées dans cette recherche, les parents adoptent des formes de garde spécifiques et, sans avoir recours aux autres membres de la famille, les grands-parents par exemple, ils mettent en place une **nouvelle organisation familiale post-divorce**. Dans cette structuration différente des relations familiales, Monique Buisson, Jean-Claude Mermet et Laurence Rouilleau-Berger discernent l'émergence d'une véritable « famille intermédiaire ».

Prenant appui sur la description des pratiques d'un groupe de pères divorcés organisés en une sorte de réseau pour assurer la prise en charge de leurs enfants, les auteurs font apparaître l'existence de trois types de relations entre les parents divorcés. Pour certains, des relations conjugales peuvent se poursuivre à l'exclusion de toute sexualité, elles s'expriment dans le maintien d'un patrimoine commun, une résidence secondaire, par exemple, dans une solidarité financière, dans l'accès, voire le séjour au domicile de l'autre, mais aussi par l'existence de temps où la famille se reconstitue autour d'un repas. Pour d'autres parents, cette conjugalité s'estompe mais l'argent circule sans forte rigidité entre les ex-conjoints, et surtout les règles qui fixent la présence des enfants dans les domiciles parentaux sont particulièrement souples. Enfin, dans le troisième cas de figure, la concertation entre les parents se limite à la question de la scolarité des enfants et exclut tout autre contenu.

Pour expliquer ces différences d'attitudes, les auteurs font appel à l'**analyse des trajectoires sociales** des ex-conjoints ainsi qu'à leurs positions sociales respectives, rejoignant ainsi d'autres approches (2) des relations familiales dans notre société. Élément pour une sociologie du divorce, ce rapport fournit de multiples clés pour mieux comprendre les comportements parfois déroutants de certains parents divorcés.

(1) La demande de garde des enfants mineurs est faite à 90 % par la mère. Sur les 10 % restant, le père obtient la garde de l'enfant dans 40 % des cas. On pourra consulter à ce propos des documents émanant du colloque de l'Idéf. « Les enfants et leurs parents séparés » qui s'est tenu en octobre dernier Idéf. 3, rue Coq-Héron 75001 Paris - Tél. 42-97-40-03).

(2) Par exemple les nombreux articles de Louis Roussel dans la revue *Population* ou dans les *Cahiers de l'Ined* (P.U.I.).

Danielle Luby

Les Mères célibataires et les assistants sociaux

Institut régional de formation de travailleurs sociaux et de recherches sociales d'Aquitaine

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., décembre 1982
(204 p. + annexes)

Direction : Lafiaquière et Goudet

Des filles mères aux familles monoparentales, en passant par les femmes seules en difficulté avec enfant, terminologie usuelle en travail social, les désignations se transforment, les stigmatisations s'affaiblissent. Alors, pourquoi les assistants de service social conserveraient-ils les mêmes raisons d'agir, puisées dans leur idéologie et leur vécu intime ? Telle est la question initiale de Danielle Luby.

Si votre connaissance des centres maternels vous conduit à adopter un regard critique sur ces institutions (1), si Nadine Lefaucheur (2) et surtout Béatrice Marbeau-Cleirens (3) n'ont plus de secret pour vous, alors, ce mémoire ne vous est pas destiné. En revanche, si vous préparez une recherche sur les rapports entre **action sociale et familles monoparentales**, vous trouverez dans ce travail une analyse thématique de contenu très fine d'une vingtaine d'entretiens réalisés avec des assistants de service social. Ne cherchez pas autre chose...

(1) Sur ce thème, voir **Ruptures** (« Social en recherche », in **Informations sociales** n° 6/85).

(2) « Traitement social et sociologique de la maternité célibataire », in **Annales de Vaucluse**, n° 19, 1982.

(3) **Les Mères célibataires et l'inconscient** (Delarge, 1980).

Germaine Bernard

**La Maternité hors mariage chez l'adolescente,
reproduction ou déviance ?**

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise de sciences et techniques de la communication, 1985 (160 p.)

Université Paris XIII et Ecole d'action sociale (36, rue de Lisbonne, 75008 Paris)

Direction : Nadine Lefaucheur

Longtemps directrice d'un foyer maternel accueillant de jeunes mineures dans la région parisienne, Germaine Bernard nous propose un mémoire sur **les mères célibataires en institution**, qui tient à la fois de l'analyse de la clientèle et de l'observation ethnographique. Les deux cent cinquante admissions réalisées dans le foyer entre 1974 et 1983 permettent de dresser une typologie où prédominent trois groupes : des jeunes femmes métropolitaines, d'autres originaires des Antilles et un groupe de jeunes Maghrébines.

Projet professionnel, images du devenir, relations au père et à l'enfant se structurent de manière fondamentalement différente selon les modèles culturels. Si les jeunes Antillaises semblent, au travers de la maternité célibataire, reproduire un modèle familial, pour les jeunes femmes maghrébines, cette situation les place dans une rupture complète avec la famille, les métropolitaines oscillant entre ces deux pôles selon leur milieu social d'origine.

Anne Gotman, François de Singly

**Transmission du patrimoine
et trajectoires familiales**

Institut parisien de recherche en architecture urbanistique,
C.n.r.s. U.a. 1426 (128 p.)

Pour consultation, s'adresser à Catherine Vérité (Cnaf, 23, rue
Daviel, 75634 Paris 13 – tél. : 45.65.53.16)

Arrêtez de compter sur le hasard, loto ou loterie, les probabilités de gain sont toujours faibles. Attendez, vous finirez par hériter, tout au moins vous avez une chance sur deux d'acquérir un patrimoine transmis par vos ascendants (1) et cela sans trop attendre car, contrairement aux idées reçues, un tiers des héritages survient avant que l'on ait quarante ans.

Analysant la **transmission des patrimoines** sur un modèle socioculturel, Anne Gotman et François de Singly, pour une partie du rapport (2), montrent qu'à côté de l'effort réalisé par les familles pour transmettre à leurs enfants un capital culturel scolaire, il existe aussi une logique dans la gestion de la transmission des ressources accumulées pendant une vie et pouvant circuler d'une génération à l'autre sans s'épuiser dans un processus de consommation.

En effet, l'héritage se gère et, **dans une galerie de portraits**, Anne Gotman différencie plusieurs modèles : les **bâisseurs** dont les parents ont su devenir propriétaires, non sans efforts, estiment devoir améliorer ce patrimoine pour le transmettre, à leur tour, aux enfants pour peu que ceux-ci soient décidés à construire leur place sur cet héritage ; pour les **éducateurs**, la transmission du patrimoine éducatif l'emporte sur celle du patrimoine, les transferts patrimoniaux peuvent alors s'effectuer plus tôt pour favoriser l'épanouissement des projets scolaires des jeunes générations ; les **fondateurs**, qui investissent dans la lignée, estiment que l'héritage se gère dans le cadre d'un plan patrimonial familial, et enfin les **entrepreneurs** pour qui la construction de la maison constitue le moyen de rassembler plusieurs générations dans la maison familiale et commune.

(1) **Informations sociales** a consacré un numéro à ce thème : "L'héritage" (n° 6/1985).

(2) François de Singly auquel nous devons un ouvrage passionnant sur la redistribution des ressources dans le couple : **Fortune et infortune de la femme mariée** (Puf, février 1987, 229 p.).

Paul Cloutour, Elisabeth Merlet
et Loïc Rousselot

**Les Trajectoires logement et les facteurs
de mobilité résidentielle**

dans l'agglomération nazairienne

Groupe d'étude et de recherche sociales (19, rue Arsène-
Leloup, 44100 Nantes), décembre 1985 (185 p.)

Pourquoi déménage-t-on ? A cette question qui traverse, à la fois, les politiques de l'habitat et la vie personnelle de chacun et chacune d'entre nous, il ne semble pas y avoir de réponse parfaitement linéaire. Tout au plus, peut-on, en analysant les trajectoires de ceux et de celles qui vivent cette expérience, douloureuse ou agréable, pointer quelques raisons et glaner quelques explications. Le rapport du Groupe d'étude et de recherche sociales nous entraîne sur ce chemin. Si nous avons tous, dans un coin de nos mémoires, les plans d'un pavillon deux pièces-cuisine-jardinet, il semblerait que cet idéal soit particulièrement vivace dans la Basse-Loire et constitue un élément important pour rendre compte du mode de vie de couches ouvrières d'origine paysanne. Conjugué à la recherche d'une plus grande sécurité et à un meilleur confort, le **rêve de l'accession à la propriété** conduit des familles à quitter leur logement.

Dans un autre sens, la **rupture conjugale** se traduit aussi fréquemment par une brisure dans la trajectoire de logement. Il faut, souvent dans l'urgence, repartir de zéro, essayer de se rapprocher d'une famille qui pourra apporter une aide. Le logement social apparaît alors, à la fois, comme un facteur de stabilisation et comme un élément de dévalorisation pour des individus dont la trajectoire ascendante se trouve bloquée. **Enfin la crise**, lorsque le travail vient à manquer parce que les chantiers navals n'ont plus de commandes. Il faut alors, soit trouver des ressources complémentaires, soit finalement vendre le pavillon et se retrouver en H.I.M. Paradoxalement, les auteurs de l'étude montrent que les effets de la crise pèsent peu, au moins dans le cas de Saint-Nazaire, sur la mobilité résidentielle, et que, en dépit des faibles salaires, on continue d'accéder à la propriété.

Fernande Dautun

**La Maternité. Désir, refus, prévention
de l'abandon. L'Établissement maternel.**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., novembre
1985 (94 p. + annexes)

École technique des surintendantes d'usines et de services
sociaux (8, villa du Parc-Montsours, 75014 Paris)

Direction : Paulette Dubuisson

Certains mémoires approfondissent un champ restreint, d'autres balayent de vastes étendues, au risque parfois de s'y perdre ou de ne nous proposer qu'un simple repérage du terrain. Mais la cartographie étant un art bien utile pour les cheminants à venir, ces mémoires ne doivent pas être dédaignés, ils peuvent constituer pour les autres collègues et, surtout, pour les futurs professionnels, un utile apport d'informations.

Après ce préambule, vous avez compris que le mémoire de Fernande Dautun est parfaitement fidèle à son titre en nous parlant de la maternité, de l'abandon, du désir d'enfant ou de grossesse, du refus d'enfant, de l'aide aux mères et de bien d'autres choses encore. Un **cadrage historique** du dispositif de l'aide sociale à l'enfance, une **description précise** de la législation des maisons, hôtels et centres maternels et, s'appuyant sur une riche expérience clinique, une réflexion sur le rapport mère-enfant, tels sont les principaux aspects de ce mémoire, dont on regrette parfois que l'auteur incline, au hasard d'une brève notation, du côté de la morale.

Les annexes de ce travail constituent un utile résumé de la législation sur le sujet.

Monique Robin, Denise Josse, Catherine Tourette
**Incidence économique, sociale et psychologique
d'une naissance de jumeaux
sur la vie familiale**
juin 1988 (86 p.)

Sachant qu'il faut donner 14 tétées par 24 heures, sachant que la durée de deux tétées et de deux changes est de 120 minutes au retour de la maternité et de 82 minutes à deux mois, considérant qu'elle n'a que deux bras, **à combien estimez-vous le temps dont dispose pour s'occuper d'elle-même une mère qui vient d'accoucher de jumeaux ?**

Si les études quantitatives vous rebutent, alors voici un autre problème. Les bébés ont faim, tous les deux en même temps, bien entendu. Vous prenez un bébé et vous lui donnez à manger. Que fait l'autre ? Il redouble ses cris. Aussi, au repas suivant, vous inversez : celui qui mangeait crie et vice versa. N'avez-vous pas toujours l'impression de vous sentir une mauvaise mère ?

Mais **les jumeaux ont des pères** : 20 % de ceux-ci n'apportent aucune aide ; 30 % font tout en double systématiquement avec la mère ; quant aux autres, les plus nombreux, parfois ils aident et parfois ils font autre chose. Un résultat semble certain : la participation des pères diminue avec le temps. On s'habitue à tout, même à des jumeaux.

Au-delà de ces anecdotes pourtant bien significatives de la difficulté d'avoir des jumeaux, l'intérêt de cette étude est d'insister autant sur les charges psychologiques que maternelles qui pesent essentiellement sur la mère.

Michel Tort

Effets de l'inséparation.

**La question psychanalytique
dans les situations monoparentales**

Rapport pour le service de recherche de la Cnaf, 1987
(140 p.)

D'une génération à l'autre, les mères célibataires engendrent des filles qui seront, elles aussi, et mères et célibataires. En France, dans les quinze dernières années, leur population s'est accrue de façon vertigineuse.

Alors, de deux choses l'une : ou les mères célibataires sont devenues étonnamment prolifiques, ou il est possible, au royaume des sciences humaines, de raconter n'importe quoi et son contraire. Dans un rapport décapant, corrosif, d'une grande clarté d'écriture, Michel Tort penche résolument pour la seconde hypothèse.

S'en prenant à Hélène Deutsch (1), critiquant avec férocité et pertinence Béatrice Marbeau-Cleirens (2), Michel Tort démonte **la genèse confuse d'un discours psychologisant** au service de ce qui n'est qu'une forme de repérage social. Le versant psychiatrique, analysé à partir de la mise à plat de différents ouvrages – et le rapprochement des positions est parfois cruel – fait un sort aux différents avatars de la psychiatisation des situations de monoparentalités.

Au-delà de cet ensemble de critiques, le rapport de Michel Tort est passionnant en ce qu'il tente de répondre à une question sur le savoir et la connaissance : **peut-on penser le concept de monoparentalité** en utilisant l'apport psychanalytique ? Objet construit socialement, la catégorie "mère célibataire" est-elle aussi l'agrégation de situations dont l'apprehension relèverait de la psychanalyse ? Si, pour l'auteur, la réponse semble aller vers la négative, il n'en ouvre pas moins quelques directions par où aller chercher.

1) **La Psychologie des femmes**, tome II "Les Filles-Mères" (1949).

2) **Psychologie des mères célibataires** (Éditions universitaires, 1980).

Augustin Barbara
**Enfants-enjeux et monoparentalités
interculturelles**

Centre interuniversitaire de recherches et d'études en sciences sociales (54, rue du Havre, 44800 Saint-Herblain), programme de recherche Cnaf, septembre 1987 (178 p.)

Avec plus de 21 000 célébrations chaque année, **les mariages interculturels** représentent environ 8 % de la **totalité des mariages** ; 20 000 enfants naissent par an dans ces foyers. Or, autant que pour les autres couples, il arrive à ces unions de se défaire.

En se centrant plus particulièrement sur l'étude des divorces franco-maghrébins, Augustin Barbara, auteur d'une thèse sur le thème des mariages mixtes (1), tente de repérer les écarts qui subsistent au-delà d'une période fusionnelle, écarts qui reprennent toute leur force lorsque l'enfant devient l'enjeu d'un conflit familial. Enlèvements d'enfants, démarches des mères outre-Méditerranée, toute l'actualité récente est invoquée. Autour de l'enfant, se joue la mise en scène des écarts retrouvés et des communautés rejointes.

La dernière partie du rapport traite **des mesures sociales** susceptibles de mieux **accompagner des conjoints séparés** afin de leur permettre d'exercer leur parentalité au-delà des clivages de pays et de cultures.

(1) **Mariages mixtes**, sous la direction de Germaine Tillion (Ehess, 1978).

Didier Le Gall et Claude Martin

Le Réseau de parenté après la désunion

Centre de recherche sur le travail social, université de Caen
(esplanade de la Paix, 14032 Caen Cedex), programme de
recherche Cnaf, 1988 (170 p. + annexes)

Rupture de la vie conjugale et familiale, le divorce a été souvent analysé à l'aide d'un paradigme pathologisant. Les travaux abondent qui montrent l'impact négatif de cet éclatement familial sur les ex-conjoints et surtout sur les enfants. Plus récemment, devant l'accroissement de ces groupes familiaux d'après le divorce, les sociologues ont inventé le terme de familles monoparentales, catégorie nouvelle immédiatement saisie par les politiques sociales.

La catégorisation simplifiée à l'excès et, sous le vocable unificateur de famille monoparentale, se regroupe une pluralité de figures. L'attrait principal de l'étude entreprise par Didier Le Gall et Claude Martin est de tenter de rendre compte de la **complexité des relations familiales après la séparation** de la famille biparentale. A partir d'une enquête par questionnaires réalisée auprès de 1 083 personnes, les auteurs ne recensent pas moins de 194 figures différentes utilisées par les anciens conjoints pour recomposer leur système familial. Au-delà de cette diversité, des formes de recombinaison familiale apparaissent prépondérantes :

- le parent gardien vit seul sans relation avec le réseau de parenté antérieur ;
- le parent gardien vit seul et n'a de relations qu'avec ses propres parents ;
- le parent gardien vit seul et a des relations avec le réseau de parenté antérieur ;
- le parent gardien a un nouveau partenaire avec lequel il ne vit pas et maintient des relations avec le réseau de parenté antérieur ;
- le parent gardien vit avec un nouveau partenaire et a des relations avec le réseau de parenté antérieur ;
- le parent gardien vit avec un nouveau partenaire et sans relation avec le réseau de parenté antérieur ;
- le parent gardien a un nouveau partenaire avec lequel il ne vit pas et n'a aucune relation avec le réseau de parenté antérieur.

Ainsi, dans plus des trois quarts des situations, des liens semblent maintenus avec le **réseau de parenté antérieur**. Du foyer monoparental, cible principale d'une part des politiques sociales, au **foyer biparental recomposé**, les formes de sociabilité s'étendent et se diversifient. Il resterait, en utilisant une approche semblable, à analyser les réseaux relationnels de ces familles et à s'intéresser aux enfants pour renouveler considérablement le discours sur les familles monoparentales.

Gérard Neyrand et Caroline Guillot
**La Socialisation des enfants de parents isolés.
 Une approche comparative selon le sexe
 et le milieu social du parent**

Cimerss (4, rue Lisse-Saint-Louis, 13100 Aix-en-Provence),
 programme de recherche Cnaf, mars 1988 (178 p.)

Dans ce rapport, si les questions posées par la socialisation des enfants de parents isolés occupent une place non négligeable, l'essentiel est consacré à décrire une population de **quatre-vingts chefs de familles monoparentales** ayant à charge au moins un enfant de dix ans au plus. Si l'on reconnaît, avec les auteurs, la difficulté à définir précisément le concept de socialisation de l'enfant et surtout à établir la chaîne des causalités entre la séparation des parents, le fait de vivre en famille monoparentale et les conséquences sur l'insertion scolaire et sociale de l'enfant, le décalage entre le contenu du rapport et le thème annoncé dans le titre n'en est pas moins réel.

Ces méchantes choses étant dites – mais il faudrait les dire à propos de beaucoup d'autres rapports d'étude – signalons la finesse et la précision de la description de ces quatre-vingts familles monoparentales où les caractéristiques sociodémographiques se voient complétées par une approche biographique qui met l'accent sur le **déroulement de cycles de vie** et surtout propose une classification des situations monoparentales. Parents abandonnés, indépendants, cas conflictuels, conciliateurs et complexes constituent les principales figures de ces familles et permettent de rapprocher des situations au-delà de la singulante des itinéraires personnels.

La réussite scolaire de l'enfant, le réseau relationnel, l'image de la situation monoparentale varient selon l'insertion professionnelle et sociale du parent qui élève l'enfant. Il resterait à confronter l'ampleur de ces variations avec celles repérées dans des familles biparentales pour dégager plus précisément l'effet de "monoparentalité".

Le rapport se termine par une description bien intéressante de la situation de famille monoparentale dont le chef de famille est un homme.

Benoît Bastard et Laura Cardia-Vonèche

**Les Familles monoparentales
face à leur situation économique**

Centre de sociologie des organisations (Paris), programme de
recherche Cnaf, 1988 (156 p.)

La perte d'un revenu familial à l'occasion d'un divorce entraîne une réelle précarisation des personnes en situation de monoparentalité. Travail, pensions alimentaires et aides publiques ne compensent que très rarement l'absence des ressources antérieures. Confrontées à cette réduction de leurs revenus, les familles monoparentales développent de véritables **stratégies d'adaptation** à leur nouvelle situation. Le repérage de ces efforts d'adaptation constitue la matière du rapport présenté par Benoît Bastard et Laura Cardia-Vonèche.

Accroître les ressources tirées du travail salarié, tenter de faire valoir, du fait de la défaillance du conjoint, des droits sur la société, repenser les rapports au travail et à l'emploi et tenter de retrouver la situation antérieure au mariage sont les principales stratégies économiques d'adaptation que mettent en œuvre les familles monoparentales étudiées par les auteurs.

Chacune de ces conduites se trouve modulée selon la situation économique des conjoints désormais séparés mais aussi selon leur capital culturel et leur capacité ou leur volonté à maintenir entre eux, **au-delà de la conjugalité**, une relation de parentalité.

René Kaës

**La Transmission psychique intergénérationnelle
et intragroupale. Aspects pathologiques,
thérapeutiques et créatifs**

Association de recherches et d'interventions en sciences humaines, université Lyon II (avenue Pierre-Mendes-France, 69676 Bron Cedex), contrat Mire, novembre 1985 (422 p.)

Si les processus de transmission entre les générations mais aussi entre les membres d'un même groupe ont souvent fait l'objet de travaux (1) en sciences humaines, l'étude des mécanismes de la transmission psychique reste moins connue.

La recherche par une approche clinique, lors de thérapies familiales psychanalytiques, d'entretiens de consultations cliniques et de groupes thérapeutiques ou formatifs, des déréglages produits par l'interruption du processus de transmission dans le groupe et dans la famille constitue la matière première de ce rapport présenté par René Kaës.

L'équipe de recherche regroupant des universitaires et des praticiens, puisant ses références dans les **constructions théoriques psychanalytiques**, nous propose une série de textes dont la lecture, souvent ardue, nécessite un solide bagage analytique.

(1) Sur ce thème, voir le n° 5/1985 d'**Informations sociales** consacré à l'héritage.

Catherine Bonvalet et Pierre Merlin

Transformations de la famille et habitat

Actes du colloque organisé par la Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France (19-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15), en collaboration avec l'Ined (27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14) et l'Idef (3, rue Coq-Héron, 75001 Paris), 1988 (371 p.)

Il n'est guère possible de résumer les actes de ce colloque qui ne comptait pas moins d'une trentaine de communications, tout au plus peut-on noter un point de départ et quelques aspects particulièrement novateurs.

Le constat de la transformation des structures familiales fonde l'ensemble des réflexions. Lorsque le nombre de personnes seules représente désormais un ménage sur quatre, lorsque les familles monoparentales s'accroissent de 42 % dans les vingt dernières années, lorsque les familles nombreuses se réduisent au profit des familles à deux enfants, **la politique de construction doit nécessairement s'adapter.**

La politique nationale de logement ne peut plus continuer à privilégier un seul modèle d'habitat, fût-il dominant. Si les différentes réformes du logement, celle de 1977 tout particulièrement, ont obéi à des impératifs idéologiques ou économiques, n'est-il pas temps de considérer davantage le poids des facteurs démographiques et d'intégrer ceux-ci dans la détermination des politiques de logement ?

Solidarités familiales, cycles de vie, divortialité, taille des ménages, décohabitation des jeunes constituent, parmi d'autres, quelques-uns des phénomènes démographiques analysés dans des articles toujours très richement documentés.

Insee, Cnaf, Caf des Ardennes,
Conseil général, université de Reims
**Enquête sur les conditions de vie
des familles en difficulté
dans les Ardennes en 1987**

Caf des Ardennes (44, place de la Gare, 08000 Charleville-Mézières), novembre 1988 (103 p. – annexes)

Connaître les familles allocataires en apparence les plus démunies pour mieux définir les mesures à mettre en place et les inflexions à prévoir dans les politiques sociales dans le département des Ardennes : le projet était de taille puisqu'il visait à recueillir près de huit cents questionnaires. Il mobilisa pendant deux années une pluralité d'organismes : l'Observatoire économique Insee Champagne-Ardenne, le service Recherche et Prévisions de la Cnaf, la direction des interventions sociales ardennaises du Conseil général ainsi que l'Institut régional universitaire de sciences sociales appliquées. La Caisse d'allocations familiales des Ardennes en assura la coordination. **L'enquête fut réalisée par les travailleurs sociaux**, cela explique sans doute le taux très faible des non-réponses, de l'ordre de 5 %.

Le premier rapport de cette étude – nous disons le premier car nous espérons que la richesse du matériel recueilli suscitera d'autres travaux – s'il ouvre de riches perspectives sur la connaissance de cette population en situation de pauvreté, nous laisse cependant un certain goût d'inachevé. Le parti pris de l'Insee, chargé du traitement des données, de réaliser une analyse factorielle, pour intéressant qu'il soit, ne permet pas dans la présentation qui en est faite une vision synthétique.

Christine Castelain-Meunier, Jeanne Fagnani

Avoir deux ou trois enfants : contraintes, arbitrages et compromis.

Le cas des nouvelles couches moyennes

Programme de recherche Cnaf, septembre 1988 (185 p.)

Institutrices, chercheuses, cadres administratifs, médecins, enseignantes dans le secondaire, les femmes rencontrées dans cette étude appartiennent à ces nouvelles couches moyennes. Mères de deux enfants, une troisième naissance ne remettrait pas en cause la vie professionnelle de la femme et ne bouleverserait pas fondamentalement la vie des conjoints. Les ressources familiales permettraient de faire face aux charges supplémentaires liées à la présence d'un troisième enfant. Le facteur maternel étant éliminé, il est alors possible de parler de choix. Certaines femmes vont faire ce choix d'un troisième enfant et d'autres non. Expliquer cette décision constitue l'enjeu de l'étude menée par Christine Castelain-Meunier et Jeanne Fagnani.

Deux modèles familiaux, deux systèmes de représentations de la vie en famille semblent pouvoir rendre compte de ces choix. Sauvegarder l'autonomie de chacun des membres de la famille, maintenir une qualité relationnelle même au prix de la répression d'un désir de maternité, assurer une relation privilégiée, d'un point de vue affectif et culturel entre le père et ses enfants, tels sont les éléments du premier modèle familial qui conduit à **une limitation du nombre des enfants**.

Dans le second modèle, le rôle du père en tant que chef de famille, responsable économique et pivot de l'autorité, est nettement plus affirmé. Les mères de ces familles de trois enfants se situent davantage comme **de véritables chefs d'entreprise domestique**, non au sens économique du terme, mais dans le sens d'une réelle organisation sociale supposant un management du temps et une délégation des tâches.

Cette étude menée conjointement à Lille et dans la région parisienne montre **une prévalence inégale** de ces deux modèles. Le plus traditionnel se retrouve dans le Nord alors que le modèle limitant le nombre d'enfants se rencontre davantage dans la région parisienne.

Luce Casquet

Du devenir de ces jeunes femmes incestuées

Tome I : Une approche clinique

Tome II : Le Champ de la pratique

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise de psychologie clinique et pathologique, septembre 1988 (161 p.)

Direction : B. Jacobi

U.e.r. de psychologie, université de Provence

Pour obtenir ce mémoire, écrire à l'auteur : Campagne du Grand-Saint-Paul, 13840 Rognes

Ariane, une jeune femme de trente-huit ans, mère de quatre enfants, a décidé de quitter la Corse pour venir dans un foyer d'hébergement, à proximité d'Aix-en-Provence. Victime d'un inceste à l'âge de treize ans, les relations sexuelles avec le père ne cesseront définitivement que vingt-trois ans plus tard, lorsqu'un compagnon trouvera, au cours d'un repas de Noël, la force de dire au père : *"Tu la laisses tranquille, sinon..."*

L'auteur de ce mémoire, psychologue stagiaire dans ce centre d'hébergement, retranscrit, commente, analyse ses multiples échanges avec Ariane. Au fil des mots échangés, les blancs de l'histoire se remplissent et des souvenirs heureux barres par l'inceste resurgissent à la mémoire. Reste l'impossibilité d'accepter des gestes de tendresse et la sécurité chaleureuse d'une relation physique.

La seconde partie de ce mémoire, intitulée "Le champ de la pratique", multiplie les pistes pour comprendre **les transformations des systèmes relationnels familiaux sous l'emprise de l'inceste**. De nombreuses équipes éducatives confrontées à ces problèmes pourraient y trouver, non pas des recettes, mais une intelligence de ce silence qui pèse sur les relations incestueuses. La première partie est plutôt réservée aux lecteurs psychanalytiquement avertis.

J.-C. Ray, B. Jeandidier, L.-S. Carvoyeur

**Activité féminine, isolement
et prestations sociales.**

Une comparaison internationale

Programme de recherche Cnaf, mai 1988 (524 p.)

Adeps, université Nancy II, faculté de droit (13, place Carnot,
case officielle n° 120, 54037 Nancy Cedex)

Un problème simple constitue le point de départ de cette recherche. Des femmes bénéficient de prestations familiales. Cette situation entraîne-t-elle une modification de leur activité ? Par ailleurs, le fait de toucher des prestations familiales implique-t-il un choix de vie particulier ? Le problème, simple au départ, se complique lorsque l'on veut **étudier simultanément les relations entre ces trois faits : prestations familiales, isolement et activité.**

Le deuxième point de départ de cette recherche réside dans l'existence d'une série de travaux, principalement en langue anglaise, sur cette question, travaux qui ne permettent pas de conclure de façon particulièrement nette dans un sens ou dans un autre mais qui présentent l'avantage de bien baliser le champ de recherche sous le double aspect des problématiques et des méthodes.

Le troisième point de départ est l'existence **d'un panel de ménages lorrains** mis en place par l'Adeps à partir de 1985. Rappelons qu'un panel est constitué d'un échantillon d'unités statistiques – ménages, individus ou familles – faisant l'objet de plusieurs interrogations espacées dans le temps. Ce panel qui, lors de la première vague d'enquêtes en 1985, comprenait 715 ménages, en compte 2 050 depuis 1986. Par ailleurs, l'Adeps a aidé à la constitution d'un panel identique au Luxembourg. Ces outils remarquables servent de support au travail de recherche mené par cette association.

Si les résultats peuvent paraître aussi simples que la manière de poser le problème, cette simplicité résulte **d'une démarche méthodologique très complexe.** Les auteurs, spécialistes d'économétrie faisant appel à des systèmes d'équations simultanées pour répondre à leur problème de départ.

Un rapport a ne pas mettre entre toutes les mains, mais il est bien utile de se voir parfois rappeler que la recherche ne se résume pas toujours à quelques aimables discours.

Jacques Bichot, Philippe Sentis
**Activité féminine et statut social
de la mère de famille**

Étude réalisée sur financement Cnaf
Institut de recherches et études familiales (Fédération des
familles de France, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris),
mars 1989 (246 p.)

Les mères de famille méritent-elles un statut ? Un vrai statut de la mère de famille avec participation aux élections des conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale, avec une formation au métier de parents, avec de vrais congés et même avec la Fête des mères, en prime... Oui, résolument oui, répondent près de 92 % des 851 femmes interrogées par Jacques Bichot et Philippe Sentis. Un statut changerait-il la façon dont les mères sont socialement considérées ? Certainement, répondent 41 % de ces femmes ; pourtant, un même nombre se laisse à penser que, statut ou non, les choses ne changeraient pas.

Pour les auteurs de ce rapport, notre société propose aux femmes de se situer par rapport à **deux modèles, professionnel ou ménager**. Si cette approche ne revendique pas, de ce point de vue, une réelle nouveauté conceptuelle, la quantification des attitudes de ces femmes, mères au moins d'un enfant n'ayant pas encore sept ans, revêt un intérêt indéniable. Si les femmes n'optent pas massivement pour un modèle ou un autre mais plutôt pour l'un et l'autre en étant mère et professionnelle, les deux modèles n'en sont pas pour autant à mettre sur un pied d'égalité. Le modèle ménager, plus ancien, semble en voie d'obsolescence et, par conséquent, moins valorisé que le modèle professionnel. Il faudrait que le statut de mère de famille soit bien attractif pour modifier cette représentation. Parodiant une phrase célèbre, Jacques Bichot et Philippe Sentis tirent les conséquences de cette dévalorisation de la fonction reproductrice et n'hésitent pas à parler d'une **baisse tendancielle du désir d'enfant**.

Si les analyses sur le rôle du sur-moi nous semblent moins convaincantes, l'intérêt de ce mémoire est d'attirer l'attention sur la complexité d'une politique nataliste qui ne pourrait se satisfaire de quelques saupoudrages de places en crèches.

Françoise Lefèvre et Catherine Pasquet

Fécondité et familles à la Réunion

Situation et dynamique

Catherine Pasquet et René Squarzoni

Les Femmes à la Réunion. Une évolution

impressionnante, une situation ambiguë

Observatoire départemental de la Réunion (1, rue de la Source, 97400 Saint-Denis), collection "Etudes et synthèses", respectivement septembre 1988 (32 p.), octobre 1988 (50 p.)

Nous avons choisi de présenter ces deux courtes études en provenance de la Réunion, mais nous aurions pu évoquer d'autres travaux de cette même équipe tant l'abondance est grande et la diversité réelle : la main-d'œuvre agricole et le R.m.i., les secours cabinet, les enfants naturels, l'aide judiciaire, l'allocation compensatrice, ou le fonctionnement des collèges constituent quelques-uns des thèmes des études réalisées dans les trois dernières années par une association qui travaille essentiellement pour le Conseil général de la Réunion, abordant aussi bien des sujets économiques, démographiques ou à caractère social. Les travailleurs sociaux soucieux de mieux comprendre les manières de vivre et les conditions d'existence de leurs clients issus de cette île ne manqueront pas d'alimenter leurs connaissances à cette bien intéressante source.

L'amélioration des conditions de vie matérielle et sanitaire depuis la départementalisation de 1946 associée à une plus grande maîtrise de la procréation ont modifié considérablement les perspectives de vie des femmes réunionnaises qui occupaient traditionnellement une fonction essentielle dans le système familial. Cette évolution se fait dans un ensemble culturel où les traditions pèsent d'un poids très lourd. Ainsi, si les trois quarts des femmes interrogées se disent favorables à la contraception, l'indice de fécondité s'est stabilisé autour de 2,8 soit une unité de plus qu'en métropole. De la même manière, le mariage reste le fondement de la famille patrinucléaire : alors, on se sépare, mais on ne divorce pas... Cette transformation du système social semble se traduire par une violence accrue sur les femmes.

La transformation du rôle des femmes ne se matérialise pas uniquement au sein de la cellule familiale mais se traduit par une intégration réussie dans le système éducatif. Lors du recensement de 1982, si le taux d'analphabétisme était de 4,7 % pour les garçons de quinze à dix-neuf ans, ce taux n'était que de 1,8 % pour les filles. Par ailleurs, les auteurs de l'étude constatent l'augmentation plus importante prise par les femmes dans la vie sociale et publique.

Les données démographiques du second rapport viennent utilement compléter cette première étude en montrant l'importance du mariage dans les relations familiales et l'importance du taux des naissances illégitimes prémantales.

Antoinette Lang-Crouzet
**Les représentations du service social à travers
 les thèmes de dissertation proposés
 au diplôme d'État d'assistant(e) social(e)**
 Université Paris-Nord, novembre 1982 (140 p. + annexes M.s.t.)
 Direction : L. Duro-Courdes

Si de nombreuses contributions ont pu, ces dernières années, apporter un éclairage sur la construction historique de nos services sociaux, il reste encore bien du chemin à parcourir avant de reconstituer les logiques et de rassembler les événements qui, des résidences sociales, nous ont conduits au service social d'aujourd'hui. Le mémoire de maîtrise présenté par Antoinette Lang-Crouzet, directrice de l'École pratique de service social, participe à cette construction en utilisant un détour original : **l'analyse des sujets donnés aux examens** pour le diplôme d'État depuis 1936. La lecture de ces sujets ne procure guère l'impression d'une profession favorisant le dynamisme et la créativité. A quelques exceptions près, probablement dues au hasard d'une proposition, l'auteur note **le constant décalage** entre les épreuves proposées, la réalité des terrains et les formations dispensées par les écoles, il faudra attendre longtemps pour que mission et devoir cèdent la place à la technique. L'image d'un travail social, moralisateur et réparateur, où l'assistant(e) social(e) s'interroge sur son rôle l'emporte sur toutes les autres représentations. Mai 1968 n'arrache qu'un banal sujet sur « les aspects familiaux des problèmes de logement ». Par ailleurs, des thèmes n'apparaissent jamais : la drogue ou l'accident de travail. La dissociation des études d'infirmières et d'assistant(e) de service social aura permis que soient enfin abordés des problèmes plus larges et plus contemporains ; au devoir d'agir pour des familles, se substitue alors une réflexion sur le travail à effectuer ensemble.

La réforme de 1980 a mis un terme à ce type d'examen. La comparaison reste à effectuer avec **les thèmes des mémoires retenus par les étudiants**. Peut-être aurons-nous alors une autre image de la profession ?

Paule Pinay

**La Formation des assistantes maternelles
et de l'Aide sociale à l'enfance**

Association Praxis

Ronéoté, 1984 (80 p. + annexes)

La nomenclature des professions sociales compte-t-elle, depuis l'adoption de la loi du 17 mai 1977 relative aux assistantes maternelles, une rubrique supplémentaire ?

Sans prétendre répondre à cette question complexe, Paule Pinay apporte pourtant de nombreux éléments de réflexions sur la profession d'assistante maternelle en s'appuyant sur la description et l'analyse des activités de **formation** mises en place par différentes Ddass. Contribuant à enrichir les relations entre les assistantes maternelles et les équipes de l'Ase, la formation dispensée permet également d'**améliorer les relations éducatives** sans toutefois réaliser à court terme une modification profonde des relations dans la constellation enfant, Ase, famille d'origine et famille d'accueil.

Pierre Avanzino
**Éducateur spécialisé, un certain rôle
 pour une action incertaine**

Institut de travail social et de recherches sociales (92120 Montrouge)
 Mémoire de maîtrise, octobre 1980 (279 p. + annexes)
 Directeur : Bernard Ginisty

Non, la Suisse n'est pas éloignée de la France, et le canton de Vaud encore moins... les formateurs de travailleurs sociaux en quête de réflexions sur leurs pratiques ne seront guère dépaysés à la lecture du mémoire présenté par Pierre Avanzino, formateur au Centre de formation des éducateurs spécialisés de Lausanne. Rôle et fonctionnement de la **sélection** à l'entrée du centre de formation, place des **pédagogies non directives**, **utilité de la supervision** constituent les principaux objets d'analyse de l'auteur, qui, s'appuyant sur une très riche documentation, propose dans une vaste perspective historique une périodisation du développement de la profession d'éducateur spécialisé en Suisse.

Une Suisse d'ordre et de propreté qui ne laisse guère de place à l'expression de toute marginalité et où, plus qu'ailleurs, l'éducateur doit participer à l'œuvre de *moralisation* et de *normalisation*. Proche de Jean Ziegler dans sa dénonciation de la classe dominante suisse (1), Pierre Avanzino esquisse le rêve d'une action éducative sur les traces de Fernand Deligny (2).

(1) Jean Ziegler, *Une Suisse au-dessus de tout soupçon* (Le Seuil, 1976).

(2) Fernand Deligny, *Le Croire et le craindre* (Stock, 1978).

Jean-Daniel Clivaz

La Formation pratique des éducateurs spécialisés

I.t.s.r.s. (92120 Montrouge)

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s.

Photocopie, décembre 1984 (102 p.)

Directeur : Barbara Jankowski

A la différence de l'expérience précédente, ici pas d'innovation pédagogique mais simplement l'analyse d'un lieu de formation confronté à la difficile combinatoire de l'enseignement théorique et de la formation pratique. Jean-Daniel Clivaz, formateur d'éducateurs spécialisés au Centre de formation pédagogique et sociale de Sion (Suisse), utilisant l'approche de la sociologie des organisations, analyse les stratégies de différents groupes : les étudiants, les responsables des stages, les formateurs de l'école, les responsables de l'institution.

Repérant des dysfonctionnements dans l'organisation, l'auteur aborde **le problème du changement** en donnant la priorité non pas à son contenu mais à l'augmentation des interactions entre les acteurs chargés de le promouvoir.

Une analyse organisationnelle bien conduite comme nous commençons à en voir beaucoup dans les mémoires de maîtrise et de D.s.t.s. des travailleurs sociaux.

Joëlle Garbarini

La Relation monitrice de stage-stagiaire

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., novembre 1985 (149 p.)

Ecole technique des surintendantes d'usines et de services sociaux (adresse ci-dessus)

Direction : J. Beillerot

Répétition d'un futur rôle à tenir pour le stagiaire, répétition d'une situation antérieurement vécue pour la monitrice, prise de contact avec le terrain, en opposition au centre de formation, rencontre avec des professionnels, le stage tient une place importante dans la formation des travailleurs sociaux. Moment privilégié de la transmission de techniques professionnelles, le stage est surtout **l'occasion d'un échange** entre stagiaire et moniteur.

Joëlle Garbarini, analysant la relation stagiaire-monitrice à partir d'entretiens avec des assistantes sociales, monitrices de stage, montre les glissements et les frontières entre les deux fonctions. Savoir théorique opposé à la pratique du terrain, **l'ordre du cœur différencié de la technique**, les monitrices semblent transmettre à leurs stagiaires l'image d'un champ professionnel traversé de multiples césures.

Parfois collègue, parfois cliente, la stagiaire est aussi quelquefois une future professionnelle pour laquelle les modèles de formation sur le terrain restent encore à construire.

Noëlle Frédefon

Le Mémoire des assistants sociaux.

Les pédagogies, les savoirs, les enjeux

Thèse de doctorat de troisième cycle en sciences de l'éducation, décembre 1986 (255 p.)

Université Paris X Nanterre

Direction : Gilles Ferry

Pour consultation, s'adresser à l'auteur (I.r.f.t.s., avenue François-Rabelais, B.P. 39, 33402 Talence)

En 1980, les études qui conduisent à l'obtention du diplôme d'État d'assistant de service social sont remaniées, le contrôle continu des connaissances est instauré et, surtout, les étudiants doivent **présenter un mémoire**. Ainsi, chaque année, depuis 1983, les centres de formation produisent des mémoires. S'il est trop tôt pour décrire l'impact de ce changement dans la formation sur l'évolution des pratiques professionnelles, l'analyse des conditions de production de ce mémoire et de sa **place dans le dispositif pédagogique de formation** constitue un objectif à la fois raisonnable et d'un grand intérêt pour les formateurs.

Dans son principe même, **le mémoire est une gageure**. Ayant réalisé un apprentissage centré sur la relation d'aide, l'étudiant doit se situer dans une démarche de recherche, alors que la plupart des enseignements des écoles utilisent le cours comme forme principale, le mémoire privilégie une démarche individuelle de recherche et d'écriture ; enfin, alors que l'étudiant utilise son passé pour y puiser thème et intérêt, le mémoire le contraint à une créativité à laquelle il est peu préparé.

Décrivant les dispositifs mis en place dans différentes écoles pour guider l'élaboration des mémoires, analysant les écueils auxquels se trouvent confrontés formateurs et formés, insistant sur les clivages entre professionnels et universitaires, Noëlle Frédefon, dans **une perspective psychanalytique**, nous livre une réflexion sur les émotions, angoisse, plaisir, mises en mouvement à l'occasion de ce travail.

Aux antipodes de l'ouvrage de recettes, du type "comment faire un mémoire en dix leçons ?", cette thèse aborde pourtant la totalité du dispositif mis en jeu par le mémoire depuis le choix d'un sujet jusqu'au fonctionnement du jury devant lequel le candidat soutient son travail. Il sera désormais difficile de prétendre accompagner un étudiant en service social dans l'élaboration de son mémoire sans avoir lu ce texte. Puisse-t-il recevoir une large diffusion !

Maryvonne Homeyer

**Quand les formateurs n'enseignent pas,
ils suivent.. ou le suivi de formation**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., octobre 1986
(151 p.)

École technique des surintendantes d'usines et de services
sociaux (8, villa du Parc-Montsours, 75014 Paris)

Direction : Jachy Beillerot

Conseil pédagogique, guidance individuelle, groupe d'appui, groupe clinique ou atelier, les appellations divergent pour nommer une pratique pédagogique utilisée dans l'ensemble des centres de formation d'assistants de service social et d'éducateurs spécialisés. Cette multiplicité de noms recouvre en fait des formes assez floues de travail éducatif que les intéressés éprouvent de la difficulté à décrire même si la **relation individualisée entre étudiant et formateur**, sur la base du discours de l'étudiant, en reste toujours le noyau stable. Favoriser l'expression, rechercher le sens des expériences, accompagner dans un parcours de formation, développer des connaissances, quels que soient les objectifs mis en avant, les pratiques oscillent le plus souvent entre une évaluation des étudiants et une personnalisation de la formation.

Puisant idéologiquement dans le vieux fond des **pédagogies nouvelles** qui, de Rousseau à Decroly et Freinet, revendiquent l'autonomie et la liberté de l'élève, en appellent à sa créativité, cette activité dans le dispositif de formation occupe une place à part. Entre les stages sur le terrain et les cours magistraux, le futur travailleur social peut effectuer l'apprentissage de la gestion d'une relation tout en permettant aux formateurs de contrôler les effets de leurs enseignements et de réinvestir un espace entre le terrain et l'école.

Une estimation quantifiée réalisée par l'auteur montre que **ce temps du suivi** représente moins de 1 % du temps consacré à la formation. Ce chiffre qui reste à valider sur un échantillon représentatif peut laisser songeur...

Marie-Claire Lesaffre-Watine

Les Mémoires des étudiants assistants sociaux

Les Règles du jeu

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., janvier 1986
(136 p.)

Institut régional du travail social (Lieu-dit "La Happe qui peut",
chemin de Toumai, 59120 Loos)

Direction : Rémi Hess, J.-P. Courtois

D'une tonalité bien différente, et dans son fond et dans sa forme, de la thèse de troisième cycle présentée par Noëlle Frédefon (1), le mémoire de Marie-Claire Lesaffre-Watine semble pourtant traiter du même sujet : la **fabrication des mémoires** de fin de formation initiale par les étudiants en service social. Là où Noëlle Frédefon s'intéressait à la place du mémoire dans le dispositif de formation, ce second travail est davantage centré sur les règles institutionnelles qui organisent la fabrication du mémoire. Là où la thèse de troisième cycle cherchait, dans une vision quasi clinique, à montrer les relations qu'entretient l'étudiant avec son projet, ici il s'agit, de manière descriptive, de recueillir les opinions sur le sens d'un travail entrepris par les étudiants.

Élaborer des hypothèses, maîtriser une écriture, dégager le temps de l'élaboration du mémoire, telles sont les principales difficultés repérées par l'auteur qui conclut son mémoire par un véritable didacticiel à l'usage de tous ceux qui doivent un jour **devenir guides de mémoire**.

(1) Noëlle Frédefon, **Le Mémoire des assistants sociaux. Les pédagogies, les savoirs, les enjeux**, thèse de doctorat de troisième cycle en science de l'éducation sous la direction de Gilles Ferry (université Paris X Nanterre), décembre 1986 (255 p.). Pour consultation, s'adresser à l'auteur (I.r.f.t.s., avenue François-Rabelais, B.P. 39, 33402 Talence). Voir compte rendu de ce mémoire dans **Informations sociales** n° 5/1987.

Madeleine Saint-Blanquet
**Les Effets de la formation continue
dans un service social**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1987
(155 p.)

École technique des surintendantes d'usines et de services
sociaux (8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris)

Direction : Jacky Beillerot

Le mémoire de Madeleine Saint-Blanquet est plus convaincant dans la description d'une politique de formation des travailleurs sociaux menée par une caisse départementale de la Mutualité sociale agricole que dans son projet initial de démonstration des effets de la formation continue.

Sur ce dernier terrain, d'autres sont allés plus loin (1) et ont obtenu des résultats plus précis. Il nous semble cependant utile de signaler cette recherche à l'attention des travailleurs sociaux chargés de l'administration des activités de formation.

(1) Voir, par exemple, le mémoire de Patricia Devaux-Spatarakis, **Capacité stratégique et formation continue des travailleurs sociaux** (compte rendu dans *Informations sociales* n° 5/1986).

Claude Julier

**Le Stage en travail social. Contribution
à l'exercice d'une fonction pédagogique**

Institut d'études sociales (28, rue Prévost-Martin, Case postale CH 1211, Genève 4, Suisse), collection "Champs professionnels", 1984 (113 p.)

Faut-il conforter par une critique élogieuse le succès d'un best-seller ? Nous n'avons guère l'occasion dans cette rubrique de poser une telle question. Or, **Le Stage en travail social** de Claude Julier en est à sa seconde édition et la renommée de cette brochure a franchi, au moins pour quelques documentalistes avisés, les frontières du canton de Genève et même celles de la Suisse.

Dans la formation des praticiens, du social, **le stage professionnel** occupe une place importante ; or, ni dans les statuts des maîtres de stage ni dans les réflexions pédagogiques des écoles, cette importance ne trouve de traduction réelle. L'intérêt de l'apport de Claude Julier est de montrer que le stage constitue un ensemble d'apprentissages à la fois cognitifs et émotionnels, apprentissages dont le processus peut et doit être maîtrisé.

Présentant **une grille** très détaillée des objectifs à atteindre par le stagiaire pendant cette période de formation, Claude Julier rappelle également les différentes étapes de travail à parcourir et les situe dans le cadre d'une pédagogie de l'adulte.

Claudette Raynal

**"Moi, je pense que ça t'irait, me disait
ma mère." Trajectoire sociale
et demande de formation des candidates
à l'économie sociale et familiale**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. et du diplôme des Hautes Etudes des pratiques sociales (Lyon), 1984

Direction : Odile Jourmet

Le texte de ce mémoire est intégré à une publication collective préfacée par Paul Fustier et intitulée **Travail social, l'impossible professionnalisation** (1). Cette publication de 314 pages contient également un travail d'Andrée Guillot sur la place dans les institutions des personnels faisant fonction d'éducateurs bien que non encore diplômés. La publication se poursuit par une étude de Pierre Thome sur les éducateurs techniques spécialisés ainsi qu'une réflexion conduite par Pierre Dosda sur la "dynamique individuelle et collective de la professionnalisation du travail social".

La candidate à une formation de conseillère en économie sociale et familiale est jeune, habite chez ses parents, aînée ou benjamine d'une famille nombreuse, son père appartient aux classes moyenne ou supérieure, sa mère assure une présence importante au foyer et, plus jeune, elle a encadré des activités de type éducatif. Attirée par un **social dont le malheur et la pauvreté seraient exclus**, aimant l'enseignement et soucieuse de relations sociales, l'image que se fait la future professionnelle de son prochain métier n'est pas d'une grande netteté.

À cette faiblesse des représentations professionnelles chez les candidates s'oppose, en une sorte de toile de fond, l'existence d'une série d'images produites tout au long du développement de la profession et valorisant un modèle de réussite féminine au terme duquel la femme se réalise d'abord dans la vie domestique et maternelle et ensuite dans son activité professionnelle. Rien d'étonnant alors que, sur le chemin du centre de formation en économie sociale et familiale, des jeunes filles aient entendu leurs mères ou les amies de celles-ci leur dire : *"Moi, je pense que ça t'irait"* et, de toute façon, *"Ça servira toujours"*, *"Vous savez pour une fille, cette formation, c'est bien..."*

(1) Centre de recherche sur les négociations, Université Lyon I, avenue Pierre-Mendes-France, 69600 Bron.

Jo Fullsack, Didier Le Gall
et Marc-Henry Soulet

**Répertoire des mémoires du diplôme supérieur
en travail social (janvier 1982-février 1987)**

Direction de l'Action sociale. Mission interministérielle
Recherche expérimentale (1, place de Fontenoy, 75007
Paris), 1988 (169 p.)

A partir de 1978, année de création du diplôme supérieur en travail social, jusqu'à la séance officielle du premier jury, à Lyon, au cours du premier trimestre de 1982, de nombreux mémoires réalisés par des travailleurs sociaux ont permis la délivrance du titre, par homologation ou assimilation. En dehors de ces mémoires et de ceux soutenus après février 1987 – cette dernière date, arbitraire, étant liée à l'échéance de la mission d'inventaire –, les membres de cette mission ont réalisé un **répertoire exhaustif** des mémoires de D.s.t.s.

Sur la période retenue, 495 mémoires représentant 520 auteurs ont été recensés. Ils proviennent de vingt-six centres de formation, sept universités et dix-huit centres professionnels, et représentent cinquante sessions d'examen. Ils font d'abord l'objet d'un classement par région, par année et par ordre alphabétique d'auteurs. On apprend ainsi, à la lecture austère de cet inventaire – mais tout inventaire n'est-il pas austère par nature ? –, qu'en 1983 neuf mémoires ont été soutenus dans la région Auvergne et aucun en Bourgogne. Vient ensuite un **index des thèmes** : le thème "assistant social" l'emporte avec 49 citations, loin devant "discours" (29 citations), "décentralisation" (25) ou "identités professionnelles" (24). Les représentations de la profession ou des problèmes sociaux se taillent une large place dans cet index.

Un deuxième index classe les mémoires **selon la méthode de recherche** utilisée par les auteurs. Les entretiens l'emportent avec 150 citations devant les questionnaires, 97 citations, et la recherche bibliographique, 72 citations. Un troisième index s'intéresse aux populations étudiées, un quatrième porte sur les institutions et le dernier index décrit les espaces ou les territoires, utilisés par les auteurs dans les mémoires. Pour chaque mémoire, en plus des renseignements mentionnés ci-dessus, figurent **le titre et le nombre de pages**.

Cet inventaire devrait être largement apprécié par les futurs postulants au D.s.t.s. en quête de bibliographie et de références. Il constitue surtout la **base essentielle d'une agrégation des savoirs professionnels**.

Frédérique Leprince
**L'accueil des jeunes enfants : les actions
 des comités d'entreprise
 et des associations parentales**

Etude réalisée sous la direction scientifique de Xavier Greffe,
 avec la collaboration de Francine Fenet
 Université Paris I, Laboratoire d'économie sociale (90, rue de
 Tolbiac, 75634 Paris Cedex 13), décembre 1985 (263 p.)

Un fossé important existe entre les capacités offertes et les demandes des familles pour la **garde de leurs jeunes enfants**. Pour apprécier l'importance de cet écart, vous disposez de deux méthodes : la première consiste à rechercher une place en crèche, la seconde plus efficace pour votre information, mais pas pour votre enfant, suppose que vous lisiez l'étude passionnante réalisée par Frédérique Leprince, du Laboratoire d'économie sociale de l'université Paris I. Non seulement le décalage entre l'offre et la demande est bien réel, mais il semble s'accroître dans les dernières années, en dépit de formules plus souples instaurées par certaines municipalités. Pour réduire cette inadéquation, trois formules seraient envisageables : favoriser la **garde par les parents eux-mêmes**, créer un véritable **service public de la petite-enfance** ou enfin, dans le cadre d'un système mixte, favoriser l'intervention d'autres acteurs. Frédérique Leprince se situe dans cette troisième perspective en analysant le rôle des **comités d'entreprise** et des **crèches parentales** dans la prise en charge des jeunes enfants.

Considéré par les élus du Comité d'entreprise comme un problème essentiellement féminin, l'intervention en matière de garde des jeunes enfants augmente avec la taille de l'entreprise et son degré de féminisation. Si les aides financières accordées aux parents se multiplient, il n'en va pas de même des créations d'équipement en dépit de nombreux projets envisagés ces dernières années.

Le second volet de cette étude porte sur les crèches parentales. Un inventaire, difficile à établir, permet à l'auteur de recenser quelque 120 crèches parentales regroupant environ 1 600 enfants. Expériences marginales créées dans le prolongement des mouvements alternatifs de l'après-mai 68, ces structures se banalisent progressivement tant dans leur insertion locale que dans leurs conditions de fonctionnement.

En dehors de l'Etat et de l'action des collectivités locales, crèches parentales et comités d'entreprise illustrent de manière bien différente des formes de prise en charge des interventions sociales par **des acteurs périphériques**, une autre façon de penser les politiques sociales.

Claudine Plenchette

Les Services rendus par les différents modes de garde offerts aux familles d'Ille-et-Vilaine pour les enfants de zéro à trois ans

Association pour la formation et la recherche action, Centre de recherche et d'étude pour l'action sanitaire et sociale (2, rue Bertrand-Robidou, 35100 Rennes), 1985, 121 p. + annexes

Dans le département d'Ille-et-Vilaine, nous savons que 23 % des enfants sont accueillis chez des assistantes maternelles et 6 % dans des crèches. Partant d'une demande d'évaluation du service rendu par ces structures d'accueil de la petite enfance, Claudine Plenchette nous livre un travail d'une très grande finesse, non pas sur les effets des modes de garde mais sur **leurs conditions de fonctionnement, sur la qualité du service rendu**, et plus encore sur la manière dont le service est rendu.

Le résultat de cette étude est un **inventaire** très précis, qui oscille entre l'analyse de clientèle et un relevé notarié avec parfois un aspect de poème à la Prévert. Situation des assistantes maternelles, gestion des rencontres entre les parents et les professionnelles du maternage, déroulement du repas des enfants, menus, toilettes de l'enfant, circulation de l'enfant dans l'appartement de l'assistante maternelle, rien ne semble échapper à l'auteur du rapport, même si nous regrettons pour notre part la faiblesse de l'analyse du rôle de l'assistante maternelle dans le processus de socialisation de l'enfant, il faut reconnaître l'utilité de ce travail, en particulier pour la formation des personnels chargés de **la prise en charge de la petite enfance**.

Des données similaires ont été recueillies par l'auteur à propos des crèches de la ville de Rennes et nos commentaires seraient identiques sur cette seconde partie qui occupe le dernier tiers du rapport.

Marc-A. Provost, Denise Garon, Robert Labarre
**L'Intégration à la garderie : une analyse
des influences de la famille et de la garderie
sur le développement de la compétence sociale
de l'enfant d'âge préscolaire**

Groupe de recherche en développement de l'enfant, université du Québec (Trois-Rivières, Canada), février 1989 (64 p.)

Mémoire, étude ou rapport de recherche, la taille ne fait rien à l'affaire. S'il fallait en fournir une preuve supplémentaire, le rapport présenté par Marc-A. Provost, Robert Labarre, de l'Université de Québec, et Denise Garon, du Cegep de Sainte-Foy, constituerait une excellente pièce à conviction. En cinquante-cinq pages, auxquelles il faut ajouter une excellente bibliographie, ces auteurs réussissent à rappeler les principaux résultats obtenus par les chercheurs en **psychologie du développement de l'enfant**, à situer leur propre méthode de travail et à présenter puis discuter une série de résultats originaux. Aucune fioriture ou digression ne vient troubler la **limpidité de la démonstration**. S'il existait un prix d'esthétique de la recherche, ce rapport serait bien placé dans la course aux accessits.

Sur le fond, les auteurs confirment une série de travaux montrant que les comportements de l'enfant en groupe et la qualité de l'attachement à la mère sont étroitement corrélés. Plus étonnants et plus novateurs, les résultats obtenus par cette équipe suggèrent que plus la maison et la garderie diffèrent quant au contenu d'activités ludiques, plus les enfants semblent présenter des comportements adaptés à leur milieu social.

Guido de Ridder, Claude Salesse
et Jean-Noël Chopart

**Celles qui travaillent
et celles qui gardent les enfants**

Recherche Cnaf, programme Activité féminine et Vie familiale,
février 1989 (346 p.)

Laboratoire d'études et de recherches sociales, Institut régional
du travail social de Haute-Normandie (route de Duclair,
B.P. n° 5, 76380 Canteleu)

Inspirée par les travaux de l'équipe Germinal (1) la thèse dite de la **professionnalisation du maternage** servait souvent à expliquer le fonctionnement du groupe des assistantes maternelles. Selon ce schéma, un nouveau groupe se constituerait dans le champ des professions sociales utilisant les attributs des modèles professionnels : le statut, la qualification, la déontologie... Étudier le développement de ce groupe permettrait de mieux comprendre la façon dont les professions se structurent en travail social. Le grand mérite du travail mené par Guido de Ridder et Claude Salesse sous la direction de Jean-Noël Chopart est de revenir sur la pertinence de cette thèse. Des assistantes maternelles plus jeunes, plus qualifiées, moins familialistes, revendiquant un statut professionnel et s'appuyant sur les techniques de la puériculture, en un mot des assistantes qui correspondent au modèle de professionnalisation, les auteurs de cette recherche n'en ont guère rencontré.

Les assistantes maternelles agréées se replient sur **une représentation très familialiste** de leur fonction et les assistantes non agréées, disposant souvent d'un bagage culturel plus élevé, n'envisagent leur activité que sur un mode temporaire et sûrement pas dans le cadre d'une profession. Si un tel modèle devait se développer, sous la pression, par exemple, des pouvoirs publics, il n'est pas certain qu'il serait en accord avec le souci des mères. Ces dernières formulent surtout à l'assistante maternelle **une demande de maternage** teintée d'éducation moralisante, dans un climat de sécurité pour l'enfant et de connivence amicale entre la mère et la nourrice. La rencontre d'une mère et d'une assistante très qualifiée ne se passerait peut-être pas très bien.

(1) Sur ce thème, voir le rapport réalisé en 1980 par Michel Bonetti, Jean Fraisse et Vincent de Gaujac : **De l'Assistance publique aux assistantes maternelles, la professionnalisation du maternage**. Rappelons que ce rapport s'appliquait surtout aux assistantes maternelles de l'Ass.

Jean Laversanne
**La Garde de la petite enfance :
des parents et des choix**
Direction : Guido de Ridder
Juin 1988, 143 p. + annexes

Comment les Rolivalois et les Rolivaloises font-ils garder leurs enfants ? La question est d'importance, pour les habitants de Val-de-Reuil, ville nouvelle de 10 000 habitants, à proximité de Rouen, mais aussi parce que l'accumulation de ces **connaissances monographiques** nous permet de mieux saisir les comportements des familles face aux différents modes de garde.

Si vous avez lu le rapport d'Evelyne Sullerot (1) au Conseil économique et social – non, pas le dernier sur la toxicomanie – sur les modes de garde des jeunes enfants, si vous connaissez l'article de Frédérique Leprince sur le même sujet dans la livraison de 1987 de **Données sociales**, vous pouvez vous dispenser de la lecture des cinquante premières pages. La suite est plus novatrice puisque l'auteur de ce mémoire retranscrit les résultats d'une enquête réalisée par ses soins auprès de deux cent vingt familles de Val-de-Reuil. Les résultats obtenus confirment d'autres travaux, en particulier le fait que le recours à un mode de garde hors du domicile est d'autant plus important que les parents appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle élevée. Les catégories populaires, faiblement représentées dans les crèches collectives, confient plutôt leurs enfants à une nourrice, une voisine, une amie. Le coût du service ne semblant pas discriminant, il faut chercher dans les cultures familiales les raisons de ce choix.

(1) **Les Modes de garde des jeunes enfants**, rapport publié en 1981.

Georges Hatchuel
**Accueil de la petite enfance
et activité féminine**

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (142, rue du Chevaleret, 75013 Paris), financement Cnaf, mai 1989 (240 p.)

S'il fallait inscrire une devise au fronton des crèches, les mots de **liberté**, de **neutralité** et de **égalité** devraient y figurer. En effet, selon les pouvoirs publics, chaque famille est libre de choisir le mode de garde qui lui convient : nulle instance n'intervient dans les choix des parents en valorisant un mode de garde plutôt qu'un autre et, enfin, un système d'aide vient corriger les inégalités des ressources des familles. Cette politique se traduit par un dispositif complexe d'aides à l'investissement et à l'équipement de services de garde, de diminution du coût des services et enfin par des prestations en espèces.

Comme toute devise, celle-là relève du projet et ne décrit que bien mal la réalité des familles dont le problème n'est pas tant de choisir un mode de garde que de trouver une place disponible à la fin du congé de maternité. Le décalage est considérable entre la demande potentielle, de l'ordre de 770 000 enfants de moins de trois ans, et les structures officielles qui ne peuvent accueillir que 44 % de ce chiffre. Ce fossé explique que, en 1986, 430 000 enfants étaient accueillis dans des lieux non officiellement reconnus. Le manque de connaissance des attentes ou des préférences des parents de jeunes enfants, une absence de motivation d'une bonne partie des élus locaux et une inadéquation entre la politique nationale et les souhaits de la population expliquent une grande partie de cet écart.

Jean-François Lae et Numa Murard
Les Réseaux économiques souterrains en cité de transit
 Recherche Cnaf et Plan construction
 Epsilon, 1984 (256 p.)

Les concepts de « cité de transit » ou de « cité de promotion familiale » mettent l'accent sur une perspective dynamique de l'usage de ce type de logement ; depuis la genèse de l'idée, nous avons pris la juste mesure de cette utopie, et la stagnation l'emporte sur le dynamisme, l'immobilité sur la perspective. Dans la panoplie des outils de la politique sociale, la démonstration des insuffisances des formes d'habitat transitoire n'est plus à faire. Mais quel que soit l'état de nos réflexions, force est de constater que des familles, des personnes isolées demeurent encore dans ces lieux ; la recherche conduite par Jean-François Lae et Numa Murard nous le rappelle (1).

Objets de l'action des travailleurs sociaux, lieux de pauvreté et de misère, les cités de transit sont d'abord des lieux de vie. Proches de Colette Petonnet (2), multipliant les portraits : (l'homme aux bons de secours, Max le ferrailleur...), saisissant l'événement (l'accouchement à domicile, une mort accidentelle, le remboursement d'une dette...), les auteurs restituent, soucieux de lisibilité, **le quotidien des cités de transit**. Par delà l'anecdote, cette recherche, s'appuyant sur un important travail de terrain – dix-huit mois dans quatre cités de transit de Seine-Maritime – analyse très finement **la vie économique des familles** et fait apparaître la multiplicité des activités productrices de ressources accessibles aux familles : du salariat régulier au travail au noir, le ferrailleur, les activités semi rurales : jardinage... les transferts sociaux, les relations avec les travailleurs sociaux, les échanges de biens et de services, la gestion de l'argent : dettes, vols...

Pour chacune de ces activités, les auteurs repèrent les réseaux concernés, ils analysent la complexité des opérations d'échanges, de transformations, d'importations, d'exportations, et reconstruisent une véritable économie de ces cités où chacun, pour survivre, doit non seulement assurer la prise en charge de ses besoins économiques, mais également faire preuve d'une grande aptitude à gérer des relations complexes avec les autres habitants de la cité.

Si les résidents de la cité acceptent les aides apportées par les travailleurs sociaux, ils n'en intériorisent pas pour autant les comportements et les conduites. La richesse du rapport de Lae et Murard est de nous rendre intelligibles les rationalités et la cohérence de ces refus.

(1) Une synthèse de ce travail vient d'être publiée au Seuil sous le titre **L'Argent des pauvres**.

(2) De Colette Petonnet, voir **On est tous dans le brouillard** (Gallée, 1981) ou **Espaces habités** (Gallée, 1982).

Nicole Ripa

Nous, on est de La Ville-du-Bois

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en sciences et techniques de l'expression et la communication, mars 1986 (139 p.)
 Université Paris-Nord (avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse)

Direction : Brigitte Bouquet

Il est des noms de village qui résument à eux seuls le passé lointain des terroirs et disent parfois la vie des habitants ; mieux encore, La Ville-du-Bois décrit la contradiction entre deux temps, entre deux modes de vie. Aux exploitations agricoles ont succédé des constructions pavillonnaires réalisées par des citadins en quête de terrains à bas prix : Paris n'est qu'à 25 km au nord. Au plus fort des saisons, pour aider aux travaux agricoles, les fermiers faisaient appel à des **voyageurs**, manouches en recherche d'une éventuelle **sédentarisation** ou d'un travail non qualifié. Installés sur des terrains mal viabilisés, disposant d'une caravane, d'un mobil-home ou plus simplement d'une cabane, cette population a survécu à la régression des exploitations agricoles et à l'arrivée d'une main-d'œuvre portugaise plus malléable et mieux formée.

Usant de **l'entretien et de l'observation**, Nicole Ripa nous donne de ces familles une vision de l'intérieur et surtout démontre que leur seule visibilité réside dans leur **utilisation de l'habitat**, ces familles ne différant guère dans leurs autres façons de faire du reste des habitants de La Ville-du-Bois, comme si, de la marginalité d'antan, il ne restait qu'un mode particulier de gestion des manières d'habiter. Mais dans un village de 4 000 habitants, cette visibilité fait problème, et l'équilibre est instable entre les hommes des cabanes et les hommes des villas. Préserver cet équilibre, permettre aux groupes de vivre sur un même territoire, un rôle se dessine pour **des politiques sociales locales**.

Cf. le n° 283 d'Informations sociales : "Tsiganes"

Abdelkader Belbahri, Catherine Forêt,
 Monica Healy et Isaac Joseph
**L'Affaire Armstrong. Mobilité résidentielle
 et redéfinition des situations**

Plan Construction et Habitat, Anse, université Lyon II (avenue
 Pierre-Mendès-France, 69500 Bron), juin 1985 (233 p.)

Sous une même couverture, le rapport présenté par l'Anese évoque plusieurs aspects, a priori bien différents, même si l'unité de lieu est respectée : un quartier de la Zup des Minguettes Vénissieux. Il est d'abord question des manières d'habiter, de changer de logements dans le quartier Armstrong, un de ces quartiers tout en barres et en tours, que l'on croirait homogène dans sa grisaille et son marquage social. Analysant les dossiers d'attribution et de transferts des logements, les auteurs du rapport nous incitent à plus de précautions dans notre lecture de ce territoire. Des immeubles posent problème, certes, mais d'autres conservent une bonne image de marque et attirent même certains habitants du quartier. D'autres blocs assurent une fonction de transit pour les jeunes ménages, et la cohabitation entre différents groupes culturels se passe plutôt bien. Enfin, des bâtiments abritent une véritable population captive qui ne peut trouver ailleurs les grands logements dont elle a besoin. L'intérêt de ce travail est de renvoyer sur la **conception architecturale** et, par conséquent, sur de possibles réaménagements des locaux des problèmes parfois traités uniquement en termes d'incompatibilités culturelles et d'incapacités sociales.

La seconde partie du rapport décrit le montage, le déroulement, la vie d'un stage organisé pour des femmes immigrées, résidentes du quartier. Un stage pour **renforcer les qualifications sociales** de certaines d'entre elles et leur permettre ainsi d'accroître les ressources de cette population en formant de véritables **animatrices résidentes**. Expérimentation sociale de formation inspirée par l'expérience de l'Alma-Gare, ce stage, mis en place et analysé par Monica Healy, nous parle aussi d'une population capable de mobilité, non pas en termes de résidences mais en termes de rôle social.

Un autre moment du rapport évoque le fonctionnement d'une association gérée par quelques-unes de ces femmes, animatrices résidentes et responsables de "La Passerelle". Une passerelle entre des groupes et des individus et dont les activités vont de l'initiation à l'urbanisme à l'organisation de voyages d'étude mais surtout une association reconnue et intégrée dans un véritable processus de **développement local**. L'hétérogénéité du rapport ne fait que traduire le caractère multiple et diversifié d'une intervention, à la fois recherche et action, dans une population elle-même plurielle. Une forme de social au travail qui n'est pas tout à fait du travail social selon nos étiquettes usuelles.

Catherine Forêt

Trajectoires de l'exclusion. Recomposition sociale et processus de territorialisation dans l'espace d'une copropriété disqualifiée

Atelier d'intervention et de recherche sur l'espace (8, rue Magneval, 69001 Lyon), décembre 1986 (146 p.)

"Alpes et Bellevue", le nom aguiche, c'est celui d'une cité de 2 700 habitants à Saint-Priest : 70 % d'étrangers, familles nombreuses, jeunes, chômeurs, tout le portrait d'une cité H.I.M. de périphérie. Eh bien non ! il s'agit d'une résidence privée en plein cœur du centre ville. Victime de la concurrence de logements collectifs de meilleure qualité et du terrain à bon marché permettant de construire des pavillons, la population d'origine a déserté la cité après quatre ou cinq ans, le déclassement commençait. De jeunes ménages maghrébins, les premières familles turques, les jeunes immigrés décohabitants du logement familial, tous venaient s'installer dans ces logements devenus vacants et pour lesquels les propriétaires d'origine n'avaient que les moyens de payer la construction mais pas la réhabilitation.

L'intérêt de l'étude de Catherine Forêt est de nous faire pénétrer à l'intérieur de la cité et d'en décrire la multiplicité des réseaux et des interactions qui feraient de ce lieu, non un **territoire d'exclusion**, mais le **terreau d'un véritable enracinement**. Réseaux de parenté, réseaux ethniques ou communautaires, rapprochements affinitaires, liens de voisinage tissent un ordre social qui autorise l'émergence de stratégies collectives et individuelles d'insertion et de développement.

Aujourd'hui, pour beaucoup de ces familles un blocage apparaît lorsqu'elles voudraient accéder à un logement plus grand ou plus confortable ; la mobilité interne, faute de logements disponibles, n'est pas envisageable. La question se pose alors d'une articulation des **logiques de quartiers** avec les logiques de gestion par les pouvoirs publics de l'espace de la ville et de l'urbain. A la différence de nombreuses études pour qui l'ethnologie urbaine est une fin en soi, le travail de Catherine Forêt aboutit sur **une réflexion sur la politique de la ville**.

Catherine Taisne, Christine Lelévrier,
en collaboration avec Christine Boyer
et Françoise Lacambra

**Les Circonstances et conséquences
des changements d'A.p.l.**

dans le logement locatif en Ile-de-France

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15), avril 1987 (158 p.)

Programme de recherche Cnaf "Logement, Habitat et Conditions de vie des familles". Contact : Catherine Vérté (45.65.53.16)

Parmi l'ensemble des ressources sociales attribuées aux familles, l'aide personnalisée au logement (A.p.l.), créée en 1977, occupe une place importante. Une étude réalisée par des chercheurs de l'Iaurif sur un échantillon représentatif des 93 000 locataires bénéficiaires de cette mesure dans l'Ile-de-France en montre l'intérêt mais aussi certaines limites.

En 1984, le montant moyen de l'A.p.l. s'élevait à 815 F mais ce montant pouvait aller jusqu'à 1 500 F pour environ 10 % des familles, soit un taux de couverture moyen du loyer de l'ordre de 60 %, taux qui atteignait, voire dépassait 100 % pour 20 % des familles. Ces chiffres, peu nombreux – mais vous en trouverez bien d'autres dans le rapport – témoignent du **fort pouvoir solvabilisateur de cette aide au logement** pour les familles. Complexe dans ses modalités de calcul, l'A.p.l. peut varier considérablement selon le nombre d'enfants à charge, selon les revenus et, bien évidemment, tient compte du montant du loyer. Cette allocation, versée directement au bailleur suivant le principe du tiers payant, épouse étroitement la situation de la famille et, à ce titre, peut augmenter ou diminuer d'une année sur l'autre. Les auteurs de l'étude montrent ainsi que les modifications de l'A.p.l. touchent un bénéficiaire sur cinq en cours d'exercice.

La naissance d'un enfant, le départ d'un autre enfant, une augmentation du salaire, le chômage, un déménagement et le montant de l'A.p.l. se trouve modifié. A cela, il faut ajouter les retards et les omissions par les familles dans la fourniture des documents justificatifs des situations familiales. Tous ces événements font évoluer le montant de l'A.p.l. et, par conséquent, la part de loyer restant à la charge des familles. L'intérêt du rapport de l'Iaurif est de montrer la manière dont les ménages ressentent difficilement cette **liaison entre leur histoire familiale et l'évolution de leur loyer** et, en conséquence, ne peuvent adopter un comportement anticipateur dans la gestion de leurs ressources. Une politique dynamique d'information des locataires de la part des gardiens, des bailleurs, des organismes et de leurs travailleurs sociaux, pourrait corriger ce qui finit par constituer, pour certaines familles, un facteur de fragilisation. Cette politique reste à construire.

Jean-Paul Carrière, Christian Cormier,
Adolphe Costade, Alain Guignouard,
Nathalie Métayer et Pascale Merzereau

**Dysfonctionnement du marché immobilier
et itinéraire résidentiel des mal-logés**

Institut d'économie régionale, U.a. C.n.r.s. 0952, université de
Poitiers, février 1987 (220 p.)

Programme de recherche Cnaf "Logement, Habitat et Condi-
tions de vie des familles". Contact : Catherine Ventré
(45.65.53.16)

En dépit de tous les dispositifs d'intervention sur l'habitat, toutes les enquêtes montrent la **pérennisation d'un habitat hors normes**. La recherche conduite par Jean-Paul Carrière, maître de conférences de sciences économiques à l'université de Poitiers, s'intéresse à la fois à la population vivant dans ces logements mais aussi à l'efficacité des interventions publiques. Brossant un portrait très fouillé du **profil socio-économique des mal-logés**, analysant les comportements de ces familles démographiquement atypiques, cette étude montre surtout que les mauvais logements répondent à une demande insolvable sur le marché ordinaire que les mécanismes usuels d'aide ne parviennent pas à solvabiliser. Insatisfaits mais le plus souvent résignés, ces mal-logés ne réussissent que rarement à se retrouver dans le parc social au terme d'un processus de mobilité résidentielle qui les ramène, le plus souvent, à leur point de départ.

Henri-Noël Ruiz, avec la collaboration
de Josette Taleb, Claude Prieur,
Jean-François Lae et Christian Girard
**Les Modes de promotion du logement
à l'initiative des familles défavorisées.
Recherche sur l'autoconstruction et sur
l'auto-urbanisation : la Cité Chauvin au Havre**
Agence d'urbanisme (16, rue Georges-Heuillard, 76063 Le
Havre Cédex, B.P. 1113), mars 1987 (293 p.)
Programme de recherche Cnaf "Logement, Habitat et Condi-
tions de vie des familles". Contact : Catherine Vérté
(45.65.53.16)

Six hectares, autrefois parcelles pour jardins ouvriers, dans les interstices d'une zone industrielle du Havre, un terrain sur lequel, entre les deux guerres, des familles installent, dans une semi-clandestinité, des chalets en bois standards à monter soi-même. Des années 50 au milieu des années 60, la cité se développe et, bien que non reconnue comme zone d'habitation, est raccordée au réseau d'assainissement communal et à la desserte en eaux d'une partie des habitations. A partir de l'achat du terrain par la ville, les ménages se voient progressivement reconnaître un statut d'habitants et la cité admise comme quartier, indépendamment du fait que les 700 personnes qui y demeurent ne possèdent toujours aucun titre de propriété.

Frères et sœurs, grands-parents, parents, enfants, **les réseaux de parenté** constituent probablement un **ferment de la cohésion sociale** du groupe des habitants de la Cité Chauvin et expliquent probablement le maintien dans la cité ou la reprise des maisons d'une génération à l'autre par ces familles aux revenus faibles et précaires. Pour construire leur maison, la transformer, voire l'agrandir, les habitants ne font pas appel aux entreprises mais ils pratiquent **une véritable auto-construction**, mobilisant les ressources familiales dont ils disposent, recourant aux circuits de récupération des matériaux, à l'utilisation hors travail des outils, mais surtout en consacrant à ces tâches la quasi-totalité de leur temps libre.

Pour réaliser cette autoconstruction de leur maison individuelle sans utiliser de relais financiers, les familles doivent gérer leur budget de manière drastique, et les auteurs de l'étude sont très circonspects sur la possibilité de reproduire de telles opérations sans le **capital d'expériences et de volonté** accumulé par les familles de la cité.

Regroupant les informations sur l'histoire de la cité, les témoignages des habitants ainsi qu'un regard d'architecte et d'urbaniste, les auteurs du rapport dégagent les lignes de force de l'évolution de ce quartier mais surtout ils tirent des leçons de cette expérience en proposant aux élus locaux **la mise en place d'une politique urbaine d'accompagnement** pour éviter tout dérapage vers la "bidonvillisation" en organisant le découpage en parcelles, assurant aux habitants une viabilisation, un statut et une garantie de durée d'occupation et peut-être aussi en proposant une assistance technique.

Nicole Tabard, Isa Aldeghi, Frédéric Chateau,
Thierry Lambert et Suzanne Saidemann

Espace et modes de vie

(T. 1 : **L'Enquête Essonne** ; T. 2 et 3 : **Typologie de l'Essonne, communes, quartiers** ;
T. 4 : **Synthèse**)

Crédoc (142, rue Chevaleret, 75013 Paris), équipe Méthodologie des pratiques économiques et sociales, janvier 1987 (les quatre tomes : 220 p.)

Programme de recherche Cnaf "Logement, Habitat et Conditions de vie des familles"

S'il suffit de musarder une heure au hasard des rues d'une ville ou d'un village pour identifier la diversité sociale des quartiers, la promenade devrait s'allonger pour comprendre les mécanismes qui, d'un **espace géographique**, font un **espace social**. L'équipe "Méthodologie des pratiques économiques et sociales" du Crédoc sous la direction de Nicole Tabard nous conduit dans cette direction. Le chemin est parfois escarpé tant est forte la rigueur méthodologique d'une enquête qui porte sur mille ménages du département de l'Essonne, avec ou sans conjoint, et comptant au moins un enfant de moins de vingt ans.

Au point de départ, les ménages sont repérés par leur profession, mais surtout en fonction de la branche d'activité économique à laquelle ils appartiennent. La pertinence de cette distinction apparaît vite lorsque l'équipe du Crédoc montre que les ménages d'une même catégorie sociale ne vivent pas de la même manière selon qu'ils relèvent d'une branche de pointe, d'un secteur en difficulté ou d'une industrie médiane. L'intérêt de l'étude est de démontrer, à partir de cette hypothèse première, **l'enchaînement des déterminismes**.

Riches et pauvres, indépendants et salariés du secteur public, industrie de pointe et secteurs en déclin, les partages sont nets et le territoire de l'Essonne apparaît comme **un lieu de fortes ségrégations sociales**. Dans chacune des zones identifiées, les dynamismes sont à l'œuvre ; ainsi les communes ouvrières se dépeuplent alors que les communes de cadres sont en phase de croissance. A chaque profil social correspondent des types de bâti et des trajectoires résidentielles. Enfin, les auteurs de la recherche font apparaître les liaisons entre l'habitat et le mode de vie apprécié par la possession de l'équipement domestique.

Un travail d'une très grande richesse et d'une forte densité.

Françoise Cribier avec la collaboration
de Marie-Luce Duffau et d'Alexandre Kych

**Les retraités et leur logement
en région parisienne**

Etude de deux générations de retraités

C.n.r.s., Equipe de géographie sociale et gérontologie (16, rue
Pierre et Marie-Curie, 75005 Paris), novembre 1987 (147 p.)

Des hommes et des femmes naissent, grandissent, deviennent adultes, vieillissent puis meurent. Semblables à des vagues, les générations se succèdent et nous savons mieux, depuis Braudel, nous intéresser à l'histoire de ces groupes humains qui n'ont en commun que le partage d'un temps.

L'étude entreprise, sous la conduite de Françoise Cribier, directrice de recherche au C.n.r.s., porte sur **deux générations de retraités** qui ont terminé leur vie professionnelle en région parisienne. Les premiers sont nés entre 1906 et 1912, les seconds entre 1919 et 1924. Treize années, en moyenne, séparent ces deux générations nées, et cela est important, l'une avant la Première Guerre mondiale et l'autre dans les années qui suivirent cette guerre.

Des logements déficients, un niveau de qualification peu élevé, une insertion professionnelle difficile, des retraites faibles, la première génération cumule les handicaps. La seconde arrive sur le marché du travail au début des "trente glorieuses", un capital éducatif plus élevé, une protection sociale plus efficace, un accès aux logements de type H.l.m. et la possibilité plus grande de devenir propriétaire, la différence d'atouts est considérable.

La disparité des situations sociales va se poursuivre **tout au long de la vie** de ces deux générations et, au moment de la prise de retraite, les inégalités se maintiendront comme si nos politiques sociales n'avaient su trouver **des mécanismes compensateurs** pour partager un surplus de richesses entre ces années à la fois si proches et si lointaines.

La densité des chiffres l'emporte souvent sur l'aisance du texte et la lecture de ce rapport nécessite une bonne culture en démographie.

Michel Autes, Marc Fourdrignier,
Francis Lanselle

**Sans domicile chic. Familles mobiles
dans un espace instable**

Centre régional d'analyse des mouvements sociaux et des modes de vie, U.c.r. Sciences économiques et sociales, université de Lille 1 (59655 Villeneuve-d'Ascq Cedex).

Recherche financée par la Cnaf, février 1987 (187 p.)

Aménager un quartier, c'est à la fois bouleverser des micro-équilibres et définir une politique. **un avenir pour la ville.** A Fives, faubourg industriel et ouvrier de Lille, le parti des aménageurs est simple : tracer une voie rapide et mettre à nu le terrain pour le commercialiser. Une population du tertiaire remplacera ainsi à terme les habitants actuels du quartier. Pour certains, le relogement ne pose guère de difficultés et l'Office d'H.l.m. peut y pourvoir ; pour d'autres, la situation est plus complexe.

L'étude menée par Michel Autes, Marc Fourdrignier et Francis Lanselle porte précisément sur quelques-uns de ces habitants donc les caractéristiques essentielles sont de résider dans un espace précis, d'avoir été mobiles dans une période récente, et enfin d'être dans une situation sociale reconnue comme précaire. Quarante-deux familles ont ainsi été enquêtées.

Observer la ville, en lire au long des rues les contrastes et les transformations, les ruptures entre l'ancien et le nouveau, en découvrir les parcours possibles et les chemins de traverse, tel est d'abord l'itinéraire méthodologique auquel nous invitent ces chercheurs.

Retrouver la parole des gens, découvrir la diversité des modes de vie d'une population que l'on supposait homogène, mettre de la diversité dans les trajectoires sociales que l'on croyait plus uniformes constituent le second volet de la démarche mais aussi un des résultats les plus intéressants de cette recherche.

Pierre Bourdieu (sous la direction de)
**Éléments d'une analyse du marché
 de la maison individuelle**

Convention de recherche Cnaf, avril 1988 (103 p.)
 Centre de sociologie européenne du Collège de France et de
 l'École des Hautes Études en sciences sociales (11, place
 Marcelin-Berthelot, 75005 Paris, et 54, boulevard Raspail,
 76006 Paris)

Dans une agence immobilière ou sur un stand du salon de la Maison individuelle, une transaction s'effectue, le contrat est signé. Acte commercial banal, opération simple en apparence, en dépit de l'importance qu'il peut revêtir pour l'acheteur qui réalise parfois ainsi l'opération financière la plus conséquente de sa vie. La recherche conduite par Pierre Bourdieu s'attache à casser cette fausse simplicité et à montrer que l'on ne peut comprendre réellement cet acte économique élémentaire qu'en le resituant dans une pluralité de champs.

Le logement constitue d'abord **une politique** élaborée par les pouvoirs publics, c'est-à-dire **une résultante des affrontements** des différentes institutions, de multiples groupes d'influence et de pression à l'intérieur même du système étatique. Analysant plus particulièrement la loi du 3 janvier 1977 sur l'aide à la construction, Pierre Bourdieu et Rosine Christin dessinent **la carte des différents rapports de force** parmi les décideurs.

Mais les lois ne conduisent pas une politique au quotidien, il y faut le poids des fonctionnaires des départements dotés des pouvoirs de réglementation mais aussi, et peut-être surtout, de dérogation. A ce niveau, le rapport de recherche insiste sur les antagonismes entre les directions départementales de l'Équipement et les préfets.

Enfin, le troisième champ étudié par Pierre Bourdieu, Rosine Christin et Monique de Saint-Martin est celui des **producteurs de maisons individuelles** : champ profondément diversifié pour la taille des entreprises, le mode de financement et les modalités de construction, où la P.m.e. côtoie la grande société industrielle vendant ses maisons sur catalogue.

Le fonctionnement de chacun de ces champs, leurs interactions conduisent à la signature, entre le vendeur et l'acheteur, **d'un contrat sous contrainte**. Contrat aux termes duquel le vendeur de maisons se mue en un vendeur de crédit et où celui qui est mis en concurrence n'est pas le vendeur mais l'acheteur dont il faut examiner avec attention la solvabilité.

Le choix d'acheter une maison plutôt que de louer son habitation résulte en fait d'une double série de facteurs. Les premiers sont liés à la situation du marché et des différents champs de ce marché, les seconds tiennent au **volume et à la structure des capitaux** dont disposent les acquéreurs potentiels.

Par capitaux il faut entendre, comme toujours chez Pierre Bourdieu, les capitaux économiques mais aussi les capitaux culturels.

François Aballéa et Élisabeth Auclair

**Exclusion, ségrégation spatiale
et stratégies résidentielles
des travailleurs immigrés**

Fondation pour la recherche sociale (14, rue Saint-Benoît,
75006 Paris), programme de recherche Cnaf, septembre 1987
(178 p.)

A propos du logement des travailleurs immigrés, la statistique ne fait que conforter le regard : moins confortable, plus loin, plus triste, plus peuplé. Eu égard aux normes moyennes d'habitation, les conditions de résidence des populations migrantes se définissent par excès ou par défaut. Exclusion, relégation, la **ségrégation sociale** se double d'une **ségrégation spatiale**. Le rapport présenté par François Aballéa et Élisabeth Auclair, membres de la Fondation pour la Recherche sociale, part de ce constat pour remonter aux mécanismes qui génèrent cette inscription des populations migrantes dans l'espace urbanisé.

Parce que dans telle ville la ségrégation spatiale conduit les populations étrangères à trouver des logements dans le vieux centre et, dans telle autre ville, à se loger de préférence dans un habitat social de périphérie, les auteurs insistent sur la nécessité d'appréhender ces **mécanismes d'exclusion** et de relégation essentiellement à **l'échelon local**. Le marché immobilier est d'abord affaire de politiques foncières, d'opérations d'urbanisme décidées au niveau local. Ville de plus de 100 000 habitants, Orléans, durant ces vingt dernières années, est utilisée pour étayer cette démonstration.

Tout au long de ce rapport, on suit avec intérêt l'**évolution des communautés** portugaise et marocaine dans une ville qui, en vingt ans, construit près de 50 000 logements, qui voit partir les troupes américaines et arriver les populations turques. Les auteurs mettent enfin l'accent sur la difficulté pour ces populations à bâtir une stratégie résidentielle cohérente. Stratégie qui obligerait à choisir entre la volonté de s'insérer définitivement dans un lieu et l'espoir d'un retour au pays d'origine. Contradiction sans issue autre que l'installation dans un provisoire au long cours.

A l'heure où des municipalités semblent plus soucieuses d'élaborer des politiques locales d'insertion pour leurs différentes communautés, puissent-elles trouver dans ce travail d'utiles apports pour alimenter leurs réflexions.

Bernard Vorms et Véronique Momal

Aides au logement et trajectoires

d'accession à la propriété

Association nationale pour l'information sur le logement
(2, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris), programme de
recherche Cnaf, novembre 1987 (174 p.)

La dernière grande réforme du financement du logement date de 1977. Il s'agissait alors, en créant l'aide personnalisée au logement, d'assurer une solvabilisation des accédants à la propriété aux ressources modestes. Si, de 1978 à 1984, le taux de propriétaires en France est passé de 46,7 à 51,2 %, cela ne signifie pas que cette réforme ait été un succès total. La décroissance du taux d'effort des familles, qui devait être garantie par l'actualisation du barème de l'A.p.l., n'a pas été assurée. Le taux d'effort réel des familles étant plutôt croissant, leurs revenus augmentant moins dans les années 80, ces familles se sont retrouvées confrontées à l'impossibilité de tenir leurs engagements.

Ainsi, **séduits par un système de financement** qui présentait l'avantage d'être substantiel, immédiat et permanent, les premiers accédants, aidés en cela par les vendeurs de maisons individuelles, ont adopté un comportement peu anticipatif. Lorsque vient le temps des réductions du montant de l'A.p.l., la tension sur le budget de tous les jours peut se faire très forte. **L'accession à la propriété** peut être plus subie que maîtrisée.

A partir de nombreux entretiens réalisés avec des accédants à la propriété, les chercheurs de l'Anil mettent l'accent sur ce paradoxe qui consiste à acheter une maison, sans doute l'investissement le plus lourd dans la vie d'une famille, sans avoir une vision précise de l'avenir, toute tentative de prospective apparaissant comme un obstacle au désir immédiat de posséder sa maison.

François Calcoen, Sylvie Jacquemin,
Jean-François Lefebvre, Sophie Lesquerbault
**Accession sociale. Évolutions observées
depuis quinze ans en matière d'itinéraire
résidentiel familial et patrimonial**
Cresge (1, rue Norbert-Ségar, 59046 Lille Cedex), pro-
gramme de recherche Cnaf, 1987 (145 p.)

Risques d'impayés en augmentation, incertitudes sur les produits à mettre sur le marché de l'immobilier, concurrence accrue entre les promoteurs, du côté de l'offre, ce n'est pas la joie. L'équipe du Cresge, sous la conduite de Francis Calcoen, s'est intéressé au logement dans la région du Nord/Pas-de-Calais en privilégiant une analyse du moyen terme, quinze ans, et en regardant aussi bien l'offre que la demande. Ce double point de vue conduit les membres de cette équipe à analyser les statistiques locales et à multiplier les entretiens avec des promoteurs.

Sur fond de tendance lourde marqué par l'**affaiblissement du taux d'apport personnel**, deux périodes constituent des ruptures nettes : 1977 avec la réforme du logement et 1982-1983 avec l'inflexion de la politique monétaire. Nous retrouvons ici les résultats obtenus dans d'autres recherches ; les membres du Cresge soulignent les **spécificités locales** : davantage de familles nombreuses, une dégradation plus forte de la situation des accédants.

Catherine Cirette-Sarrazin, Bernard Goudet,
 Claudette Hans et Guy Tapie
**Les Échecs dans l'accèsion à la propriété
 des ménages à faibles ressources**
 Aprim Poitou-Charente, Caf Charente-Martime,
 programme Cnaf, mars 1988 (205 p.)

Dès le titre tout semble dit et le scénario sans surprise. Une famille modeste, ou plutôt une famille dont les ressources sont modestes, rêve d'une maison pour elle seule, une maison sans voisins, une maison pour y bricoler, avec une cheminée, des poutres et un terrain pour les enfants. Le paradis en réduction, à payer comme un loyer, pour reprendre le discours fleuri des pavillonneurs et surtout – voir le rapport précédent – une maison qui sera payée par l'A.p.l. ; d'ailleurs, regardez, je vous ai préparé le plan de financement... Après cette première séquence, le film se déroule et la chute arrive plus ou moins rapidement suivant la baisse de l'A.p.l., un licenciement, une maladie ou tout autre événement malheureux. La chute, c'est-à-dire **la vente du pavillon** et le retour dans l'appartement, avec, parfois, un supplément de dettes.

Le manque de ressources est bien à l'origine de l'échec, et, de ce point de vue, le rapport n'apporte rien de bien nouveau, même s'il caractérise de façon précise les populations en situation d'échec : un groupe de la frange inférieure des classes populaires marginalisées socialement et économiquement et pour lequel l'achat d'une maison ne fait qu'augmenter les difficultés. En revanche, les auteurs de ce rapport démontrent que le processus d'échec ne peut se réduire au seul point de vue économique, voire financier. L'échec du logement est aussi **l'échec d'une manière de s'approprier un espace** pour son usage personnel et familial.

Les propositions des auteurs prennent à contre-pied bien des discours sur la sous-information des futurs accédants et tentent de rechercher des alternatives à la fascination par le pavillon individuel, en particulier vers une revalorisation de **l'achat de logement individuel ancien** ou par la création de locatif social individuel, en milieu rural et peu urbain.

Paul Cuturello

De la location à l'accession, stratégies résidentielles, rapports intergénérationnels et mobilisations patrimoniales

Programme de recherche Cnaf

Germ-Cercom, U.A. C.n.r.s. 377, Ecole des hautes études en sciences sociales (hospice de la Vieille Charité, 4, rue de la Charité, 13002 Paris), 1989 (169 p.)

Si la décision d'acquérir une maison n'est pas toujours le fruit d'une réflexion très approfondie mais laisse place à des éléments parfois irrationnels, cette décision suppose toujours un minimum de calculs économiques et financiers. En additionnant sur un coin de table les salaires du couple, le montant des prestations sociales, la valeur de l'apport personnel, n'importe quel vendeur immobilier fait surgir le montant du remboursement mensuel. Paul Cuturello complexifie ce schéma.

A trente-neuf ans, on ne sera plus Rimbaud mais on peut encore être Alain. Ainsi pour le logement : tout premier achat de résidence principale se fera alors plus difficilement, surtout s'il faut envisager un crédit sur vingt années. Paul Cuturello se saisit de ménages ayant trente-neuf ans au moment de son étude et, **propriétaires ou locataires**, examine leurs stratégies et **leurs choix** face à l'accession et à la location.

Le premier résultat de cette recherche est de montrer **l'impact des ascendants** sur les stratégies résidentielles des ménages : ainsi, on a deux chances sur trois d'être propriétaire quand on est fils ou fille de propriétaire mais une chance sur deux d'être locataire quand on est fils ou fille de locataire. **Les rapports hommes-femmes** structurent également les choix des familles. Chez les propriétaires, la carrière professionnelle du mari organise le cursus résidentiel du ménage alors que, chez les locataires, le travail féminin joue un rôle plus important.

Gaston Jouffroy et Dominique Belargent
**Le pays de Montbéliard et les institutions
 face à une nouvelle solidarité.**
**Problématique d'élaboration d'une politique
 d'habitat dans un bassin d'habitat complexe**
 Arim Franche-Comté (15, rue des Roses, 25000 Besançon)
 décembre 1987 (147 p.)
 Programme de recherche Cnaf

Le pays de Montbéliard reste profondément marqué par ce que les maires de la région désignent comme étant l'aventure Peugeot. Dans une forte période d'expansion industrielle, l'appel à une main-d'œuvre nombreuse et souvent étrangère entraîna la construction d'un important parc de logements. Ces logements, produits en masse dans les années 60, sont fortement dépréciés aujourd'hui et doivent être renouvelés. Or les années 80 sont celles de la quadrature du cercle : *"La génération actuelle des habitants du pays de Montbéliard, moins nombreuse et frappée durement par la crise, devrait assurer le remboursement des emprunts contractés pour la construction de ce qui n'est qu'en partie occupé, tout en assumant la charge de la réhabilitation et de la démolition de ce qui est devenu obsolète."*

Sur ce fond de crise, Gaston Jouffroy et Dominique Belargent procèdent à **une démarche d'analyse institutionnelle** impliquant les différents organismes intervenant dans la politique de l'habitat. L'**attribution des logements sociaux**, un réel enjeu de pouvoir, constitue le bon analyseur, pour reprendre ce concept clé de l'analyse institutionnelle, à partir duquel il est possible de comprendre la situation du bassin d'habitat. Se succèdent ainsi, au fil du rapport, une analyse historique des politiques d'habitat, une étude du fonctionnement des principales sociétés proposant des logements puis un travail de confrontation entre les différentes institutions locales, élus compris. La seconde partie, qui essaie de reconstruire les logiques de chacun des opérateurs sur le marché local de l'habitat, constitue un outil intéressant et reproductible sur d'autres territoires.

Catherine Bonvalet, avec la collaboration
d'Arnaud Bringe et Benoît Riandey

**Cycle de vie et changements urbains
en région parisienne.**

Histoire résidentielle d'une génération

Programme de recherche Cnaf, Dreif et Melatt

Ined (66 bis, avenue Jean-Moulin, 75014 Paris), juin 1988
(178 p. + annexes)

"Est-ce ainsi que les hommes vivent ?". L'histoire et peut-être plus encore la démographie possèdent parfois un réel pouvoir fascinateur lorsqu'elles nous présentent, dans la durée, la vie de femmes et d'hommes. Concentrer en l'espace de quelques feuillets ce qui nous semble si long à vivre, relève parfois d'une réelle magie. Il faut certainement voir dans ce prodige l'origine du succès actuel des biographies.

La recherche conduite par Catherine Bonvalet ne cède pourtant en rien à cette facilité qui consiste à raconter les événements et les anecdotes d'une vie. L'**enquête rétrospective** portant sur une génération de Parisiens, nés entre 1926 et 1935, abonde en chiffres, diagrammes et tableaux, et cependant il s'en dégage des quantités d'impressions relatives à la vie de ces familles. En deçà de la radiographie transparait le vivant.

Vous apprendrez à la lecture de ce travail ce qui fait l'ordinaire de la conversation d'un chauffeur de taxi parisien, à savoir le **retour en province lors de la retraite**. La population parisienne âgée de cinquante à soixante ans est composée de 60 % de migrants en provenance de l'ouest et du nord de la France. Monter à Paris vers vingt et un ans, trouver un travail – à cette époque ce n'est guère difficile, le problème étant de pouvoir se loger. Catherine Bonvalet décrit ainsi ces trajectoires résidentielles qui conduisent des jeunes à habiter en hôtel meublé, puis à s'installer, souvent jeunes mariés, dans un habitat stable et, l'âge venant avec les ressources, à devenir propriétaires. S'il ne semble pas exister de trajectoire type, en revanche l'auteur pointe l'émergence de ce mouvement centrifuge qui conduit les familles à quitter Paris intra-muros pour aller s'installer en proche banlieue et surtout en grande banlieue.

Cette étude possède une **très riche annexe méthodologique** relative aux techniques et aux problèmes de l'échantillonnage.

Francis Calcoen et Cécile Sobieski

**L'Accès au logement social des populations
à très faibles ressources à Aubervilliers**

Cresge (1, rue Norbert-Ségar, B.P. 109, 59016 Lille Cedex),
décembre 1989 (130 p. + annexes)

Dans le cadre de la préparation de la loi Besson sur le logement des populations très démunies, de nombreuses études ont été engagées dans des départements ou sur des sites particuliers afin d'**identifier les besoins exprimés par ces populations** et de **recenser les possibilités de l'offre locale**. L'enquête réalisée par Francis Calcoen et Cécile Sobieski à Aubervilliers s'inscrit dans ce cadre et en débordé même légèrement pour dégager les axes des accords possibles entre les différents intervenants locaux sur ce segment du marché du logement.

Les personnes les plus démunies se trouvent actuellement confrontées à une situation délicate en matière de logement. Voici quelques années, les organismes H.I.M., bénéficiant de l'inflation et de crédits faciles, mettaient sur le marché des logements pas toujours très confortables mais nombreux. Ces temps sont terminés et les organismes H.I.M. de constructeurs deviennent plutôt des gestionnaires. L'augmentation très forte du prix des terrains dans la région Ile-de-France freine les possibilités d'accès à des logements du secteur privé et engorge les logements de type H.I.M.

Ces deux contraintes conduisent à **rejeter hors du logement social des groupes de population à très faibles niveaux de ressources**. C'est le cas des immigrés, qui ne trouvent qu'à se loger dans les plus mauvaises conditions du parc privé ; c'est le cas des familles françaises victimes du chômage, de la déstructuration familiale ; c'est enfin le cas des personnes isolées, souvent jeunes, qui recourent à des solutions de fortune ou à un hébergement, souvent précaire, dans la famille ou chez des amis.

Dr Elisabeth Zucman et Jacqueline Spinga,
rapporteurs d'un groupe d'étude du C.t.n.e.r.h.u.

Les enfants atteints de handicaps associés

C.t.n.e.r.h.u. (2, rue Auguste-Comte, 92170 Vanves), 1985 (378 p.)

Entre 88 000 et 135 000 enfants et adolescents présentent des **handicaps associés** ou multihandicaps. L'absence de précision dans ces chiffres traduit bien notre méconnaissance de ce problème. Autrefois repartis entre des structures asilaires et des établissements pour monohandicapés, ces personnes continuent, en dépit d'efforts notables de la part de certaines associations, de rencontrer de grandes difficultés pour trouver un accueil correspondant à leurs besoins. La très grande hétérogénéité de situations ne fait qu'amplifier ces difficultés ; quoi de commun, en effet, entre un enfant sourd aveugle et un jeune handicapé moteur atteint également de déficience sensorielle ?

Le rapport présenté par Elisabeth Zucman et Jacqueline Spinga associe sur ce sujet les réflexions d'un groupe d'étude et la synthèse de multiples recherches. Constatant la **carence des équipements et des services**, les rapporteurs formulent une série de propositions pour utiliser les équipements actuels de manière différente, pour mieux connaître, à partir des C.d.e.s., la réalité du multihandicap et, enfin, envisage la création ou le développement à l'échelle régionale de centres pilotes très spécialisés.

Juxtaposés au texte du groupe d'étude, figurent une très riche bibliographie, des exemples de réalisations en France et en Belgique, tels des **mini-foyers pour jeunes adultes** ; sont également indiqués des exemples de projets éducatifs et une étude particulière sur les aides à la communication.

Jean-Charles Moest
Handicapés mentaux vieillissants et parents âgés

I.t.s.r.s. (92120 Montrouge)
 Photocopie, décembre 1984 (162 p.)
 Directeur : Élisabeth Zucman

Lorsque Jean-Charles Moest entreprend de rédiger un mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., il a exercé pendant plus de vingt-cinq ans dans des services de prise en charge de personnes handicapées mentales ; cela ne suffit pas, bien évidemment, pour garantir la rigueur scientifique du travail de recherche mais explique, sans doute, la **compréhension très large du sujet traité.**

Si le vieillissement constitue un processus inhérent au vivant, chacun d'entre nous vit bien différemment cette phase de l'existence ; pour les personnes handicapées mentales décrites par Jean-Charles Moest, **le vieillissement commence entre trente-quatre et quarante-deux ans.** A partir de cet âge, l'auteur repère différents indicateurs de vieillissement prématuré : baisse de rendement au travail, tendance à l'isolement, affaiblissement progressif, diminution des réactions aux sollicitations, aggravations de certains symptômes. La fragilisation liée au handicap crée un terrain propice à la sénescence précoce.

A ces causes personnelles du vieillissement, il faut ajouter l'effet amplificateur des **ruptures familiales**, lorsqu'un parent lui-même trop âgé ne peut plus assurer une présence, ou pire lorsqu'un des parents vient à décéder, et des ruptures causées également par les institutions à l'occasion d'un changement d'établissement. L'auteur montre, dans certains cas, la possibilité d'envisager une réversion de ces processus d'involution accélérée.

Ce processus est accompagné par les institutions d'accueil et par la famille de la personne handicapée. Cette dernière se réduit toujours aux parents ; la fratrie est peu présente et la famille élargie demeure introuvable. Si tout parentage ne peut se penser que dans la transition, dans le cas des personnes handicapées ce parentage ne peut avoir de fin et, pour un père ou une mère, sa propre mort devient moins importante que les conditions de survie de celui ou de celle qui reste l'enfant. Non seulement le parentage ne peut s'achever mais il est nécessairement situé dans l'inachevé et, à la douleur d'avoir un enfant handicapé, s'ajoute la détresse de devoir, un jour, l'abandonner.

Jean-Charles Moest décrit finement ces interactions entre ces parents âgés et leur enfant handicapé qui les rejoint progressivement dans leur grand âge ; il imagine même des institutions communes permettant que des liens se renouent par delà la perte d'autonomie et la dépendance.

Pour les institutions aussi, le vieillissement des personnes handicapées mentales constitue un réel problème et le risque grandit d'ajouter **une nouvelle exclusion** à un parcours institutionnel déjà complexe.

La partie la plus passionnante de ce travail est constituée par six études de cas et fait de ce mémoire une réelle exception dans la production ordinaire des D.s.t.s. puisqu'il ouvre la porte à des recherches de type clinique.

**Etude des orientations suite à un placement
en Institut médico-professionnel
Département du Loiret, 1982-1987**

Creai (58, rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans),
octobre 1985 (rapport principal : 40 p. + annexes + synthèse)

Poursuivant une série de travaux sur les orientations dans les structures sociales des personnes handicapées, le Creai du Loiret, après avoir exploré le fonctionnement des C.d.e.s., s'intéresse au devenir des résidents des instituts médico-professionnels. Plus de cinquante dossiers recueillis dans huit institutions différentes permettent aux auteurs de l'étude d'indiquer les principales caractéristiques de cette population où l'on constate une surreprésentation des familles ouvrières, des familles nombreuses et monoparentales. Au-delà de ces données socio-démographiques, l'étude montre le poids important des représentations de la déficience mentale et le rôle des stratégies familiales dans le devenir des jeunes handicapés.

La situation très difficile du marché de l'emploi dans le Loiret, la coupure entre les ateliers protégés et les C.a.t. et surtout l'absence de structures intermédiaires proposant des emplois en milieu ordinaire avec encadrement spécialisé, ou des hébergements en appartements avec un service d'accompagnement social, rendent plus difficile l'orientation des personnes handicapées à la sortie de l'Impro.

Françoise Vallade

Exister, c'est être ensemble et différent

Diplôme d'études approfondies en sciences de l'éducation,
juin 1985, ronéoté (103 p. – annexes)

Université Lyon II

Direction : Marcelle Denis

Pour consultation, s'adresser à l'auteur : Ireffe, 2, rue du Pro-
fesseur-Marion, 21000 Dijon

Nos politiques d'action sociale ne supportent plus les murs, les grilles, les séparations et les cloisonnements. Michel Foucault nous ayant obligés à examiner nos délires d'enfermements et Basaglia nous expliquant depuis l'Italie qu'il était souhaitable et possible de fermer les asiles, **l'insertion ou l'intégration** sont devenues les concepts clés de ces dernières années. Tout serait trop simple s'il suffisait de scander "Intégration, intégration" au fil des rapports et des circulaires pour que se renversent toutes les barrières. Combien d'enseignants n'ont-ils pas mesure dans leur classe la difficulté pour faire accepter un enfant handicapé par ses camarades ? Méfions-nous en ce domaine de tout angélisme ; autant que dans les murs, les barrières sont souvent dans nos têtes.

L'intérêt du mémoire de Françoise Vallade est justement de mener cette réflexion sur les facteurs qui nous conduisent à percevoir dans l'autre, de l'inachevé, de l'incomplet, du différent, toutes perceptions qui nous entraînent à le dévaloriser. Si l'on admet qu'une part de notre identité ne se structure que dans la relation à autrui, alors notre regard sur le handicapé est autant que la lésion fonctionnelle constitutive du handicap.

Usant de l'histoire avec talent, très ancré dans les courants de la **psychologie existentielle** nord-américaine, le mémoire de Françoise Vallade se conclut par une réflexion sur les implications éducatives de cette approche du handicap.

**Synthèse des travaux du Colloque régional
sur l'intégration scolaire (mai 1985)**

Institut de formation des travailleurs sociaux (11, rue Guyon-de-Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Claire), multigraphié (181 p.)

Dans le mouvement de désinstitutionnalisation entrepris en Italie et perceptible en France, de nombreuses associations mais aussi, à titre individuel, des parents d'enfants handicapés, trouvent des raisons supplémentaires pour revendiquer une plus réelle **intégration** de ces enfants **dans le système scolaire** non spécialisé. Le colloque organisé conjointement en mai 1985 par l'académie de Caen, la Drass de Basse-Normandie et le Creai du Calvados reflétait largement ces préoccupations et ces espoirs. La présence de Kathleen Kelley de l'O.c.d.e., illustrant son propos de multiples expériences d'intégration réussies en Italie mais aussi en Norvège, rendait davantage palpable la possibilité de pratiques innovantes dans ce domaine. Rapports entre le secteur de l'enfance inadaptée et l'Éducation nationale, témoignages de parents, difficultés de gestion de l'intégration au quotidien, les actes du colloque fourmillent de remarques et d'exemples à comprendre, à décortiquer et peut-être à reproduire.

Creai

**Contribution à l'étude sur l'intégration
socioprofessionnelle des adultes handicapés.**

**Analyse des sorties de 1978 à 1982
de 128 structures d'hébergement
et de travail protégé**

Creai d'Aquitaine, d'Auvergne, du Limousin, de Midi-Pyrénées et de Poitou-Charente (ci-dessus, adresse de ce dernier), avni 1985 (76 p. + annexes)

D'après la circulaire du 8 décembre 1978, la finalité des Centres d'aide par le travail (C.a.t.) s'inscrit dans les objectifs suivants : *"faire accéder [...] à une vie sociale et professionnelle des personnes handicapées, permettre à celles d'entre ces personnes qui ont manifesté par la suite des capacités suffisantes de quitter le centre et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à un atelier protégé"*. Ces dernières années, les C.a.t. ont connu **un très fort développement**, puisque l'on compte aujourd'hui environ 40 000 places pour 250 en 1965. En revanche, le pourcentage de sorties des structures d'hébergement et de travail protégé pour une intégration sociale ou professionnelle reste très faible, de l'ordre de 4 % par an.

Confrontés à ce décalage important entre un objectif affirmé et la réalité de ce faible taux d'insertion, plusieurs Creai ont entrepris d'analyser les causes de cette situation. Une capacité d'accueil inférieure aux besoins et les listes d'attente s'allongent dans les Cotorep, devant l'absence de places disponibles, les I.m. Pro tendent à prolonger les prises en charge ; or, il semblerait qu'une arrivée tardive en C.a.t. soit de nature à **diminuer les chances d'insertion en milieu professionnel**. Si l'on ajoute à ce diagnostic les retombées de la mutation industrielle actuelle sur le marché du travail, alors la situation des C.a.t. devient davantage compréhensible. Pour les auteurs de ce rapport, l'ouverture des C.a.t., l'accroissement de la panoplie des moyens et une plus grande personnalisation de la prise en charge des personnes handicapées seraient de nature à permettre à ces centres de surmonter leurs difficultés actuelles.

Un rapport intéressant à verser au dossier des institutions sociales en crise (1).

(1) Voir compte rendu de **Problèmes posés par la reconversion des établissements du secteur social et médicosocial**, n Informations sociales n° 7 85 p. 108.

Sandrine Femez, Patrick Garnier

La Gestion des centres d'aide par le travail

École des mines de Paris, Centre de gestion scientifique, Convention d'étude avec la direction de l'Action sociale du ministère des Affaires sociales, E.n.s.m. (60, boulevard Saint-Michel, 75272 Paris Cedex 06), juin 1986 (242 p.)

Si le texte de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées confère aux centres d'aide par le travail une double fonction, d'une part, offrir des possibilités d'activités à caractère professionnel et d'autre part, assurer un suivi médicosocial et éducatif, le rapport présenté par les ingénieurs du Centre de gestion scientifique de l'École des mines de Paris insiste surtout sur **la très grande diversité des établissements**. Entre un Cat isolé qui réalise des activités à vocation occupationnelle et un établissement, membre d'une grosse association départementale, doté d'une politique éducative et commerciale, le fossé est immense. En l'absence d'outil d'évaluation du handicap, les auteurs de ce rapport montrent la difficulté dans laquelle se retrouvent les Cat pour mettre en place des stratégies de soutien professionnel et médicosocial. Dans le secteur de la production, des activités de sous-traitance, les "miettes industrielles", jusqu'aux secteurs de pointe de l'électronique, la même diversité existe.

En matière de reclassement professionnel dans le milieu non protégé, Sandrine Femez et Patrick Garnier confirment les taux extrêmement faibles indiqués dans d'autres études, à savoir moins d'une personne en moyenne par Cat et par an, ce qui explique la stabilité des effectifs, l'importance des taux d'occupation et la forte pression pour l'ouverture de structures nouvelles. Ce rapport, qui se conclut par **une dizaine de monographies** très détaillées, intéressera largement les responsables d'équipement confrontés au problème du renouvellement de leur mode de gestion suite au remplacement de la procédure d'attribution d'un prix de journée par une dotation globale de fonctionnement.

Anne-Marie de La Selle et Antoinette Maurice
**Déracinement et enracinement des personnes
 handicapées. L'expérience des communautés
 de l'Arche dans le département de l'Oise :**
1964-1982

C.t.n.e.r.h.i. (2, rue Auguste-Comte, B.P. 47, 92173 Vanves
 Cedex), octobre 1986, 237 pages

L'abbé Pierre, alors député, recueille un homme sans ressources, au bord du suicide, dans une grande maison à Neuilly-Plaisance ; la première communauté d'Emmaüs naissait. En 1625, on offre à M. Vincent, jusqu'alors précepteur chez M. de Gondi, général des galères, le prieuré de Saint-Lazare ; la suite est racontée dans toutes les histoires de saint Vincent-de-Paul. En août 1964, Jean Vanier, un ancien officier de la marine britannique, diplômé de philosophie, s'installe dans une petite maison dans l'Oise pour y vivre avec deux personnes handicapées ; l'Arche germait.

De fondation en fondation, une même scène originelle semble se rejouer ; elle rassemble trois figures dissemblables : celle du **pauvre**, malade, désespéré, handicapé, celle de l'**homme providentiel** qu'a priori rien ne destinait à emprunter ce chemin de traverse et enfin, la **maison**, château abandonné, vieille ferme, demeure trop grande pour un homme seul. Les éléments sont en place, une communauté s'installe avec ses règles dont la première réside toujours dans le **partage d'un même espace** pour y vivre ensemble, pour s'y enraciner et par là même, pour s'y sauver. A chaque arrivée, à chaque départ même, lors de toute nouvelle fondation, la scène primitive sera rejouée et réaffirmera ainsi cette volonté d'être ensemble, condition unique, parfois, pour pouvoir être.

Anne-Marie de La Selle et Antoinette Maurice parlent de la vie dans les communautés de l'Arche ; elles décrivent les structures mises en place dans les différents foyers et surtout s'intéressent au processus d'enracinement des personnes handicapées dans cette vie communautaire fortement imprégnée par une pensée d'inspiration chrétienne.

S'il est toujours difficile d'effectuer une démarche de recherche sur son propre terrain, la tâche se complique lorsque l'on partage étroitement le système de valeurs que l'on étudie. Parfois à la limite de l'hagiographie, ce rapport est surtout intéressant par le **témoignage** qu'il propose sur une **institution originale**.

Ouvrage collectif

Le Vieillissement des personnes handicapées

Centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence
inadaptées (28, boulevard Carnot, 21000 Dijon), 1986,
140 pages

Vers le milieu des années 60, sous l'impulsion d'une démarche volontariste menée principalement par les associations de parents d'enfants handicapés, le nombre de places en I.M.P. a connu une très forte croissance. Dans les années suivantes, la modification des facteurs démographiques mais aussi techniques liés surtout à une efficacité plus grande de la surveillance néonatale ont conduit à une **régression des capacités d'accueil** dans ce secteur. Nous nous trouvons donc confrontés, à l'instar de ce qui se passe pour l'ensemble des personnes âgées, à une **véritable vague de personnes handicapées vieillissantes** dans des institutions dont la structure démographique se trouve déséquilibrée du fait de la diminution du recrutement.

Pour donner une idée de l'ampleur de ce phénomène, l'étude réalisée sur les quatre départements de Bourgogne montre que le nombre de personnes handicapées en situation de sénilité devrait passer de deux cents à plus de huit cents dans cinq ans. Les services et les institutions d'accueil, les Cat tout particulièrement, vont devoir s'adapter à cette modification de leur population.

S'appuyant sur divers travaux de recherche menés par le Creai de Lyon et par l'Acodège de Dijon, le Creai de Dijon présente sur ce thème un dossier dont les nombreuses facettes évoquent aussi bien les transformations des établissements que les rapports entre la personne handicapée vieillissante et sa famille.

C. Bachmann, P. Pinay, E. Riard
 en collaboration avec D. Bire
 et L. Duro-Courdesses

Le Social et le scolaire.

**Nouvelles modalités de coopération : le cas
 de l'intégration des enfants handicapés**

Association Praxis (14, rue de l'Amiral-Courbet, 94160 Saint-Mandé), janvier 1986, 118 pages

D'un côté, un ministère pyramidal qui trouve et son efficacité et ses pesanteurs dans l'existence d'une hiérarchie fortement structurée ; de l'autre, un ministère de tutelle qui gère par le biais d'associations et grâce à des conventionnements sans cesse renouvelés. Les **logiques institutionnelles** qui régissent le sanitaire et le social connaissent bien des différences, mais aussi bien des occasions de rapprochement ; l'organisation des D.s.t.s. en est un exemple. Les auteurs de ce rapport ont choisi de situer leur recherche dans une **autre zone de haute conflictualité** entre ces deux partenaires : l'intégration scolaire des enfants et des adolescents handicapés.

Au-delà de la nécessaire clarification, à entreprendre, des objectifs, à moyen et à long terme, poursuivis par l'actuelle politique d'intégration scolaire, par exemple, s'orienté-t-on vers une politique très volontariste à l'italienne ou nous contentons-nous d'une intégration souple, pour ne pas dire molle ? Les auteurs de cette étude montrent l'importance des efforts à fournir pour dresser le bilan précis des responsabilités des différents personnels dans cette prise en charge, pour former et soutenir les enseignants engagés dans ce travail, pour modifier une réglementation, pour développer une politique de communication apte à valoriser ces expériences et à mobiliser plus largement la société sur ce problème.

A plusieurs reprises, les auteurs du rapport insistent sur les transformations induites dans l'institution scolaire par ces dispositifs périphériques, comme si l'intégration scolaire des handicapés, mais aussi les zones d'éducation prioritaire contribuaient à accélérer des mutations internes à l'Éducation nationale, mutations qui peuvent conduire cette institution à adopter une attitude plus ergonomique, cherchant à adapter le travail à l'enfant et non l'enfant au travail ; en ce sens, l'ensemble des enfants bénéficieraient de la dynamique de ces mesures prévues au départ pour des enfants en marge.

François Lespagnol

**Recherche sur la transformation des espaces
d'hébergement pour handicapés mentaux**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s. (102 p.)
Institut régional du travail social (Lieu-dit "La Happe qui peut",
chemin de Tournai, 59120 Loos)

Nulle belle ne dort dans ce château hospice clos de murs mais trois cent cinquante adultes y vivent. Un lit, une table de nuit, pas d'armoire, les personnes accueillies ne possèdent pas de linge et les lingères le répartissent. Un autre établissement, internat, héberge cent vingt garçons et filles, handicapés mentaux. Une seule commande électrique pour les chambres, un seul robinet extérieur pour les lavabos, pas de vêtements personnels, les sorties individuelles sont interdites. Refusant ce modèle, caricature sur pied des **institutions totalitaires** décrites par Goffman (1), des associations de parents d'enfants inadaptés vont promouvoir et construire un autre type d'équipement à partir des années 60. Cat, foyers d'hébergement, maisons groupées vont progressivement constituer un patrimoine immobilier non négligeable. **Les parents deviennent entrepreneurs** et confient à des professionnels le soin d'assurer aux enfants accueillis la maintenance d'une idée de vie familiale.

Sous l'influence des travailleurs sociaux, de directeurs plus au fait des imperceptibles changements dans l'air du temps, le mouvement de sortie des institutions s'accroît et les appartements H.I.M. trouvent place dans le dispositif d'hébergement. François Lespagnol, directeur d'établissement, connaît suffisamment de l'intérieur cette évolution pour en reconnaître les forces : diminution des coûts et plus grande efficacité.

L'intérêt de ce mémoire ne réside pas uniquement dans l'analyse des logiques qui sous-tendent la **transformation architecturale des structures** mais plus encore dans l'essai de rendre compte de la transformation fine de l'espace dans lequel vit l'enfant ou l'adulte. Le passage de la grande à la petite structure n'a, en définitive, de justification que s'il permet de proposer d'autres manières de vivre, réellement plus en accord avec les potentialités et les désirs des personnes.

(1) Erwing Goffman. **Asiles** (Éditions de Minuit).

Étude réalisée à partir des dossiers
recensés par les commissions
départementales d'éducation surveillée
Cresar de la Région Centre (58, rue de la Bretonnerie, 45000
Orléans), décembre 1986 (92 p.)

Dans la continuité de ses précédentes études (1), le
Cresar de la Région Centre nous en propose une qui
complète une série de monographies départementales
et portant sur 1 559 dossiers examinés par les six
C.d.e.s. de cette région. Il s'agit là d'un travail de type
épidémiologique décrivant la répartition des jeunes
handicapés selon la prévalence, le sexe, l'âge et l'étiologie
des handicaps et troubles associés.

La partie la plus intéressante de l'étude est constituée
par une analyse très fine des orientations prononcées
par les commissions montrant le mécanisme de sortie
du système éducatif ordinaire en direction des établissements
spécialisés.

(1) Voir, par exemple, "Social en
recherche", n° 77 (Informations
sociales, n° 2/1986).

Jean-Marc Gaillard
**Intégration au travail
de personnes handicapées**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1987 (127 p.)
École de service social de la Cramif (26, rue des Peupliers,
75013 Paris)

Jean-Marc Gaillard, cadre dans un service de reclassement professionnel de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Aquitaine, s'est intéressé dans ce mémoire à **la réintégration dans un milieu professionnel d'adultes handicapés**. Gageure en ces temps de crise où les logiques du marché du travail conduisent plutôt à exclure qu'à inclure et l'emportent de loin sur la volonté politique du législateur exprimée dans la loi du 30 juin 1975.

L'intérêt de ce travail est double : d'une part, il permet d'explicitier le fonctionnement d'un secteur d'activité mal connu de la Sécurité sociale et de **décrire, de l'Intérieur, le fonctionnement des Cotorep** mais, d'autre part, l'auteur met en place tout un dispositif de recherches afin de mieux connaître les effets sur cette population de l'action sociale qui leur est destinée.

Au terme de sa démonstration, Jean-Marc Gaillard peut affirmer que **l'action sociale produit de l'intégration effective au travail**, à court terme, pour une personne sur deux, et que les actions de formation entraînent, à coûts restreints, une plus-value importante. Si d'autres critères, la gravité du handicap, par exemple, viennent obérer ces résultats, l'auteur montre également que la juxtaposition pas toujours heureuse des logiques administratives et organisationnelles impose des limites aux innovations et aux ajustements entre l'offre et la demande sur un marché du travail à évolution rapide.

A. de Beaumont, R. Collomps,
J. Lougovoy-Visconti, C. Marrel, C. Ouzillou,
M. Porte et L. Trocellier

Debout, avec les autres

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, B.P. 47 Vanves Cedex), 1986 (150 p.)

Dans la littérature sur le social, l'établissement a parfois mauvaise presse. Lieu de ségrégation, voire de relégation, il est de bon ton de lui opposer le terrain de la vie quotidienne, le milieu ouvert, la famille et les solidarités locales. Pour un jeune enfant, la vie en internat et la présence intensive de personnels soignants et d'éducateurs ne sont-ils pas des facteurs de risques pour sa vie future autant que son handicap ?

A cette question, il n'est certainement pas de réponse unique, il appartient à chaque institution d'apporter ses arguments. Ceux mis en avant par l'équipe pluridisciplinaire du Centre de rééducation motrice d'Anthony dans ce rapport sont particulièrement convaincants. En dépit de la succession des ruptures, de la densité des appareillages et des soins, et de la multiplicité des professionnels qui les entourent, **des enfants paraplégiques** parviennent à préserver et à construire les potentialités de leur insertion familiale et scolaire. **Le témoignage d'une équipe** s'allie ici à la **rigueur d'une démarche** pour rendre compte des effets de l'intervention sociale et thérapeutique dans une situation de déficience lourde.

Philippe Pitaud et Laurent Baud
**"Parcours", analyse de filières
de prise en charge des personnes
handicapées mentales vieillissantes**

Centre interrégional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (6, rue d'Artois, 13006 Marseille), Centre régional de gérontologie sociale, université Aix-Marseille II (2, place de la Major, 13002 Marseille), novembre 1987 (116 p.)

Plus que par les résultats produits à partir de l'analyse d'une population restreinte, une soixantaine de dossiers, le rapport de recherche, présenté par Philippe Pitaud et Laurent Baud sur les filières de prise en charge des personnes handicapées mentales vieillissantes nous semble surtout intéressant par ses aspects périphériques. La recension des écrits existant sur ce thème de recherche, l'analyse du concept de handicap, les remarques sur la portée épistémologique de **la notion de filière** et une riche bibliographie compensent largement une démonstration qui manque parfois de pugnacité.

Sous la direction de Michel Claudel
**Etude du vieillissement
 des personnes handicapées mentales
 en institution spécialisée
 et en maison de retraite**

Institut de formation psychopédagogique permanente (5, rue Saint-Léon, 67000 Strasbourg), mars 1988 (rapport abrégé, 68 p.)

Comment vieillissent les personnes handicapées mentales ? Plus précocement et plus mal, comme l'affirment certains, ou mieux que nous et plus longtemps, comme répondent les autres ? La remarquable enquête effectuée en Alsace sous la direction de Michel Claudel apporte à cette question d'utiles réponses. Selon les résultats de ce travail, le nombre global des décès diminue dans la population des personnes handicapées mentales. Très important pour les femmes, ce mouvement est aussi sensible chez les hommes. L'âge de décès s'élève et la mortalité juvénile tend à disparaître.

Si les aspects déficitaires et involutifs du vieillissement apparaissent parfois plus précocement selon le handicap, l'étude met fortement l'accent sur **la stabilisation des acquis et l'existence de potentialités** qui restent toujours actualisables pour peu que l'environnement reste source de stimulations.

Les études se terminent souvent par des contrats laissant aux décideurs le soin de traduire dans la quotidienneté les remarques conclusives. Ce n'est pas le cas ici où les auteurs formulent une série de propositions :

- en l'absence d'acquis nouveau ou de maintien sans un minimum de participation active, les institutions d'accueil doivent veiller à la création d'un environnement fortement stimulant ;
- aménager et préparer les ruptures et les passages d'un mode d'hébergement à l'autre ;
- normaliser le plus possible les rapports avec l'environnement ;
- assurer un notable renforcement des capacités d'hébergement de personnes vieillissantes.

Ces différentes propositions, longuement développées dans la dernière partie du rapport, peuvent constituer les axes de la politique pour la prise en charge des personnes handicapées mentales vieillissantes.

Jean-Paul Pickeroen
**Le Patrimoine immobilier des établissements
pour mineurs handicapés mentaux**
Direction : Patrice Noisette
Juin 1988, 122 p.

L'histoire se passe dans les années 60, un peu avant ou un peu après. Des parents se regroupent, mettent en commun leur énergie et leur souffrance pour trouver un accueil à un de leurs enfants, handicapé mental. Ils créent une association et, pour une somme dérisoire, quelquefois un franc symbolique, se rendent acquéreur d'une grande propriété. Château que les anciens propriétaires ne pouvaient plus entretenir ou corps de ferme dont les terres ont été progressivement mises en vente. La tutelle qui ne participe que lointainement au financement n'est pas excessivement regardante sur les rapports entre projet pédagogique et architecture, et l'aménagement des locaux obéit surtout aux règles de sécurité.

Au fil des années, les dysfonctions apparaissent, il faut retailer dans les murs, ajouter ici un préfabriqué et là un autre bâtiment. Le château devient patchwork. Arrive un nouveau directeur, le conseil d'administration change et l'on affirme que l'insertion professionnelle et sociale sera la priorité des priorités. Mais réussir un projet d'insertion suppose de ne pas se trouver à 7 km du premier hameau, en plein milieu des champs. Il faut se mettre à la recherche d'une nouvelle implantation.

Le mémoire de Jean-Paul Pickeroen illustre ce comportement de bernard-l'ermite adopté par **de nombreuses associations venant s'installer dans des locaux peu adaptés** à une pratique éducative. Un questionnaire portant sur 153 établissements de l'ouest de la France sert de matière première à ce travail et vient conforter la riche expérience de l'auteur.

Dépourvu de toute problématique, souffrant d'un réel déficit d'écriture, ce mémoire se rapproche plus d'une étude, voire d'un mémoire de fin de formation de directeur d'établissement.

Yves Crombez et Yvon Schleret
**La Participation responsable
des personnes handicapées
à leur insertion sociale**

Observatoire régional de la santé et des affaires sociales en Lorraine (rue Robert-Blum, 54700 Pont-à-Mousson), novembre 1988 (127 p.)

En janvier 1987, le ministre des Affaires sociales confiait au Dr Yves Crombez, pédopsychiatre au C.h.u. de Nancy, une mission d'étude sur "la participation responsable des personnes handicapées à leur insertion sociale". Cette mission, accomplie avec la collaboration d'Yvon Schleret, directeur de l'Orsas, et limitée à la région Lorraine, se situe dans la perspective d'une adaptation du dispositif né de la loi du 30 juin 1975.

Rappelant qu'un certain directeur des Hôpitaux avait pu affirmer que, si notre système statistique permettait de connaître le nombre de veaux, de vaches et de porcs élevés dans les fermes françaises, nous étions dans l'incapacité de savoir précisément le nombre de personnes handicapées, les auteurs du rapport mettent l'accent sur l'**absence de coordination** du dispositif de prise en charge des personnes handicapées et sur le morcellement qui résulte de ce dispositif. S'attachant longuement aux mesures qui régissent la politique en faveur des enfants et des adolescents handicapés, les auteurs n'en remarquent pas moins les insuffisances notoires qui obèrent le fonctionnement des Cotorep.

Qu'il s'agisse du maintien à domicile, de la création de structures protégées ou de la vie quotidienne des personnes handicapées, ce rapport multiplie les analyses, sans concession à l'air du temps, et les **propositions précises** et pertinentes.

G. Hainaud, J. Lemen, A. Morel, P. Viossat
Foyer pour adultes handicapés mentaux
Choix d'un lieu de vie ?

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, 92173 Vanves), janvier 1988 (233 p.)

La prévision est une activité difficile et s'il est toujours possible de prolonger une courbe de tendance, il faut aussi se souvenir que **"les cimetières des économistes sont pleins de courbes de tendances prolongées..."** Par ailleurs, les inflexions futures des comportements ne peuvent pas toujours se lire dans les informations quantitatives dont le recueil peut être plus ou moins aisé.

Ce court préambule en forme d'avertissement nous semble utile pour souligner l'intérêt d'une recherche conduite par un groupe de professionnels, éducateurs et psychologues, membre du Grapfah, sur le thème de **la prévision des besoins en matière d'hébergement des personnes adultes handicapées mentales**. L'effort de construction d'outils d'évaluation du niveau d'autonomie des personnes handicapées, mesuré sur le plan matériel mais aussi social et relationnel, un traitement de données recourant aux techniques de l'analyse des correspondances et des résultats portant sur l'exploitation de 1597 questionnaires et de 504 entretiens témoignent de la richesse méthodologique de cette recherche.

Au-delà de l'ampleur de ce travail, il nous paraît plus important encore de souligner la volonté des auteurs de **s'intéresser aux désirs et aux souhaits** en matière de placement **des personnes handicapées** elles-mêmes, comme si les familles ou les professionnels du social ne pouvaient à eux seuls monopoliser le discours sur l'avenir.

Si les familles souhaitent le plus souvent différer le placement de leur enfant – il n'y a en effet que 15 % de la population interrogée qui prévoient une entrée en foyer dès la sortie de l'Impro – les candidats à l'entrée devraient, cependant, être de plus en plus nombreux dans les prochaines années. L'âge peu élevé des actuels résidents, un taux assez faible de retour à une vie sociale hors institution et le nombre de places déjà insuffisant risquent, dans les prochaines années, de créer **une forte demande dans ce secteur**.

Creai du Centre
**Déficiences mentales et activités
physiques et sportives**

Creai (58, rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans), avril 1987
(86 p.)

Le judo pour les sports individuels, le football pour les sports collectifs, les enfants et les adolescents déficients intellectuels accueillis dans des établissements ont une pratique sportive réelle qui varie toutefois avec l'intensité du handicap et la politique de l'établissement. Les jeux olympiques de Versailles, organisés depuis 1970 par la Fava et qui regroupent environ 1 500 concurrents, témoignent de la **vitalité de ces pratiques sportives**. Chez les adultes, la pratique sportive s'abaisse nettement et les sports individuels prédominent sur les activités collectives. Si l'activité sportive se déroule le plus souvent dans l'institution, certaines associations favorisent une pratique dans des clubs de ville, en dehors des institutions, gage d'une meilleure insertion.

En s'appuyant sur les résultats de cette étude qui date de mai 1985, Le Creai du Centre organisait en avril 1987 des journées d'étude sur les activités sportives et physiques pour les personnes déficientes mentales. De nombreuses propositions et des références bibliographiques complètent utilement le compte rendu des interventions magistrales et des ateliers qui se déroulèrent durant ces journées.

Pour une réflexion plus globale sur ce thème, voir "Social en recherche" n° 158 in **Informations sociales** 2/1987.

Marie-Thérèse Perrin-Espinasse,
 Bruno du Pouget et Christian Merley
**Trajectoires. Jeunes handicapés :
 que sont-ils devenus après leur sortie
 d'établissements d'éducation spéciale ?**

Creai Rhône-Alpes (46, rue du Président-Herriot, 69002
 Lyon), juillet 1988 (68 p.)

Le département du Rhône offre quelque trois mille places dans les établissements d'éducation pour enfants handicapés. Si la nécessité d'une prise en charge spécialisée ne fait pas de doute, **les décalages croissants entre la nature des demandes et l'offre institutionnelle** conduisent à s'interroger sur l'efficacité actuelle de ce dispositif.

L'étude présentée par le Creai Rhône-Alpes apporte une première réponse à cette question en retrouvant, cinq années plus tard, 89 personnes sur les 326 ayant quitté un établissement entre dix-sept ans et vingt-trois ans entre janvier et juin 1983. La majorité de ces jeunes adultes bénéficie d'une insertion professionnelle durable puisque 29 % d'entre eux occupent un emploi en milieu ordinaire et 27 % se trouvent en Cat. Si 3,3 % continuent des études ou sont en formation professionnelle et 3,3 % ne pouvant travailler ont été pris en charge par des structures spécialisées pour adultes, il n'en reste pas moins que, cinq ans après leur sortie d'établissement, 35,8 % ne sont pas encore parvenus à une insertion durable.

Au chômage, ne cherchant plus d'emploi ou en situation d'instabilité professionnelle, ces jeunes adultes se trouvent pris dans une véritable spirale qui les conduit vers une désinsertion totale. Cela est d'autant plus fort que les jeunes sortant des établissements d'éducation spécialisée sont peu insérés socialement, confrontés à une vie hors de l'institution pour laquelle ils sont souvent mal préparés, mal armés.

Cette étude, dirigée par Bruno du Pouget et Christian Merley, devrait permettre à de nombreuses institutions de mieux ajuster leurs pratiques pédagogiques pour réaliser une meilleure liaison entre l'avant et l'après, entre le dedans et le dehors.

Marie-Louise Cros-Courtial

Travail et handicap en droit français

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, 92170 Vanves), 1989 (Tome I : 232 p. ; Tome II : 207 p.)

Œuvre de juriste, cet ouvrage reprend une thèse soutenue pour l'obtention du doctorat en droit. Ce passage est d'ordinaire périlleux et la lisibilité du produit final en souffre parfois. Disons tout de suite que ce n'est pas le cas du travail de Marie-Louise Cros-Courtial. Par sa conception comme par l'étendue du champ couvert, ce travail s'apparente plus à un **manuel de droit social** qu'à un rapport d'étude ou de recherche. Si des éléments plus historiques viennent parfois appuyer l'argument de l'auteur, la présence du texte de la loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés rassurera sur le caractère actualisé et opératoire de ces deux volumes.

Un important appareil de notations et de références renforce le caractère scientifique de ce travail qui, par ailleurs, n'hésite pas à prendre **des positions très fermes sur le fonctionnement de certaines institutions** et à constater l'échec de la politique menée en faveur des travailleurs handicapés. Politique qui conduit à réaliser une insertion en milieu de travail mais certainement pas à intégrer ces travailleurs dans le milieu professionnel.

J.-L. Mante, A. Dagot, C. Échard
**Les travailleurs handicapés : emploi
en milieu ordinaire et formation**

Créai, Centre Information (58, rue de la Bretonnerie, 45000
Orléans), septembre 1989 (51 p.)

A partir d'une étude portant sur 5 595 établissements de plus de dix salariés, on constate que, dans la Région Centre, l'emploi des travailleurs handicapés en milieu ordinaire s'est dégradé entre 1980 et 1988. L'intérêt de ce travail est surtout de tenter de dresser **un premier bilan des conditions d'application de la loi de juillet 1987** et l'étude ainsi que les commentaires qui l'accompagnent soulignent le caractère risqué d'une disposition de la loi qui permet aux entreprises de verser une contribution au Fonds de développement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées au lieu d'employer effectivement une personne handicapée.

La seconde partie de la note du Créai porte sur une étude complémentaire relative aux besoins de formation des travailleurs handicapés accueillis en Centre d'aide par le travail.

Une manière ponctuelle, rapide et utile de mettre à jour le rapport précédent et d'en confirmer les principaux résultats.

Françoise de Barbot, Claire Meljac,
Danièle Truscelli, Michel Henry-Amar
**Pour une meilleure intégration scolaire
des enfants I.m.c. : l'importance
des premiers apprentissages en mathématiques**
C.t.n.e.r.h.i. (2, rue Auguste-Comte, B.P. 4^e, 92173 Vanves
Cedex), septembre 1989 (242 p.)

Isabelle, neuf ans, marche à l'aide d'un déambulateur et de façon de plus en plus précaire au fur et à mesure de sa croissance ; Nathalie, huit ans, parvient à effectuer quelques pas de manière autonome ; Myriam, cinq ans et demi, est quadriplégique ; Guillaume, sept ans, se déplace seul mais avec deux cannes. Quatre enfants parmi d'autres, quatre petits infirmes moteurs cérébraux, I.m.c. pour simplifier et mieux désigner...

Si les progrès de la médecine périnatale et la volonté d'intégrer ces enfants en milieu scolaire non protégé se conjuguent pour réduire l'ampleur d'un problème et d'une souffrance, il n'en demeure pas moins que certains de ces enfants ne peuvent avoir une scolarité dans les normes admises.

A partir d'une étude sur 153 dossiers, les auteurs de cette recherche montrent que l'échec dans l'acquisition des bases de mathématiques constitue, le plus souvent, l'élément premier de cet échec scolaire qui se terminera, tôt ou tard, par le retour dans un établissement social. Pour compter des objets ou des signes, il faut, à la fois, être capable de les percevoir globalement, d'un seul coup d'œil, mais il faut aussi pouvoir les dénombrer individuellement. Les enfants étudiés dans cette recherche semblent avoir les plus grandes peines à faire coïncider ces deux ordres d'information. Les échecs se succèdent et les inhibitions et les blocages apparaissent.

L'intégration scolaire, affaire de politique et de volonté, doit aussi **tenir compte des contraintes physiologiques et cognitives**. Ainsi, dans le domaine de l'acquisition du calcul, une intégration réussie passe nécessairement par une pédagogie appropriée qui ne saurait s'appuyer sur les méthodes concrètes habituelles. Mieux qu'une rééducation tardive les auteurs de cette recherche militent pour une **éducation adaptée**.

Bernadette Mertens

**L'Insertion par les services marchands
dans le cadre du travail protégé.**

Le cas du C.a.t. Ateliers du Masgerot

Mémoire présenté en vue de l'obtention du D.s.t.s.

Direction : Gérard Monédiaire

I.e.s.f. (5, rue de la Cité, 87000 Limoges), novembre 1989
(162 p. + annexes)

Menuiserie, couture, blanchisserie et repassage, serres et pépinières, la liste des ateliers de ce centre d'aide par le travail ne diffère guère du modèle type de tout C.a.t. La situation des Ateliers du Masgerot, dans la Creuse, a conduit ses dirigeants à privilégier les activités agricoles à la place de la sous-traitance industrielle privilégiée dans d'autres établissements.

Au-delà d'une simple description, l'analyse des pratiques fait apparaître la **diminution de la part de production propre** et de sous-traitance et **l'accroissement récent et réel des activités de service**. Ainsi les équipes "espaces verts" ne peuvent faire face à la demande d'une importante clientèle locale ; il en est de même pour les activités de repassage et de blanchisserie. Cette évolution concerne ici un C.a.t. particulier. On peut toutefois se demander avec l'auteur du mémoire si cette évolution n'est pas exemplaire. Confrontés à une crise économique qui a touché aussi le social, des établissements d'insertion par le travail glissent du champ de la production à celui des services. Ce mouvement, perceptible dans les entreprises intermédiaires atteindrait également des structures plus anciennes et plus lourdes comme les C.a.t. Une **analyse de la clientèle** fait apparaître la profondeur de cette évolution et l'existence d'un réel marché des services de proximité sur lequel se situent également les promoteurs des "petits boulots".

Cette inflexion de l'activité du C.a.t., et peut-être des autres établissements d'aide par le travail, si elle répond à des contraintes économiques, n'est pas sans incidence sur la finalité sociale de ces structures. Entre l'atelier de sous-traitance où une dizaine de personnes handicapées, chacune à son poste de travail, câblent des téléphones ou ajustent les pièces de carburateurs, et une activité de service, en contact constant avec la clientèle, les conditions d'une **insertion sociale** et professionnelle diffèrent profondément.

E.n.s.p.

**Les Techniques éducatives et thérapeutiques
de handicap chez l'enfant et l'adolescent**

Séminaire de formation de l'E.n.s.p. de Rennes (rue du Professeur Leon-Bernard, 35000 Rennes), novembre 1989 (135 p.)

Diffuse également par le C.t.n.e.r.h.i. (2, rue Auguste-Comte, B.P. 47, 92173 Vanves Cedex)

A mi-chemin du manuel et du polycopié de cours, entre le catalogue de fiches de lectures et le guide juridique, tenant parfois de la communication scientifique et à d'autres moments de la note de vulgarisation, affublé d'un titre un peu large pour son contenu, soutenu par une préface de Monsieur le ministre, cette coproduction du C.t.n.e.r.h.i. et de l'E.n.s.p. ne nous semble pas un modèle de publication. Dans la forme tout au moins, et c'est dommage, car un regard attentif, celui du professionnel de l'action éducative, ne manquerait pas de trouver de nombreuses matières, propres à alimenter sa réflexion et, par conséquent, sa pratique.

Si la présentation des dossiers actifs d'une C.d.e.s. n'apporte guère de faits nouveaux, les deux synthèses réalisées sur **la surdité et sa prise en charge** seront sûrement étudiées par les apprentis éducateurs spécialisés : il en va de même pour un court texte sur **la prise en charge des enfants déficients visuels**. La partie sur la prise en charge des **jeunes polyhandicapés** et celle sur **les techniques éducatives pour les jeunes handicapés mentaux** peuvent, elles aussi, constituer de bons supports d'apprentissage.

Olivier Galland et Marie-Victoire Louis
Les Résidents en foyers de jeunes travailleurs

Centre de recherche travail et société, université Paris IX-Dauphine
 (place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16)
 U.f.j.t. (46, rue Decamps, 75016 Paris), multigraphié, 1982 (153 p.)

Liés au développement de l'industrialisation, à l'action du catholicisme social et à de multiples initiatives, les foyers de jeunes travailleurs proposent un **hébergement**, mais également **une aide dans un itinéraire social**, professionnel, voire affectif. Solution temporaire ou installation de longue durée, les modes d'utilisation des foyers par les résidents s'expliquent en partie par les raisons qui conduisent au foyer : isolement ou difficultés d'insertion. L'étude menée par l'équipe du Centre de recherche travail et société montre à la fois la stabilité du profil type du résident, mais aussi l'**apparition de nouvelles demandes** émanant de jeunes peu insérés professionnellement, de jeunes scolaires ou de populations en transit.

Face à ces nouvelles demandes, mais aussi à la transformation des aspirations des résidents, les auteurs du rapport font le constat d'une inadéquation grandissante entre les projets éducatifs des foyers et la demande sociale des jeunes, écart structurel que ne peut combler l'intervention ponctuelle des équipes éducatives.

Pour **mettre fin à cette crise**, les chercheurs proposent que soient réunies quatre conditions :

- le passage d'une volonté éducative à une ambition de services ;
- la transformation du foyer en un lieu plus ouvert sur l'extérieur ;
- la fin de la dichotomie entre les cas sociaux et les travailleurs « normaux » ;
- une plus grande acceptation de l'autonomie des résidents.

Si certains foyers sont engagés dans cette direction, la réussite globale de ce projet suppose que des ressources financières et humaines puissent y être consacrées.

Henri Limousin

Projet contre projet. Projet... contreprojet

Université Aix-Marseille II, C.f.p.t.s. (rue du Chanoine Rance-Bourrey, 06000 Nice)

Mémoire D.s.t.s., 1983 (276 p.)

Direction : Anne Lalo-Sala, Denise Damen

La législation d'aide sociale en matière d'hébergement (1) n'a pas de secret pour vous, vous connaissez bien la population des **centres d'hébergement** (2) : sautez la première partie. En revanche, si vous sounaitez, par une description précise de la vie d'un de ces centres, de son personnel, des jeunes femmes accueillies et des pratiques pédagogiques, mieux comprendre le fonctionnement d'une telle institution, la deuxième partie de ce mémoire, en forme de monographie, vous comblera d'aise. Dans le cas contraire, allez directement à la page 108 ! Ne vous tracassez pas, il reste à l'auteur, chef de service éducatif dans un foyer, centre d'hébergement féminin, recevant des femmes majeures en difficulté, une bonne centaine de pages pour avancer et démontrer une hypothèse bien intéressante.

Henri Limousin, analysant la situation des jeunes femmes, constate que si seulement 10 % des personnes hébergées bénéficient d'une prise en charge sociale à leur arrivée, ce taux s'élève à 43 % à la sortie. Cela constitue un paradoxe, ou pire concrétise un échec, pour un centre dont le projet pédagogique est précisément axé sur la **réinsertion sociale par le travail**.

Pour expliquer ce paradoxe, l'auteur fait ressortir l'existence d'un décalage entre le projet pédagogique de l'établissement et la demande de prise en charge, au sens premier du terme, formulée par les jeunes femmes et le plus souvent accompagnée d'une véritable demande d'**une autre dépendance**. Les jeunes femmes développeraient ainsi pendant leur passage dans l'institution un discours explicite, plus ou moins conforme aux attentes des éducateurs : "*Il me faut du travail et un logement*." Leur comportement tendrait à réaliser leur propre projet, inadmissible pour l'institution : **se reposer un moment** dans le centre d'hébergement, profiter de ce repit pour trouver une autre prise en charge, plus solide, et se créer une autre dépendance, plus protectrice (3).

Henri Limousin montre enfin que ces projets opposés sont soutenus par des systèmes de valeurs différents. Le projet pédagogique se réfère aux valeurs des travailleurs sociaux qui véhiculent **une image de femme moderne**, indépendante par son travail, l'égale de son mari. Les jeunes femmes accueillies valent une image de la femme beaucoup plus **traditionnelle** où la séduction constitue un atout appréciable et le mari, un protecteur nécessaire.

(1) Loi du 19 novembre 1974, décret et circulaire du 15 juin 1976.

(2) Pour une description de la clientèle des centres d'hébergement, voir la rubrique 28 "Social en recherche" in Informations sociales n° 5/85.

(3) Dans une autre situation, les stratégies des usagers de l'action sociale sont décrites par Jean-François Lise et Numa Murard n° 25, "Social en recherches" in Informations sociales n° 5/85.

Direction de l'Action sociale
Observatoire régional de la santé de Picardie
L'Hébergement social des adultes en Picardie
Étude de l'existant et évaluation des besoins
Document consultable au centre de documentation de la
direction de l'Action sociale (124, rue Sadi-Carnot, 92170
Vanves), octobre 1985 (147 p.)

Pour chacun des vingt-neuf établissements recensés, centre d'hébergement et de réadaptation sociale ou centre d'accueil au titre de l'aide sociale, dans l'Aisne, l'Oise et la Somme, les auteurs de ce rapport dressent une véritable **carte d'identité de l'équipement** et de l'organisme gestionnaire. Ils réalisent ensuite, à partir d'un échantillon de 622 dossiers, une photographie de la population globalement accueillie selon des critères statistiques désormais classiques : âge, ressources, type d'habitat antérieur...

La partie la plus intéressante de ce travail réside certainement dans la tentative faite pour créer **des indicateurs de précarité** permettant de prévoir, à l'échelle des départements, les populations susceptibles de faire appel aux ressources de l'hébergement social.

Elyane Caubet

La Maison de convalescence : un vaccin pour le mode de vie ou le syndrome du Petit Chaperon rouge ?

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1990 (104 p. + annexes)

Université Paris XIII, Ecole de service social de la Cram d'Ile-de-France (20, rue des Peupliers, 75013 Paris)

Entre la maladie et la guérison, le temps de la convalescence peut s'étirer à l'infini. Si dans l'intimité de la vie familiale, la convalescence n'est pas nommée, il n'en va pas de même sur un plan institutionnel où, entre l'hôpital et chez soi, existe la possibilité de faire une halte, acceptée par la Sécurité sociale, en maison de repos ou de convalescence. La fatigue, la crainte de devoir affronter les problèmes non résolus d'avant la maladie, la recherche d'une plus grande sécurité dans une période où le traitement n'est pas achevé constituent les motivations d'une demande de séjour en maison de repos. **Prescription médicale**, la demande de convalescence s'appuie, le plus souvent, **sur des critères sociaux**.

Mais le projet de convalescence n'est pas qu'un projet de fuite et de rupture, il est aussi perçu par les intéressés comme une **propédeutique à la vie future**. Ainsi les souhaits exprimés par les personnes interrogées avant leur départ en maison de repos de rencontrer des gens, de s'astreindre à une discipline de sommeil ou d'alimentation, d'affermir leur volonté ou de se réacclimater à la vie, participent de cette construction d'une vie à venir. Sortir par la maladie ou la convalescence d'une vie difficile, se retrouver pris en charge, materné dans le ventre du loup – pardon, dans la maison de repos -, puis retourner dans la vie réelle, mais plus fort de ce séjour, tel est le récit téméraire, séparation-reclusion-insertion, que nous conte Elyane Caubet à propos du départ en convalescence.

La grille d'analyse des demandes de convalescence, mise au point par l'auteur, complétée et testée, devrait constituer un outil professionnel pour les assistants de service social en milieu hospitalier.

Michel Houillon

Les Usagers de l'aide sociale à l'hébergement

Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (76, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris), décembre 1989 (169 p.)

La population accueillie dans les centres d'hébergement et de réadaptation se caractérise par une nette surreprésentation des moins de trente-cinq ans. Elle comprend une part importante de personnes isolées et de familles monoparentales dont les enfants sont en âge d'être scolarisés. Les étrangers y constituent un groupe très minoritaire. Pour Michel Houillon, auteur de cette étude, les caractéristiques de cette population montrent que l'utilisation du C.h.r.s. est l'aboutissement d'un **double processus d'exclusion** portant à la fois sur l'emploi et sur le réseau familial et social.

Le rapport développe ces thèmes en examinant la situation des personnes accueillies dans les C.h.r.s. eu égard à leur histoire familiale, à la situation scolaire, aux antécédents pénaux ou sanitaires, au logement, aux ressources et à l'endettement, aux trajectoires professionnelles et à l'accès aux dispositifs d'aide aux personnes sans emploi. Cette partie, plutôt classique dans ce type d'étude, est développée en de très courts chapitres où un bref commentaire accompagne des tableaux statistiques d'une grande clarté. La seconde partie du rapport, plus court, est utilisée pour présenter une vision synthétique de la population accueillie. La construction de cette typologie des usagers du C.h.r.s. est effectuée à l'aide d'une technique d'analyse des données comprenant une classification ascendante hiérarchique et une analyse factorielle. Le recours à ces techniques peu utilisées dans le domaine des études en sciences sociales mérite d'être souligné.

Dans sa typologie, Michel Houillon distingue **quatre classes** : la première, qui comprend 40 % de l'effectif, regroupe des personnes issues de familles dissociées, ayant eu recours à l'A.s.e. ou à l'éducation surveillée, **entrées dans la marginalité et l'irrégularité** ; la deuxième, plus restreinte, ne regroupe que 16 % de l'effectif et rassemble des personnes **passées par la filière psychiatrique** ; dans la troisième (14 % des personnes interrogées), on trouve surtout des **hommes plutôt âgés** et profondément enracinés dans la marginalité ; enfin, le quatrième groupe (40 % de l'effectif) est constitué de personnes **sans antécédents à caractère social** : des femmes et des enfants en représentent la moitié.

Christiane Moussy

**Évolution du service social des hôpitaux
de l'Assistance publique à Paris**

Institut de travail social et de recherches sociales

(1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge)

Mémoire D.s.t.s., décembre 1984 (131 p.)

Direction : Michel Legros

De très nombreux mémoires de D.s.t.s. ou de maîtrises s'ouvrent par un chapitre consacré à l'histoire du groupe ou du problème traité, comme si le recours à l'histoire constituait le meilleur, voire l'unique chemin possible pour comprendre notre présent. Si la mise en perspective historique est souvent féconde, elle peut être parfois réductrice lorsque les actes d'aujourd'hui ne sont analysés qu'au regard des intentions d'hier ou d'avant-hier, et cela de manière systématique.

Le mémoire de Christiane Moussy, résolument historique, ne tombe pas dans ce travers. L'auteur s'intéresse à la constitution progressive du service social hospitalier à partir de sa création en mars 1914 par Mme Getting dans le service du professeur Marfan à l'hôpital des Enfants malades à Paris. Le service social de l'Assistance publique, qui comprend maintenant plus de quatre-cents agents, résulte de la fusion, parfois difficile, de deux groupes peu homogènes à l'origine : les assistantes de l'œuvre de Mme Getting et les assistantes sociales formées par l'École de l'Assistance publique dès 1946, professionnelles recrutées parmi le personnel infirmier.

L'intérêt de ce mémoire est double. Il apporte une utile contribution à la connaissance de l'histoire d'un groupe professionnel et, dans le même temps, constatant la faible transformation depuis les origines de la pratique des assistantes sociales en milieu hospitalier, il engage une réflexion sur **la fonction actuelle des assistantes sociales à l'hôpital.**

Ouvrage collectif

**Pour des réponses sociales et médico-sociales :
les alternatives à l'hospitalisation**

Uniopss (103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris),
novembre 1985 (283 p.)

Depuis plus d'une vingtaine d'années, aucun discours sur les politiques sanitaires ne peut faire l'économie d'un paragraphe sur les innovations en matière d'alternatives à l'hospitalisation. Cette situation constitue un paradoxe, lorsque la nouveauté perdure sans se développer, son caractère innovant finit par s'estomper. Le développement de l'hôpital pendant cette même période explique probablement la faiblesse de la prise en charge des soins à domicile sous une forme ou sous une autre. Le gonflement des coûts hospitaliers qui atteignent aujourd'hui plus de 50 % de la dépense de santé conduit ces dernières années à envisager de façon plus affirmée un **renouveau des structures alternatives** en matière d'hospitalisation.

A partir des travaux d'un colloque organisé en avril 1985 sur ce thème, l'Uniopss et d'autres organismes gestionnaires de services de soins à domicile nous fournissent un large panorama du système sanitaire actuel et des logiques des différents partenaires : pouvoirs publics, organismes financeurs, professions médicale et paramédicale, et grandes associations du secteur médico-social. Au-delà de la description de très nombreuses expériences, ce rapport qui constitue **un plaidoyer** pour les alternatives à l'hospitalisation, fournit d'utiles indications sur les contraintes financières des services de soins à domicile et sur les modalités possibles d'**évaluation des besoins**, principalement pour la prise en charge des personnes âgées.

Jacqueline Naert

**L'Instauration du forfait hospitalier
et son application au sein du centre
médico-chirurgical des Petites-Roches**

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise de l'Institut d'administration économique et sociale, septembre 1986 (148 p.)

Direction : A. Blanc

Pour diffusion, contacter l'auteur : Jacqueline Naert, L'Espagne, Mont Saint-Martin, 38120 Saint-Egrève)

Depuis le 1^{er} avril 1983, les personnes admises dans un établissement hospitalier doivent payer, pour chaque journée de séjour, une somme qui n'est pas remboursée par la Sécurité sociale et que l'on appelle le forfait hospitalier. Une mesure de politique sociale comme nous en rencontrons de nombreuses et dont on peut à chaque fois discuter la logique et l'opportunité. L'intérêt du mémoire de Jacqueline Naert, assistante sociale, est de nous entraîner dans une réflexion sur les effets de cette mesure et de la replacer dans une analyse plus complète de la **transformation de la fonction sociale de l'hôpital.**

Analysant les textes légaux, réalisant une enquête auprès de 594 hospitalisés en moyen séjour, Jacqueline Naert montre que, non seulement le forfait hospitalier ne fonctionne guère comme un outil de responsabilisation des usagers mais, qu'en plus, il pénalise davantage les populations à faible niveau de ressources.

Mireille Blancon

**La Fonction de conseillère en économie sociale
et familiale en milieu hospitalier**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., 1983 (117 p. +
annexes)

École psychologique et sociale interrégionale (8, place
Michel-de-l'Hôpital, 63000 Clermont-Ferrand)

Direction : Étienne Verme

Dans les années où les monitrices d'enseignement ménager familial se transformaient en conseillères en économie sociale et familiale, certains directeurs d'hôpitaux souhaitèrent, face à la primauté de la technique, **revaloriser les tâches hôtelières et ménagères**. Confronté à la concurrence des institutions sanitaires privées, le confort hôtelier devenait une pièce essentielle dans le dispositif d'humanisation des hôpitaux et la conseillère un rouage de ce mécanisme.

Le temps des pionnières s'estompe aujourd'hui où le nombre de conseillères en E.s.f. dans les hôpitaux dépasse largement la centaine. Chargée de gérer les problèmes liés à l'entretien, à l'hygiène et plus généralement aux fonctions hôtelières, la conseillère, selon les centres hospitaliers, oscille entre une intervention organisationnelle, une action de conseil auprès des responsables hospitaliers, mais il lui arrive aussi d'occuper une position hiérarchique lorsqu'elle doit encadrer les agents de service hospitalier.

Au-delà du simple intérêt de la description d'une intervention sociale numériquement marginale, ce mémoire devrait être apprécié par les personnels sociaux des établissements hospitaliers car Mireille Blancon, elle-même conseillère dans un C.h.r.u., rend compte des différentes stratégies possibles pour mieux situer son intervention dans la globalité de l'hôpital et dans la singularité du rapport au malade.

Brigitte Bouquet, Michel Kaiser,
Alain Lenfant, avec la collaboration
de la circonscription de Longjumeau
**Les Productions d'identités sociales
dans les politiques et les pratiques d'assistance.
Le cas des allocations mensuelles sur
une circonscription de la région parisienne**
Institut de travail social et de recherches sociales (1, rue du
11-Novembre, 92120 Montrouge), octobre 1986 (228 p.)

Dans une circonscription de la région parisienne, des usagers du travail social reçoivent des aides financières au titre de l'aide sociale à l'enfance. Parmi ces bénéficiaires, de très nombreuses familles monoparentales, des étrangers, des familles sans qualification professionnelle vivant largement des transferts sociaux. Des familles en situation de précarité qui utilisent leurs aides pour apurer des dettes ou pour effectuer des achats vitaux et journaliers. Ni abus ni détournement de fonds, les aides finalement servent bien aux enfants.

Des travailleurs sociaux sans projet éducatif réel, une pratique administrative floue, des usagers peu informés, le système des attributions fonctionne sans politique définie selon un **modèle assistanciel bureaucratique** dans lequel les différents acteurs possèdent des marges de manœuvre suffisantes pour éviter de véhiculer un ensemble de normes trop précises, autrement dit, les aides financières de l'A.s.e. ne produisent pas par elles-mêmes tel ou tel type d'identité.

Au-delà de l'intérêt présenté par la description d'une population précaire et par les mécanismes locaux d'attribution des secours, ce rapport de recherche est surtout passionnant par la réflexion qu'il entraîne sur les modèles d'intervention professionnelle confrontés à la demande d'argent, là où agir ne signifierait pas réparer mais **articuler** différemment **le social et l'économique**.

Nicole-Edith Thevenin

Conséquences du chômage sur l'identité individuelle, la mobilisation des capacités et la constitution d'une recherche d'emploi

Association de recherche sur l'emploi, l'environnement et l'aménagement, février 1989 (70 p.)

Rapport disponible à la Mire (1, place de Fontenoy, 75007 Paris)

Siméon, jeune Turc chaldéen, vingt-quatre ans, en France depuis cinq ans, est chômeur depuis trois ans. Carine, vingt-huit ans, venue de l'île Maurice à l'âge de douze ans, a cessé de garder le bébé dont elle s'occupait depuis deux ans le jour où elle sentit qu'elle avait envie de le battre ; depuis, elle ne travaille plus.

Nicolas, cadre ingénieur de quarante-sept ans, a été licencié après dix-sept ans de travail en entreprise ; aux prises avec la dépression de sa femme, la difficulté de son fils à trouver du travail, le désordre du monde et le désordre de sa vie se renvoient l'un à l'autre ; alors, la colère gagne.

Antonietta, italienne, quarante-deux ans, mère de deux filles, est au chômage depuis deux ans... Olivier, congolais, trente-huit ans, après deux stages de qualification en cuisine et en mécanique, ne réussit toujours pas à trouver du travail... Il y a aussi Sylvaine, et Louise, et il pourrait y avoir bien d'autres noms encore, toutes les personnes au chômage accueillies à Sarcelles par l'Association d'études et d'actions sur la formation et l'emploi (1). Cette association s'est donnée pour but d'offrir une structure d'accueil qui puisse **repondre aux demandes conscientes ou inconscientes** des personnes et, par ailleurs, de faciliter le montage de projets de quartiers et de créations d'entreprises.

Si le rapport de Nicole-Edith Thevenin ne dit pratiquement rien de cette expérience innovante, la place donnée à l'histoire de vie des individus et les tentatives de **rapprocher les ruptures récentes** causées par le chômage et **d'anciennes déchirures** dans les liens familiaux témoignent d'une autre approche du chômage. Depuis les travaux de Chombart de Lauwe, nous savions que celui-ci pouvait passer les dents. L'intérêt du présent rapport est de montrer, à partir de situations individuelles et familiales, la façon dont cette passure se produit.

Vincent de Gauléjac

La Névrose de classe

Trajectoire sociale et conflits d'identité

Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en lettres. 1986 (591 p.)

Université Paris VII (2, place Jussieu, 75221 Paris Cedex 05)

Articuler de manière cohérente les apports de Freud et de Marx a été une tentative largement développée dans les années soixante et soixante-dix. Deux univers forts et différents, deux systèmes conceptuels décrivant des réalités appartenant à des champs profondément dissemblables. La tentative a fait long feu et le freudo-marxisme est à ranger sur les derniers rayons de nos bibliothèques. On pourrait dire de la thèse de Vincent de Gauléjac qu'elle explore, elle aussi, ce même chemin plein d'embûches théoriques. Si les projets sont semblables, les parcours diffèrent. Là où les freudo-marxistes espéraient rapprocher des concepts, Vincent de Gauléjac tente, de manière empirique, de rapprocher deux types de phénomènes. Le premier concerne **les trajectoires des destinées individuelles**, trajectoires qui s'inscrivent dans le cadre de la transformation des conditions socio-économiques. Le second réside dans **l'appropriation par les individus de ces trajectoires**, dans l'utilisation de leurs marges de liberté.

Effectuant ce déplacement, des concepts à la réalité vécue par les individus, l'auteur de cette passionnante thèse adopte un point de vue particulier en choisissant d'étudier des moments où ces trajectoires conduisent des personnes à des situations de ruptures sociales. Le travail de l'auteur consiste alors à **combinaison d'une analyse sociologique des trajectoires à la compréhension clinique des conflits psychologiques**.

Au-delà de l'apport théorique de ce travail, Vincent de Gauléjac a développé, dans le cadre de l'association Germinal, une pratique à la fois de formation et de réflexion, connue dans le secteur social sous l'intitulé de "Roman familial et Trajectoire sociale". Ces sessions permettent à des individus de mieux élucider ce double mouvement par lequel ils se constituent tout en étant constitués.

Michel Chourin et Chantal Sénégal
**Étude préalable à la mise en place d'une action de lutte
contre l'illettrisme dans la région de Picardie**
Éducation et culture (63, rue des Limites, 76100 Rouen)
Reprographié, juillet 1985 (106 p.)

Cette étude avait pour objectif d'effectuer un **diagnostic des situations d'illettrisme** (1) sur deux sites de la région picarde. Les auteurs décrivent longuement la population, scolarisée ou non, des zones analysées. Cette enquête devrait fournir une grille efficace pour préparer des projets semblables. Si l'on peut regretter le caractère kaléidoscopique de ce premier rapport, il faut souligner le double intérêt d'une approche très quantifiée, associée à un essai de comprendre les systèmes de valeurs et les représentations des populations.

(1) Sur ce thème, on peut consulter **Informations sociales** n° 8/84 ainsi que **Je, tu, il, elle apprend, étude documentaire sur quelques aspects de l'illettrisme** (documents «Affaires sociales», Mire/Documentation française).

Françoise Staehle, Pierre Leduc, Alain Arrouet

Réapprendre

Groupe lexévien de lutte contre l'illettrisme (Centre socio-culturel, B.P. 650, 14107 Lisieux), 1986, 43 pages

En 1984, 40 % des élèves des classes élémentaires, du district de Lisieux avaient un retard d'au moins une année ; dans certaines écoles le retard de deux ans concernait, à la même époque, 25 % des élèves. Ces résultats sont à mettre en relation avec une étude réalisée par le ministère de la Défense sur les appelés du contingent, classant dans les cinq derniers départements pour le niveau scolaire le Calvados, la Manche et l'Eure.

A partir du rapport Oheix en 1981 et des mesures gouvernementales adoptées en 1984 pour **lutter contre l'illettrisme**, de nombreuses initiatives sont à mettre au crédit des associations et des collectivités locales. A Lisieux, la constitution d'un groupe de travail contre l'illettrisme, rassemblant des représentants de la municipalité, de l'Éducation nationale, mais aussi de l'A.n.p.e., du Greta et d'un centre socio-culturel, a permis de mettre en place un programme de formation dont un stage de quatre mois constituait l'élément de départ. Stage dans lequel le réapprentissage de la lecture et de l'écriture était mis au service de l'acquisition d'une plus grande autonomie dans la vie quotidienne. Le rapport présenté par ce groupe constitue **un outil pédagogique et technique** intéressant pour des associations ou des organismes susceptibles de reproduire une telle action (1).

(1) Sur ce sujet, voir aussi le n° 8/84 d'Informations sociales consacré à l'illettrisme.

Bilan d'un stage de formation.**Lutte contre l'illettrisme**

Maison de quartier Pierre-Heuze (15, place Champlain, 14000 Caen), octobre 1987 (84 p.)

Le rapport présenté par un groupe local de lutte contre l'illettrisme composé d'animateurs, d'une assistance sociale, d'une conseillère en E.s.f. et d'un conseiller en formation continue est particulièrement intéressant par le **souci méthodologique** qu'il traduit.

De multiples actions de lutte contre l'illettrisme se développent avec des conceptions différentes, des outils pédagogiques dissemblables tant il est mal aisé de comprendre la réalité du problème à traiter. Pour avancer vers des réponses pertinentes, il faut pouvoir **comparer les différentes expériences** et disposer d'outils suffisamment fiables. Utilisant des tests psychométriques, repérant les acquis scolaires, les animateurs de ce stage proposent une méthodologie rigoureuse de mesure des effets de leurs interventions. Si sur quatorze stagiaires les auteurs du rapport constatent que dix relèvent d'une psychopathologie des troubles de l'intelligence, les résultats pédagogiques montrent aussi les progrès réalisés par ces stagiaires, particulièrement en calcul.

Un rapport court, dense, précis et surtout une méthode à reproduire.

Christian Garnier, Joëlle Julienne,
Nicole Moutier, Jean-Claude Le Foll
et Guy Guillaume

Lutte contre l'illettrisme. Formation

Groupe local de Caen (Maison de quartier Pierre-Heuze, 15, place Champlain, 14000 Caen) ou Centre socioculturel du Chemin-Vert (rue Pierre-Corneille, 14000 Caen), 1988 (120 p. + annexes)

Faisant suite à une première formation organisée en 1986 et 1987, le groupe local de Caen de lutte contre l'illettrisme a mis en place un second stage rassemblant trente personnes, de décembre 1987 à août 1988. Cette action ne présente pas des caractéristiques d'une innovation particulièrement significative dans le champ de la pédagogie des adultes mais les auteurs de cette formation ont eu le souci de rédiger un document qui retrace cette expérience et surtout en décrit **les caractéristiques techniques**.

La présentation des objectifs pédagogiques, une réflexion sur les tests psychométriques, la description des procédures d'évaluation pour un public illettre constituent des moments clés de ce rapport qui, par ailleurs, et cela intéressera sans doute le plus les travailleurs sociaux engagés dans de telles expériences, contient une quantité impressionnante de tests, d'exercices. **Une réflexion sur l'efficacité** de tels stages complète avec pertinence ce document.

Jean-Marie Besse, Agathe Potel,
Michelle Servant-Odier

Savoirs et paroles d'adultes "illettrés"

Centre de recherches interdisciplinaires sur les formations,
département de formation des maîtres, université Lumière-
Lyon II (5, avenue Pierre-Mendès-France, 69676 Bron Cedex),
juillet 1989 (52 p.)

Le livre, mais aussi le journal, le bulletin de salaire, l'affiche de cinéma, le panneau indicateur sur la route ou à la station de métro, **notre quotidien abonde en écriture**. Si l'alphabétisation des indigènes constituait la tâche, par excellence, des missionnaires, ne serait-ce que pour pouvoir enseigner le catéchisme, nos sociétés développées n'ont redécouvert que tardivement l'existence, en leur sein, de personnes ne maîtrisant pas ou plus l'usage de l'écriture et de la lecture. Après les travaux d'Aide à toute détresse, le rapport d'Espérandieu, de Lion et de Bénichou intitulé **Des illettrés en France** et publié en 1984 à la Documentation française dressait le bilan d'une France non dépourvue d'illettrés.

Illettrisme honteux, illettrisme handicapant, illettrisme à réduire, les politiques sociales et les chercheurs s'attaquèrent au problème. La plupart de ces travaux décrivent l'illettrisme comme un manque de savoir, de compréhension. Celui qui ne sait pas lire ne devient exclusivement désigné qu'en fonction de cette absence. L'intérêt du rapport de recherche présenté par une équipe du Centre de recherche interdisciplinaire sur les formations de Lyon II est de renverser cette problématique dominante et de partir à la recherche des formes d'organisations mentales à travers lesquelles la personne désignée comme illettrée perçoit l'écriture. L'objectif étant, à partir d'une démarche expérimentale, de **comprendre la logique de raisonnement des illettrés**.

Utilisant une méthode inspirée de Piaget, Agathe Potel et Michelle Servant-Odier construisent des situations qui entraînent une réelle démarche de la part du sujet interrogé.

Paul Jaquillard

Les Immigrés dans l'école

Université de Nice, faculté des lettres et des sciences humaines (98, boulevard Edouard-Herriot, 06200 Nice)

Mémoire de maîtrise, 1982 (281 p.)

Direction : Jean-Pierre Zirotti

S'inspirant des travaux de Boudon et surtout de Bourdieu et Passeron, Paul Jaquillard nous propose un passionnant mémoire de maîtrise qui par sa taille, par la pertinence des hypothèses et surtout par l'utilisation des techniques de traitement des données, se rapproche très fortement d'une thèse de troisième cycle.

L'école appliquée aux enfants des classes primaires un traitement égalitaire. Paul Jaquillard montre, au terme d'une enquête réalisée en milieu scolaire, les effets pervers de cet enseignement qui, confronté aux différences culturelles et nationales, ne fait que renforcer les **inégalités sociales** en constituant des **inégalités scolaires**. Analysant les appréciations portées par les enseignants et les performances de deux groupes d'enfants, immigrés ou non, l'auteur constate la similitude des appréciations négatives ou positives mais remarque que la discrimination est d'autant plus grande que le système de contrôle est formalisé et que les disciplines sont valorisées par la culture dominante.

Une très riche **bibliographie** et surtout une utilisation très efficace de l'**analyse factorielle des correspondances**.

Patricia Paperman

**Marque et stigmaté, femmes immigrées
dans le monde du travail**

Arkhos Recherches, plan Construction, service information (2,
avenue du Parc de Passy, 75775 Paris Cedex 16), 1985
(135 p.)

Vous avez, voilà quelques années, découvert Erving Goffman avec intérêt et lu **Stigmaté** (1) avec passion : souvenez-vous avec quelle acuité cet auteur analysait la place du handicap dans un jeu de relations sociales. Parfois, au hasard d'un mémoire ou d'une recherche, nous avons souligné la fécondité des approches inspirées de cette pensée pour la compréhension des relations entre les membres d'une société. Patricia Paperman traite du stigmaté, de cette étiquette dévalorisante que constitue l'**éthnicité** conçue non comme une série de traits objectifs – la culture, l'origine – mais comme une situation d'interaction entre des personnes dont certaines sont reconnues et désignées comme **femmes immigrées**.

Cherchant à comprendre le fonctionnement de ces interactions sur un territoire précis et lui-même fortement marqué, **le quartier de la Goutte d'Or**, à Paris, Patricia Paperman nous propose des récits de la quotidienneté des femmes immigrées ; le récit ne sert pas ici d'alibi à la construction d'un discours folklorico-ethnologique ou de point de départ pour une analyse, il est analyse de par la rigueur de la construction et la clarté de l'organisation. Ajoutons, pour terminer, une remarque inhabituelle dans cette rubrique et soulignons ainsi la grande élégance d'écriture de ce texte.

(1) **Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps**, traduit de l'anglais (Éditions de Minuit, 1975).

Marie-Christine Magnaval

**Du déracinement à l'adaptation. Étude
d'une catégorie socioprofessionnelle :
les préposés d'acheminement des P.t.t.**

Mémoires pour l'obtention du D.s.t.s., 1985, 238 pages
École pratique de service social (139, boulevard du Montpar-
nasse, 75006 Paris)
Direction : G. Kassai

Si vous habitez dans la région parisienne, demandez à votre facteur quel est son souhait le plus cher : huit fois sur dix, vous entendrez parler de la province ou d'un département d'outre-mer.

Une écrasante majorité des 130 000 agents employés par les P.t.t. en région parisienne, las du déracinement, n'aspirent qu'à rejoindre leur terre natale.

Rêvant d'un emploi de facteur au pays, mythe entretenu par l'administration, le postulant aux P.t.t. va le plus souvent se retrouver affecté à l'acheminement dans un centre de tri. Coupé de sa famille, confronté à des conditions de travail pénibles, un salaire faible, la désillusion est bien grande. L'absentéisme, les accidents fréquents, l'alcoolisme, la dépresssion constituent les principaux symptômes du mal à vivre cet exil de l'intérieur.

L'auteur, assistante de service social aux P.t.t., décrit les difficultés de cette population et propose quelques axes pour un travail social plus à l'écoute de ces troubles d'adaptation.

Ketty Guilloux, Jean-Olivier Mallet
avec la collaboration de Marie Pinot
et Mohamed Tahar

**Travail médicosocial et réseaux
de solidarité primaires en milieu migrant,
stratégies de réinsertion sociale
et professionnelle des accidentés du travail
dans un quartier H.I.m.**

Groupe Recherche-Expérimentation-Santé (5, rue Matabiau,
31000 Toulouse)

Rapport Mire (163 p. – annexes), juin 1987

Si l'accident de travail constitue toujours un événement dramatique, il prend une acuité plus grande encore pour le migrant dont le statut social et le projet migratoire sont profondément liés à l'activité professionnelle.

Etudiant **les stratégies déployées par les migrants**, Ketty Guilloux et Jean-Olivier Mallet montrent que l'âge, la nationalité, la formation de base mais aussi la pathologie médicale liée à l'accident déterminent, avec l'insertion sociale, le devenir des personnes accidentées. La mise en évidence du rôle des **réseaux informels de sociabilité**, analysé sur la base du quartier comme critère de réussite, constitue à l'évidence un des résultats les plus intéressants de cette recherche.

Une partie importante du rapport est consacré **aux réponses des travailleurs sociaux** confrontés à la prise en charge des migrants accidentés du travail. Face au hiatus entre les attentes des personnes accidentées et les possibilités réelles d'interventions du système social et médico-social, les auteurs esquissent différentes pistes d'action.

H. Cukrowicz, avec le concours
de C. Baichère

**Négocier l'altérité. Analyse d'entretiens
collectifs centrés par une tâche : la gestion
d'un problème d'immigration**

Centre lillois d'études de recherches sociologiques et économiques, U.f.r. de sciences économiques et sociales, université de Lille-Flandres-Artois (bâtiment 6, 59655 Villeneuve-d'Ascq), novembre 1988 (117 p.)

Un conflit oppose les Anastors, habitant depuis toujours dans leur pays, aux Carplots, plus récemment arrivés. Suite à ces violences, chacun de son côté, un groupe d'Anastors et un groupe de Carplots partent s'installer à Sako, une île inhabitée. A votre avis, comment Anastors et Carplots vont-ils occuper Sako ?

Pour répondre à cette question vous devez, munis de pastilles de couleurs différentes, disposer Anastors et Carplots sur un diagramme qui ressemble à un jeu de go. Vous avez bien compris, **tout cela n'est qu'un jeu**. Et pourtant lorsque des personnes jouent, elles mobilisent leurs représentations, leurs affects. Jouer, c'est **une manière de dire la vie**.

En proposant ce jeu à des jeunes appartenant à deux groupes différents, étudiants et travailleurs, l'auteur de cette recherche montre que les répondants traitent, à partir de leurs contraintes personnelles, le même problème : **comment s'affirmer dans une société différenciée**.

Si les jeunes travailleurs semblent jouer un jeu plus collectif, les étudiants privilégient un positionnement individuel dans le cadre de communautés séparées. Pour les jeunes travailleurs, le mélange des communautés favorise mieux l'émergence de l'individualité des personnes.

Développant **une méthode particulièrement originale**, déjà utilisée dans un autre travail sur l'urbanisme (1), l'auteur de ce rapport nous livre ici des résultats qui vont au-delà d'un intérêt méthodologique. Une double raison pour lire ce rapport sans vous laisser rebuter par la complexité du dispositif de recherche.

1) Voir le compte rendu n° 177 de
Social en recherche publié dans le
n° 4/1987 d'Informations sociales.

Brigitte Griffon

Maternité tamoule en France. Aux frontières du médical et du social. La maternité dans un pays d'accueil comme choc culturel. L'exemple d'une intervention de type collectif

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. (direction : Michel Chauvière), mars 1990 (166 p. + annexes)

Université Paris XIII, école de la Cramif (20, rue des Peupliers, 75013 Paris)

Etre tamoul en France, c'est d'abord avoir affronté les longs chemins d'un exil qui, de Sri Lanka, autrefois Ceylan, conduisit en Ile-de-France. C'est, au préalable, avoir vécu la condition de **peuple minoritaire** dans un pays sous domination cinghalaise. Etre tamoul, c'est enfin venir d'une **société de type patriarcal** où le mariage a essentiellement une fonction religieuse et sociale.

Un homme ou une femme, de vingt-cinq à trente-quatre ans, d'un niveau culturel plutôt élevé, provenant du nord-est de l'île de Sri Lanka, venu en France entre 1983 et 1985 en effectuant une demande d'**asile politique** : tel est le portrait-robot du Tamoul décrit par Brigitte Griffon dans un très original mémoire de D.s.t.s.

Du choix du prénom de l'enfant à partir de la numérologie aux cérémonies du trente et unième jour qui se rapprochent de nos anciennes relevailles, l'auteur décrit minutieusement les rituels de la maternité au pays d'origine et leur adaptation en France. Si ce mémoire peut se lire comme le récit d'une expérience collective pour aider des femmes à mieux se situer dans le pays d'accueil sans briser trop profondément les racines de la culture d'origine, il est aussi l'occasion d'une réflexion sur la possibilité d'un **travail social dans une relation entre des cultures différentes.**

Dans ce mémoire, contrairement à de nombreux autres, l'auteur a choisi de rendre d'abord compte de son expérience de terrain, la dimension recherche étant seconde. La démarche souvent un peu factice de construction d'un mémoire de sciences sociales s'estompe alors pour laisser la place à une interrogation des pratiques de l'intervention sociale, ce que devrait probablement être toute recherche conduite depuis le terrain du social. Pour finir, exprimons simplement le regret de trouver une écriture parfois un peu touffue et complexe.

Maryse Esterlé

Les Bandes de jeunes. Processus d'acculturation de jeunes issus de l'immigration algérienne à travers la formation en bande

Mémoire de D.e.a. Anthropologie sociale et sociologie comparée (direction : François Raveau), 1989 (152 p.)

Université René-Descartes Paris V

S'adresser à l'auteur : 6, rue Diderot, 93170 Bagnolet

Sur les 53 000 habitants que compte Fontenay-sous-Bois, dans la banlieue est de Paris, 22 000 résident dans une Zup construite à partir de 1967. Maryse Esterlé, éducatrice spécialisée, a passé trois années entre les cafés du centre commercial et les halls d'immeubles, sur les chemins empruntés par les jeunes du quartier. A son arrivée sur ce terrain, un bon nombre de jeunes Maghrébins, Algériens surtout, étaient organisés en bande.

Les discours sur les bandes sont datés. Sans remonter aux travaux de Trasher sur les gangs aux Etats-Unis dans les années 20, il existe en France une solide tradition journalistique qui puise dans le mythe du blouson noir et fonctionne sur le registre de la dramatisation. Philippe Robert et Pierre Lascoumes ont su, dans les années 70, transformer ce thème journalistique en un réel objet de savoir (1).

L'intérêt de l'étude de Maryse Esterlé tient probablement dans une multitude d'aller et retour entre cette abondante **littérature sociologique** et le **terrain**. La bande de la Zup de Fontenay correspond, de par sa formation et son mode de fonctionnement, à la description, déjà bien connue, d'un mode de relations particulier entre des jeunes. L'accent mis sur la place des filles dans cette bande à dominante maghrébine, le souci d'étudier **les valeurs et les micro-comportements** confèrent à ce travail toute son originalité.

S'agissant d'un mémoire de D.e.a., il faut souhaiter qu'une thèse vienne prolonger ces promesses.

(1) **Les Bandes d'adolescents** (Editions ouvrières, 1974).

Alain Roquejoffre

**Limoges-Baubreuil : les réfugiés
de l'Asie du Sud-Est.**

Démographie et insertion sociale

Association limousine de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (2, rue d'Isly, 87000 Limoges) juin 1989 (134 p.)

De 1975 à 1988, plus de 75 000 personnes en provenance du Sud-Est asiatique se sont installées en France. Vietnamiens fuyant les Chinois puis cherchant à échapper à leur propre régime, Cambodgiens victimes des Khmers rouges, habitants du Laos rescapés des camps de Thaïlande. Si l'exil est toujours une rupture, la **violence de l'arrachement** et les **risques de la fuite** marqueront probablement à jamais ces hommes, ces femmes et ces enfants.

Passé le camp de transit de Créteil, Châtenay-Malabry ou Poissy, dans la région parisienne, certains de ces réfugiés se sont retrouvés dans la Haute-Vienne, à Limoges et plus particulièrement dans la Zup de Baubreuil. Sur 10 000 habitants que compte cette Zup, les auteurs du rapport estiment que le nombre de réfugiés doit se situer autour de 600 à 700 personnes.

"Ils ne font pas parler d'eux." S'agissant des réfugiés du Sud-Est asiatique, cette phrase, entendue de nombreuses fois à Limoges comme dans d'autres villes, semble être l'indicateur d'une insertion réussie. La réalité est sans doute moins simple. Pour ces réfugiés, à la brutalité d'un arrachement, succède la rapidité d'un passage d'un univers culturel à un autre où les valeurs dominantes et les manières de penser l'autre sont en opposition complète. **Le mal-vivre** lorsqu'il n'est pas pris en charge dans un cadre familial ou communautaire **peut alors se traduire par une symptomatologie complexe**. La parole du travailleur social, faute de s'inscrire dans des codes culturels compréhensibles, risque de perturber encore plus des équilibres fragiles. Le rapport présenté par Alain Roquejoffre s'inscrit de façon très pertinente dans l'ensemble des travaux sur la pratique de l'action sociale dans l'interculturalité.

Marie-Therese Perrin-Espinasse et Pierre Boiral

**Les Immigrés comme enjeu
des stratégies identitaires locales**

Le Cherche-Midi, association de recherche en sciences sociales B.P. 5011, 34032 Montpellier Cedex 10, juillet 1989
96 p.)

La Grand-Combe, dans les Cévennes, est une ville créée de la mine pour loger les populations française et étrangères venues pour extraire la houille. En 1947, à son apogée, le bassin comptait dix mille mineurs, dont 39 % d'étrangers. Après une longue période d'incertitudes et de combats sociaux, la mine est aujourd'hui fermée.

A Beaucaire, dans le Gard, les habitants ont perdu le souvenir des grandes vagues migratoires qui permirent un temps la prospérité industrielle de la ville. L'identité locale s'appuie maintenant sur l'évocation des anciennes foires, sur la tauromachie et la sociabilité des cafés. Les Maghrebins, successeurs des Espagnols, se trouvent marginalisés dans cette identité ou, pire, réduits au rôle de boucs émissaires.

La comparaison de deux villes permet aux auteurs de réfléchir sur la place des immigrés dans la construction des identités locales. Depuis quelques années, ces villes traversent une période de crise liée soit à l'effondrement de la mine, soit à l'abandon des perspectives de développement industriel. Pour imaginer le développement futur, leurs habitants, leurs élus reconstruisent des images mythiques tirées d'un passé survalorisé et idéalisé. Cette réinterprétation du passé se fait le plus souvent par un renforcement de la cohésion sociale des non-immigrés face aux immigrés.

En dehors de ce passé mythique, en existe un autre, celui de l'histoire, et il semble qu'il faille chercher dans ce passé les raisons d'expliquer les cohésions actuelles entre les communautés : à La Grand-Combe ou, *"au fond, tout le monde est noir"*, le sens de la solidarité demeure ; à Beaucaire, la gestion de la ville, assurée par un maire communiste, est passée à une direction U.d.f. et, depuis les dernières élections municipales, le maire est membre du Front national.

Francis Bailleau, Georges Garioud, avec la collaboration de Marc Bessin et Laurence Cirba

Justice des mineurs et immigration

resco 159-61, rue Pouchet, 75849 Paris Cedex 17, avril 1989
159 p.

Dans le cadre d'un vaste projet cherchant à comprendre *"quand et comment le phénomène de l'immigration s'est construit comme un problème juridico-administratif au sein du tribunal pour enfants"*, Francis Bailleau, Georges Garioud et leurs collaborateurs procèdent **un rapport à dominante méthodologique** dont le contenu devrait intéresser l'ensemble des chercheurs confrontés à des problèmes de recueil d'information sur la justice des mineurs.

L'objectif des chercheurs était de disposer d'un échantillon représentatif de l'activité judiciaire pénale des tribunaux de Bethune et de Saint-Etienne entre 1960 et 1985. Les caractéristiques des populations, les intitulés des infractions, les renseignements sociaux sur le mineur ou sa famille et la séquence judiciaire font l'objet d'une présentation pour chacun des deux tribunaux et les tris à plat sont présentés globalement pour **une population de 3 431 mineurs**. Il ne reste plus qu'à attendre le rapport final dont les résultats porteront sur quatre tribunaux.

Bernard Farion

Dreux, une mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Deux ans d'expérience : 1982-1984

Institut de travail social et de recherches sociales

(1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge)

Mémoire D.s.t.s., décembre 1984, photocopié

(105 p. + annexes)

Direction : Bertrand Schwartz

En juillet 1982, Bernard Farion est engagé par le maire de Dreux pour mettre en place une Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. De cette expérience, il tire, deux années plus tard, la matière d'un mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. La faiblesse numérique des travaux sur les missions locales et les particularités de Dreux nous incitent à regarder ce travail avec intérêt.

Une zone d'éducation prioritaire pour lutter contre l'échec scolaire, une commission locale de développement social des quartiers, puis la création de la mission locale ; la municipalité de Dreux a utilisé largement le dispositif **d'actions sociales localisées** créé à partir de 1982. La volonté nettement affirmée de relayer sur le terrain la politique du gouvernement se conjugue dans le cas de cette ville avec une spécificité démographique : en 1982, un habitant sur deux a moins de vingt-cinq ans et 41 % des naissances surviennent dans la population immigrée.

Bernard Farion décrit longuement, trop peut-être, cette situation locale, et son mémoire constitue plus un témoignage sur la **mise en place** difficile d'une **structure décloisonnée**, confrontée aux différents appareils administratifs départementaux qu'une analyse d'une politique sociale spécifique.

En 1983, au terme d'une campagne électorale particulièrement tendue et riche en péripéties, la municipalité socialiste cédait la place à une liste dans laquelle se retrouvaient des représentants du Front national. Lors du vote du budget 1984, les crédits de la Mission Locale se voyaient renouvelés. Faut-il voir dans le succès de cette mission, où plus de 1 800 jeunes ont reçu un accueil en deux ans, les raisons de cette continuité ? L'auteur du rapport nous le laisse entendre. Toutefois, la **dimension monographique** l'emporte sur la réflexion et le lecteur avide de comprendre les effets de l'alternance politique sur le social restera un peu sur sa faim.

Therèse Pourriot

**Les Jeunes en difficulté. Diversité
d'attitudes à l'égard du travail**

Mémoire pour l'obtention du diplôme supérieur en travail social, janvier 1987 (145 p.)

Institut de travail social et de recherches sociales (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge).

Direction : Olivier Galland.

Dans la lignée des travaux de Dubet, Azouli, Lapeyronnie (1) et surtout de l'ouvrage de Patrick Cingolani (2), le mémoire présenté par Thérèse Pourriot décrit une population – faut-il encore écrire une population de jeunes, même si les personnes interrogées ont entre vingt et vingt-cinq ans ? – travaillant dans une entreprise intermédiaire de l'Île-de-France.

Confrontées à la dégradation du marché de l'emploi, aux conditions de vie dans des quartiers dégradés, à la pauvreté et à la précarité, ces jeunes adultes se fabriquent des représentations sensiblement différenciées de leurs relations au travail. Être rémunéré, participer à un groupe, effectuer une tâche, pour les uns, le travail, même peu valorisé, constitue le point de passage obligé d'une intégration sociale désirée ; pour d'autres, le travail, source de reconnaissance sociale, doit renvoyer une image de soi positive ; l'impossibilité de trouver une valorisation dans des tâches sans attraits entraîne alors une cascade de démissions et de renoncements, la volonté de sauvegarder son identité pouvant conduire à l'affrontement avec l'employeur ou ses représentants.

(1) **L'Etat et les jeunes** Editions ouvrières, 1985)

(2) **L'Exil du précaire** Meridiens, 1986)

Jean-François Gossiaux
Avoir seize ans dans les Ardennes
Insertion sociale des jeunes
et groupe familial

Laboratoire d'anthropologie sociale (52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris)
 Recherche Mire, 1987 (230 p.)

Que ressent-on à seize ans lorsque la vie se définit en terme de manques, manque de bagage scolaire, manque de travail, manque de projet et cela dans une région, la vallée de la Meuse, entre Charleville et Givet, qui est, sur le plan économique, un petit problème entre deux gros, la Lorraine et le Nord/Pas-de-Calais ? Du pessimisme, de l'inquiétude, un sentiment d'infériorité et d'échec. Issus de familles atypiques, des fratries plus nombreuses, des habitats en périphérie, ainsi s'organisent progressivement, par petites touches, les portraits de ces jeunes Ardennais dans les stages d'insertion sociale et professionnelle.

L'auteur de ce rapport, ethnologue de profession, analyse des moments de la vie dans ces stages, lorsque, par exemple, la réunion préparatoire permet de montrer la prééminence de la position de la mère de famille sur celle du père, disqualifiée socialement et professionnellement, lorsque telle jeune fille arrive le matin, se maquille, puis se démaquille avant de rentrer chez elle, en fin de journée. De détails en détails, la recherche se focalise sur **les multiples articulations entre le système familial, la société locale et la société globale** dans un contexte économique où les modes traditionnels de reproduction sociale deviennent caducs.

Faisant apparaître les contraintes de tout processus d'évaluation des résultats de ces stages, Jean-François Gossiaux insiste sur les difficultés rencontrées par les institutions éducatives ou économiques pour aider les jeunes à construire leurs propres systèmes de repères dans une société fragilisée.

André Ducourneau

**Une énergie nouvelle
au service de l'emploi des jeunes**

Synthèse des rapports d'activité des équipes du Ciej (3, rue Coq-Héron, 75001 Paris), mars 1988 (154 p.)

Service de la sauvegarde de l'adolescence à Paris, le Centre d'initiatives pour l'emploi des jeunes, ouvert en janvier 1982, a connu ces dernières années une très forte croissance, passant de trois à quarante salariés.

Durant l'année 1987, il a reçu 3 400 jeunes, population touchée par l'échec scolaire, sans travail et le plus souvent sans formation.

Proposant des groupes de réflexion pour aider les jeunes à mieux se situer tant par rapport à leur histoire qu'au monde du travail, créant des ateliers de recherche d'emploi, l'équipe du Ciej met l'accent sur l'**importance du travail de groupe**. Si les jeunes peuvent participer à des entretiens d'orientation, ils peuvent aussi **s'intégrer aux itinéraires vers une insertion sociale et professionnelle** : ateliers personnalisés de remobilisation, stages alternés, formations en alternances, entreprises d'insertion, travaux de dépannage...

Il arrive parfois que les petits boulots soient là où on ne les attendait pas ; à la Bourse, par exemple, géographiquement voisine du Ciej, sur des postes d'auxiliaires de Bourse, de tels rapprochements étant rendus possibles par la **stratégie de réseau** développée par l'équipe de direction du centre.

En plus d'un important travail avec des groupes, le Ciej assure un suivi personnalisé des jeunes engagés dans ces itinéraires d'insertion ; ce suivi est étendu aux jeunes en S.i.v.p., aux Tuc...

Pour compléter ce panorama, ajoutons le souci d'une information accessible et une action de sensibilisation des entreprises à l'insertion des jeunes : marketing téléphonique, rencontres, petits déjeuners avec les chefs d'entreprise, gestion des offres d'emploi...

Autant qu'un rapport d'activité, ce document est un **véritable gisement d'idées** pour qui se préoccupe d'insertion sociale et professionnelle.

Catherine Barral-Reiner, Annick Bounot
 et Jean-Philippe Marty
**Programme d'insertion sociale
 et professionnelle en milieu agricole et rural
 des personnes handicapées**

C.t.n.e.r.h.i. 2, rue Auguste-Comte, 92170 Vanves, 1988
 (201 p.)

En complément de ses missions légales de protection sociale des ressortissants agricoles, la Mutualité sociale agricole développe une importante activité en matière d'action sanitaire et sociale. Des actions s'organisent le plus souvent sous la forme de **programmes** : un ensemble de méthodes de travail soutenues par des crédits incitatifs devant atteindre des objectifs évaluables. Ainsi, les P.i.p.h. – Programmes d'insertion professionnelle et sociale en milieu agricole et rural des personnes handicapées – devaient permettre l'insertion ou la réinsertion de quinze personnes handicapées par département sur une période de trois ans. Entre 1983 et 1985, vingt caisses départementales mirent en place de tels programmes.

L'étude évaluative, réalisée par l'équipe du C.t.n.e.r.h.i. après trois ans de fonctionnement et 1700 personnes handicapées dont les situations ont été examinées, apporte d'abord une **connaissance de la population** atteinte par le programme. La moitié des personnes handicapées prises en charge souffrent d'une déficience physique, les autres présentent une déficience mentale (24%), des troubles de l'adaptation sociale (23,4 %) ou une déficience sensorielle (6,6 %). Si l'analyse des effets du programme sur les personnes handicapées n'est pas laissée de côté, cette étude est surtout intéressante pour la façon dont elle montre les différences de mise en œuvre d'un même programme par les caisses départementales ainsi que par les mesures prospectives favorisant l'insertion dans ce contexte particulier.

Didier Le Gall

**Insertion sociale, mode d'insertion
et sociabilité. Pour une analyse
de la sociabilité de jeunes en voie
d'insertion sociale et professionnelle**

Centre de recherche sur le travail social, université de Caen
(esplanade de la Paix, 14032 Caen Cedex), Ecole des
parents et des éducateurs (19, rue du Général-Moulin, 14000
Caen), septembre 1989 (58 p.)

En mission, en dispositif, en permanence ou en stage, l'insertion se porte large ces dernières années. A tel point que nous risquerions de croire qu'en l'absence de toute cette panoplie, la transition de l'enfance à l'âge adulte ou plutôt du monde serein de l'école à l'univers impitoyable de l'emploi, ce passage-là serait irrémédiablement compromis. Didier Le Gall décentre heureusement la perspective en rappelant que, stage ou non, **l'absence d'insertion n'existe jamais totalement**. Les politiques sociales d'insertion ne font, probablement, que rendre plus conformes à la demande sociale des formes d'insertion préexistantes. L'examen de la sociabilité des jeunes, c'est-à-dire de leurs échanges familiaux et amicaux, constitue un bon angle pour comprendre la réalité de l'insertion. A l'aide d'une méthode originale, en demandant aux jeunes d'un stage d'insertion de tenir, pendant quelques jours, le carnet de leurs rencontres, en notant le contenu des discours, Didier Le Gall reconstitue la forme et donne une réalité à cette **insertion d'avant le stage** et surtout d'avant l'emploi ou la vie professionnelle.

Echanges de banalités, propos sur le stage, sur l'avenir ou le présent, tout est noté sur ces carnets faussement intimes. Par-delà la diversité des lieux d'échanges et des paroles, l'auteur montre les cohérences qui se dessinent. Ainsi garçons et filles ne vivent pas de la même manière ce quotidien et, de ce point de vue, les potentialités d'insertion semblent plus grandes pour les filles que pour les garçons. Nous savons cependant que l'écart demeure entre les potentialités et les réalités.

Rosine Debray , Bernard Douet, Marie-Laure Sudre
Apprendre à penser

pour une insertion professionnelle

Laboratoire de psychologie scolaire et centre de formation
continue (28, rue Serpente, 75006 Paris), juin 1988 (165 p.)

L'intelligence est-elle fixée une fois pour toutes ? A cette question controversée s'opposent les réponses des fixistes pour qui tout est joué dès la naissance et celles des évolutionnistes pour qui l'éducation constitue un credo intangible. Le professeur Feuerstein se situe dans ce second groupe. Selon sa thèse, il serait possible **d'apprendre à être intelligent** et en finir avec la formule "débile un jour, débile pour toujours". Encore faut-il comprendre à quels mécanismes obéit cet apprentissage de l'intelligence. Feuerstein montre que l'acquisition de connaissances se double d'un transfert de procédures de l'enfant. Sur cette base théorique, il construit une **méthode d'entraînement** pour réactiver ces procédures, le P.e.i. (programme d'enrichissement intellectuel) permettant de réaliser des apprentissages complexes des activités de connaissance et de symbolisation.

Une longue partie de ce rapport est consacrée à la présentation de cette méthode. Une seconde partie donne le compte rendu d'une démarche expérimentale appliquant cette méthode à des jeunes et des adultes en formation professionnelle mais également à des adolescents appartenant à des établissements de l'Association nationale des communautés éducatives. Les comparaisons réalisées dans des situations très différentes entre les groupes expérimentaux et les groupes témoins montrent l'**existence de résultats** objectivables sur tous les publics. En dépit de l'utilisation d'une forme réduite du P.e.i., les auteurs notent une modification tant du formateur que du sujet en formation.

Un travail de recherche particulièrement innovant qui ne peut qu'intéresser les professionnels de ce secteur qui sauront aussi porter un regard critique et marquer les limites de la méthode, ce que ce rapport ne se risque pas à faire.

Denise Bauer et Patrick Dubéchet
Les moins de vingt ans sans qualification
Conditions de vie et attitudes
vis-à-vis des dispositifs d'insertion

Credoc (142, rue du Chevaleret, 75013 Paris), avril 1989
(160 p.)

Le nombre de jeunes quittant le système scolaire au niveau le plus bas semble avoir atteint un palier qui correspondrait au **noyau dur de l'échec scolaire**. Ils sont environ cent mille à sortir ainsi de l'école sans aucune qualification. Alors qu'ils devraient faire des choix en matière de formation professionnelle, d'emploi et de famille, ils n'ont aucun statut défini : ni élèves ni tout à fait stagiaires, ils ne sont pas non plus intégrés au monde du travail.

Regrettant le temps de la scolarité, ces jeunes se trouvent dans une situation de relative passivité que ne compensent pas des activités liées à l'entourage immédiat. Malgré leur proximité ou leur passage dans les dispositifs d'insertion, ils n'envisagent pas leur avenir sur un mode valorisant.

Marie-Andrée Sadot-Girard
**Les Enjeux du chômage : exclusion
 ou réinsertion sociale ?**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. (direction : Marcel Pariat), 1988 (138 p. + annexes)

Université Paris XII-Val-de-Marne, U.f.r. Communication et Insertion, département sciences sociales (avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Creteil Cedex)

"En trois ans de chômage, j'ai vieilli de quinze ans" déclare cet ancien cadre "maison", âgé de cinquante-cinq ans et aujourd'hui bénévole à la Maison des chômeurs. Tous les chômeurs rencontrés par Marie-Andrée Sadot-Girard évoquent ce **sentiment d'inutilité** ressenti à chaque instant de ces journées passées à chercher un travail, lorsque l'espoir de voir aboutir favorablement cette quête s'amenuise régulièrement.

A la phase de choc et d'immobilisation qui constitue le premier stade de l'entrée dans la situation de chômeur, succède une phase de dépression où **l'image de soi est fortement ébranlée**. La troisième phase de ce parcours du chômage semble se caractériser par l'acceptation de la nouvelle situation et l'abandon du passé. La personne peut se remettre à expérimenter de nouveaux rapports entre elle et son entourage. La transformation des identités s'appuie et renforce simultanément une modification des rapports aux proches : conjoints, enfants, parents, amis. Tout un mode de sociabilité se recompose lors de la rupture occasionnée par le chômage.

La seconde partie du mémoire est consacrée à l'analyse de l'impact des dispositifs de prise en charge sur le processus de resocialisation. Les maisons des chômeurs et les services sociaux sont examinés de ce point de vue.

S'il peut arriver, à la lecture de ce mémoire, de trouver quelques passages longuets, en particulier lorsque l'auteur nous rappelle l'évolution des idées à propos du travail – mais il s'agit là de l'application de la règle du jeu universitaire –, les analyses sur la transformation des identités et les formes de soutien qu'un chômeur peut trouver sur sa route nous semblent particulièrement intéressantes.

Vimla Sumbhoolaul, en collaboration
avec Pierre Oberto

**Sarcelles : peut-on parler d'intégration
de la communauté originaire des Dom-Tom ?**

Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (3, rue de Brissac, 75004 Paris), février 1990
(35 p. + annexes)

Si, comme le note M. Hervé Vieillard-Baron, professeur agrégé de géographie au lycée Fernand-Léger à Sarcelles, cette ville ne rassemble pas moins de cent trente ethnies différentes et accueille des ressortissants de quatre-vingts Etats, il doit s'agir d'un **bon terrain pour l'étude de l'intégration**. Bien que se situant dans une perspective de recherche sur celle-ci, ce travail en restreint beaucoup le champ puisqu'il s'intéresse exclusivement à la **population des Dom**, qui représentait, en 1982, 8,2 % de la population de Sarcelles. Il semble d'ailleurs que cette population ait fortement augmenté à la suite du flux migratoire entraîné par le passage du cyclone Hugo en 1989.

D'un niveau de formation et de qualification très bas, composée souvent de familles monoparentales, cette population se caractérise par l'importance du nombre de personnes de la **troisième génération**. La première génération est venue en métropole munie de contrats de travail accordés le plus souvent par les services publics. La deuxième a suivi la filière d'insertion professionnelle des parents ou a mis l'accent sur la formation : cette génération semble bien fixée en métropole. La troisième est une génération en souffrance, désorientée par manque de racines, se demandant comment on peut, à la fois, être noir et français. L'étude se termine par une série de propositions sur les outils à mettre en place localement pour faciliter l'insertion des populations des Dom.

Mylène Frappas, Evelyne Liorente,
Henri Mandrillé, Anne-Marie Tagawa

**Stratégie des dispositifs sociaux localisés
face à l'organisation autonome des jeunes**

Programme Mire, décembre 1988 (145 p.)

Atelier Champ social (La Simiane, 41, allée Serpentine, 13014
Marseille)

Pink-Floyd, Vagues, Fusion. Assur : des groupes de rock ? Non, mais des groupes de jeunes, ou plutôt des jeunes groupés ou plus précisément encore, des jeunes utilisant le statut de l'association loi 1901 pour créer et développer des activités. Les auteurs de cette étude, réalisée dans les 13^e et 14^e arrondissements de Marseille, sont partis du constat que depuis 1983, dans les quartiers dégradés, naissent des associations composées, de façon dominante, par des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, issus pour la plupart de la **deuxième génération.**

Gestion d'une médiathèque et d'un club de football, organisation de stages de formation, gestion d'un local sur la cité, organisation d'activités de loisirs sur deux cités, les objectifs déclarés de ces associations se caractérisent par une forte inscription sur le territoire d'habitat, cité ou quartier. A la différence de la grande majorité des associations, ce n'est pas autour d'un projet que se rassemblent les jeunes, mais l'association permet de donner un prolongement à une **histoire commune.** Exprimer et affirmer une volonté de donner d'eux-mêmes et de la cité une image plus valorisante, tel est souvent l'objectif réel de ces regroupements. La structure associative est alors intégrée dans cette stratégie qui permet non seulement d'être visible mais aussi reconnu.

Il n'est pas certain que ce modèle associatif soit le plus en accord avec la culture de ces jeunes pour qui la constitution d'identité prime sur la réalisation matérielle. Or, les modes de financement et, plus généralement, l'ensemble des dispositifs sociaux dans lesquels s'insèrent, sur le terrain, des associations, sont essentiellement tournés vers la réalisation. En l'état actuel du droit, la loi de 1901 reste pourtant le seul outil, la seule proposition, à la disposition des intervenants sociaux.

Jacqueline Gillet
**La Circonscription d'action sociale,
un système d'interaction**

Ecole d'action sociale de la Cnaf et université Paris XIII
Mémoire pour l'obtention de la M.s.t. Expression et communication
Photocopie, 1981 (80 p. + annexes)
Direction : Serge Calvin

Cinquante mille habitants répartis dans trois cantons urbains et ruraux, douze secteurs de polyvalence, la circonscription Caf dont Jacqueline Gillet assure la responsabilité ne s'éloigne guère des standards de ce type de structures. Aucune innovation, aucune recherche d'effets théoriques ou méthodologiques, mais le constat, dans une situation bien ordinaire, de **la pesanteur des institutions**. Sept années après la publication des derniers textes relatifs à la mise en place des circonscriptions, l'auteur dresse le constat du maintien des cloisonnements administratifs et professionnels, regrette l'absence de politique sociale départementale et analyse la circonscription comme une strate administrative de nos institutions. Dans ce contexte, qui oscille **entre l'administratif et le professionnel**, Jacqueline Gillet décrit de manière quasi ethnographique l'ambiguïté de la position de responsable et les difficultés éprouvées pour trouver un équilibre entre une surabondance de hiérarchie et une inexistence de normes communes aux travailleurs de l'équipe.

Jacques Thuillier

La Colline des fous

Mémoire pour le D.s.t.s., 1985, ronéoté (190 p.)

Université Paris-Nord (Villetaneuse), E.p.s.s. (139, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris)

Direction : F. Sauvagnat

A cinquante kilomètres de Paris, sur une colline, entre le village et la forêt toute proche, se trouve un ancien château, utilisé comme aérium au temps de la lutte contre la tuberculose, puis reconverti pour accueillir une soixantaine d'enfants en internat de rééducation. Un établissement qui ne mériterait ni les indignités réservées aux structures maltraitantes ni les coups de projecteurs consacrant dans les congrès les institutions innovantes.

Sophie, Pascal, Thomas, Laurence et bien d'autres, dont le portrait ne nous est pas dressé, habitent ici et, chaque jour, effectuent le même parcours entre l'atelier, la classe et le groupe de vie, coupés du monde extérieur entre deux retours dans leur famille. **Institution cocon, institution bulle** où se pratique une psychothérapie institutionnelle aux rites immuables mais non dénués d'efficacité dans le cadre d'un projet pédagogique établi voilà maintenant près de dix ans.

Analysant l'évolution de cet institut de rééducation pendant ces dix dernières années, Jacques Thuillier note l'existence d'inflexions dans les pratiques et les images. Le temps s'estompe où les habitants du village voisin parlaient à propos du centre de la "colline des fous" ; des liens existent, des brèches se sont ouvertes dans les murs du château. La clientèle n'a pourtant guère changé ; certes, les enfants sont dépités plus tôt et font l'objet d'un placement plus tardif, l'institut recrute davantage dans le département et moins dans la région parisienne mais ces évolutions peu significatives n'expliquent pas les transformations de l'institut.

Alors comment **rendre compte des changements** ?

Une volonté de l'équipe pédagogique ? Une soif d'innovation de la part de la direction ? Non, rien de tout cela, juste un accident, presque du hasard. L'autorité de tutelle procède à une réduction budgétaire, les éducateurs doivent réorganiser leur travail. De tâtonnements en hésitations, sans théorie, un nouveau modèle pédagogique se construit. Les groupes trop repliés sur eux-mêmes sont cassés, des formes nouvelles de travail se mettent en place.

Tout se passe comme si les courants de pensées hostiles à l'enfermement et prônant l'ouverture avaient actuellement une vigueur suffisante pour s'imposer comme manière unique de penser l'institution sociale et médico-sociale. Le mémoire de Jacques Thuillier, au-delà de l'anecdote, illustre fort bien ce mouvement ; il faut le lire pour cela.

Ouvrage collectif

**La Population des établissements pour
l'enfance handicapée et inadaptée en Lorraine**

Orsas-Lorraine (rue Robert-Blum, 54706 Pont-à-Mousson)
Creai (14, rue Victor-Hugo, 54000 Nancy), juin 1985 (74 p.)

Fidèle à son approche habituelle des problèmes sociaux, l'Observatoire régional de la santé et des affaires sociales en Lorraine, en association avec le Creai, nous propose **une image des équipements sociaux et médico-sociaux** de la région. Il ne s'agit que d'une photographie mais nous savons que de tels documents peuvent se révéler utiles surtout lorsque le cadrage est large et la définition d'une grande précision.

L'étude a porté sur 6 724 enfants accueillis dans 101 établissements différents. La structure de la population des centres sociaux et médico-sociaux est décrite très finement, et les principales caractéristiques des placements sont analysées.

Au moment où les collectivités territoriales mettent en place, à travers les schémas directeurs et les règlements départementaux, leurs principaux outils de gestion du secteur social, ce type d'informations vient combler une importante lacune.

Étude de l'équipement social et médico-social des Ardennes

Centre régional Champagne-Ardenne pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (cité administrative Tirlet, bâtiment 111, 51036 Châlons-sur-Marne Cedex), septembre 1986 (221 p.)

La loi du 6 janvier 1986, dite loi particulière, fait obligation aux conseils généraux **d'élaborer un schéma départemental** des établissements et services sociaux. Les difficultés rencontrées par les élus à l'occasion du transfert des compétences de l'État vers le département s'aplanissent progressivement et la plupart des conseils généraux en sont aujourd'hui à dessiner les contours de leurs actions futures. Le Creai de Champagne-Ardenne, sur la demande du Conseil général, en liaison avec la Caisse primaire d'assurance maladie, nous propose une photographie de l'équipement social et médico-social dans le département des Ardennes.

Trois thèmes regroupent l'ensemble des informations recueillies : **les établissements, les services et les associations** ; au-delà d'un inventaire précis des équipements dont l'intérêt ne dépasserait cependant pas les limites des Ardennes, le rapport du Creai met l'accent sur une description fine des populations qui fréquentent ces établissements et ces services.

Dans les prochains mois, nous devrions disposer de **monographies** semblables pour chaque département, riches par leurs informations sur l'offre. De tels travaux nous semblent cependant manquer d'une vision prospective de la demande : souhaitons que les élus intègrent cet aspect dans leurs prochaines commandes, l'élaboration des politiques sociales départementales y gagnera en pertinence.

Cram Centre

Etude des signalements 1985-1986

Caisse régionale d'assurance maladie des travailleurs salariés du Centre (30, boulevard Jean-Jaurès, 45033 Orléans Cedex),
ronote, octobre 1986 (61 p.)

Nombreuses sont les études sur les usagers du service social : la fréquence des travaux sur les institutions sociales elles-mêmes doit être plus élevée encore, mais rares sont les recherches publiées sur l'articulation **entre l'institution et son client**. Les processus d'autosaisine par les institutions demeurent souvent opaques, comme s'il fallait maintenir la fiction d'un usager totalement libre s'adressant au service social comme il déciderait d'aller dans n'importe quel centre commercial. Dans certaines situations, une personne fait l'objet d'un signalement systématique auprès d'un organisme social, lequel met en place un dispositif plus ou moins contraignant. Naissance, accident du travail, longue maladie entrent dans le cadre de ces législations.

Le service social de la Caisse d'assurance maladie de la région Centre a entrepris une telle étude sur les **signalements** systématiques ou occasionnels effectués **en cas d'arrêt maladie et d'accident du travail**. Entre le 1^{er} septembre et le 30 octobre 1985, près de 3 000 signalements sont étudiés en fonction de l'âge, de la situation de la personne, de la localisation et des réponses apportées par l'institution. Dans une période où de nombreuses institutions sociales utilisent leurs ressources informatiques pour mettre en place des **procédures automatisées de signalement** de leurs ressortissants en situation difficile, cette étude marque bien l'intérêt mais aussi les limites de cette approche de la clientèle.

Creai

**Contribution technique à l'élaboration
du schéma départemental pour les établissements
et services concourant
à la protection judiciaire et administrative
des mineurs en Charente-Maritime**

Centre régional Poitou-Charente pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (44, boulevard Pont-Achard, 86000 Poitiers), ronéoté, janvier 1986 (208 p.)

Les schémas départementaux se suivent et se ressemblent (1), oscillant entre l'inventaire et la photographie de la réalité institutionnelle d'un département ; ici, la Charente-Maritime. Un département peu densifié où le développement du tourisme ne parvient pas à compenser les fermetures d'entreprises dans le bassin d'emplois de la Saintonge maritime. Un département dans lequel le Conseil de prévention de la délinquance constate une élévation des actes de "petite délinquance" et une montée de la toxicomanie.

La constitution d'un **répertoire départemental des équipements sociaux** permet de repérer des déséquilibres géographiques et surtout de pointer des manques en matière de formation professionnelle des jeunes et de placement familial spécialisée.

(1) Voir compte rendu de **Étude de l'équipement social et médicosocial des Ardennes**, in **Informations sociales** n° 7/1986, p. 96.

Marie Devergnies

**Service social en circonscription
et développement des solidarités locales**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., janvier 1984 (139 p. + annexes)

Institut de travail social et de recherches sociales (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge)

Direction : Michel Autes

Lorsque les activités économiques traditionnelles, le charbon, le textile et la métallurgie, sont en constante régression, lorsque les habitants de ce quartier de Lille voient leurs ressources se restreindre, les pratiques des travailleurs sociaux ne doivent-elles pas aussi subir une transformation ?

Pour répondre à cette question, Marie Devergnies, analysant par le menu **le fonctionnement d'une circonscription** pointe l'existence des solidarités locales, le souci des travailleurs sociaux de s'adapter à ces temps de crise et essaie de conjuguer ces atouts avec l'existence d'une volonté de décentralisation exprimée par le législateur. Si la mayonnaise prend, un renouvellement des formes de l'action sociale devient alors envisageable.

Nicole Letourneur

**L'Appropriation de l'espace chez des enfants
de huit à treize ans placés en foyer de l'enfance**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1987,
133 pages

Institut de travail social et de recherches sociales (1, rue du
11-Novembre, 92120 Montrouge)

Direction : Anne Coppel

Les couloirs où l'on peut courir, se battre, les soupentes pour se blottir et trouver refuge, puis des lieux pour s'y faire une place et s'y installer, un groupe pour s'y sentir bien, pour s'affronter aux autres, pour partager un endroit.

Une lingene pour laisser passer le temps d'un cafard, assis contre la machine à laver, et écouter l'eau couler.

Des boîtes que l'on accumule près de son lit lorsque

tout va bien, un coin que l'on détruit, et l'espace se rétrécit à la dimension d'un chagrin.

François, Michaëlle, Françoise, Alexandra, quatre figures d'enfants dans un espace collectif, un **foyer de l'Aide sociale à l'enfance**. Quatre enfants qui jouent leur vie en occupant des rôles sur cette scène où, quel que soit le lieu, tant de places sont à prendre, de territoires à envahir ou à défendre.

Filmant en courtes séquences, **observant** de brefs moments de la vie de ces enfants de huit à treize ans, Nicole Letourneur, éducatrice spécialisée décortique magistralement la réalité parfois si ténue d'un **travail d'accompagnement** dans une institution, espace de socialisation, espace de transition.

Un mémoire auquel il ne manque que les images et les sons.

Annie Jeanneau

**Le Ssesd, maillon d'une chaîne surdéterminée
ou espace d'ouverture**

Étude à partir du fonctionnement

d'un Ssesd de l'arrondissement de Lille

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. avnl 1986 (140 p. + annexes)

Institut régional de formation des travailleurs sociaux (chemin de Tournai, "La Happe-qui-peut", 59120 Loos)

Parce que des parents de très jeunes enfants handicapés moteurs refusaient un placement de l'enfant en internat, parce que des enfants présentant des handicaps multiples ne trouvaient pas de place dans les instituts médicopédagogiques, à partir des années 70, dans la région parisienne, en 1976, à Lille, l'Association des paralysés de France (A.p.F.) a soutenu la création de services de soins et d'éducation spécialisée à domicile.

Suffit-il de sortir des murs pour transformer les institutions ? Étudier le fonctionnement de ce service à domicile conduit nécessairement à rencontrer cette question qui, bien au-delà de l'aspect particulier de la prise en charge du handicap, présente pour l'ensemble du social un intérêt indéniable.

A partir de l'instant où un médecin révèle aux parents la nature du handicap de leur enfant, ceux-ci s'inscrivent dans un ensemble complexe d'interactions entre les spécialistes de la médecine, de la rééducation et la famille. L'arrivée au service de soins à domicile est par conséquent l'aboutissement d'un long processus et de multiples interactions entre la famille et les spécialistes.

Quand va-t-il marcher ? Quand va-t-il parler ? Saura-t-il lire et écrire ? A ces questions Annie Jeanneau montre que l'on répond par un enchaînement d'**actes répétitifs**, mal reliés entre eux et se situant tous dans la perspective d'une **intervention médicale réparatrice** dans laquelle les parents ne peuvent que difficilement se situer. En dehors des murs, ne ferait-on alors que transposer les pratiques en usage à l'intérieur des établissements ?

Mane-Anne Cartellier,
Jean-Jacques Milan, Alain Rugo
et Michel Tachon
**Étude de la clientèle d'action sociale
à la Caf de Villefranche-sur-Saône**
Areps (27, cours d'Herbouville, 69424 Lyon Cédex 3), Janvier
1987 (208 p).

Les allocataires d'une caisse d'Allocations familiales, ici celle de Villefranche-sur-Saône, ne sont pas les Robinson Crusoe de la métaphore chère aux économistes, ils vivent dans un milieu humain, géographique. Pretendre connaître les usagers d'une institution sociale, Caf ou autre, suppose de faire le détour par la connaissance de ce milieu de vie. Telle est la démarche, intéressante par une grande lisibilité dans ce rapport, à laquelle se livre l'Areps.

Parmi l'ensemble des prestations auxquelles peuvent avoir accès les familles, il apparaît possible d'**effectuer des regroupements** ; ainsi, certaines familles ne bénéficient que des allocations familiales, d'autres perçoivent des allocations aux adultes handicapés. Les auteurs de l'étude identifient ainsi **seize configurations différentes d'allocataires** et, pour chacune, avec force tableaux – vive les fonctions graphiques logiciels de traitement de texte...–, ils en décrivent les principales caractéristiques.

La dernière partie de l'étude, s'inspirant des rapports d'activités de la caisse et d'une enquête par questionnaires auprès de 1 500 allocataires, essaie de cerner l'adéquation entre l'offre et la demande d'interventions sociales. La conclusion reste classique à ce type de recherche : l'action sociale atteint principalement des catégories moyennes et peine pour faire se joindre **offre et demande** pour les couches les plus démunies de la population.

Michel Calvo

**Généalogie et devenir
des circonscriptions d'actions sociales**

Mémoire pour l'obtention du D.e.a.

Etudes politiques, université Montpellier I (39, rue de l'Université, 34060 Montpellier Cedex)

Direction : Paul Allies

Demander le mémoire à l'auteur (9, rue Grand-Saint-Jean, 34000 Montpellier)

Par la lourdeur de leurs préliminaires, les travaux réalisés pour l'obtention du diplôme d'étude approfondie présentent souvent les inconvénients des thèses sans apporter la vigueur des résultats obtenus au terme d'une démarche longue et rigoureuse. Sans échapper totalement à ces critiques, le mémoire de Michel Calvo sur la **généalogie et le devenir des circonscriptions d'actions sociales** tente d'établir un lien entre la mise en place des circonscriptions, le développement des directions départementales de l'action sanitaire et sociale et l'émergence progressive d'une logique de la territorialisation du social dont la réforme de décentralisation ne serait qu'un prolongement, un ultime avatar.

Élus, administratifs et travailleurs sociaux, trois légitimes s'interpénètrent, se confrontent ou s'allient. Michel Calvo, s'appuyant sur l'exemple de l'Hérault, essaie de rendre compte de ces jeux d'acteurs du social. Ce mémoire fait suite à une maîtrise, nous lirons la thèse avec intérêt.

Maya Chami

L'intervention sociale en toxicomanie

Université Paris-Nord, Ecole pratique de service social

Mémoire de maîtrise ronéoté, 1983 (262 p. + volume d'annexes)

Direction : A. Coppel

Lorsque Maya Chami s'intéresse à l'intervention sociale en toxicomanie, après un long parcours dans des institutions de prise en charge de **jeunes drogués**, institutions dont l'épicentre se situe à Marmottan, elle rédige un volumineux rapport accompagné d'annexes très riches. Sauf si vous ne connaissez rien à la drogue comme produit, comme problème social ou médical, sauf si vous ignorez tout de la législation sur le sujet et les modalités diverses de traitement, allez directement à la page 169. A partir de là, alliant une étude qualitative des interactions entre le jeune drogué et le travailleur social à une analyse quantitative des échecs et des réussites de l'intervention sociale, Maya Chami nous propose un **triple modèle d'action** :

- la poursuite d'une relation d'assistance où le soignant se voit consommé comme l'était le produit ;
- la prise en compte d'une rationalité psychothérapeutique où, la toxicomanie étant considérée comme malaise plus intime, plus profond, l'assistant social ne peut qu'accompagner les dynamiques personnelles ;
- une combinaison de réponses individuelles ou collectives sur le schéma de la prise en charge des adolescents délinquants auxquels il faut proposer un passage progressif vers une resocialisation. Bien que se situant dans cette dernière perspective, l'auteur, **refusant toute explication univoque et simpliste**, analyse finement la complexité d'une relation à deux partenaires où l'institution et la drogue constituent toujours deux acteurs supplémentaires. Relation où, plus qu'ailleurs, la confiance, l'accueil sont éléments fondateurs et **le langage bien souvent impuissant**.

Prolongeant cette recherche, Maya Chami a mis en place un **atelier d'expression artistique**, projet agréé en 1982 dans le cadre du Fonds d'intervention culturelle (Fic).

Et si l'imaginaire pouvait, pour certains, être redécouvert par le biais d'autres techniques que la drogue ?

Danielle Rigaudiat

La Médiation sociale

Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, direction
de l'Action sociale (Paris)

Ronéoté, septembre 1984 (85 p.)

Regrettant, dans les analyses du travail social prônées par les tenants de la théorie du contrat social ou par les partisans de la thèse de la reproduction des classes par l'action sociale, la quasi-absence du terrain, Danielle Rigaudiat nous propose une brève réflexion sur la fonction de médiation sociale. Attaquant au passage, comme si cela avait encore une quelconque utilité, les apports de J. Verdes-Leroux et s'appuyant sur la vie d'une circonscription, l'auteur essaie de rendre compte du développement de la fonction de médiation des professionnels du social.

Travail collectif effectué sous la responsabilité technique
de Mane-Christine Droin

**Rupture. Analyse des modes d'intervention
en milieu ouvert auprès de familles en difficulté**

Habitat éducatif, centre Louise-Michel (94000 Créteil), 1983 (186 p.).

Le rapport collectif présenté par l'équipe de travailleurs sociaux du centre Louise-Michel de l'association Habitat éducatif s'intitule **Rupture**, au singulier, et cependant il traite de deux ruptures bien différentes. La première concerne les modes d'intervention des travailleurs sociaux, la seconde s'applique à la situation des familles accueillies par le centre.

Au terme d'une critique très vigoureuse, et que l'on aurait aimée plus solidement argumentée, **des hôtels maternels et des centres d'hébergement** traditionnels, des travailleurs sociaux refusaient des institutions qu'ils jugeaient trop contraignantes et peu efficaces pour créer une association capable de proposer un **hébergement en appartements disséminés** à des femmes avec plusieurs enfants, sans limite d'âge, accueil en période de crise, ouvert également aux couples avec enfants. Plus qu'un rapport de recherche, l'équipe porteuse de ce projet nous donne à lire un état des choses. Trois années après la mise en œuvre de l'action, des résultats permettent de contrôler, non pas au sens bureaucratique mais gestionnaire du terme, la fiabilité du projet et les principaux axes de son développement.

De mai 1980 à décembre 1982, soixante-seize familles ont été accueillies en structures éclatée avec, à chaque fois, un double projet : briser les cycles de reproduction qui, d'une génération à l'autre, recréent les mêmes situations mais aussi éviter que, d'une crise à l'autre, se rejouent des ruptures identiques.

Des résultats intéressants sont présentés par les auteurs : un nombre important de sorties de l'institution avec logement, la faiblesse du nombre de placements d'enfants ; résultats que les travailleurs sociaux corrélaient avec les modes d'action développés : hébergement éclaté, contractualisation de la relation avec les femmes, prise en charge de la famille dans sa totalité. Il reste à préciser dans la production de ces résultats, au demeurant fort intéressants, la part de l'intervention sociale et celle du mode de sélection des femmes et des familles prises en charge. Mais pour cela, il faudrait que d'autres centres, d'autres équipes, se décident à leur tour à produire des résultats et à expliciter leurs modes d'action.

Marie-Noëlle Lacroix
**La Relation en service social. Lieu de projection
d'une idéologie et de certains fantasmes**

Université Paris VII

Thèse pour le doctorat en sociologie (troisième cycle), octobre 1980

(231 p. + annexes)

Direction : Jean Duvignaud

A partir d'une enquête par questionnaire réalisée auprès de 250 assistantes de service social, Marie-Noëlle Lacroix, elle-même assistante de service social, nous propose, dans une thèse de troisième cycle, une description de cette profession vue de l'intérieur. Les professionnels y trouveront le **fidèle miroir** d'une époque aujourd'hui largement remise en question.

L'auteur prolonge cette description par une réflexion sur le rapport travailleur social-client, rapport dans lequel la neutralité affective et bienveillante constitue un leurre. L'influence de l'histoire de la profession, les marques d'une idéologie psychologisante et individualisante, l'emprise du *case work* et le poids de l'institution s'ajoutent aux fantasmes de transparence et d'influence portés par les professionnels et ne font qu'**opacifier** davantage la relation aidant-aidé.

Nouvelles stratégies de travail social et lutte contre la pauvreté

Caisse nationale des allocations familiales (23, rue Daviel,
75634 Paris Cedex 13), mai 1986, 168 pages

Synthèse d'un très **vaste ensemble de travaux** sur la pauvreté conduits sous l'égide du Bureau de recherches de la Cnaf entre 1972 et 1984, le rapport présenté par Michel Autès ne manque pas, dans une première partie, de s'interroger sur le concept de pauvreté et, par conséquent, de rencontrer dans la perspective ouverte par Ruwen Ogien (1) une double direction de recherche. Dans une première logique, la pauvreté constitue une réalité parfaitement objectivable, et les seules limites à sa connaissance résident dans l'imprécision de nos méthodes ; pour la seconde approche, **la pauvreté est un rapport social** et ne peut s'analyser et se comprendre qu'en relation avec la richesse ; la désignation du pauvre devient alors une stratégie de marquage social. Ayant identifié cette difficulté, Michel Autès décrit les glissements conceptuels à l'intérieur même de l'institution Cnaf où la prise en charge de la pauvreté a succédé à l'intervention en direction des familles défavorisées après s'être préoccupée des familles "en marge". Dans un second temps, l'auteur du rapport adopte une démarche de retour au terrain pour essayer de comprendre le fonctionnement des réponses sociales à la pauvreté à partir d'expériences menées dans des Caf.

Deux mécanismes fondamentaux coexistent pour lutter contre les situations de pauvreté. Aux prestations monétaires, parfois rendues complexes par leur juxtaposition, parfois simplifiées à l'extrême dans le cas du revenu minimal garanti, s'ajoutent des équipements sociaux intégrés dans les quartiers où résident les populations en situation de pauvreté. S'ajoutent, coexistent, voire s'opposent ces deux logiques, l'une privilégiant l'intervention financière et catégorielle, l'autre mettant l'accent sur l'intervention des travailleurs sociaux sur un territoire. Pour l'auteur du rapport, l'essoufflement économique de la première logique devrait entraîner une accentuation de l'intervention sociale territorialisée, outil de développement au service des populations.

Creil, Vannes, Cahors et bien d'autres expériences permettent de dessiner les contours de ces actions dans lesquelles un souci de recherche toujours présent permet d'évaluer régulièrement le degré d'atteinte des objectifs, où la contractualisation du rapport usager-travailleur social est vécu comme une nécessité. Ainsi s'esquisse **une méthodologie de l'intervention sociale** où la mobilisation, l'organisation et la négociation constituent les clefs principales d'une action multidimensionnelle autour de l'habitat, du rapport à l'argent, des équipements sociaux et de l'économique.

L'analyse des expériences menées par les différentes équipes de travailleurs sociaux est particulièrement stimulante pour la réflexion mais aussi pour la pratique, mais plus encore intéressante nous semble être l'invitation à une recomposition d'ensemble de l'action sociale dont il resterait cependant à démontrer et l'efficacité et la possibilité d'une inscription dans notre réel, ici et maintenant.

François Le Poulter
**Travail social, inadaptation sociale
et processus cognitifs**

C.t.n.e.r.h.u. (2, rue Auguste-Comte, B.P. 47, 93173 Vanves
Cedex), avril 1986 (198 p.)

A quoi sert le travail social ? Sans caricaturer exagérément la réalité, nous pourrions admettre que chacun des rapports examinés dans cette rubrique essaie, de manière parcellaire et avec plus ou moins d'habileté et de succès, de répondre à cette question. François Le Poulter, dans un texte court, dense et passionnant, puise dans les ressources de la **psychologie sociale expérimentale** pour montrer que les jeunes qui fréquentent les travailleurs sociaux modifient la perception qu'ils ont du rapport à leur milieu. De nombreux travaux de psychologie sociale avaient précédemment démontré l'impact de l'éducation sur la constitution des systèmes normatifs. Pour rendre compte de la survenue d'un événement, nous mettons en place un système d'explications dans lequel nous nous percevons comme le jouet des circonstances et du hasard où nous nous vivons comme des personnes responsables de ce qui leur arrive. Sur cet axe, les jeunes les plus anciens dans le circuit du social se situent plus du côté de l'explication par la responsabilité personnelle. Cela fait dire à François Le Poulter que les travailleurs sociaux favorisent chez leurs clients le développement d'**une norme d'intériorité**.

Faut-il aller plus loin et suivre l'auteur dans les généralisations qu'il tire de ce constat et applique à l'ensemble du travail social ? Si cette seconde démonstration n'est pas aussi convaincante, l'hypothèse ouvre la direction de nouvelles recherches fort stimulantes pour une meilleure compréhension du travail social.

Mireille-Lucile Latour

Si le corps vous en dit.

La problématique corporelle en travail social

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme des hautes-études en pratiques sociales (direction : Hélène Reboul), 1989 (210 p.)

Université Lumière, Lyon II, département des pratiques éducatives et sociales (18, quai Claude-Bernard, 69000 Lyon), Collège coopératif Rhône-Alpes

Faute de mettre un nom sur son visage, elle détourna le regard et, de bouche à oreille, la voix de la sagesse mit le doigt sur la plaie : alors, l'estomac noué, elle fit face, à cœur ouvert et le dos plein.

Ces expressions, et bien d'autres, figurent dans les entretiens réalisés par Mireille-Lucile Latour auprès d'une douzaine d'assistantes en service social qui, à la question initiale "*Dans votre relation avec le client, le corps est-il, à votre avis, révélateur de problèmes ?*", détaillent les lieux du corps et, en fonction de la nature de leur activité professionnelle, modulent l'utilisation des parties du corps dans leur langage.

S'éloignant parfois très loin du contenu de ces entretiens pour aller rechercher, dans la préhistoire, l'art et la psychanalyse, les multiples sens conférés au corps. Mireille-Lucile Latour réalise plus un essai qu'un mémoire au sens classique de ce terme. Les travailleurs sociaux n'y trouveront pas la réponse immédiate à une demande d'outils pour interpréter les signes corporels au-delà de la parole. Puissent certains d'entre eux éprouver l'envie de prolonger ce travail et, en appliquant quelques méthodes inventées ici, mieux cerner la place du corps dans la relation aidant-aidé.

Madeleine Hersent et Irène Jonas
**Les Groupements d'achats, du travail social
 aux réseaux de solidarité**

Association pour le développement de l'économie sociale et locale (113, rue de Charenton, 75012 Paris), décembre 1988 (95 p.)

Cette étude a été réalisée pour la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. En raison de la rareté de l'intervention de cette administration dans le secteur social, cela méritait d'être noté ! Mais son intérêt n'est pas seulement là. Dans le cadre du programme gouvernemental de lutte contre la pauvreté et la précarité, le souci de **répondre aux besoins alimentaires des personnes en difficulté** a généré de multiples initiatives : banque alimentaire, ouverture de restaurant social, distributions de surplus agricoles, de bons d'alimentation, de colis, de repas chauds...

Les quatre groupements d'achats, situés en Charente-Maritime et à Angers et décrits par Madeleine Hersent et Irène Jonas, participent de la même logique alimentaire, tout en favorisant des formes de participation et de sociabilité. A côté de l'activité de type coopérative d'achat, négociant à prix réduits chez des grossistes des produits alimentaires, frais ou surgelés, l'étude montre l'étroite liaison de ces groupements avec le travail social à travers trois types de services : le service polyvalent de secteur, l'économie sociale et familiale et le centre social.

Les quatre monographies démontrent la réalité de **trois formes d'effets** : un apport en terme de nutrition, d'avantages financiers et de gestion de budget, des apports en terme de rupture d'isolement et de création de réseaux de solidarité, des apports en terme de dynamisation du tissu social. Elles montrent aussi la fragilité de telles structures dans lesquelles le dynamisme et le volontariat des personnes constituent des conditions primordiales d'une éventuelle pérennisation.

Criv/municipalité de Chanteloup-les-Vignes

Nouvelles Urbanités : quelles actions sociales ?

Actes du colloque international de Chanteloup-les-Vignes
Centre de recherche interdisciplinaire (54, rue de Garches,
92420 Vaucresson), octobre 1987 (115 p.)

Chanteloup-les-Vignes. Il est des noms qui flattent la ruralité de nos mémoires. Comment imaginez-vous ce village : un trou de verdure où chante une rivière, un hameau ombragé où les loups ne hurlent plus mais où le vent fait siffler les ceps ? Allez, arrêtons, la commune de Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines, est passée en quelques années et avec l'aide d'une Zac de 1 500 à 11 000 habitants. Plus de soixante ethnies cohabitent et la moitié de la population a moins de vingt ans. Le classement de la commune en îlot sensible, la création d'une Zep et bien d'autres réalisations témoignent de **la vigueur de l'équipe municipale et de la vie associative** dont l'association Miniloup constitue un élément moteur.

Le colloque organisé en octobre 1987 par la municipalité et par le Criv marquait le souci des promoteurs locaux d'action sociale de ne pas se couper d'un effort d'élucidation du sens de leurs actions.

Le rôle de la prévention spécialisée, l'action sociale dans une société pluri-ethnique, les politiques municipales en direction de la jeunesse, l'apport de la recherche-action constituaient les principaux thèmes abordés par les participants à ce colloque. Donner à une rencontre un caractère international contribue souvent plus à renforcer l'image des organisateurs qu'à enrichir les débats ; ce n'est pas le cas ici et les apports de chercheurs espagnols, tunisiens et italiens éclairent avec force les sujets traités.

Laurence Fabre

**Les Effets du Allo ! De l'utilité
d'un lieu d'écoute téléphonique
Perspectives pour le service social**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., octobre 1986
(125 p. + annexes)

École de service social de la Cramif (26, rue des Peupliers,
75013 Paris)

Direction : M. Gabel

S.O.S. Troisième Age, Allo Six-Quinze ans, Écoute Cancer, Jonas écoute, S.O.S. Amitié, et bien d'autres encore, vous n'avez que l'embarras de la ligne pour choisir. Les services d'écoute, de conseil et d'aide téléphoniques, suivant en cela l'avancée du téléphone ces quinze dernières années, se sont considérablement développés jusqu'à constituer de véritables **formes d'interventions sociales**. Avec l'accroissement des communications, les professionnels et les bénévoles de l'écoute téléphonique constituent progressivement un ensemble de savoir-faire, parfois à la limite de la recette et parfois plus élaborés.

Le mémoire présenté par Laurence Fabre, assistante de service social dans un centre médico-psychopédagogique doté d'un service téléphonique à l'usage de parents et d'enfants en difficulté, S.O.S. Parents-Enfants, fait apparaître, à partir d'une enquête réalisée sur deux mille appels, **le profil des appelants**, décrit les réponses données par les écoutants et **situe le rôle de l'appel téléphonique** dans un contexte de violence à l'intérieur de la famille.

Jean-Louis Zanda et Paule Pinay
**Le Placement des mineurs handicapés sociaux
 dans les structures d'accueil non traditionnelles**

A.d.s.e.a. du Val-d'Oise
 Ronéoté, novembre 1984 (79 p.)

De la ferme thérapeutique au centre de crise en passant par l'école expérimentale, **les structures d'accueil non traditionnelles** se caractérisent par une très grande diversité. Si environ 75 % de ces structures se situent dans des secteurs ruraux au sud de la Loire, elles ne ressemblent pas nécessairement à l'image offerte par les médias à l'occasion de certaines affaires mettant en cause des lieux de vie.

Privilégiant tantôt l'insertion dans une famille, tantôt le compagnonnage avec les détenteurs d'un savoir-faire particulier ou, plus simplement, mettant l'accent sur le partage de la vie quotidienne, ces structures, dites aussi **intermédiaires**, reçoivent des enfants mais également des adolescents ou de jeunes adultes qui ne trouveraient que difficilement un accueil familial ou institutionnel dans le réseau traditionnel. Des placements d'origines très variées, des situations souvent lourdes, des dimensions réduites favorisant la communication entre les personnes présentes, **adultes et mineurs**, apparaissent comme les composantes régulières de ces organismes.

Pour effectuer cette recherche, Jean-Louis Zanda et Paule Pinay ont analysé finement vingt-deux structures parmi cent soixante-neuf prises en compte dans leurs travaux. Au terme de leur étude, ils constatent l'aspect minoritaire des discours radicaux refusant, par exemple, la procédure d'agrément, ils montrent la prépondérance des couples d'accueil et la diminution des communautés et, surtout, ils mettent l'accent sur l'augmentation du nombre d'expériences ne faisant plus référence à une volonté fréquente dans les années 70 de s'insérer dans un projet global et contre-culturel. Les lieux de vie

devraient plutôt être pensés en termes de **continuité**, à l'intérieur du dispositif social et non pas sur le mode de la rupture. La professionnalisation des accueillants, leur insertion dans le réseau institutionnel classique renforcent cette idée de continuité. Cette recherche constitue **une réflexion stimulante sur les lieux de vie** et les structures intermédiaires hors des schémas du prêt-à-porter idéologique.

Créai d'Aquitaine
**Patchwork pour les lieux de vie,
 lieux d'accueil**

Dossier réalisé par le Centre régional d'Aquitaine d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (tour Mozart, 2, rue Jean-Artus, B.P. 106, 30030 Bordeaux Cedex), septembre 1989 (86 p., 85 F + 15 F de port)

Qui, de la génération soixante-huit, n'a pas eu sa couverture ou sa robe en patchwork, assemblage de multiples carrés d'étoffes de couleurs ? Dossier patchwork pour un sujet patchwork, faut-il voir, dans le choix de ce mot pour parler des lieux de vie, le rappel d'un élément d'une culture néo baba-cool ou, simplement, une métaphore pour désigner la diversité de ces lieux et, accessoirement, la diversité du dossier présenté par l'équipe du Créai d'Aquitaine ? Comme toujours, l'ensemble de ces explications possède probablement une part d'exactitude.

Une fois de plus, par-delà la diversité des populations accueillies, les lieux de vie se caractérisent par une ressemblance – mais n'allez peut-être pas le leur dire – des modes d'accueil, l'importance des relations au quotidien, la diversification d'un petit nombre de personnes hébergées dans un même lieu.

Soulignant l'**originalité des lieux de vie**, rappelant les progrès marqués par la circulaire de Georgina Dufoix en janvier 1983, développant une réflexion sur les statuts et les agréments, présentant une enquête réalisée sur quarante et un lieux de vie issus de vingt-quatre départements, ce dossier va bien au-delà d'un simple inventaire des lieux de vie en Aquitaine.

La liste de ces lieux et une bibliographie viennent compléter ce dossier qui laisse, par ailleurs, une place importante à la présentation de certains lieux.

Conseil économique et social
**La Qualité de la vie
dans les banlieues des grandes villes**
Rapport présenté par André Girard
Multigraphié, novembre 1983 (98 p.)

Les rapports émanant d'organismes officiels ne se caractérisent guère par la construction particulièrement originale de leurs hypothèses ou par une habileté méthodologique spécifique. Il ne faut pas pour autant les négliger. L'exercice consiste le plus souvent à rassembler le maximum d'informations sur un sujet, à effectuer une synthèse de ces données et à dégager quelques axes susceptibles de recueillir le plus large assentiment possible. Les travaux du Conseil économique et social poussent d'ordinaire cette logique dans ses ultimes retranchements, cela fait leur intérêt pour qui ne fait que rechercher une information sur le sujet traité.

Le rapport présenté par André Girard sur la **qualité de la vie dans les banlieues des grandes villes** n'échappe pas aux lois du genre.

Phénomène mondial, la progression des banlieues revêt une ampleur inégalée dans les pays du tiers monde. En France, près du tiers de la population vit en banlieue. Il serait toutefois vain de penser la banlieue comme une réalité homogène là où le rapport distingue **des banlieues heureuses, des zones naufragées** et des villes qui ont su montrer qu'il n'y avait pas de fatalité des banlieues.

L'auteur s'intéresse plus spécifiquement aux banlieues naufragées et rejoint, dans son analyse, les constats de la Commission pour le développement des quartiers, d'où la similitude des propositions qui clôturent cet avis adopté par 113 voix et 36 abstentions.

Paul Reynaud et Roland Tourreau
Dynamiques sociales et politiques d'attributions
 Crédoc (142, rue du Chevaleret, 75013 Paris) et C.n.r.s., Mode de
 vie communication et développement (82, rue Cardinet, 75017
 Paris)
 Multigraphié, 1985 (252 p. + annexes)

En entrant dans un nouveau logement, n'avez-vous jamais rêvé d'y choisir vos voisins, de réaliser tous les aménagements possibles pour le rendre plus vivable, peut-être même de l'avoir construit, et de trouver à votre disposition des locaux collectifs pour y organiser avec vos amis toutes les activités dont vous avez envie ? Si votre réponse est positive, avant de signer définitivement votre bail, pensez aux **formes d'habitat locatif concerté**.

La Farnigoule à Cannes, L'Isle-d'Abeau, les Naïfs à Meylan près de Grenoble, les Crieurs à Lille, la location autogérée des Minguettes constituent quelques exemples de ces formes d'habitat analysées par Paul Reynaud et Roland Tourreau. Toutes ces réalisations, dont la taille se situe entre 12 et 120 logements pavillonnaires ou collectifs, ont pour caractéristique commune d'avoir été prises en charge par leurs futurs habitants, négociant avec les financeurs, les organismes d'H.I.M. ou les maîtres d'ouvrages. L'existence de ce groupe fondateur semble d'ailleurs garantir la réussite du projet.

Depuis les origines de la société industrielle, la pérennité de ces formes particulières d'habitat semble une réalité incontestable et, pour les auteurs du rapport, si ces habitats sont statistiquement atypiques, ils n'en représentent pas moins **une forme culturelle spécifique d'appropriation de l'espace urbain**.

La réflexion sur les formes collectives de gestion de l'habitat conduit les auteurs à s'interroger sur le problème de l'attribution des logements auxquels sont confrontés les organismes d'H.I.M. S'appuyant sur leurs travaux et sur d'autres recherches, ils refusent d'entrer dans une logique des politiques d'attribution visant un rééquilibrage social, terme derrière lequel s'avance rapidement les notions de seuil et de quota. En revanche, ils préconisent une recherche d'homogénéisation des zones d'attribution dans lesquelles se multiplieraient des groupements personnalisés de locataires.

Un rapport stimulant tant par les descriptions des expériences locatives que par les questions posées sur les modalités d'attribution des logements.

Paul Reynaud

Le Gardien d'immeuble, contrôle ou participation ?
 Crédoc (142, rue du Chevaleret, 75013 Paris), 1984 (281 p.)

Dans notre paysage urbain figure une galerie de personnages : le facteur, l'éboueur, le contractuel, et bien d'autres encore ; parmi eux, concierges et gardiens d'immeubles occupent une place de choix. Reléguée au rang de figuration peu aimable dans les films de série B, la fonction de gardien fait l'objet, ces dernières années, d'un intérêt renouvelé de la part des organismes gestionnaires de logements, désormais autant soucieux de gérer que de construire.

Entre les organismes et les résidents, prenant leur part dans les activités de gestion et assurant les multiples fonctions de l'entretien au quotidien, les gardiens d'immeubles se trouvent parfois engagés dans un rôle social, comme peuvent en témoigner les travailleurs sociaux qui les côtoient sur le terrain.

Gardien contrôleur, gardien service service, gardien victime, gardien animateur, voire cogestionnaire de l'administration et de la vie de l'immeuble : Paul Reynaud dresse une **typologie de l'insertion du gardien** dans la sphère locale. Essayant de repérer les évolutions futures, l'auteur note la nécessité d'intégrer dans la fonction une plus grande prise en charge de la vie collective.

Michaël Agopian, Alain Rugo, Michel Tachon
**Les Accédants à la propriété et les problèmes
 d'endettement dans le département de l'Ain**

Caf de l'Ain, Association départementale pour l'information
 sur le logement, Areps (27, cours d'Herbouville, 69004 Lyon),
 mai 1986 (146 p.)

La proximité de Lyon et de son agglomération, des terrains d'un prix moins élevé que dans le Rhône ou la Saône-et-Loire, font de l'Ain un département d'accueil pour des familles désireuses d'accéder à la propriété. La recherche d'une plus grande sécurité associée au désir de rendre visible une promotion sociale estompent **le poids des contraintes financières** à surmonter pour avoir le droit d'emménager dans ce ravissant pavillon vendu sur catalogue.

Le plan de financement était parfaitement prévu. Certes, il faudrait une seconde voiture et l'épouse devrait se remettre à travailler, le mari terminerait les installations extérieures le samedi et le dimanche, mais ne faut-il pas savoir se sacrifier pour être chez soi ? Certes, dans le plan de financement, on ne prévoyait pas les frais de raccordement aux réseaux, les impôts locaux sont élevés, mais on y arrive...

En longue maladie, la mère de famille doit cesser son travail, il devient impossible d'honorer les remboursements en dépit des aides sociales ; il faut vendre, retourner dans le H.I.M. et continuer à payer les remboursements car le prix de vente du pavillon ne couvrirait pas la totalité de la dette...

Dans sa généralisation, la situation relève de la caricature, mais elle constitue un des scénarios possibles. Aussi, le rapport présenté par l'Areps, après avoir analysé de façon détaillée le fonctionnement du **marché de l'accession à la propriété** dans le département de l'Ain, se termine par une série de propositions pour **réduire l'endettement** des accédants à la propriété : sensibilisation des élus, des travailleurs sociaux et des organismes de H.I.M. à ce problème, meilleure information préalable des accédants, définition plus précise des procédures contractuelles, aménagement des dispositions financières.

Christine Henne

Les Impayés de loyer en H.l.m.

Les mesures sociales face aux bénéficiaires

Mémoire pour l'obtention du diplôme supérieur en travail social, décembre 1986 (170 p.)

Institut de travail social et de recherches sociales (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge)

Direction : Marc Depriester

Commandement d'huissier, saisie arrêt sur l'allocation de logement, assignation du locataire, saisie mobilière, expulsion ; déjà longue, cette liste ne fait pourtant qu'énumérer les moments principaux de la phase contentieuse des rapports entre un locataire ne payant plus son loyer et son propriétaire. Deux années peuvent ainsi s'écouler entre le début d'une procédure engagée par un organisme H.l.m. et l'expulsion du locataire. Or si l'on rapproche le nombre d'expulsions – 352 dans le Val-d'Oise en 1985, par exemple – et le nombre de **familles en situation d'impayé de loyer** – autour de 15 % des logements H.l.m. –, il faut bien convenir que cette procédure, plus que l'amorce d'une sanction, est en réalité un **mode particulier de gestion des rapports logeurs-logés**.

Suivant les phases de la politique sociale, pour les logeurs, la famille qui ne paie pas son loyer relève de l'ordre de la délinquance, elle est coupable ; à d'autres périodes, elle est victime, voire malade de son incapacité à gérer son budget. Le mémoire de Christine Henne ne regarde pas l'impayé de loyer du point de vue des institutions mais, dans la lignée des travaux sur les stratégies et les jeux des clients du travail social, montre que l'impayé résulte d'un choix minimal. Confrontées à la précarité de leurs conditions d'existence, des familles vont choisir de privilégier certains aspects de leur vie quotidienne ou de leurs relations en y affectant une part de leurs ressources. Les enfants, une famille lointaine qu'il faut aller visiter et, dans l'ordre des choix, le logement se décale d'autant plus que l'on sait, plus ou moins bien, jusqu'où il est possible d'aller trop loin avec l'organisme d'H.l.m. Choix souvent mal vécu par les intéressés car il s'inscrit toujours dans l'anxiété d'une **possible expulsion**.

Rapport d'un groupe d'étude
présidé par Camille Hermange
**Problèmes posés par la reconversion des établissements
du secteur social et médico-social**
C.t.n.e.r.h.i. (diffusion Puf), 1982 (145 p.)

L'importance quantitative de la création des établissements dans les années 60-70 et plus largement jusqu'au vote de la loi du 30 juin 1975, les progrès médicaux réalisés en matière de prévention et de dépistage précoce, la baisse de la natalité, l'évolution des conceptions théoriques mais aussi l'air du temps, peu favorable aux structures fermées ; voilà bien des raisons pour évoquer la question de l'éventuelle reconversion de certains établissements du secteur social et médico-social. Un rapport très dense du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations nous invite à cette réflexion.

Face à une relative **baisse du recrutement**, les institutions réagissent en essayant d'élargir leur champ d'intervention, mais aussi en freinant parfois des sorties ou encore acceptent des enfants qui ne correspondent pas toujours à la vocation première de l'institution. Si cette baisse du taux d'occupation est encore limitée, sa répétitivité d'une année sur l'autre vient confirmer l'existence d'**une tendance lourde**.

Les progrès parcellaires réalisés dans la connaissance des besoins restent insuffisants pour fonder une politique prévisionnelle des équipements, et les stratégies parfois contradictoires des différents groupes intéressés au premier chef par ce processus de reconversion risquent de peser lourd à l'heure des choix.

Au moment où la décentralisation commence à faire sentir ses premiers effets sur le terrain en dotant les conseils généraux des moyens de développer **des politiques sociales départementales**, et cela dans un contexte économique de stabilisation, le rapport du C.t.n.e.r.h.i. mérite toute notre attention.

Bernadette Bernardin

Situation sociale des malades longue durée

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1987 (184 p. + annexes)

Ecole de service social de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (53 bis, rue Boussingault, 75013 Paris)

Direction : J.-M. Dutrenit

Vivre avec l'impression d'être enfermé entre quatre murs des journées où les activités des uns et des autres sont devenues asynchrones, lorsque le temps du quotidien ne se structure plus entre l'activité et le repos, lorsque les ressources se réduisent et deviennent aléatoires... Pour compléter ce portrait, il faudrait ajouter la restriction des relations sociales, une capacité d'anticipation fragilisée... Mais de quel portrait s'agit-il ? Ce pourrait être celui d'un chômeur ; **la rupture** existe aussi, mais elle **trouve son origine dans la maladie**. Malade de longue durée, moins qu'un statut, une prise en charge administrative par une caisse d'assurance maladie. Si le coût de ces prestations aux personnes dont l'arrêt de travail pour maladie se monte à peine à 5 % de la dépense d'assurance maladie, cette population se trouve placée devant des possibles restreints : la guérison parfois, la stabilisation de l'état de santé ou l'attribution d'un statut d'invalidé, marquage définitif. L'intervention pertinente et bien adaptée du travailleur social peut, dans cette pénurie, élever quelques digues pour éviter à des hommes et à des femmes de basculer définitivement dans les réseaux de l'assistance. Tel est le pari engagé par la Caisse régionale d'assurance maladie d'Alsace et de Moselle, telle est l'origine d'un travail de recherche entrepris pour connaître cette population par Bernadette Bernardin.

Au terme d'un rapport de près de 200 pages où la rigueur méthodologique s'allie à une grande clarté d'écriture, l'auteur dresse une typologie de ces personnes en longue maladie, démontre **la ténuité de leur intégration sociale** et remarque que le fait d'être inclus dans des réseaux d'assistance avant l'arrêt de travail constitue un handicap supplémentaire.

Face aux contraintes de la maladie et des institutions de contrôle, les malades esquissent **une socialité différente** faite d'échanges interpersonnels, de tentatives pour ruser avec les contraintes. Ajoutons enfin une tentative, pas toujours aboutie mais toujours passionnante, pour relier ces cultures de malades au contexte culturel si spécifique de la société alsacienne.

Linda Slama

L'Adolescent et sa maladie.

Étude psychopathologique de la maladie chronique à l'adolescence

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, B.P. 47, 92173 Vanves Cédex), juin 1987, 210 pages

Mélanie, quatorze ans. Boris, treize ans. Denis, quinze ans. Rémi, treize ans, et bien d'autres encore, sont hospitalisés dans le service d'adolescents du professeur B. Courtecuisse à l'hôpital Bicêtre pour des affections susceptibles de recevoir un pronostic létal.

Modification des rapports aux autres, atteinte de l'image de soi, réactivations d'angoisses oubliées et de désirs enfouis, la maladie ne peut jamais se réduire à une banale défection de la machinerie humaine. Lorsque la maladie interfère avec des transformations identitaires, telle la modification du schéma pubertaire à l'adolescence, un véritable processus de travail psychodynamique s'engage. La recherche menée par Linda Slama éclaire, en recourant à une grille de lecture psychanalytique, cette **interaction entre maladie et adolescence**, lorsque *"le processus pubertaire déclenche le travail de souffrance qui, à son tour, permet la maturation du processus d'adolescence"*.

Juxtaposant des observations d'adolescents, des extraits de dossier médical, des comptes rendus d'entretiens, des commentaires pour expliciter chaque situation et de larges phases très théoriques, Linda Slama nous rappelle, si nous l'avons parfois oublié, la **richesse d'une démarche véritablement clinique**.

D. Mandrillon et R. Baratta

L'Analyse de gestion du secteur médico-social

Association L'Ouvre-boîte

Ronéoté, décembre 1983 (225 p.)

A partir de 1978, les services ministériels ont préconisé la mise en place d'un **modèle d'analyse de gestion** dans le secteur social et médico-social avec le double souci de mieux connaître les coûts des différentes fonctions assurées dans les établissements, mais aussi de proposer aux gestionnaires un outil interne de contrôle de gestion. L'étude réalisée par l'association L'Ouvre-boîte, à la demande du ministère des Affaires sociales et de la solidarité nationale, avait pour objectif d'analyser sur le terrain l'utilisation de ce modèle de gestion.

Au terme d'un long travail dans les établissements, les auteurs montrent que ce modèle ne fonctionne guère car, s'il peut fournir un sorte de **photographie des coûts économiques** et permettre ainsi de réaliser des comparaisons entre les institutions, il est inapte à rendre compte de la formation de ces mêmes coûts. Par ailleurs, ce mode d'analyse, trop peu lié à la procédure budgétaire, n'apporte pas au gestionnaire les outils pour comprendre le fonctionnement de son propre établissement. Si, à ce tableau, on ajoute l'absence de prise en compte du modèle dans les négociations avec la tutelle, **le faible impact** de cette technique gestionnaire s'explique plus facilement.

Ce rapport est d'un accès difficile pour les non-spécialistes, mais, avec le développement des formes de travail par projet ou programme dans un contexte décentralisé, les logiques économiques et financières pénètrent un peu plus le secteur social et progressivement ce type d'étude devra pouvoir être lu au moins par les travailleurs sociaux responsables de ces actions.

C. Amiot-Trochon

Affiche de sécurité : message de sécurité ?

Université Paris XIII, E.p.s.s.

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise des sciences et techniques de la communication

Photocopié, 1981 (183 p.)

Directeur : J.-B. Payet

Dans des entreprises où coexistent des travailleurs de différentes cultures, l'idée même de sécurité au travail peut être vécue et intériorisée de multiples manières ; les campagnes de prévention se heurtent à des logiques mal appréciées et perdent ainsi de leur efficacité. Mme Amiot-Trochon, assistante de service social dans un **centre interentreprises de médecine du travail**, s'est intéressée à ce volet particulier de la communication dans des entreprises de travaux publics où la diversité d'origine des travailleurs introduit une contrainte supplémentaire. Analyse technique du **matériel iconographique**, réalisation d'entretiens sur ce thème avec des salariés et recours aux outils linguistiques permettent à l'auteur de formuler d'utiles recommandations sur la conception des affiches informatives.

Au-delà de ce cas particulier, ce mémoire s'inscrit dans une problématique du développement de la **fonction marketing** dans le social, et les travailleurs sociaux soucieux d'une telle perspective ne manqueront pas d'y puiser des idées.

Anpase

**Gérer la complexité dans les entreprises
d'action sociale**

Compte rendu des journées de formation et de perfectionnement des cadres de l'action sociale

C.d.e. (B.P. n° 4, 76380 Canteleu), février 1987 (151 p.)

Chaque année, les journées de perfectionnement de l'Anpase traitent d'un sujet en relation très étroite avec les préoccupations des adhérents de cette association qui regroupe une large part des directeurs et des cadres de l'Aide sociale à l'enfance. Le thème abordé dans les journées de 1987 nous semble pouvoir être utilisé avec profit par l'ensemble des gestionnaires du social.

Le sujet de ces journées est traité de deux manières bien différentes. La première, relativement conventionnelle, consiste à repérer **la complexité des montages institutionnels d'après la décentralisation**, la seconde revient à analyser plus conceptuellement la notion de complexité et les moyens, non de la réduire mais **d'intégrer nos pratiques dans un univers de complexité**. L'intervention de Dominique Genelot, de l'Insep, ouvre d'intéressantes pistes en matière de management de la complexité, dans un cadre de référence systémique.

Jean-Marie Gourvil

Management public et audit de formation

Institut de formation de travailleurs sociaux (11, rue Guyon-de-Guercheville, 14800 Hérouville-Saint-Clair), mai 1988 (29 p.)

Si l'on en juge par le volume, 23 pages, le rapport de Jean-Marie Gourvil, directeur de l'École de service social de l'I.f.t.s. d'Hérouville-Saint-Clair, se caractériserait d'abord par sa minceur. Ni étude ni recherche, ce texte s'apparenterait plutôt à l'essai, voire au manifeste. Se situant résolument dans le champ des préoccupations de l'heure : mieux maîtriser les dépenses publiques, trouver des systèmes d'information capables de fiabiliser des prises de décision et **améliorer la gestion des ressources humaines**, l'auteur de ce texte très dense incite au développement d'outils de management.

Appliquant cette démarche au secteur de la formation des travailleurs sociaux, domaine dans lequel l'expérience ne lui fait pas défaut, Jean-Marie Gourvil nous propose une réflexion sur les techniques de l'audit de formation. Cet **outil de management** a pour objectif de vérifier la cohérence et l'efficacité des processus de formation en fonction des choix stratégiques des institutions.

Precis, bien documenté, ce texte devrait constituer l'introduction ou le premier chapitre d'un manuel sur le même thème ou ne manqueraient ni les exemples ni les conseils à l'utilisateur.

Anpase

Management de l'action sociale

Association nationale des personnels et acteurs de l'action sociale en faveur de l'enfance et de la famille (C.d.e., B.P. n° 4, 76380 Canteleu), janvier 1988 (155 p.)

Maintenir, voire élever les normes de qualité du service rendu, améliorer les méthodes de travail, rendre le personnel plus performant, réduire les coûts, nulle entreprise ne pourrait renier ces objectifs proposés aux acteurs sociaux départementaux dans le cadre des journées de formation de l'Anpase consacrées au management de l'action sociale.

Au travers des multiples témoignages de praticiens en situation de responsabilité dans des établissements ou des services, deux thématiques apparaissent nettement. La première centre le management sur l'autre concept phare de ces années gestionnaires, le marketing. Réduit parfois à des actions de communications externes en direction des partenaires et parfois des clients, cette démarche marketing permet à des responsables de **réfléchir sur l'image de marque** de leur institution. Nous sommes encore assez loin d'un pilotage de l'action en fonction de l'état d'un marché.

La seconde thématique, plus minoritaire, développe le concept de management en termes d'accent mis sur la *formation du personnel, de modulation des rémunérations et d'implication plus ou moins forte de la hiérarchie* dans la vie quotidienne du service. Il est vrai que les contraintes conventionnelles et que les modes de financement dans le secteur social ne facilitent guère la souplesse des modes de gestion et, par conséquent, un management inventif et novateur.

Quelques *interventions de spécialistes* viennent apporter à ce rapport une connotation plus théorique, sans qu'il s'agisse pour autant d'une théorisation à partir des pratiques des établissements et des services.

Jean-Paul Duret

**L'Introduction de la communication
dans l'administration du social
L'exemple d'une Direction départementale**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s.

Direction : R. Lafore

Institut d'économie sociale et familiale (5, rue de la Cité,
87000 Limoges), novembre 1989 (372 p.)

Passer de la bureaucratie à l'entreprise du troisième type en moins de huit ans, la gageure est difficile à tenir. Transformation des rapports de pouvoir, la décentralisation a aussi été l'occasion de dépoussiérer quelques administrations, particulièrement dans le secteur social. L'auteur de ce mémoire s'intéresse à l'impact de la décentralisation sur les conseillers généraux mais aussi sur les cadres et les agents administratifs chargés de faire fonctionner le service de l'action sociale du Conseil général.

La perspective théorique choisie, inspirée des travaux de Crozier, met davantage l'accent sur la stabilité que sur le mouvement et il faut attendre la seconde partie du mémoire, consacrée à la communication, pour voir émerger cette **administration du troisième type**. Cercle de qualité, communications interne et externe, service de communication, le recours aux enquêtes d'opinions, le souci d'évaluation, les outils du management apparaissent en force dans la pratique de cette administration saisie par le modèle de l'entreprise.

Thérèse Gallot

**Faut-il s'adresser au Bon Dieu ou à ses saints ?
Du rôle de médiateur des travailleurs sociaux,
des assistantes sociales**

Institut de travail social et de recherches sociales (Montrouge)
Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., ronéoté, juin 1982 (96 p. + vol.
d'annexes)

Direction : J. Guyard

Si le thème de la médiation en travail social est plutôt ancien, son usage répété date des années 70 et le concept connaît un regain d'intérêt au tournant de la décennie. Justifier ce succès par un effet de mode ne ferait que déplacer la question, il faudrait plutôt, nous explique Thérèse Gallot, s'intéresser au **flou** qui entoure ce thème dont les connotations positives et dynamiques marquent les valeurs d'une idéologie néolibérale teintée de christianisme. De nombreux auteurs ont dépeint la situation d'**intermédiaire** du travailleur social : Laurence Schulman (1), décrivant un modèle de médiation où le professionnel du social est un véritable facilitateur de communication entre l'individu et la société ; Chevreuse (2), pour lequel la médiation s'adresse à l'organisation, ou J. Beauchamp (3), qui s'intéresse davantage au rôle de médiateur des travailleurs sociaux face aux populations marginalisées. Confrontant ces discours à des entretiens réalisés avec des élus locaux, des administrateurs du social, des représentants du monde associatif et des assistants sociaux de secteur, Thérèse Gallot opère une nette distinction entre cette position reconnue au travailleur social, d'intermédiaire, de tiers entre deux ou plusieurs parties, et une incertaine fonction de médiation constitutive d'un **modèle professionnel**. Si la fonction de médiation renvoie plutôt à une conception idéologique du travail social dans une société privilégiant la gestion des concessions et conduit la profession dans une impasse, en revanche, une **stratégie professionnelle** peut être envisagée à partir de cette position particulière d'intermédiaire en recherchant une plus grande autonomie du client dans une diversité de pratiques.

(1) L. Schulman, **Une technique de travail social avec des groupes. Le modèle de médiation** (E.s.f., 1976).

(2) Chevreuse, **Pratiques inventives en travail social** (Editions ouvrières, 1979).

(3) J. Beauchamp, **Le Tiers social** (Editions Réseaux, 1981).

Xavier Godinot

Une caisse d'allocations familiales et ses partenaires dans la lutte contre l'exclusion sociale

Institut de recherche du mouvement A.t.d.-Quart Monde, Caf de Roubaix-Tourcoing

Ronéoté, 1983 (146 p. + annexes)

Fidèle à l'esprit des précédents travaux conduits par l'Institut de recherche du mouvement Aide à toute détresse-Quart Monde, le rapport présenté par Xavier Godinot imbrique étroitement trois démarches :

- **une étude de la clientèle**, ou plutôt des non-clients de différents services : centres sociaux, protection maternelle et infantile et prestations extra légales d'une caisse d'allocations familiales ;
- **le déroulement d'une intervention**, s'appuyant sur l'étude et cherchant à améliorer les conditions de la prise en compte des attentes de la fraction la plus défavorisée d'une population située dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing ;
- **la mise en œuvre**, sur un terrain précis et sous une **forme quasi militante**, d'une série de concepts et de techniques développées depuis plusieurs années par le mouvement A.t.d.-Quart Monde.

Par sa durée, le nombre et la diversité des partenaires mis en jeu, mais aussi par la multiplicité des effets produits, attendus ou non, cette recherche, menée à l'initiative d'une caisse d'allocations familiales, témoigne de la vitalité du courant prônant le développement de la recherche-action. Si les résultats présentés dans le rapport ne sont pas particulièrement novateurs, l'effet principal d'un tel processus réside davantage dans la **création et l'accompagnement de dynamismes locaux**.

Jean-Paul Dupré, Elisabeth Pascaud
et Bernard Simonin

Pauvreté, précarité. Tentatives de mesure

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (142, rue du Chevaleret, 75013 Paris), février 1986 (230 p.)

Sous ce titre, le Crédoc nous livre deux études au service d'un même projet : donner **une vision quantitative** des situations de pauvreté dans la France des années 85 en actualisant les travaux mesurant la pauvreté à partir d'**un effet de seuil**. Nous sommes aux antipodes de la précédente recherche. La première de ces études devrait pouvoir être largement utilisée par les travailleurs sociaux auxquels elle fournira une vision de leur clientèle ; les chercheurs du Crédoc ayant entrepris d'analyser sur un large échantillon les conditions du recours à l'action sociale.

Familles monoparentales, familles nombreuses, ménages ouvriers où le chef de famille en chômage de longue durée voit son indemnisation se réduire et disparaître, constituent l'essentiel des usagers du travail social. Proposant une typologie des demandes et des populations, cette étude analyse également la réponse bien souvent ponctuelle des travailleurs sociaux dans l'attente de la mise en œuvre d'une prestation sociale ou familiale de longue durée.

Henri Nogues
Centre d'économie des besoins sociaux et Union
départementale des associations familiales
de Loire-Atlantique

**La Tutelle aux prestations sociales enfants
en Loire-Atlantique en 1985**

Udaf (3, rue Kervégan, B.P. 251, 44008 Nantes Cedex), avril
1986, ronéoté (79 p.)

Pendant l'année 1985, sous la conduite d'Henri Nogues, maître de conférence à l'université de Nantes, le service des tutelles de l'Udaf de Loire-Atlantique a mené **une étude statistique** sur près de trois cents familles suivies par les délégués à la tutelle de ce département. Un bref rapport, essentiellement descriptif, rend compte de ces travaux et présente une population où prédominent des femmes avec des charges familiales relativement lourdes, souvent en situation monoparentale, fortement exposées au risque d'un chômage qui peut être de longue durée.

Hommes ou femmes, la mesure de tutelle s'adresse à des personnes dont l'âge moyen est d'environ trente-cinq ans, localisées plutôt en milieu urbain et dont le revenu mensuel par individu s'élevait en 1985 à 1 290 F (à la même époque, le revenu disponible

moyen par Français était de 4 500 F par mois. La mesure de tutelle intervient à la suite d'un retard de paiement dont le montant moyen oscille entre 3 000 F, pour des arriérés de facture E.d.f., et 29 000 F pour des dettes de logement.

Ce rapport contribue à nous donner une meilleure connaissance des **situations de précarité** à partir d'un point de vue parfois un peu trop délaissé en travail social, celui des délégués à la tutelle.

Françoise Caron

Pauvreté : réalité à Saint-Quentin

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en sciences et techniques de l'expression et de la communication, option Animation sociale, mai 1986 (160 p. + annexes)

Université Paris XIII (avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse)

Direction : Nicole Le Guennec

Sinistrée du textile, Saint-Quentin, qui fut autrefois Saint-Quentin-la-Grande, est devenue Saint-Quentin-la-Désespérée, une "*ville à la dérive*" (1). Au temps de la prospérité, les autorités municipales, relayées au XIX^e siècle par un patronat social, avaient su organiser une prise en charge des populations les plus pauvres de la ville. L'extension de la crise économique, la raréfaction des financements sociaux font **basculer dans la pauvreté** des familles dont les ressources faibles et sporadiques assuraient jusqu'alors une chiche survie. Pour n'être pas nouvelle, la pauvreté n'en était pas moins renouvelée.

Usant du questionnaire, recourant à l'entretien enregistré au magnétophone, l'auteur de ce mémoire, assistante sociale et responsable de circonscription, nous décrit les valeurs, les projets, les craintes de ces familles touchées par le chômage, attachées à leur ville et espérant sans y croire au retour d'hypothétiques emplois.

(1) L'expression est de Pierre Maclouf et figure comme titre d'un chapitre consacré à cette ville dans l'ouvrage collectif réalisé sous la direction d'Antoine Lion et de Pierre Maclouf, *L'Insecurité sociale*, paru en 1982 aux Editions ouvrières.

Jean-Paul Coulandeau
**Représentations de la pauvreté
et logiques d'acteurs**

Mémoire présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en sciences sociales, option "Travail social", septembre 1984 (80 p.)

Université de Créteil Val-de-Marne, Centre universitaire de formation continue d'Angers

Direction : M. Minguet

Un mémoire sur la pauvreté ou plutôt sur **les représentations de la pauvreté** chez des personnes, salariées ou bénévoles, engagées dans une relation d'aide avec un public que l'on qualifie de "pauvre", un mémoire qui serait intéressant s'il n'était le douzième ou le quinzième sur le même sujet. La paupérologie semble bien se porter, merci. Alors, pourquoi parler de celui-ci ?

Peut-être parce que son auteur essaie de transposer des concepts relatifs aux organisations dans le domaine des territoires et des réseaux. L'essai, même non transformé, reste méritoire.

Françoise Teneau

**Bris de chaînes. Évolution du réseau relationnel
des personnes en situation de précarité**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1987 (175 p. +
annexes)

École du service social de la Cramif (53 bis, rue Boussingault,
75013 Paris)

Direction : Anne Coppel

Confrontée à la précarisation et à l'appauvrissement d'une partie de la population, une des tentations parmi les concepteurs des politiques sociales est de renvoyer le traitement des problèmes à **la sphère locale**. Version adoucie du "Débrouillez-vous par vous-même", cette démarche suppose une capacité d'auto-organisation du local et l'existence de réseaux actifs de solidarité.

Combinant une description quantitative très pointue des situations de précarité dans une commune de l'ouest parisien à de multiples **histoires de vie**, Françoise Teneau analyse les blocages progressifs des réseaux de solidarité avec l'installation dans le temps de la situation de précarité. L'homogénéité de ces réseaux dans des catégories sociales largement affaiblies, une ténuité antérieure due à de multiples ruptures, l'intervention souvent tardive de la solidarité entre les membres rendent non seulement des systèmes d'assistance inopératoires mais, plus grave encore, les situations de précarité contribuent à **désagréger davantage** ce qu'il pouvait subsister des réseaux sociaux antérieurs.

René Fabert, Ahmed Koulakssid,
Henri Ludt et Numa Murard

**Représentations de la pauvreté
(fractures des représentations)**

Vol. 1 : synthèse des résultats ; vol. 2 : résultats de
recherche ; vol. 3 : annexes.

Équipe de recherche "Carrières sociales" I.u.t. de Tours (29,
rue du Pont-Volant, 37002 Tours Cedex), avril 1987

Programme de recherche Mire

Cinquante entretiens, une recherche documentaire juridique et historique, le dépouillement systématique de deux hebdomadaires, **L'Express** et **Le Nouvel Observateur**, pour aboutir à près de 500 pages de rapport – pour les lecteurs pressés, le premier volume en effectue une très claire synthèse en trente pages – et à une conclusion incisive : **la pauvreté est une notion vide de sens**, un concept non opératoire, la pauvreté n'existant que dans le relatif et dans la définition qu'en donnent les différentes institutions, politiques, sociales ou de toute autre nature. La thèse n'est pas nouvelle, mais sa démonstration porte ici, non pas sur la réalité de la pauvreté, mais sur les représentations de la pauvreté, tant les représentations globales que celles des professionnels.

Trois représentations de la pauvreté se dégagent en conclusion de ces travaux. Pour la première, **pauvreté de l'avoir**, l'économique fonde toute représentation de la pauvreté ; la pauvreté est manque de ressources, mais la domination de l'économique trouve rapidement ses limites, en particulier car elle ne peut expliquer les phénomènes associés du type délinquance, échec scolaire. La deuxième représentation renvoie à un monde hors du social où domine le hors-norme, l'anormal : **la pauvreté, c'est la honte**. Enfin, les auteurs montrent qu'une forme bien ancienne de la pauvreté réapparaît : **le mauvais pauvre** ; nous sommes du côté de l'oisiveté, du vice, lorsque les faux chômeurs rejoignent les faux mendiants des siècles passés ; le retour du mauvais pauvre, c'est d'abord le retour de la morale.

Un travail très dense qui constitue autant une réflexion sur notre capacité à connaître le fonctionnement de nos sociétés qu'une interrogation sur nos possibilités réelles d'intervenir sur la marche de ces mêmes ensembles sociaux. □

Maine de Saint-Denis

Regards sur la pauvreté dans notre ville

Direction de l'Action sociale (mairie, B.P. 269, 93805 Saint-Denis Cedex 1), 1989 (165 p.)

La connaissance des situations de pauvreté dans une ville n'est pas uniquement le fait du service social et les élus ne sont pas les seuls à détenir les réponses pertinentes aux questions posées par les transformations sociales. Partant de ce double postulat, la ville de Saint-Denis – Saint-Denis, dans la banlieue nord de Paris, la ville des rois de France – a engagé **une véritable radiographie des situations de pauvreté**. Là où une autre collectivité aurait fait appel à un bureau d'étude ou à une équipe de chercheurs, les responsables locaux ont choisi de mobiliser l'ensemble de leurs ressources. Ainsi, les services de santé, les travailleurs sociaux, la Caisse des écoles, les services de l'enseignement, du logement, de l'habitat et de la jeunesse ont mis en commun leurs fichiers et leurs connaissances pour arriver à cette photographie de la pauvreté à Saint-Denis.

Le calcul des taux de logements inconfortables, d'immigration, de chômage, de population ouvrière, de cadres moyens et de familles monoparentales ne peuvent suffire à rendre compte des phénomènes de pauvreté, mais ils viennent, quartier par quartier, conforter et préciser les points de vue des professionnels de la municipalité de Saint-Denis. Ajoutons que ces professionnels ont fait un effort très rigoureux pour objectiver en termes d'indicateurs le contenu de leurs pratiques.

Cette étude n'apporte pas, sur la pauvreté, un regard théorique nouveau mais elle constitue pour les praticiens du terrain et pour les décideurs locaux **un instrument de mesure** et de diagnostic sur lequel il est possible de construire une politique sociale municipale.

Jean-Yves Gobert

Errance et Pauvreté. Bilan et proposition

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., 1989 (160 p. + annexes)

Direction : Jean-Jacques Gouguet

Institut d'économie sociale et familiale (5, rue de la Cité, 87000 Limoges).

A nos cartes de France, carte des routes, des paysages ou des reliefs, il faudrait adjoindre une carte de l'errance. Au carrefour des routes qui conduisent presque toujours du nord et de l'est vers le sud et l'ouest, des villes servent de relais, de plaques tournantes et de refuges. Ainsi, Paris, Tours, Poitiers, Avignon, Bayonne, et d'autres villes voient arriver une population de personnes errantes.

Un homme, célibataire, âgé de vingt-six à trente-cinq ans, d'origine française, provenant du Limousin ou d'Ile-de-France et particulièrement de Paris, venant d'une ville entre 10 000 et 20 000 habitants, tel est le **portrait type de l'errant** dressé par l'auteur de ce mémoire à partir de l'analyse de 533 personnes en situation d'errance accueillies dans deux centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

Cette **étude quantitative** de la population a été complétée par une trentaine d'entretiens réalisés dans un C.h.r.s. ou dans le hall de la gare de Limoges. Le monde décrit par ces errants n'est pas celui de Kerouac, encore moins les chemins de l'exil de Saint-John Perse. Face à l'exclusion, aux échecs répétés, à l'inutilité de chaque jour, aux rapports de force de la rue, seule la fuite permet un peu d'oubli. Besoin alimentaire réduit au minimum, besoin sexuel quasi inexistant, affirmation de soi abandonnée, l'errance – choisie pour une faible minorité, ou subie – reste toujours le chemin d'un naufrage, individuel et social.

Un examen des réponses apportées par les politiques sociales conclut ce mémoire.

Pierre Teisserenc

**Étude des situations de pauvreté
dans le département de l'Aveyron**

Comité directeur des circonscriptions de service social de l'Aveyron, 1989 (108 p. + annexes)

Pour se procurer ce rapport, écrire à l'auteur : Centre européen de développement au service des collectivités territoriales, université Paris Nord, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse.

Les informations, qualitatives ou quantitatives, accumulées par les travailleurs sociaux à l'occasion de leurs interventions permettent-elles de fonder une **politique locale ou départementale de lutte contre la pauvreté** ? Les réponses à cette question oscillent du pessimisme absolu à l'optimisme béat. La première attitude conduit à réaliser des études excluant les travailleurs sociaux du processus de recherche. La seconde position tendrait à leur confier toutes les études préparatoires aux décisions ou, tout au moins, à s'appuyer sur leurs indications pour prendre ces décisions. La position des chercheurs, universitaires ou assimilés, est plus nuancée ; les méchantes langues affirment que la nuance est souvent le résultat de l'utilité. Qui n'a pas les travailleurs sociaux avec lui se voit

souvent privé de terrain et, par ailleurs, les travailleurs sociaux font merveille pour recueillir les informations à des coûts déifiant toute concurrence.

Le travail de Pierre Teisserenc sur l'Aveyron apporte un éclairage supplémentaire à ce problème. Il constate d'abord que, dans ce département, il n'y a pas eu de décalage entre les estimations des travailleurs sociaux et le nombre réel de demandes de R.m.i. De plus, l'étude, réalisée en fortes interactions entre les travailleurs sociaux et les chercheurs, a porté sur 1 152 situations individuelles ou familiales alors que, au 30 juin 1989, le département comptait 686 bénéficiaires du R.m.i.

Le fait qu'il s'agisse d'un **département à dominante rurale** dont la population déjà faible – 278 000 habitants – décroît régulièrement, du fait d'un décalage entre un taux de mortalité élevé et un faible taux de natalité, explique peut-être cette bonne connaissance de leur population par les travailleurs sociaux.

Nous retrouvons dans cette étude les catégories habituelles utilisées pour décrire les situations de pauvreté. Proche de son terrain d'étude, l'auteur met l'accent sur l'importance des clivages rural-urbain dans la compréhension des situations de pauvreté. Cela constitue l'intérêt principal de cette étude dont les résultats s'accompagnent de multiples propositions.

Conseil général, Ddass et Creai de Bretagne
**Pauvreté, précarité. Actes de la journée
de réflexion du 30 mai 1988**

Ddass, 13, avenue de Cucillé, 35031 Rennes Cedex (85 p. + annexes)

Revenus, logement, éducation, emploi, formation et illettrisme, santé et accès aux soins sont les thèmes des ateliers de cette journée d'étude organisée par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et la Ddass avec le concours du Creai de Bretagne. Une fois de plus, se confirme l'idée que nous ne savons parler de la pauvreté qu'en termes de catégories figées qui redoublent les catégories de nos dispositifs d'interventions et celles de nos découpages administratifs. Cette remarque vaut pour les actes de cette journée mais également pour bien d'autres travaux sur la pauvreté.

A la différence de multiples comptes rendus dont la seule utilité est de flatter le narcissisme des participants en leur donnant l'occasion de voir leur nom imprimé, les actes de cette journée, qui laissent une large place aux textes rédigés par les intervenants.

sont très lisibles et constituent une mine de propositions et de suggestions.

Didier Auriol

**La Famille et le travail
dans les stratégies de survie.**

Pour une action sociale de médiations

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. (direction : Jean-Jacques Gouguet), novembre 1989 (217 p. + un volume d'annexes)

Institut d'économie sociale et familiale (5, rue de la Cité, 87000 Limoges)

Depuis Oscar Lewis (1) nous savons qu'il n'est pas illégitime de s'interroger sur la façon dont des populations en situation de pauvreté maîtrisent leur propre vie. Rechercher, sous les contraintes et les déterminations sociales, **la part d'autonomie et de liberté** constitue même l'élément essentiel des travaux de recherche qui se situent dans cette problématique d'une culture de la pauvreté. Dans le mémoire de Didier Auriol, on retrouve bien des pistes empruntées par Laé et Murard (2) ; cela est particulièrement net dans le fait que l'auteur de ce mémoire ne cherche pas à décrire les représentations des pauvres mais bien à **reconstruire leurs stratégies de survie** dans un environnement difficile.

A travers plusieurs récits de vie, Didier Auriol montre l'importance du système familial au cœur de toutes les décisions qui visent à la promotion ou conduisent au déclassement, comme si, dans la pauvreté, la conduite des affects restait le dernier espace d'autonomie possible. Si le modèle du travail salarié semble, pour ces familles, le mode d'insertion privilégié, la réalité est différente et l'insertion résulte plutôt d'un ensemble d'activités familiales dans lequel le travail salarié n'occupe pas forcément une place prépondérante.

Une réflexion sur la méthode, c'est-à-dire une méthodologie, de connaissance de la population pauvre à partir des récits de vie vient non seulement compléter ce mémoire mais surtout décrire les techniques et les limites du recueil d'un matériel bien spécifique.

(1) **Le Vide. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté** : San Jose et New York (Gallimard, coll. "Témoins", 1969).

(2) **L'Argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit** (Seuil, 1985).

Joël Guist'Hau

Élaboration d'indicateurs conjoncturels de pauvreté

Mémoire pour l'obtention du D.e.a. de sciences économiques (direction : Denis Bouget), 1989 (167 p.)

Université, U.f.r. de sciences économiques (chemin de la Sensive-du-Tertre, 44036 Nantes Cedex)

S'il est plutôt simple de connaître le nombre de personnes bénéficiant de l'A.p.i., du R.m.i. ou de l'A.a.h., la détermination du nombre de pauvres est infiniment plus complexe, en l'absence d'une définition de la pauvreté. Le mémoire de Joël Guist'Hau ne s'essaie pas à cette tâche périlleuse et se contente, mais cela est déjà fort intéressant, de montrer en quoi les diverses approches de la pauvreté et des pauvres conduisent à **des instruments de mesure bien différents**. Si la notion de revenu constitue la base de bien des indicateurs, entre le seuil de pauvreté défini à partir d'un montant de revenu et les échelles multicritères intégrant la perception subjective par les intéressés d'une pauvreté relative, l'écart est conséquent.

Partant de l'idée communément admise que la pauvreté doit être appréciée de manière multidimensionnelle et d'une autre idée, aussi admise mais moins souvent mise en pratique, que la pauvreté est une situation qui évolue dans le temps, l'auteur propose **d'appliquer à la connaissance de la pauvreté des outils tirés de l'analyse de conjoncture** et, dans cette perspective, d'articuler trois instruments de mesure :

- une enquête trisannuelle sur un échantillon représentatif de la population française ;
- une enquête semestrielle auprès d'un échantillon d'organismes sociaux ;
- une enquête complémentaire semestrielle auprès d'organismes sanitaires et sociaux.

Des annexes très riches illustrent cette proposition de démarche qui, en dépit de sa lourdeur, peut être bien intéressante à mettre en place.

Lecture sociopédagogique du discours professionnel

Institut de préparation aux fonctions sociales et éducatives
spécialisées (8, rue Joliot-Curie, 51100 Reims)

Multigraphié, juin 1985 (142 p.)

Dans le domaine de l'éducation spécialisée, une école se met en place pour répondre aux besoins de formation initiale exprimés par les professionnels du secteur. Des années se passent, l'établissement de formation se développe, un département de perfectionnement fonctionne. De l'université voisine, psychologues, sociologues et bien d'autres sont venus assurer des enseignements et progressivement, de manière insidieuse, un clivage est apparu entre les attentes, les aspirations du monde professionnel et les formateurs. Il devient plus difficile de trouver des stages, les stagiaires ne reçoivent pas sur le terrain l'accueil nécessaire à leur formation et, surtout, les moniteurs de stage mettent en doute la pertinence du contenu des formations dispensées dans le centre.

Le tableau se fait ici caricature, mais force est de constater, dans la plupart des centres de formation en travail social, l'existence de cette **permanente tension entre l'école et le terrain**, la théorie et la pratique.

L'Institut de préparation aux fonctions sociales et éducatives spécialisées de Reims a expérimenté, pendant plus de quatre ans, un outil pour essayer de résorber cet écart entre terrain et centre de formation. Un premier rapport présente ces travaux sous la signature de Bernard Séguier.

A côté des visites de terrain, des intervenants professionnels dans la formation et du stage traditionnel où le professionnel guide un stagiaire, les formateurs de l'I.p.f.s.e.s. ont développé une forme particulière de travail faisant se rencontrer des professionnels dans leurs institutions, les cadres pédagogiques et les éducateurs en formation. A partir d'une série de thèmes, les éducateurs en formation et les professionnels préparent un temps de rencontre collective au cours de laquelle les établissements présentent leurs actions. Le professionnel est conduit à s'expliquer et à expliciter son activité et par là même à extirper du savoir de son savoir-faire. Organisant un contenu, rationalisant ses méthodes pour les présenter à des tiers, l'éducateur spécialisé s'engage dans un véritable **processus de recherche appliquée**.

Il appartient ensuite aux éducateurs en formation et aux encadrants d'effectuer un travail sur le matériel recueilli lors de ces rencontres, afin de retrouver les éléments de méthode présents dans le discours des professionnels. Analyse de contenu, construction d'items, approche quantitative constituent alors des moments de l'analyse dont les résultats seront transmis aux équipes d'éducateurs sur les terrains.

Soixante-dix structures sont impliquées dans ce processus et, chaque année, deux cents à trois cents praticiens investissent dans cette action.

Une approche théorique souvent aride, parfois jargonnante, restreint l'intérêt de cette réflexion aux spécialistes de la psychopédagogie. On peut le regretter car cet essai contribue à renouveler notre manière de penser les liens entre les centres de formation et le monde professionnel.

Hélène Gordon-Bortolozzi
 et Marie-Madeleine Briot-Courtoisier
**L'Enjeu du jeu. A propos de l'utilisation
 du jeu comme technique rééducative
 auprès d'enfants de deux à six ans
 dans un centre médicopsychopédagogique**
 Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s.
 Direction : Denise Daemen et Anne Lalo-Sala
 C.f.p.t.s. (6, rue du Chanoine-Rance-Bourret, 06000 Nice),
 1988 (192 p.)

Si le jeu éducatif tend à devenir un argument de vente pour parents angoissés quant au devenir de leur rejeton, c'est peut-être parce que tout jeu – qu'il soit ou non éducatif – dissimule en fait un outil d'aide à la construction de la personnalité de l'enfant. Anna Freud et Jean Piaget, mais aussi Maria Montessori et Ovide Decroly ont suffisamment montré que le jeu variait en fonction du stade de développement de l'enfant et qu'il aidait à la structuration de la personnalité naissante.

A partir de ces travaux théoriques, Hélène Gordon-Bortolozzi et Marie-Madeleine Briot-Courtoisier, éducatrice et jardinière d'enfants dans un C.m.p.p., utilisent leur mémoire de D.s.t.s. pour dresser le bilan d'une longue expérience de la pratique du jeu avec des enfants d'un de ces centres.

Nathalie, Christine, Laurent, Stéphane et quelques autres se mettent à jouer au cours de ces séances d'éducation spécialisée. La comparaison entre deux groupes d'enfants pour lesquels les séances se soldèrent par une réussite pour les uns et par un échec pour les autres permet aux auteurs de ce mémoire très professionnel de poser les indications de cette forme de travail.

Annie Héricord

Je, jeux et enjeux de la personne âgée hospitalisée

Université Paris-Nord Villetaneuse

Mémoire de maîtrise, ronéoté, 1983 (169 p.)

Direction : A. Coppel

Si les travaux relatifs aux **personnes âgées dépendantes**, en institution, sont fréquents, l'intérêt du mémoire présenté par Annie Héricord réside dans le choix de son poste d'observation : un service d'« aigu » dans un hôpital parisien. Un service hospitalier peu différent des autres où les moyens et les volontés sont tournés vers la guérison du patient, objectif essentiel, voire unique. Or, pour ces personnes âgées hospitalisées, la préservation des fonctions doit l'emporter sur l'idée de guérison et l'accompagnement devenir une technique thérapeutique, le nursing constituant la réponse la plus appropriée aux comportements régressifs.

Au-delà de la description de ces situations, Annie Héricord s'attache à comprendre et à expliquer les réactions des équipes médicales et soignantes face à ces personnes âgées pour lesquelles il n'y a pas à faire « davantage » mais différemment.

(1) « *Grand âge, nous voici.
Rendez-vous pris et de longtemps,
avec cette heure de grand sens.* »
Saint John Perse
(Chronique)

Philippe Pitaud, Richard Vercauteren,
avec le concours scientifique
d'Anne-Marie Guillemard

**Contribution à une approche de la déstructuration
des identités psychosociales : le cas spécifique
de la préretraite des ouvriers de sidérurgie**

Centre régional de gérontologie sociale, université Aix-Marseille II

Après des années de travail dans la sidérurgie, lorsque la fierté d'appartenir à une élite ouvrière ne compensait jamais complètement la pénibilité de la tâche ajoutée aux contraintes horaires des 3 × 8, vient le temps de la retraite. Anne-Marie Guillemard nous a montré le choc de cette rupture, la déstructuration des identités et la difficulté pour échapper à cette "mort sociale". Difficilement supportée, la retraite reste supportable car elle constitue la norme admise par tous : ouvriers, employés, cadres...

A partir des années 70, les tensions sur le marché de l'acier, les erreurs d'investissement entraînent une succession de plans de restructuration et la mise en place de mesures visant à obliger les travailleurs les plus âgés à quitter l'entreprise. Ni tout à fait retraité ni chômeur à part entière, à l'instar des "jeunes vieux" chers à la terminologie américaine, un groupe social se forme progressivement sans insertion bien définie, **entre le travail et la retraite.**

Dans le prolongement des travaux d'Anne-Marie Guillemard et surtout de Renaud Sainsaulieu (1), Philippe Pitaud et Richard Vercauteren nous proposent une étude sur la transformation de l'identité au travail en **une identité après le travail.** Cette enquête, réalisée à partir d'entretiens, laissant une large place à la parole de ces ouvriers de Nantes et de Fos-sur-Mer, montre l'importance de l'attachement à l'entreprise conçue à la fois comme un outil de travail et comme un groupe de travailleurs solidaires mais aussi décrit la période de crise à l'annonce du changement. Nous suivons ensuite ces préretraités dans le difficile rééquilibrage de leur vie quotidienne lorsque les ressources diminuent et que s'accroît démesurement un temps devenu vide que la présence familiale ne peut pas toujours combler.

Un travail qui oscille entre un essai de théorisation du concept d'identité et la description du vécu des préretraités sans toujours articuler ces deux dimensions (2).

(1) Renaud Sainsaulieu. *L'identité au travail* (Fondation nationale des sciences politiques, 1977).

(2) Sur un thème voisin, un ouvrage de Maximilienne Lévét-Gautrat en collaboration avec Philippe Pitaud : *A la recherche du troisième âge* (Armand Colin Actualités, septembre 1985, 205 p.).

Claudine Attias-Donfut, Alain Rozenkier
avec la collaboration de Sylvie Renaut

**La Taille des maisons de retraite
et leur médicalisation**

Caisse nationale d'assurance vieillesse, Unité de recherche
sur le vieillissement (28, boulevard de Grenelle, 75015 Paris),
décembre 1985 (155 p.)

Petite taille contre équipement lourd, tel pourrait se résumer un débat qui, depuis des décennies, traverse la politique de création des équipements sociaux et médico-sociaux. Depuis une dizaine d'années, foin des économies d'échelle imputables aux structures de masse, l'air est au léger, au fin, au domicile ! L'étude présentée par la Cnav s'inscrit dans cette réflexion sans céder à la mode ambiante.

Rompant avec les pratiques d'hospitalisation mais aussi avec l'entassement tant décrié dans les hospices, la maison de retraite dotée d'une section de cure médicale semble s'imposer pour assurer la prise en charge des **personnes âgées dépendantes**. Au nom d'une certaine qualité de vie, au fil des recommandations et des circulaires, la taille de quatre-vingts lits est devenue, sans qu'aucune étude ne vienne la justifier, la norme de référence. Une analyse précise des capacités d'accueil des établissements montre en réalité un très large éventail des tailles, la norme est minoritaire... Plus de la moitié des résidents des maisons de retraite se retrouvent dans des établissements supérieurs à quatre-vingts lits.

Plus intéressant encore, cette étude montre l'absence de corrélation significative entre la taille et les coûts de fonctionnement des établissements. Si la dimension familiale apparaît plutôt liée à des petits établissements de moins de cinquante lits, certaines structures de grande taille ont su, en utilisant des formules de fonctionnement décentralisée, **recréer des modes de vie humanisés**. Ainsi, ni sur le plan humain ni sur le plan de la gestion financière, l'effet de taille ne permet de prévoir la réalité du fonctionnement interne de l'établissement.

Marie-Anne Cartellier, Michel Tachon
**Les Retraites complémentaires
à la Cancava et à l'Organic**

Association de recherches et d'études des politiques sociales
(27, cours d'Herbouville, 69004 Lyon), janvier 1986. 208 pages

Lors de la mise en place de la Sécurité sociale, les indépendants refusèrent de s'intégrer au régime général et, en 1948, créèrent des régimes d'assurance vieillesse autonomes. A partir de 1966, des inflexions se firent jour dans l'attitude des indépendants à l'égard de leur protection sociale pour aboutir, en 1978, à la création des régimes de retraite complémentaire des artisans et des commerçants.

Le rapport de l'Areps articule une approche historique et une vision socio-économique des mutations qui entraînent ce reajustement important dans un domaine peu analysé des politiques sociales.

Nicole Toury

**Les Préretraités : un nouvel enjeu
pour l'action sociale locale**

Mémoire pour l'obtention de la M.s.t. de l'expression et de la communication, juin 1986 (151 p.)

Université Paris XIII (avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse)

Direction : Anne-Marie Guillemard

Niort, la capitale des mutuelles, connaît aussi des problèmes d'emploi et, usant de la garantie de ressources, des contrats de solidarité et de la convention d'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi, les employeurs, du secteur privé ou appartenant au domaine de l'économie sociale, convertissent leurs **travailleurs âgés en jeunes préretraités.**

En dépit d'une vie associative locale d'une très grande richesse, les préretraités, proches dans leurs comportements des retraités, se replient essentiellement sur la maison et la famille, et, seules, les associations dispensatrices de loisirs voient leurs effectifs croître régulièrement.

Des adultes actifs, surchargés et performants face à une population vieillissante coupée de toute intervention responsable sur la vie sociale, **une société duale** se construit sous nos yeux : il est à craindre que le travail social sur le terrain se retrouve singulièrement désarmé.

Jacqueline Favetto

**Action sociale et personnes âgées
dans un régime vieillissant**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., avril 1986
(160 p. + annexes)

Institut régional du travail social (Lieu-dit "La Happe qui peut",
chemin de Tourmai, 59120 Loos).

De Mortagne-du-Nord à Avesne-le-Sec, d'Emerchicourt à Quiévrechain, dans la partie française du Hainaut, l'**extraction de la houille** a, depuis le début du XVIII^e siècle, façonné des paysages et modelé des groupes humains. D'une guerre à l'autre, des plans de modernisation inachevés en investissements douteux, la récession s'est installée sur un marché fortement soumis aux contraintes internationales renforcées depuis une dizaine d'années.

Pour s'attacher une main-d'œuvre qualifiée, confrontée aux risques élevés de ce travail, sous la pression d'un syndicalisme musclé, le patronat minier avait mis en place une politique de protection sociale qu'appuyèrent les pouvoirs publics par la loi du 29 juin 1894 organisant un régime de retraite vieillesse et un système d'assurance maladie.

Aujourd'hui, pour 100 cotisants, le nombre d'enfants à charge est de 138 en régime minier, il n'est que de 66 dans le régime général et, plus grave encore, le nombre de ressortissants miniers est passé de 1,2 million en 1954 à 500 000 aujourd'hui, ce qui, pour 1990, donne un actif pour sept pensionnés.

Dans ce contexte, se pose le problème du **redéploiement d'une politique d'action sociale** qui, d'un paternalisme familial, doit s'orienter vers la prise en charge d'un nombre sans cesse croissant de personnes vieillissantes. Le mémoire de Jacqueline Favetto, assistante sociale principale, responsable d'une circonscription minière, décrit ces évolutions et articule, dans une double démarche clinique, l'intervention sociale auprès de personnes âgées et l'analyse du déclin de cette région autour de Valenciennes. L'intérêt du thème compense largement une certaine faiblesse d'écriture.

Marie-Flore Zannis
**Guide du maintien à domicile
des personnes âgées**

Guide présenté en vue de l'obtention du diplôme universitaire de gérontologie sociale, juin 1987 (136 p.)
Centre régional de gérontologie sociale (2, place de la Major, 13002 Marseille)

Tout, tout, vous trouverez tout sur le maintien à domicile des personnes âgées dans le guide rédigé par Marie-Flore Zannis. Distinguant entre les aides à la personne – aides ménagères, tierce personne, aides médicales – et les aides au logement, financières, juridiques et techniques, l'auteur dessine le très large panorama des services spécialisés dans le maintien à domicile.

Chaque prestation est décrite brièvement, son champ d'application précisé et ses modalités de mise en place rappelées. Si les foyers restaurants, le portage des repas et la coiffure à domicile ne sont pas écartés, on ne trouve, en revanche, aucune trace des activités proposées dans le cadre des clubs ou des équipements de loisirs pour personnes âgées.

Les lecteurs des Bouches-du-Rhône trouveront à la fin de ce guide une annexe comprenant la grande majorité des adresses des services dans leur département ; les autres se contenteront des adresses des sièges des établissements et services cités. A l'impossible nul n'est tenu il ne reste plus qu'à mettre à jour le travail de Marie-Flore Zannis pour les autres départements.

Yves Ammann, Bernard Bachelard,
Antoinette Benton, Nicolas Jeanpretre,
avec la participation de Marc Diserens

Tout compte fait

Service cantonal de recherche et d'information statistique
(rue Saint-Martin 7, 1014 Lausanne, Suisse), septembre 1986
(262 p.)

Y a-t-il un bénéfice à attendre d'un développement de l'action medicosociale à domicile auprès de personnes âgées ? Toutes les politiques sociales en Europe préconisant désormais l'extension du maintien à domicile, la question ne semble plus opportune, elle dénoterait même un certain cynisme. Faut-il, en effet, attendre qu'une mesure réputée désirable ait fait la preuve de sa capacité à apporter des bénéfices pour l'étendre à l'ensemble d'une population.

L'expérience pilote de renforcement de l'action medicosociale a domicile, menée dans la ville de Nyon et dans le district de Payerne par les autorités cantonales de Vaud, est pour nous plus intéressante par le dispositif d'étude qui l'accompagnait que par son contenu. Ne s'agissait-il pas de coordination, de renforcement de l'information, d'un soutien financier accru et surtout d'un renforcement des activités allant des soins à domicile au portage des repas en passant par l'aménagement des logements et l'aide aux réseaux familiaux ? Peu différentes dans la pratique de nos programmes d'actions prioritaires ou plan d'actions gerontologiques, ces interventions furent observées pendant trente et un mois et 1084 cas analysés.

Le développement des soins à domicile évite des placements en milieu hospitalier. L'argument est connu et sert à justifier les politiques de maintien à domicile. Toutefois, et sur la base d'un libre choix par les usagers, il arrive que des personnes plus lourdement dépendantes bénéficient également de ce dispositif, auquel cas les coûts peuvent être plus élevés qu'en milieu hospitalier ; cette raison freine l'extension des prises en charge à domicile. Les auteurs de ce rapport démontrent qu'il existe un seuil à partir duquel les maintiens à domicile ne sont plus économiques. Sous réserve de ce seuil d'intervention, tout compte fait, les coûts relatifs du maintien à domicile et du placement sont dans un rapport de 7 à 10 en faveur du premier.

A dominante largement économique, voire économétrique, ce travail n'élimine pas le point de vue des personnes âgées mais intègre leurs opinions et leurs souhaits, leurs soucis de vivre et leurs peurs de vieillir dans le faisceau des raisons qui les conduisent à opter pour un mode de prise en charge plutôt qu'un autre.

Caedecs

**Quarante mille d'entre nous.
Les éléments d'une politique locale
en faveur des personnes âgées**

Conseils, actions, études pour le développement des communications sociales (46, rue de Valmy, 59000 Lille), octobre 1989 (77 p.)

D'un département à l'autre, les schémas mis en place par les conseils généraux pour assurer la gestion des populations locales vieillissantes ne présentent guère de différences fondamentales. Rechercher des alternatives au placement, favoriser le maintien à domicile, tout en sachant que l'institution est parfois le seul devenir possible, être attentif à la prise en charge des personnes du quatrième, voire du cinquième âge, tels sont les principaux axes stratégiques de la plupart des assemblées départementales. Le Nord n'échappe pas à cette logique, même si ses élus mettent un accent peut-être plus précis sur leur volonté de penser le vieillissement des populations sur un mode moins parcellaire, plus intégré dans le local. Cette précision n'est pas inutile pour aborder l'étude sur l'arrondissement de Valenciennes présentée par le Caedecs, un réseau d'ingénierie sociale. S'abreuvant à des sources semblables, la plupart des études sur l'analyse du vieillissement des populations locales et sur les politiques à mettre en place finissent par se ressembler. **À la description de la démographie locale vient s'adjoindre un repérage des institutions de prise en charge** des personnes dépendantes et isolées. Les différentes composantes des services de maintien à domicile font l'objet d'une analyse précise et l'étude se termine alors par un bilan du déséquilibre réel et toujours constate entre l'offre et la demande. Selon les auteurs, l'étude se termine sur ce constat ou s'engage sur le chemin des propositions. Parmi ces multiples travaux dont l'utilité est certes réelle, bien qu'elle ne dépasse pas son territoire d'application, le document du Caedecs présente le double intérêt de **la rigueur des chiffres et de la recherche de propositions moins stéréotypées** et plus proches du terrain. S'il fallait populariser un modèle pour ces études locales du vieillissement, autant aller regarder du côté de Valenciennes.

**Annales du premier Colloque national
sur la formation g rontologique
des personnels soignants et des gestionnaires**

Universit  Aix-Marseille II, Centre r gional de g rontologie sociale (2, place de la Major, 13002 Marseille), juin 1987 (177 pages.)

On ne na t pas g rontologue, on le devient. Encore, est-ce bien certain ? En dehors des formations post-doctorales mises en place par les facult s de m decine, seule une dizaine d'universit s ont, en France, mis en place des formations longues d bouchant sur un **dipl me universitaire de g rontologie**. Aix-Marseille II, Amiens, Avignon, Bordeaux, Grenoble, bient t Dijon, Lille, Lyon II, Paris XII, Toulouse, Strasbourg, disposent ainsi de formations qui, en deux ans, conduisent   l'obtention de ce dipl me.

Le compte rendu du colloque organis  en juin 1987   l'instigation du Centre r gional de g rontologie sociale de l'universit  d'Aix-Marseille II permet de dresser l'inventaire pr cis du contenu de ces formations. D mographes, sociologues, psychologues, m decins, apportent chacun leur pierre   cette **formation n cessairement pluridisciplinaire**, et le rapport fait une place non n gligeable   une r flexion sur les enjeux du d veloppement de la formation, tant pour la pratique aupr s des personnes  g es que pour le devenir m me de la g rontologie.

Bruno Jobert, avec la collaboration
de Cécile Gouy et Régine Demoulin
**Les Personnes âgées face aux politiques
publiques de maintien à domicile**

Cerat, Institut d'études politiques de l'université des sciences
sociales de Grenoble (B.P. 45, 38402 Saint-Martin-d'Hères),
février 1988 (54 p.)

La construction récente des politiques de la vieillesse s'est opérée en utilisant l'image d'une retraite active et dynamique où la personne devenue âgée maintient une forte sociabilité au sein de sa classe d'âge mais aussi dans ses relations avec les autres. Le maintien à domicile articulé autour de **trois types de service** – l'amélioration du logement, l'aide au travail domestique et les soins – constitue la pierre angulaire de cette politique de la vieillesse.

Le travail réalisé par l'équipe du Cerat, à partir d'une trentaine d'entretiens approfondis avec des personnes âgées de la région de Grenoble, vient largement nuancer les visions parfois dithyrambiques utilisées pour caractériser ce dispositif social. Par exemple, si l'utilité sociale des **services d'aides ménagères** n'est aucunement déniée, bien peu de personnes sont prêtes à en assumer le coût. La conséquence principale est un **émiettement de cette prestation** qui en réduit l'efficacité. Enfin, à partir d'un fort niveau de dépendance, on assiste à l'abandon de ce service et à son remplacement par un personnel spécialisé et privé.

Qu'il s'agisse de l'aide ménagère ou, plus généralement, de l'ensemble des services qui vont de la téléalarme à l'animation socioculturelle, l'efficacité semble d'autant plus grande que les personnes âgées ne sont pas dans une situation de grande dépendance. La politique du troisième âge est une politique qui s'adresse à **des personnes autonomes**. Or, la population âgée est loin de se répartir selon son degré de dépendance entre le milieu ouvert et le milieu fermé. Au contraire, de multiples études montrent l'importance quantitative de la population âgée et dépendante à domicile. Le refus, parfois désespéré, du placement de la part des personnes âgées, le souci des familles de maintenir une proximité avec leurs parents devenus vieux conduisent à minorer le rôle des institutions d'hébergement.

Hébergements temporaires, appartements d'accueil, tierce personne, les auteurs de cette étude dessinent **les pistes de ces nouveaux services** pour un maintien dans leur milieu de personnes âgées devenues dépendantes.

Sous la direction de
 Françoise Rodier et Hervé Drouard
**L'Accueil familial des personnes âgées
 dans le Puy-de-Dôme**

Epsi 8, place Michel-de-l'Hospital, 63000 Clermont-Ferrand), 1988 (108 p. - annexes)

L'accueil familial se définit comme un service rémunéré, rendu par un particulier recevant à son domicile, pour une durée limitée ou de manière définitive, une ou plusieurs personnes âgées. L'accueil familial est mis en œuvre dans différents départements, de la Charente-Maritime à la Savoie, mais n'existait pas encore à la date de cette étude dans le Puy-de-Dôme. Le rapport présenté par Hervé Drouard, Françoise Cordier et une équipe d'étudiants de l'Epsi (1) relève davantage de l'étude de marché et cherche à **définir le profil type des familles d'accueil.**

Un goût pour les relations sociales, un **sens humanitaire** mais surtout **une forte motivation économique** conduisent des familles à envisager d'accueillir une personne âgée à leur domicile. Mais attention, pas n'importe quelle personne âgée : elle doit être lucide, valide et ne nécessitant pas une assistance permanente ou un appareillage lourd. Source d'échanges et de liens affectifs, la personne accueillie peut aussi générer une réelle angoisse de mort prochaine.

Pour que la famille d'accueil ne soit pas un relais de courte durée entre le domicile et l'hospice ou le long séjour, il importe, à la lumière de cette étude, de créer une structure de soutien pour **éviter la démobilisation** de cette famille lorsque le handicap de la personne âgée se fait trop contraignant, ou lorsqu'une surveillance intense doit répondre au manque de lucidité ou accompagner les derniers instants de la vie.

(1) Fabienne Argoud, Laurence Bos, Sylvie Combre, Florence Delarbre, Agnès Piron, Aline Plat, Deolinda Ribeiro, Mane-Joëlle Veilutini.

Sous la direction d'Alain Colvez
et Henriette Gardent

**Les indicateurs d'incapacité fonctionnelle
en gérontologie : information,
validation, utilisation**

Groupe de recherche sur le besoin et les indicateurs en
gérontologie, février 1990 (111 p.)

C.t.n.e.r.h.i. (2, rue Auguste-Comte, B.P. 47, 92173 Vanves
Cedex)

Le groupe de recherche sur le besoin et les indicateurs en gérontologie constitue un réseau de santé publique, soutenu depuis 1986 par l'Inserm ; il comprend des institutions et des membres participant à titre individuel aux travaux du réseau.

La première partie de ce rapport qui résulte des travaux de ce groupe fait le point sur les **données épidémiologiques** en notre possession depuis 1978 en matière d'incapacité des personnes âgées. L'incapacité mesurée dans ces travaux reflète une détérioration de l'état de santé ayant un caractère durable. Sur une population totale de 7 528 700 personnes âgées de plus de soixante-cinq ans en 1982, 431 400 se trouvent en institution. Dans la population de cette tranche d'âge à domicile, selon les régions et les estimations, le nombre de personnes confinées au lit ou au fauteuil oscille entre 1,4 et 3 %. Une des difficultés pour mesurer l'incapacité, et par conséquent pour construire des programmes départementaux de prise en charge, réside dans le contenu même de la notion d'incapacité. Il est en effet difficile de se mettre d'accord sur des chiffres si l'on n'a pas clarifié, au préalable, ce qu'ils recouvraient.

La seconde partie constitue une **passionnante introduction à la méthode de construction d'indicateurs**. Une reprise de très nombreux travaux réalisés en France et dans d'autres pays fournit une synthèse des critères de validité et de fiabilité des indicateurs retenus.

Ce rapport à orientation essentiellement méthodologique constitue un précieux guide pour la construction des outils d'évaluation dans le domaine de la gérontologie, mais il devrait pouvoir déborder largement ce cadre.

Marcelle Laforest et Belhassen Redjeb
**L'intervention sociale non salariée : étude
 exploratoire de dix pratiques d'assistance
 bénévole auprès des personnes âgées
 dans la région de Québec**

Laboratoire de recherche, Ecole de service social, université
 Laval de Québec, février 1989 (181 p.)

Combien de chercheurs, combien d'analystes, combien de prospectivistes éclairés, qui annoncèrent, dans les années 70, la fin du bénévolat et la domination d'une société de service gérée par des professionnels, doivent aujourd'hui se repentir ? **Les pratiques bénévoles** que l'on donnait pour moribondes **se portent bien**. Les groupes d'entraide se développent dans toute la société nord-américaine, les manifestations de solidarité internationale des vedettes de la variété et du sport rencontrent les mêmes foules enthousiastes, et les formes plus traditionnelles du bénévolat, distributeur de soupe, de conseils ou de services, demeurent bien vivaces. Si l'on en juge à la lecture du rapport de Marcelle Laforest et Belhassen Redjeb, la France et le Québec ne sont pas aussi éloignés que le kilométrage semble le dire.

Assistance relationnelle à des personnes âgées, transport, organisation de funérailles pour des personnes sans famille, visites aux malades, organisation de fêtes à l'occasion de Noël, parrainage de personnes âgées et distributions alimentaires sont les activités essentielles des bénévoles observés par les deux auteurs de cette recherche. La simple lecture des énoncés des actions conduites par ces bénévoles n'incite pas à les qualifier de révolutionnaires et l'on pourrait penser que le bénévolat d'hier ne diffère guère de celui d'aujourd'hui. Ce n'est pas tout à fait exact, et l'étude par questionnaires, conduite auprès de cent quatre-vingt-dix-neuf personnes, montre que **le portrait type du bénévole n'est plus le même**. Des hommes plus présents, une population plus âgée, issue de milieux plus populaires : la mutation du bénévolat s'observe, en matière de maintien à domicile des personnes âgées, surtout dans la transformation des bénévoles.

Nadine Hernandez

Vivre et mourir chez Isis

**L'accueil familial des personnes âgées :
mythe ou solution d'avenir ?**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. (direction : Geneviève Arfeux-Vaucher), mars 1990 (130 p. + annexes)
Université Paris-Nord XIII, Ecole de service social de la Cramif
(26, rue des Peupliers, 75013 Paris)

Isis et les personnes âgées. Non, il ne s'agit pas d'un mémoire sur la place des vieillards dans l'Égypte ancienne ou d'un essai de transformation de la Pyramide du Louvre en maison de retraite. Plus simplement, Isis était la mère, la déesse des soins et de la réparation, la femme sage, la sage-femme, celle qui accueille l'enfant qui vient de naître et, comme le dit Michel de Montaigne, *"si on a besoin de femmes sages pour nous mettre au monde, on a besoin de femmes encore plus sages pour nous en sortir"*.

Des familles, mais surtout des femmes accueillent à leur domicile des personnes âgées. Si le placement des enfants a fait l'objet de nombreuses études, le placement à domicile des personnes âgées reste une pratique marginale et mal connue. Maintenir une vie familiale après le départ des enfants pour combler le vide d'une maison devenue trop grande, trouver une activité rémunératrice alors que l'on vit à la campagne, maintenir un rôle traditionnel tout en assurant le fonctionnement économique de la famille, telles sont les principales motivations dégagées au cours d'entretiens avec des femmes d'Eure-et-Loir accueillant des personnes âgées. La ressemblance affirmée par ces femmes entre leurs fonctions et celles des nourrices ainsi qu'en témoignent les similitudes entre l'apprentissage du pot et celui de la chaise percée, l'infantilisation de certaines relations et jusqu'aux analogies entre les comportements qui entourent la naissance et ceux qui accompagnent le moment de la mort ne manqueront pas de passionner et d'intriguer le lecteur de ce mémoire.

Cette pratique d'accueil familial n'est-elle qu'une survivance, remise au goût du jour, d'une fonction bien ancienne et traditionnelle en milieu rural ou s'agit-il de l'esquisse de la professionnalisation d'un nouveau service dans le secteur, déjà bien encombré, du travail social ? Si Nadine Hernandez ne répond pas véritablement à cette question, elle analyse les conditions juridiques et professionnelles qui sont de nature à garantir la qualité d'un tel service.

Françoise Codron

**Prise en compte de la parole des usagers
lors d'une demande de placement**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. (113 p.)

I.r.f.t.s. (chemin de Tournai, "La Happe qui peut", 59120 Loos)

Direction : J. Simonin, Y. Thierry

Une première rencontre entre un enfant, sa famille et une éducatrice d'un service d'assistance éducative rattaché à un internat dans la région lilloise ; une rencontre pour faire connaissance, pour écouter la famille à travers ses difficultés, pour établir un dialogue et esquisser des projets dans lesquels **la demande de placement** de l'enfant puisse prendre sens. Au cours de cet entretien, effectué au domicile de l'enfant, le travailleur social doit accumuler des matériaux les plus justes possibles pour transmettre une image suffisamment précise de la situation familiale, pour élaborer des hypothèses et dessiner des perspectives. Dès ce premier échange, s'esquisse une décision et se noue, en partie, l'avenir d'un enfant, d'une fratrie, d'une famille ; les propositions se révèlent parfois bien lourdes à formuler.

Cherchant à affiner la sûreté d'un regard et à rendre plus fiable l'analyse faite par l'éducateur de cette situation d'entretien, Françoise Codron, éducatrice et confrontée dans sa pratique professionnelle à ces choix redoutables, organise son mémoire de D.s.t.s. autour d'un entretien avec un enfant et ses parents. **Un seul entretien pour un mémoire**, la mesure semble faible or, il n'en est rien tant la précision de la compréhension et la technicité de la méthode emportent notre adhésion. S'appuyant sur les travaux de l'école de Paio Alto, à la fois théorie de la communication, méthodologie du changement et pratique thérapeutique, Françoise Codron nous apporte la preuve de **l'existence d'outils** parfaitement opératoires, quoique difficiles à mettre en œuvre, pour comprendre la multiplicité des interactions dans une relation d'aide professionnalisée.

De par la méthodologie utilisée, ce mémoire doit pouvoir constituer une référence pour des travaux portant sur la description de **situations de communications**.

Monique Bigot

**La Maternité buissonnière. Étude sur
les placements en maisons de repos
pour mères et enfants**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1987, 300 pages
École de service social de la Caisse régionale d'assurance
maladie d'Ile-de-France (53 bis, rue Boussingault, 75013
Paris)

En dépit d'un système de gestion parfois lourd, d'un modèle d'intervention calqué sur la cure hygiénodietétique préconisée dans les sanatoriums – repos, bonne chair, vie saine en dehors de la ville –, les maisons de repos mères et enfants, créées après la Seconde Guerre mondiale sous l'inspiration de travaux de Spitz et de J. Bowlby, ne sont pas entièrement dénuées d'efficacité.

Malgré la brièveté des séjours, à peine plus d'un mois, cette retraite, ce temps de marge permet à des femmes de **prendre un peu de recul** par rapport à leur vie familiale et conjugale, de découvrir un autre environnement, en étant prises en charge totalement pendant le séjour. Mais l'institution possède le **défaut de toute parenthèse**, l'existence d'un avant et d'un après qui se parlent ici sur le mode de la précarité, parfois de la solitude, et, entre le cocon de la maison de repos et le monde extérieur, la transition est parfois brutale. Enfin, pendant longtemps des raisons de santé ont pu motiver le séjour en maison de repos. Aujourd'hui, la clientèle se compose de femmes pour qui les difficultés sont avant tout sociales ; or, la grille de référence de ces institutions reste médicale et peut induire une **fuite dans la maladie** comme recours face à un réel difficilement supportable.

Observatoire régional de la santé
et des affaires sociales en Lorraine
Association pour le développement de la
connaissance des aspects économiques
et sociaux de la santé en Lorraine
**Évolution des dépenses nettes d'aide sociale
en Lorraine de 1976 à 1983**
Centre culturel des Premontres (54700 Pont-à-Mousson)
Multigraphié, mars 1985 (64 p.)

Ce bref rapport constitue la première étape d'une démarche visant à élaborer des **comptes sociaux départementaux**. A partir de la description de l'évolution des dépenses d'aide sociale obligatoire, les membres de ce groupe de travail, constitué dans le cadre de l'Orsas-Lorraine, espèrent pouvoir étudier les types de solidarités mis en œuvre dans les départements lorrains.

Les dépenses d'aide sociale obligatoire sont relevées pour chaque département entre 1976 et 1983 ; pour cette dernière année, la dépense totale s'élève à plus de 1,5 milliard de francs, dont 45,5 % pour l'aide sociale à l'enfance.

Une vision essentiellement descriptive, beaucoup de chiffres, des informations synthétiques ordinairement peu accessibles font de ce travail un utile point de départ pour d'autres analyses et surtout constituent **un outil de référence** pour les autres départements.

F. Vedelago et O. Delage
 avec la participation de J.-P. Guillemet
Étude sur les loisirs des jeunes à Bergerac
 C.d.i.p.e.i.s. (66, rue Chanzy, 24000 Périgueux), septembre
 1985 (113 p.)
Les Loisirs sportifs et de plein air
 Ader (20, rue Massue, 94300 Vincennes), janvier 1986 (138 p.)

L'évolution de la **pratique sportive** constitue un phénomène récent et important. Qui aurait pronostiqué voilà une quinzaine d'années le développement du tennis et du jogging alors que le marathon semblait marquer la limite ultime de quelques rares athlètes et le tennis confiné dans le ghetto des cadres très supérieurs ? Les municipalités construisaient alors des stades et créaient des équipements lourds sous la pression de quelques puissantes associations sportives locales. Aujourd'hui, les collectivités locales sont soumise, en matière de loisirs et de pratiques sportives, à de **nouvelles demandes**.

L'individualisme frappe très fort, nos sportifs veulent courir, sauter, grimper, mais sans nécessairement posséder la carte d'un club ou d'une association, et puis, pourquoi aller dans un stade alors que des parcs magnifiques existent dans la ville ? La compétition cesse de progresser mais la participation augmente, et affirme de plus en plus la volonté d'associer **sport, santé et loisirs**.

La prise en charge par les élus locaux de cette nouvelle demande suppose, pour eux, d'accepter de gérer la souplesse, l'ouverture des équipements, de renforcer les facilités d'accès à des parcs et espaces verts dotés d'infrastructures sportives légères du type parcours de santé, pistes cyclables...

Les deux études présentées par le C.d.i.p.e.i.s. et l'Ader, en utilisant des méthodes similaires, la première pour Bergerac, la seconde pour Clichy, Rueil-Malmaison et Meaux, fournissent deux exemples intéressants de l'ajustement possible et nécessaire des politiques locales à cette nouvelle pratique des loisirs.

Ch. e. n° 785 d'Informations sociales : Jeunes et socialisation par le loisir.

Alain Bastard

Le Service social saisi par la politique locale

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s. 1985 (169 p. + annexes)
 Centre de formation continue des travailleurs sociaux (15, rue
 Gigant, 41100 Nantes)
 Direction : M. Malherbe

Une volonté de concertation souvent prise en défaut, des compétences parfois défaillantes, le sens de l'intérêt général peut-être, mais plus certainement le sens de la carrière, une objectivité bien subjective, un attrait faiblissant pour les populations marginales, une disponibilité restreinte, le sectarisme politique et par-dessus tout un soupçon prononcé d'électorisme, **le portrait est féroce** et dire, des assistantes sociales de polyvalence de secteur interrogées par Alain Bastard, qu'elles ont une vision plutôt négative de l' élu local est un doux euphémisme.

Faut-il expliquer cette représentation peu valonsante pour les élus locaux par des caractéristiques socio-démographiques des assistances de polyvalence ? Peut-être, répond l'auteur de ce mémoire d'une lecture aisée et d'une grande rigueur de cheminement. L'assistante sociale interrogée par Alain Bastard est une femme de moins de quarante ans, provenant de la fraction inférieure des classes aisées, éduquée dans une famille religieuse, valonsant un engagement militant, plutôt à gauche, si celle-ci oscille entre le P.s.u. et les écologistes.

Ce portrait ne peut se confondre avec celui de l' élu local moyen, la différence est ici source d'antagonisme. L'autre origine du conflit est probablement à situer dans la mise en œuvre dans des champs voisins, le politique et le social, de **deux logiques fondamentalement différentes**.

Les évolutions sociales de ces dix dernières années, la transcription dans les faits des intentions décentralisations recomposent le paysage. Sur des territoires restreints, le département, le canton, la commune, la circonscription d'action sociale, les élus et les travailleurs sociaux sont amenés à une plus grande proximité ; là où les antagonismes, gérés et repensés, peuvent parfois être source de fécondité, non pas dans un vague consensus mais dans l'articulation de légitimités dissemblables et de rapports de pouvoir.

Nicole Dupuis-Belair
**Innovation, blocage, résistance autour
 d'une action collective.**

L'exemple d'une mission locale

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., février 1986
 (135 p. + annexes)

Université Paris Val-de-Marne, service de la formation conti-
 nue, université de Picardie

Direction : Anne Pigache

Dès 1956, Edgar Pisani opposait deux modes de fonctionnement de l'administration en distinguant une administration de gestion et une administration de mission, "*organe parallèle aux administrations traditionnelles [...] adapté à un problème, à un temps, à un lieu [...] qui doit s'éteindre le jour où le problème posé se trouve résolu*" (1). Les missions locales, avec d'autres formes de politiques sociales territorialisées, semblent répondre à cette définition de l'action administrative. S'interroger sur leur fonctionnement, au-delà de l'intérêt spécifique dans le secteur social, revient à essayer de prendre la mesure d'un mode particulier d'intervention de l'État, ce qui, vous en conviendrez, ne manque pas de pertinence aujourd'hui.

Le mémoire présenté par Nicole Dupuis-Belair nous propose un véritable **audit organisationnel d'une mission locale**. Là où Bertrand Schwartz parlait d'une nécessaire pluridisciplinarité des membres de la mission locale, l'auteur du rapport montre les difficultés à rompre avec la répétitivité des pratiques antérieures. La souplesse institutionnelle peut se traduire par une relative précarisation des statuts des salariés et aboutir à des investissements personnels très différenciés, enfin toute nouvelle structure est conduite à définir son champ d'action et, par conséquent, à entrer en concurrence avec d'autres organismes, les Greta ou l'A.n.p.e., par exemple.

Dans un autre rapport (2), Bernard Fanon expliquait le maintien d'une mission locale dans une ville, en dépit d'un renversement de majorité, par son efficacité auprès des jeunes. Dans ce mémoire, Nicole Dupuis-Belair insiste plutôt sur **les contraintes internes au dispositif**.

(1) Edgar Pisani, "Administration de gestion et administration de mission", in *Revue française de sciences politiques*, Vol. VI, n° 2, avril-juin 1956 (p. 315-330).

(2) Cf. *Informations sociales*, n° 17, 88, p. 94 : "Le test de Dreux".

Jacques Ion, avec la collaboration
d'André Micoud et Jean Nizey
La Gestion territorialisée du social.
Enquête en région stéphanoise sur
les nouveaux dispositifs de prévention
de la jeunesse

Cresal, U.a. du C.n.r.s. n° 899 (6, place de l'Hôtel-de-Ville,
42000 Saint-Etienne), janvier 1987 (70 p.)

Expérimentaux, décentralisés, impliquant le partenariat, territorialisés, connaissez-vous les N.d.p. ? **Les nouveaux dispositifs de prévention** qui, d'opération de développement social des quartiers en zone d'éducation prioritaire, semblent réorienter du côté de l'innovation et du local une partie de notre dispositif social. Nous avons déjà, dans cette rubrique, présenté de multiples travaux portant sur les politiques de l'habitat et de la jeunesse. L'intérêt du rapport présenté par Jacques Ion avec la collaboration d'André Micoud et de Jean Nizey est d'esquisser une synthèse des logiques de ces opérations à partir d'une recherche effectuée dans la région stéphanoise.

Nouveaux, certes, ces dispositifs le sont, mais il faut aussi retrouver une part de leur origine dans les transformations du travail social en quête avec les clubs et équipes de prévention, puis les circonscriptions d'une inscription territoriale de l'action sociale ainsi que dans la revendication mille fois reprise d'une plus grande concertation avec les diverses instances locales.

Nouveaux, certes, mais ne faisant que réarticuler des relations entre travailleurs sociaux et élus locaux au profit et de ces derniers et de certains travailleurs sociaux pour qui la pratique du politique était déjà une habitude.

Nouveaux, certes, mais renforçant souvent un pouvoir local déjà engagé dans une action de remodelage de son territoire et qui use "de ces dispositifs pour renforcer une stratégie bien établie de **municipalisation du social.**

La nouveauté doit alors être appréciée à sa juste mesure et l'incitation étatique n'a peut-être fait que conforter dans la durée des expérimentations locales. Il serait toutefois erroné de penser qu'à la suite de cette intervention du pouvoir central, tout reste en l'état, un nouvel espace local semble se dessiner et les modèles traditionnels d'intervention des travailleurs sociaux connaissent des inflexions.

Frédérique Robert

**Le Service social polyvalent de secteur
et les municipalités en Seine-Maritime**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., août 1986 (24 p.)

Université de Caen

Consultable au service de documentation de la Drass (66,
avenue de Thies, pencestre II, côte de Nacre, 14040 Caen
Cedex)

Dans un mémoire intitulé "Le Service social saisi par la politique locale", Alain Bastard décrivait l'image plutôt négative qu'ont les assistantes sociales des jeux du politique. Frédérique Robert poursuit cette interrogation sur les rapports entre **le social et le politique** à partir d'une étude sur un groupe d'assistantes sociales de Seine-Maritime, étude dans laquelle l'auteur cherche à cerner le contenu même des rapports entre les élus municipaux et les assistantes de polyvalence.

Valérie Buchs, Nelly Bonnet, Diane Lagier
Cultures en urgence.

**Mouvements contre-culturels :
 de l'alternative à l'intégration**

Annales du Centre de recherche sociale, n° 25, 1988
 (159 p.)

Institut d'études sociales (28, rue Prévost-Martin, case postale CH 1211, Genève 4, Suisse)

Il existe des villes léchées, astiquées, ripolinées, où le moindre balcon abonde en *pelargonium grandiflorum* et où chaque carrefour s'orne d'une fontaine. Villes d'eaux ou villes marchandes, mais surtout villes d'opulence. De ces villes dont, à les traverser, on se demande bien ce qu'y pourrait faire même l'ombre d'un travailleur social.

Avec quelques autres du nord de l'Europe, Genève est de celles-là. Entre Rhône et Arve, au bord du Léman – pardon du lac de Genève – siège du gotha international des organisations d'assistance, *jet society* des damnés de la terre, la ville ne semble pas réclamer votre offrande pour elle-même ; d'ailleurs, le franc suisse étant ce qu'il est, votre don perdrait singulièrement de son pouvoir d'aimer.

Si la densité des psychiatres est à Genève parmi les plus élevées des grandes villes, ne cherchez pas la faille dans la tête des Genevois, il pourrait ne s'agir que d'un comportement de précaution poussé à l'extrême. La ville n'est cependant pas dépourvue de problèmes. Un exemple : soyez rock ou jazz, jeune de surcroît et cherchez une salle pour organiser des concerts qui pourraient éventuellement se terminer après 23 heures...

Valérie Buchs, Nelly Bonnet et Diane Lagier, lors d'une formation effectuée dans le cadre de l'option "Éducation spécialisée" à l'Institut d'études sociales de Genève, ont analysé les rapports entre **deux associations, deux mouvements de jeunes face aux autorités municipales.**

A partir d'une revendication de lieux de concerts apparaît un *véritable mouvement contre-culturel* proche du modèle alternatif allemand et, en France, des actions urbaines post-soixante-huitarde, lorsque le théâtre de rue faisait encore scandale. Révélateur des rapports difficiles d'une ville avec une fraction de ses habitants, le mémoire présenté par ces trois travailleurs sociaux – bien qu'il y soit fort peu question de travail social – démonte aussi la manière dont un pouvoir municipal procède pour intégrer – en d'autres temps il aurait fallu dire récupérer – ce qui, à l'origine, ne se situait pas à l'épicentre de ses préoccupations.

M. Basset, P. Guéneau, L. Jarfaut,
B. Marion et H. Thomas

Travailler en circonscription

Journée d'étude du 13 octobre 1987 de l'Ifces (17, rue Gros-
son, B.P. 254, 37022 Tours Cedex) en collaboration avec For-
mation Plus (65, avenue Pierre-Brossolette, 10000 Troyes),
1987 (49 p.)

En octobre 1984, le Conseil général de l'Aube, sou-
cieux d'imposer une réflexion générale sur les problè-
mes sociaux liés à la crise économique dans ce départe-
ment, confiait le soin à un groupe de travail composé
de représentants de différents services et associations
de lancer une enquête **sur les familles en situa-
tion de précarité**. A la suite de ce travail, les représen-
tants de différents organismes sociaux s'orientaient
vers la création d'un système de coordination départe-
mentale accompagné par des comités locaux par
zone géographique, comités implantés au siège des
circonscriptions médicosociales. Enfin, l'ensemble de
ces actions a permis en 1987 de mettre en place des
"contrats ressources" assurant à des personnes de
plus de vingt-cinq ans en situation de précarité un
montant de 2 000 F par mois pour vingt heures de tra-
vail hebdomadaire.

Ces trois exemples, s'ils témoignent du dynamisme
des politiques sociales dans un département, sont
surtout utilisés dans le cadre des travaux d'une jour-
née d'étude pour illustrer **le rôle de la circonscription
d'action sociale** et l'intervention de celui ou celle qui
en assure l'animation : le responsable d'animation de
circonscription.

S'appuyant sur ces exemples, les différentes interven-
tions approfondissent quelques aspects du manage-
ment des circonscriptions : définition du poste de tra-
vail de responsable de circonscription, méthode d'éla-
boration de projet global, déssectorisation des inter-
ventions.

Hervé Guéry

**Revenu minimum. Approches théoriques
et approches empiriques,
expériences locales (Nantes)**

Mémoire pour l'obtention du D.e.a. de sciences économiques
(direction : Jacques Tymen et Denis Bouget), 1988 (174 p.)
Université, U.f.r. de sciences économiques (chemin de la Sen-
sive-du-Terre, 44036 Nantes Cedex)

Réalisée antérieurement à la mise en place du R.m.i., le mémoire d'Hervé Guéry n'a toutefois pas perdu toute actualité. Si la dernière partie, consacrée à l'analyse des expériences françaises, ne soutient que faiblement la comparaison avec les travaux réalisés par des organismes de recherche sur le même thème, en revanche, **la partie monographique, réalisée sur la population** prise en charge dans le cadre du minimum social mis en place en 1985 par la ville **de Nantes**, intéressera, au titre de comparaison, les équipes et les chercheurs engagés dans les procédures d'évaluation du R.m.i.

Une première partie, réservée aux économistes, **situe le R.m.i. parmi les différentes théories économiques** et montre que, dans le contexte d'une approche néoclassique, il est possible d'interpréter les différentes formes de revenu garanti dans le cadre de systèmes théoriques différents. L'auteur de ce mémoire se situe plus particulièrement dans le cadre de la théorie du bien-être, de celles du marché du travail et de l'électeur.

Une riche bibliographie vient compléter ce travail.

Michelle Daran, Jean-Louis Falcoz-Vigne
 et Pierre Marron
**La Mise en œuvre des politiques sociales
 départementales dans la région
 Provence/Alpes/Côte-d'Azur**

Etude réalisée par le Grefoss, I.e.p. de Grenoble, pour le comite
 de l'Unopss Paca (54, rue Paradis, 13286 Marseille Cedex 5), juillet
 1988 (36 p.)

A plusieurs reprises, nous avons rendu compte dans cette rubrique des travaux menés par certains conseils généraux pour élaborer leur schéma départemental des établissements et services sociaux et medicosociaux. Les documents jusqu'alors produits ressemblent plus à un inventaire des services existant dans le département. Nous sommes loin de l'outil de planification que devait constituer pour le législateur l'élaboration de ce schéma.

La démarche de l'Unopss s'attache à comprendre les raisons de cette faible avancée dans les processus d'élaboration des schémas départementaux par les conseils généraux et l'étude menée par l'équipe du Grefoss éclaire utilement certains aspects propres à la région Provence/Alpes/Côte-d'Azur mais dont nous pensons qu'ils se retrouveraient dans d'autres régions.

Remarquons d'abord que la marge de manœuvre des élus n'est pas très importante, compte tenu du poids des dépenses sociales dans les budgets. Notons ensuite que les élus sont très fortement sensibles aux **variations locales de la demande** et qu'enfin, la décentralisation, vaste redistribution des pouvoirs, imposait à chacun de faire plus ample connaissance avec son escarcelle, et cela même avant de tenter d'en modifier le contenu. Tout cela contribue à expliquer une **certaine lenteur dans la mise en œuvre** des processus de planification.

Compte tenu de ces facteurs généraux et des contraintes qui lui sont propres, chaque département gère la construction de son schéma de manière différente et ce qui constitue une occasion de transformation pour les uns peut être pour les autres le moment de l'organisation d'une véritable technostucture et ne constituer qu'une obligation à traiter a minima.

Etienne Duval

**L'Aide des collectivités locales
aux chômeurs en Rhône-Alpes.
Les mairies de plus de 10 000 habitants
et les directions d'action sociale
des départements cherchent leur voie...**

Préfecture de la Région Rhône-Alpes, Direction régionale du travail et de l'emploi (Cité administrative d'État de la Part-Dieu, B.P. 3160, 165, rue Garibaldi, 69003 Lyon), décembre 1987 (135 p.)

Faut-il aider les chômeurs ? Posée voilà quelques années dans n'importe quel conseil municipal, cette simple question suffisait à alimenter les débats de la séance. Aux tenants de la solidarité avec des membres de la classe ouvrière s'opposaient immédiatement d'autres élus locaux pour qui les mécanismes d'aide sociale suffisaient amplement. Par ailleurs, ne risquait-on pas de voir se profiler, derrière une allocation aux personnes sans emploi, la reconnaissance *de facto* d'un **droit à la paresse** ? Les temps ont changé. La découverte que les droits pouvaient avoir une fin et le chômage s'inscrire dans la longue durée ont modifié la perception des élus qui n'hésitent plus à intervenir dans ce domaine.

La réalité est toujours plus complexe que nos représentations. L'étude réalisée par Étienne Duval sur les politiques des collectivités locales en matière d'aide aux chômeurs et portant sur cinquante-six communes de plus de 10 000 habitants en région Rhône-Alpes montre que, en 1956, les aides attribuées à des chômeurs représentaient en **moyenne 11,40 F par habitant**, ce qui, rapporté à la somme des dépenses de fonctionnement des communes, situe l'effort communal à la hauteur de 0,3 %. Même si on fait la part des incertitudes dues aux insuffisances de la comptabilité analytique des collectivités locales, cette somme reste faible. Par ailleurs, l'effort de ces municipalités est inégal et varie selon la taille de la ville, le taux de chômage et la sensibilité politique des élus.

Si les dépenses indirectes, pour lesquelles le critère chômage n'apparaît pas explicitement dans les normes d'attribution d'aide, tendent à diminuer, les dépenses directes – sous la forme, par exemple, des allocations aux chômeurs, mais aussi des dispositifs d'insertion – augmentent régulièrement.

La même étude engagée pour les départements montre que les dépenses liées au chômage affectent tout particulièrement l'aide à l'enfance et surtout les allocations mensuelles ou exceptionnelles.

Gérard Martin en collaboration avec
Chantal Euzeby et Claudine Offredi
**Pauvreté, précarité et stratégies
institutionnelles. Analyse à partir
des départements d'Isère, Drôme,
Savoie et Haute-Savoie**

Centre d'étude et de formation sur la planification et l'économie sociales (B.P. 45, 38402 Saint-Martin-d'Hères), juin 1988
(152 p.)

Quelques mois avant la mise en place du revenu minimum d'insertion et plus de deux années après qu'un texte de loi a parachevé la réforme de décentralisation dans le secteur social, Gérard Martin et ses collaborateurs s'interrogent sur les **politiques sociales départementales** et leur capacité à lutter contre la pauvreté et la précarité. Choisisant d'abord de prendre la mesure du poids financier de ces politiques à partir des interventions des Ddass-Etat, des services des conseils généraux et des caisses d'Allocations familiales, les auteurs de cette étude se livrent à une intéressante recherche d'indicateurs permettant de comparer l'effort social des départements. Ainsi, un ratio du type "montant par habitant de l'aide sociale/valeur ajoutée par habitant" contribue à définir un taux d'effort général de solidarité.

La confrontation de ces différents indicateurs d'un département à l'autre permet de mettre en évidence des **différences considérables**. Ainsi, la dépense d'aide sociale par habitant peut varier de 678,1 à 1 525 F ; il en va de même pour tous les autres indicateurs retenus. La seconde partie du rapport, plus classique mais pas moins intéressante, s'interroge sur la construction institutionnelle de ces politiques sociales départementales.

Pierre Valarie et Sylviane Touzé
**Le Non-Emploi administré. Analyse
 des politiques publiques en faveur
 des jeunes sans emploi à l'échelon local**

Le Cherche-Midi, association de recherche en sciences sociales (B.P. 5011, 34032 Montpellier Cedex 1), mai 1989 (107 p.)

Créées en 1982, les P.a.i.o., prévues dans un premier temps pour les jeunes de seize à dix-huit ans, ont progressivement étendu leur champ d'intervention aux dix-huit/vingt et un ans puis, en 1984, aux dix-huit/vingt-cinq ans. La mise en place d'une P.a.i.o. étant subordonnée à l'accord des élus locaux, concrétisée par la signature d'une convention avec le ministère, et à la participation des partenaires locaux concernés par l'insertion sociale et professionnelle, concrétisée quant à elle par la signature de protocoles d'accord de collaboration, on peut, analysant les P.a.i.o., analyser en réalité le mouvement de territorialisation et d'inter-institutionnalisation – pardon pour la longueur des mots ! – qui constitue une évolution de l'action sociale de ces dernières années.

A partir de l'examen du fonctionnement de trois P.a.i.o., situées à Sète, Bedarieux et Clermont-L'Hérault-Lodève, les auteurs de ce rapport **démontent les réajustements** qui s'opèrent **entre l'A.n.p.e., l'Éducation nationale et le travail social**. Ces mouvements aboutissent à une recentralisation de l'action sociale autour d'une logique départementale d'organisation, à un repli de l'Éducation nationale dans les établissements scolaires et à une hypertrophie des services proposés aux jeunes de seize à vingt-cinq ans par l'A.n.p.e.

La seconde partie de ce rapport est consacrée à l'analyse du rôle des services déconcentrés de l'État dans ce dispositif local et permet de faire apparaître le poids de certains sous-prefets dans la régulation des dispositifs locaux.

Bernard Delage. Jacqueline Di Cioccio
**La Politique sociale, innovation
 et continuité. Essai d'évaluation à partir
 d'une prestation d'aide sociale
 dans le département de la Creuse**

C.n.f.p.t., Ecole nationale d'application des cadres territo-
 riaux d'Angers, mai 1989 (81 p.)

Ni étude – l'opérationnalisation n'est pas sa fin –, ni recherche – le souci de la problématisation n'est pas sa tendance dominante –, ni mémoire de fin d'études – aucun diplôme ne sanctionne son élaboration –, le rapport d'étude, appelons-le ainsi, présenté par des **cadres A en formation de post-recrutement**, constitue un exemple d'un genre un peu particulier de la littérature grise. Peu connus des travailleurs du social, ces dossiers réalisés en cours d'études par les élèves des grandes écoles, les stagiaires de l'Ena, réunissent souvent des informations fort intéressantes et peuvent fournir quantités de données justiciables d'une analyse secondaire. Les bibliothèques où sont déposés ces travaux méritent votre visite, même si le social n'est pas le rayon le plus fourni.

Les auteurs de ce rapport d'étude se sont intéressés à **la politique de prévention** que mène le département de la Creuse à travers les allocations mensuelles de l'Aide sociale à l'enfance. La première partie décrit les mécanismes institutionnels qui régissent le fonctionnement de cette prestation. La seconde partie caractérise les publics qui perçoivent cette ressource supplémentaire : familles nombreuses et couples jeunes, familles monoparentales, personnes au chômage ou en situation d'emploi incertain pour lesquelles les prestations familiales apportent plus de ressources, en moyenne, que les salaires. Se dessinent ainsi, une fois de plus, les contours de la précarité.

Un rapport riche d'informations qui reflète bien les forces et les limites du genre.

Christiane Rumillat
**Le Solidarisme au XIX^e siècle,
 recherche d'une politique positive**

Thèse pour l'obtention du doctorat de science politique,
 décembre 1986, 441 pages
 Institut d'études politiques II (B.P. 45, 38402 Saint-Martin-
 d'Hères)

Direction : Yves Schemeil

Confrontés à la primauté de l'individu dans un système social libéral dont les témoins du temps éprouvaient les limites, intellectuellement mais aussi dans leur chair, tout au long du XIX^e siècle, des hommes vont esquisser les principales lignes de force d'un **autre système social**. Réconcilier l'individuel et le collectif, le traditionnel et le moderne, ne pas prendre sa revanche sur l'exploiteur mais dépasser l'exploitation par un rapprochement des classes sociales. Nous nous retrouvons ici avec Cabet, Louis Blanc, Proudhon dans un socialisme à la française, opposé à un socialisme allemand, pur et dur.

Après Henri Hatzfeld et, plus récemment, Jacques Donzelot et François Ewald, la thèse soutenue par Christiane Rumillat explore ce terreau d'idées d'où allaient progressivement émerger, non seulement notre système de protection sociale mais également une riche partie des **thèmes politiques de notre siècle**.

Pour résoudre la question sociale, la solidanté apparaissait alors comme un chemin original au service d'une idéologie de la réconciliation et, pour peu que la raison et l'esprit scientifique s'allient à la solidarité, un monde nouveau et fraternel semblait devoir naître. Des utopies sociologiques au développement d'un humanisme scientiste, de 1848 à la Commune, de Comte à Léon Bourgeois, mais aussi des socialistes utopiques aux radicaux socialistes, Christiane Rumillat décrit l'évolution des concepts et montre leur fécondité pour notre compréhension de l'hygiénisme social.

Si le **solidarisme** ne s'est pas incarné dans un parti ou dans un modèle d'organisation, son souci de réconcilier le libéralisme et le socialisme a donné naissance, en particulier sous l'impulsion de juristes comme Léon Duguit, à une nouvelle conception du droit qui rendra possible la construction du droit social. Mais au-delà de ces incarnations sporadiques dans telle institution ou dans tel mécanisme, l'intérêt de cette thèse est de montrer que les idées du XIX^e siècle ont été largement intégrées dans notre culture et constituent encore aujourd'hui notre fond commun de réflexion.

D'une lecture aisée pour une thèse, voici un outil précieux pour la compréhension du social au siècle dernier, dont nous espérons qu'il trouvera un débouché en dehors de la littérature dite grise pour peu que soient atténuées certaines imprécisions et corrigées quelques erreurs dans l'appréciation des hommes et la chronologie des faits.

François-Jérôme Finas, Marwan Abi Samra

Regroupement et dispersion, relégation, réseaux et territoires des Français musulmans

Anese, université de Lyon II (bâtiment K, 5, avenue Pierre-Mendes-France, 69500 Bron), mars 1987 (242 p.)

Programme de recherche Cnaf "Logement, Habitat et Conditions de vie des familles". Contact : Catherine Vérté (45.65.53.16)

A Saint-Maurice-l'Ardoise existait un camp, mis en place pendant la Seconde Guerre mondiale par l'armée allemande pour y incarcérer des résistants français. Il hébergea ensuite des prisonniers allemands, puis des éléments suspectés d'appartenance au F.I.n. et enfin des activistes de l'O.a.s. y furent enfermés avant qu'en 1962 ce camp ne soit utilisé pour y accueillir une partie des rapatriés français musulmans. **Enfermement ou accueil**, ce sont les mêmes disciplines qui prévalent à Saint-Maurice-l'Ardoise comme à Rivesaltes, sur le Larzac, à Bourg-l'Astic, à La Rye, partout où les autorités nationales regroupèrent, après le rapatriement, une large partie des dizaines de familles musulmanes engagées au côté de la France pendant la guerre d'Algérie.

Après une description des hameaux forestiers, camps de travail isolés, disciplinés, les auteurs de ce rapport se sont intéressés aux dynamiques qui amènent un groupe à se transformer en une communauté et à **s'approprier l'espace de sa relégation**. Le hameau du Logis d'Anne à La Jouques sert d'exemple, mais Cucuron ou Mas Thibert auraient pu faire l'affaire tant la politique mise en place se traduisait sur l'ensemble des sites par des conditions de vie semblables, conditions qui expliquent les mouvements de révolte de 1975, lorsque les plus jeunes tentent de découvrir d'autres espaces que les territoires assignés.

Usant de l'entretien et du dépouillement des riches archives administratives et se livrant à **l'étude des trajectoires socio-résidentielles des familles**, Marwan Abi Samra et François-Jérôme Finas montrent les stratégies mises en œuvre par les familles qui, s'appuyant sur leurs réseaux relationnels, finissent progressivement par échapper, en majorité, aux filets administratifs chargés de gérer ces populations.

Marika Benyounes

**Animation : tentative de cohésion
sociale et culturelle**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., 1986 (143 p. + annexes)
Université de Caen. Consultable au service de documentation
de la Ddass (66, avenue de Thies, pœncentre II, côte de Nacre,
14040 Caen Cedex)

Direction : Jean-Alain Grimault

Ce n'est pas la première fois qu'un mémoire de D.s.t.s. prend pour objet de travail l'une de ces **opérations d'aménagement d'un quartier**, soit dans le cadre des programmes Habitat et Vie sociale, soit dans celui, plus récent, des actions de développement social des quartiers.

D'ordinaire, les auteurs nous proposent des grilles de lecture des logiques des différents groupes d'acteurs qui gèrent les programmes. Le souci de Marika Benyounes, animatrice à Hérouville-Saint-Clair, est plutôt de nous montrer la manière dont chacun des acteurs de terrain s'insère dans la recherche d'un consensus sur la nécessité du projet puis sa mise en œuvre. De macro, la lecture du terrain se fait micro. Le Grand Parc et les Belles Portes ne sont plus des lieux désincarnés mais le territoire d'intervention des différents professionnels et de nombreuses associations.

Un travail très riche dans sa documentation, parfois un peu flou dans son expression, qui présente aussi l'intérêt d'être rédigé par une animatrice socioculturelle, profession peu représentée parmi les titulaires de D.s.t.s.

Marie-Anne Cartellier
 avec la collaboration de Michel Lamure
**Analyse de l'action sociale
 des institutions de protection sociale
 de 1960 à 1983 dans la région lyonnaise**
 Aemo (27, cours d'Herbouville, 69004 Lyon), programme
 Mire, mars 1987 (344 p.)

De services unifiés en coordinations, de circonscriptions en comités locaux de concertation, l'existence sur un même territoire de multiples instances chargées de mettre en œuvre l'action sociale a suscité de nombreuses tentatives pour mettre sur un même chemin des logiques bien divergentes. Rares sont les travaux de recherche qui tentent de rendre compte de la diversité et de la multiplicité des institutions sociales dans un secteur géographique donné et, lorsque de tels travaux existent, ils se focalisent davantage sur des politiques sociales explicitement territorialisées (1).

Le volumineux rapport consacré par Marie-Anne Cartellier, avec la collaboration de Michel Lamure, à l'analyse de l'action sociale des institutions de protection sociale dans la région lyonnaise ne réussit certes pas à reconstituer la complexité du social dans ses imbrications et ses subtilités mais, décrivant **trois institutions majeures du social** sur une longue période, met en perspective les évolutions comparées de ces institutions.

Le rapport présenté par ces chercheurs, membres de l'Areps, est en fait constitué de trois **monographies**. La première décrit la politique municipale conduite au travers du bureau d'aide sociale devenu, avant le changement légal, un centre communal d'action sociale. La seconde, plus classique, s'intéresse à l'action sociale de la Caf de l'arrondissement de Lyon. La dernière monographie, la plus originale, prend pour objet l'intervention du fonds social des Assedic du Rhône.

Une des principales méthodes utilisées consiste à suivre l'**évolution des budgets** de ces différentes instances et ainsi à montrer l'impact financier des changements de priorité. Si l'on regrette que les auteurs n'aient pas décortiqué les pièges de cette méthode – suivre l'évolution d'un budget sur une longue période relève souvent de la gageure –, il faut souligner l'intérêt de cette approche des politiques locales.

1) Voir, par exemple, de J. Ion et coll., "La Gestion territorialisée du social" compte rendu n° 72 de "Social recherche" in **Informations sociales** 2° 1987.

**Travail social en Europe. Les 16/25 ans
en difficulté. Systèmes économiques
et réponses sociales**

Actes des Journées de Lille, 22 et 23 octobre 1987 (325 p.)
I.u.t., université Lille III, département Carrères sociales

De l'Atlantique à l'Oural, ou repliée sur l'extrême pointe de l'Occident, nous avons tous de l'Europe des représentations territorialement dissemblables. Parlant du travail social en Europe, les organisateurs de ce colloque, depuis la région Nord, choisissaient d'inviter des représentants de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Italie, de R.f.a., de France, mais aussi de Pologne et de R.d.a. Les points de vue y gagnaient en diversité, même si la cohérence des problématiques pouvait s'en trouver émoussée.

Dans un colloque de cette nature, rassemblant des représentants de **systèmes politiques profondément différents**, il importe d'abord de faire connaissance, c'est-à-dire en quelques minutes de présenter les traits dominants de son pays et des problèmes qu'on peut y rencontrer. La règle du jeu est contraignante, et souvent le discours vaut plus par les ombres portées que par les événements mis en pleine lumière. Au-delà de cette mise en forme par les intervenants de leurs réalités nationales, on voit se dessiner des régularités.

La **transformation des qualifications** dans une industrie soumise à rude épreuve, la **massification des problèmes de l'exclusion**, les **inflexions des systèmes familiaux** se retrouvent d'un pays à l'autre. Si les réponses diffèrent suivant le degré d'engagement étatique, une question demeure en suspens, celle de savoir si ce sont les jeunes ou les sociétés qui traversent les difficultés les plus lourdes.

Charles Beer, Daniela Bianda,
François Félix et Nadia Gianora
**Face à la pauvreté, politique sociale,
assistance publique et travail social**

Annales du Centre de recherche sociale. Institut d'études
sociales (28, rue Prevost-Martin, case postale C.H. 1211,
Geneve 4, Suisse), 1988 (226 p.)

Sous une même couverture, avec un titre générique, sont réunies deux productions réalisées dans le cadre de la formation en travail social à l'Institut d'études sociales de Genève. Esquissant **une typologie de la pauvreté** qui constitue davantage un rappel qu'une nouvelle formalisation, les auteurs de ces deux travaux réalisent un bon condensé de l'histoire récente des politiques sociales en Suisse. D'une étude à l'autre, les thèmes voisinent, l'une s'intéresse plus à la politique sociale comprise comme un mécanisme financier de redistribution, l'autre se centre sur les réponses à la pauvreté en terme d'action sociale.

Les différences pourraient naître des territoires. La recherche conduite par Charles Beer et François Félix porte sur les cantons de la Suisse romande. Daniela Bianda et Nadia Gianora étudient l'action sociale dans le Tessin. Genève, Neuchâtel, le Valais, le Jura, Fribourg et Vaud, s'ils appartiennent à la même zone linguistique, les lignes de partage n'en sont pas moins multiples entre les cantons ruraux et urbains, entre les zones repliées sur elles-mêmes et les cantons ouverts sur le monde, entre la prédominance du protestantisme et celle du catholicisme. Quant au Tessin, autour de Lugano, à l'extrême sud de la Suisse, les décalages y sont encore plus grands tant les influences italiennes se font sentir.

En dépit de ces oppositions, malgré la très forte marge de liberté laissée aux cantons, les auteurs constatent **une forte harmonisation des législations sociales**. Le rôle des communes, particulièrement des grandes agglomérations, semble prépondérant dans l'élaboration de ces politiques sociales, au détriment peut-être des instances cantonales légales. Si, en matière de **décentralisation**, la Suisse peut constituer un modèle à observer, et non pas forcément à imiter, nous devrions sans doute être attentifs à ces travaux qui nous parlent d'homogénéité, de banalisation, là où nous pensions générer une plus grande créativité et un meilleur ajustement entre les demandes et les réponses.

Guido de Ridder

**Territoires et nouveaux enjeux du champ social
Enquête sur les dispositifs locaux de prévention
en Seine-Maritime**

Laboratoire d'étude et de recherche sociale, I.r.t.s. de Haute-Normandie (route de Duclair, B.P. n° 5, 76380 Canteleu), mars 1987 (228 p.)

Si nous disposons de nombreuses monographies, voire d'analyses plus approfondies sur les dispositifs territorialisés de l'action sociale – missions locales, zones d'éducation prioritaires, conseils communaux de prévention de la délinquance, opération de développement social des quartiers, et bien d'autres encore – plus rares sont les recherches qui tentent de mettre en perspective l'ensemble de ces dispositifs. La recherche dirigée par Guido de Ridder nous conduit précisément dans trois zones urbaines de Seine-Maritime où les élus ont juxtaposé, mélangé et tenté de faire fonctionner plusieurs de ces politiques sociales. Cette démarche serait déjà bien intéressante mais l'auteur, de surcroît, adopte un point de vue original en se posant la question du **devenir des anciennes institutions confrontées à ces montages multi-partenaires.**

A Saint-Beuve, à la Rouge Mare, à Saint-Étienne-du-Rouvray, à Eibeuf, là où des élus locaux ont décidé dans le début des années 80 de s'inscrire dans les programmes qui leur étaient proposés par l'État, existaient des clubs et équipes de prévention spécialisée. Apportant aux décideurs locaux une **capacité d'expertise**, s'inscrivant dans ces nouveaux dispositifs, utilisant les nouvelles mesures comme autant de points d'appui pour légitimer des modes de travail éducatif déjà en usage, en profitant parfois pour étendre leur champ de compétence, les équipes de prévention ne restent pas inertes face à ces dispositifs qui tentent pourtant de **renouveler les pratiques de prévention.**

Certes, il n'est plus possible de gérer de la même manière la pratique quotidienne et les travailleurs sociaux, techniciens de la relation, doivent endosser la fonction de promoteurs de projets locaux et globaux. Se retrouver, à la fois, **inséré dans le local et le généraliste**, alors que l'on était souvent un spécialiste relevant d'une hiérarchie verticale suppose un certain talent dans la reconversion.

Plus que d'un bouleversement des politiques communales, les dispositifs territorialisés ont amené une **recomposition des rapports** entre les différentes composantes locales, qu'il s'agisse des élus entre eux ou des relations que ces derniers entretiennent avec leurs administratifs.

Demier aspect de la recherche, Guido de Ridder met l'accent sur **les stratifications discordantes** des dispositifs ainsi que **leur manque de cohérence dans le temps.** Ne serons-nous pas en train de recréer dans le social ce que nous dénonçons à propos de certains domaines de l'administration lorsque les circonscriptions de l'Équipement ne recoupent pas celles de E.d.f.-G.d.f. et que les tranchées dans les routes doivent être ouvertes et refermées à de nombreuses reprises. De multiples dispositifs sociaux mal superposés sur des territoires sans homogénéité ne réussent-ils pas, à plus ou moins long terme, à introduire de nouvelles incohérences dans nos fonctionnements ?

D. Gaudron, M. Leroux, G. Stiegler, M. Tachon
**Rapport sur les politiques et les interventions
municipales dans le domaine éducatif
et le rapport de l'école au quartier**

Areps-Ten, coopérative de conseils (Serf-Tonnerie, 38450 Vif)
Ronéoté, juillet 1984 (52 p.)

L'intervention des élus locaux en matière scolaire est tout à la fois vaste et limitée : vaste si l'on considère que les sommes utilisées pour l'école se situent entre 20 et 40 % des budgets communaux, limitée car l'autorité du maire s'arrête bien souvent à la porte de l'école et le secrétaire de mairie n'est plus que rarement l'instituteur du village.

Soucieux des édifices communaux ou soumis à la double pression des enseignants et des associations de parents d'élèves, les élus consacrent une part importante de leur budget à l'entretien des bâtiments. La gestion des restaurants scolaires, des sorties, des garderies, les animations hors temps scolaire constituent l'autre volet de l'action municipale. Selon leurs ressources, leurs programmes et leurs orientations, les élus locaux trouvaient traditionnellement dans la gestion de ces activités périscolaires la possibilité d'affirmer leur politique et leur identité.

Les transferts de compétence entraînés par la décentralisation, la mise en place des zones d'éducation prioritaires et plus généralement un intérêt grandissant pour le local comme support des politiques sociales conduisent à s'interroger sur une redéfinition des objectifs et des effets des politiques municipales scolaires.

Le rapport présenté par l'Areps et Ten fournit d'intéressantes pistes de travail. De Roubaix à Vénissieux, d'Épinal à Poitiers en passant par Creil et Gennevilliers, les auteurs ont analysé les **politiques scolaires de douze municipalités**. Ils pointent de nouvelles préoccupations des élus : lutter contre l'échec scolaire, assurer une meilleure intégration de l'école dans le quartier et faire de l'équipement scolaire un pôle de restructuration de la vie locale et enfin essayer de gérer différemment l'école, en particulier à propos des rythmes scolaires. Esquissant une typologie de ces actions, les auteurs nous proposent sur tout une grille d'analyse de ces politiques et, pour les praticiens, élus et travailleurs sociaux, ils présentent de **multiples exemples** dont certains sont fort séduisants.

H. Brouchier

**Opinions et attitudes des assistantes sociales
face à l'information**

Université Paris-Nord

Mémoire de maîtrise M.s.t. ronéoté 1983 (127 p.)

Direction : J.-M. Dutrenit

Entre la demande du client et la réponse du travailleur social, s'insère une intense circulation d'informations, messages partagés ou non par les institutions et par d'autres professionnels. **La formation, le statut, la conception individuelle de la déontologie** peuvent rendre ce partage plus ou moins aisé.

Une contribution aux travaux sur la **pluriprofessionnalité** en travail social et plus particulièrement en **polyvalence de secteur**.

François Pottier en collaboration
avec Florence Defresne et Dominique Laraisse

**Devenir professionnel des jeunes
issus des formations aux professions sociales**

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (9, rue Sextius-
Michel, 75732 Paris Cedex 15)

Multigraphié, juin 1983 (117 p.)

En dépit de quelques difficultés éprouvées par certains jeunes diplômés pour trouver un emploi dès leur sortie du centre de formation, il semble qu'en matière d'insertion professionnelle il soit préférable d'être assistants de service social qu'éducateurs de jeunes enfants, les éducateurs spécialisés puis les moniteurs éducateurs se situant dans cet ordre entre les deux autres groupes professionnels. Telle est la principale conclusion d'une enquête effectuée en 1982 sur les promotions 1980 de diplômés de ces **professions sociales** par une équipe du Cerq.

Une femme d'un niveau élevé de formation scolaire qui ne risque que très faiblement de ne pas trouver d'emploi en dépit de quelques légères difficultés de stabilisation dans les premiers postes, tel est le portrait de l'assistant de service social dressé par ce rapport. Il faut ajouter que ce processus de stabilisation dans l'emploi semble largement indépendant de facteurs comme l'origine sociale ou scolaire, mais varie fortement d'une région à l'autre. Le **taux d'instabilité** dans les premiers emplois peut osciller en effet de 20 % dans le centre à 10,8 % à Paris.

Un regard semblable, porté sur une promotion d'**éducateurs de jeunes enfants**, montre qu'il s'agit aussi d'un groupe essentiellement féminin qui accède rapidement à cette profession après l'obtention du baccalauréat. Si, pour l'ensemble du groupe professionnel, les difficultés d'insertion peuvent se constater deux années après le diplôme, ces difficultés augmentent du nord au sud de la France, l'Île-de-France se situant dans la moyenne nationale.

Par rapport aux deux groupes précédents, **les éducateurs spécialisés** constituent une population beaucoup plus hétérogène par l'âge, le sexe – les femmes étaient majoritaires en 1980 – mais également par l'origine scolaire et l'expérience professionnelle antérieure à la formation. Si 25 % des diplômés ont changé au moins une fois d'employeur moins de deux ans après leur sortie de formation, **cette mobilité professionnelle** concerne surtout ceux qui n'avaient pas d'emploi avant l'entrée en formation.

Janine Bonacina, Yolande Lanusse, Denise Le Lay
et Annette Taret

Valeurs et travail social

Institut de service social et de recherches sociales de Montrouge

Mémoire de fin de cycle de formation de cadres

Photocopié, 1978 (316 p. + annexes)

Direction : M. Imbert

La présentation de ce mémoire déroge à la règle implicite que nous avons suivie jusqu'alors en nous abstenant d'évoquer des travaux antérieurs à 1980. L'intérêt renouvelé ces dernières années, surtout parmi les postulants au D.s.t.s., pour une réflexion sur **les valeurs professionnelles** et une quête d'enracinement historique des pratiques actuelles nous incitent à signaler l'existence de ce travail.

Les auteurs, en un vaste synoptique, survolent deux siècles d'histoire sociale et s'attachent à traquer les systèmes de valeurs des principaux acteurs du service social. La dimension kaléidoscopique l'emporte sur la réflexion, mais le rassemblement en un même texte de multiples références historiques peut constituer **un outil utilisable pour d'autres recherches.**

Brigitte Biche

Le Service social. Un métier mixte ou féminin ? ou "des hommes parmi les assistantes sociales"

École de service social (12, boulevard Gustave-Roch, 44200 Nantes)

Mémoire D.s.t.s., novembre 1985

En 1970, Noëlle Courtecuisse et L. Brams publiaient, dans le cadre de l'Inserm, une monographie sur la profession d'assistante de service social. Dès les premières lignes de leur rapport, les auteurs indiquaient qu' "étant donné le nombre infime d'assistants sociaux de sexe masculin, sept, soit 0,51 % des réponses obtenues, [...] il fut décidé de les éliminer et de ne prendre en considération que les éléments de sexe féminin, c'est-à-dire un échantillon de 1 363 assistantes sociales correspondant environ au treizième de la population générale féminine de la profession" (1).

Quinze ans plus tard, les éliminés résistent encore et Brigitte Biche, formatrice à l'École de service social de Nantes, s'intéresse aux 4 % d'hommes que contient aujourd'hui le groupe professionnel des assistants et assistantes de service social.

L'auteur redécouvre dans l'histoire, du temps des pionnières à celui des bâtisseuses, les traces d'un métier qui naquit féminin et dominé et où, paradoxe, se retrouvèrent des femmes capables de transgresser l'ordre de leur époque. Elle nous fait partager les espoirs de ces assistantes sociales qui voyant, dès 1947, arriver des hommes dans les centres de formation, espérèrent que ce mouvement, amplifié, renforcerait l'ancrage social de leur profession. Espoir déçu. A une image restée essentiellement féminine, le malaise des années 60-70 vint apporter une connotation plutôt négative et, l'un s'ajoutant à l'autre, le nombre d'hommes dans la profession resta bien faible.

Alors, ces rares hommes, qui sont-ils ? D'où viennent-ils et où vont-ils ? Pour répondre à ces questions, Brigitte Biche compare les trajectoires d'un échantillon d'assistantes sociales à une cohorte de quarante-deux assistants sociaux formés à l'École de service social de Nantes entre 1962 et 1981.

Ces derniers, plus âgés, d'origines sociales plus modestes, épousant volontiers des femmes du même milieu, arrivent souvent dans la profession après avoir

esquissé une autre carrière. Ils sont mieux payés que les femmes car ils choisissent les services les plus rémunérateurs. Certains, les "hommes assistantes sociales" modèlent leur comportement sur celui de leurs collègues ; d'autres, "les hommes assistants sociaux", escomptant des postes d'encadrement, tentent d'intégrer un passage transitoire par ce métier dans une stratégie, plus complexe, d'ascension sociale.

Ce mouvement, d'après l'expérience de l'auteur, semble se modifier et les "nouveaux hommes" dans la profession ne paraissent pas ressembler à ce portrait. Des assistantes sociales aux travailleurs sociaux, le changement de genre traduit peut-être une évolution plus profonde des professionnels du social.

Un mémoire à verser au chapitre des contributions à la sociologie et à l'histoire de la profession d'assistant et d'assistante de service social.

(1) N. Courtecuisse et L. Brams, Les Assistantes de service social. Contribution à la sociologie d'une profession Inserm, Division de la recherche médico-sociale, 44 Chemin de la Ronde, 78110 Le Vesinet, 1970 203 p.

Jacqueline Fortier

**Face à face à la permanence administrative
de la caisse d'Allocations familiales**

Mémoire pour le D.s.t.s., 1985 (160 p.)

Université Paris XIII, E.p.s.s. (139, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris)

Direction: Anne Decrosse

Un dossier incomplet, le versement retardé d'une allocation et la mère de famille, inquiète, se rend à la permanence administrative de sa caisse d'allocations familiales pour exposer sa situation, déposer une réclamation et surtout pour obtenir des explications. Elle rencontre alors une permanencière administrative ; un échange s'instaure, à la fois situation de transmission d'informations mais aussi création d'une relation entre deux personnes. Jacqueline Fortier, assistante sociale, étonnée de rencontrer tant d'allocataires restés insatisfaits après cet entretien, a décidé d'en démonter les mécanismes et d'en reconstituer les significations pour l'allocataire et pour la permanencière.

Refusant une approche psychologique de la communication, délaissant les dimensions organisationnelles désormais classiques dans ce genre de travaux, Jacqueline Fortier nous entraîne dans une **analyse lexicale des discours** et surtout dans un repérage très précis des interactions verbales dans une conversation. Nous découvrons dans ce travail ce que parler veut dire lorsqu'à une demande de l'utilisateur exprimée en termes personnalisés, en termes de "je" et de "moi", la permanencière répond, usant d'un langage administratif, impersonnel, s'appuyant sur des pronoms du type "on, vous, il, elle...". **Autorité et dépendance**, position haute et position basse, se marquent dans des entretiens qui ne devraient avoir qu'un contenu administratif.

Supposant connus les travaux de Bateson, d'Austin (1) et plus généralement de la sociolinguistique, ce mémoire nous semble constituer, par la richesse de la méthode et la finesse de l'analyse, un bon exemple de ce qu'il est possible d'obtenir lorsqu'un magnétophone fonctionne entre le client et le praticien. Ce mémoire se termine par une série de propositions pour améliorer la formation des permanencières et, par conséquent, pour les aider à rendre un meilleur service aux allocataires.

(1) Voir, en particulier, de Bateson et coll., **La Nouvelle Communication** (Le Seuil, 1981, 333 p.).

Daniel Gorrevod

**Recherche de l'identité de l'éducateur technique
au sein de l'éducation spécialisée**

Région Bourgogne

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme des hautes
études en pratiques sociales, décembre 1984 (323 p.)

Irefe (2, rue du Professeur-Manon, 21000 Dijon)

Direction : Gérard Gillot

"Le samedi précédent, j'étais encore sur un chantier. Le lundi... ce sont les grands de l'atelier qui m'ont accompagné sur le lieu de travail." Du chantier à l'atelier thérapeutique, de la production des choses à l'éducation des adolescents, la transition est parfois brutale. L'image de l'artisan ou de l'ouvrier au grand cœur capable de reconstituer avec le jeune un compagnonnage professionnel et affectif relève plus d'une mythologie que d'une analyse de la réalité vécue par les éducateurs techniques.

Issus de différents métiers, sans qualifications ni formations professionnelles homogènes, leur accès aux fonctions éducatives semble constituer l'exemple particulièrement réussi d'une promotion sociale à partir du milieu ouvrier. Le principal intérêt de l'étude menée par Daniel Gorrevod est de complexifier ce schéma trop simpliste. L'éducation technique représente pour une petite fraction de salariés, principalement issus du monde agricole, **une promotion sociale réussie** ; pour les autres, dont l'origine sociale se rapproche fortement des éducateurs spécialisés, ce passage professionnel peut s'analyser comme **une véritable reconquête sociale** ou le plus souvent comme une ascension sociale accompagnée d'**une rupture avec le milieu de départ**.

La multiplicité de ces stratégies éclaire mieux la complexité de la demande de formation des éducateurs techniques oscillant entre une recherche d'identité de classe et l'acquisition d'un savoir-faire relationnel.

Le mémoire de Daniel Gorrevod constitue une contribution supplémentaire à la sociologie des professions sociales dans un domaine du social où les travaux n'abondent guère.

Lucienne Muzeau

**L'Action des travailleuses familiales,
dépannage ou prévention précoce ?**

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise des sciences et techniques de l'expression et de la communication, janvier 1985 (92 p.)

Université Paris XIII et École d'action sociale (36, rue de Lisbonne, 75008 Paris)

Direction : Odile Bonte

Parmi les indications de l'intervention d'une travailleuse familiale dans une famille, le "dépannage", lié à l'indisponibilité de la mère figure en bonne place, loin devant les actions dites éducatives ou de prévention. Lucienne Muzeau, chargée d'encadrement d'une équipe de travailleuses familiales dans la région parisienne, élargit cette perspective et montre qu'à toute aide matérielle se conjugue la réponse à d'autres demandes de prise en charge formulées, plus ou moins directement, par les membres de la famille. Problèmes de santé, difficultés financières, gestion du temps de la vie quotidienne, scolarité des enfants forment des obstacles sur lesquels achoppent des familles fragiles. **Repérer ces zones de risque** et travailler avec les familles et d'autres professionnels pour tenter de les réduire compose le second volet de l'activité des travailleuses familiales.

Bien qu'elle ne le formalise pas entièrement, l'auteur s'engage dans la direction d'un réel diagnostic posé par la travailleuse familiale, diagnostic servant de base à une **intervention mieux ajustée** aux demandes.

Catherine Thierry

**Le Projet d'entrer dans une école
de service social**

Mémoire pour l'obtention du diplôme supérieur en travail social, décembre 1984 (118 p. + annexes)

École technique des surintendantes d'usines et de travailleurs sociaux (8, villa Montsours, 75014 Paris)

Direction : Jacky Beillerot

Au départ, une question anodine énoncée à des candidats à une formation en service social : "Vous souhaitez entrer à l'école d'assistantes sociales, quel est votre projet ?" Une question posée comme on soulève un couvercle, pour voir ce qui bouillonne en dessous.

Au départ, des ruptures, la séparation et la mort, des réalités et des images redoutées et désirées tout à la fois, points d'ancrage d'un désir d'une profession qui semble aider les autres à vivre.

Au départ, une intense motivation, une volonté d'investir pour aider, porter secours et éduquer des personnes, dans une démarche individuelle, voire solitaire, où les qualités personnelles l'emportent largement sur les compétences à acquérir. Dans le discours des candidates passe aussi l'image de la mère, celle qui fut défaillante dans la réalité ou celle qu'il sera difficile d'être, la bonne mère toute-puissante dont quelques attributs semblent être reconnaissables dans le futur métier.

A l'arrivée, après un parcours de formation, une professionnelle du travail social dont le métier constitue peut-être, pour reprendre avec l'auteur un concept forgé par Mélanie Klein, la réparation d'une intime et lointaine cassure.

Une contribution novatrice à la connaissance des images professionnelles.

Anne-Marie Foudrat

**La Fonction d'assistante sociale-chef,
conseillère technique départementale**

Mémoire pour l'obtention du diplôme supérieur en travail social, décembre 1983 (103 p. - annexes)

École technique des surintendantes d'usines et de services sociaux (8, villa Montsours, 75014 Paris)

Direction : Geneviève Poujol

Il ne suffit pas de dire des choses justes, encore faut-il les dire au bon moment. Le mémoire d'Anne-Marie Foudrat constitue le parfait exemple des décalages qui peuvent survenir entre nos projets et les mouvements de la société. Lorsque l'auteur s'intéresse au rôle de l'assistante sociale-chef et conseillère technique départementale prise dans une double hiérarchie, administrative et professionnelle, le sujet ne manque pas de pertinence et il s'inscrit dans la double logique de **la recherche des identités de métier** et de la place des professionnels dans ces organisations. Tout cela constituerait une passionnante réflexion si la décentralisation n'était passée par là, rendant caduque une large part de ce travail qui ne peut que constituer un témoignage, un point de départ et de comparaison pour une autre étude sur les hiérarchies des professionnels du social après la décentralisation.

Jean Lavoué

**Les Travailleurs sociaux
acteurs du changement social ?**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., 1986 (270 p.)

Université de Caen (esplanade de la Paix, 14032 Caen Cedex)

Direction : Marc-Henry Soulet

Le poids de la routine, le fonctionnement en vase clos, la dérive des associations vers un rôle essentiellement gestionnaire, le raz de marée des demandes individuelles induisent chez les travailleurs sociaux l'image du caractère obsolète de leurs pratiques professionnelles. Un horizon professionnel sans réel avenir apparent, des fonctions d'exécution sans véritable autonomie, depuis la décentralisation, des patrons très présents et capables d'empiéter sur un territoire déjà restreint, tout cela contribue à renforcer chez ces praticiens du social **un sentiment de déqualification**. Pour compléter ce portrait bien pessimiste, renaît en ces temps de crise un doute sur les finalités mêmes de l'action poursuivie.

Au-delà de ce premier constat, Jean Lavoué montre, dans ce passionnant mémoire, que les travailleurs sociaux ne se résignent pas à constater l'altération de leurs rôles et l'effritement de leurs positions sociales mais qu'ils réaffirment une identité centrée sur la valorisation de la qualification professionnelle, sur la reconnaissance de leur place dans les jeux de communication interpersonnelles et institutionnelles. Artisans d'un **social au concret** pour une plus grande autonomie de l'usager, les travailleurs sociaux ne semblent pas se percevoir majoritairement dans l'image d'agents de changement développée ces dernières années par les instances médiatiques et décisionnelles qui élaborent les politiques sociales. Si le changement doit s'incarner dans des projets de société construits avec cohérence, alors les travailleurs sociaux ne sont pas les agents de ces changements-là. En revanche, travaillant sur les mots, sur les formes concrètes de l'échange, sur mille projets de la vie de tous les jours, ils inscrivent leur action dans tout ce qui travaille dans la société civile et, par cela, contribue à créer une société qui se change et se transforme.

La qualité de la démonstration et de l'écriture confèrent à cette réflexion une valeur indéniable.

Yolande Papetti-Tisseron
**Bertha Pappenheim. L'émergence
 de la vocation sociale chez les femmes
 au XIX^e siècle : d'une démarche féministe
 à la construction d'une profession**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., 1985 (287 p.)
 E.p.s.s. (139 bis, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris)
 Direction : Georges Kassai

Vienne, fin de siècle. Une femme conduit sa fille de vingt ans dans le cabinet du docteur Joseph Breuer, célèbre médecin généraliste, ami de Sigmund Freud. Nous sommes en 1880. Commence la cure de celle qui, sous le nom de Mlle Anna O..., deviendra une figure célèbre de la psychanalyse naissante (1). Quelques années plus tard, Anna O..., de son véritable nom Bertha Pappenheim, directrice de l'orphelinat juif de Francfort, pouvait être considérée comme **l'une des pionnières du service social**, une femme de la génération et de la trempe de Jeanne Bassot et de Marie Gahery. La psychanalyse rencontrait le travail social. La vie de Bertha Pappenheim, une patiente hystérique, objet de la psychanalyse, se transformant en sujet actif du service social en Allemagne, permet à Yolande Papetti-Tisseron, elle-même assistante sociale et analyste, d'illustrer le double mouvement qui conduit des femmes à s'engager dans **une démarche professionnelle d'aide et d'assistance**. Il faut d'abord prendre la mesure des mouvements féministes qui marquent la fin du siècle dernier et proposent aux femmes un espace d'activités à conquérir entre la dame de bienfaisance et l'épouse mère de famille. Retrouvant la trace de nombreux travaux, le mémoire n'innove pas sur ce point ; en revanche, une relecture attentive des écrits sur Anna O... fait apparaître de multiples blessures – la mort du père, le deuil de la mère et des autres membres de la fratrie, deuils impossibles – blessures mal cicatrisées en dépit de la cure analytique, blessures pour lesquelles un travail de réparation se révèle nécessaire. L'investissement dans l'autre ne serait qu'une manière de **poursuivre un travail de réparation**.

L'émergence d'une activité professionnelle d'aide serait alors la conjonction d'un double mouvement, comme si, à certains moments, les transformations de la société pouvaient trouver des correspondances dans la vie intime des hommes et des femmes. Bertha Pappenheim semble incarner un de ces temps exemplaires.

(1) Lire, de Freud et Breuer, *Études sur l'hystérie* (Puf).

(2) C'est ainsi, bel exemple de pratique analytique, que les enfants de l'orphelinat de Francfort appelaient Bertha Pappenheim.

Véronique Bodin

**Innovation éducative : légitimation d'un discours
ou discours de légitimation ?**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., août 1986 (149 p. +
annexes)

Consultable au service de documentation de la Drass (66,
avenue de Thies, Pénicentre II, côte de Nacre, 14040 Caen
Cedex)

Direction : Christian Chauvigné

Qu'il s'agisse de pratiques inventives ou de changements au quotidien, **le discours sur l'innovation** fait ordinairement recette, tant en librairie qu'en nombre d'entrée dans les congrès. Véronique Bodin, dans un mémoire consacré aux éducateurs spécialisés, montre que ce thème est loin d'être épuisé, non pas parce que le nombre d'innovations possibles serait illimité mais plutôt parce que, chez ces gens-là, le besoin de parler d'innovation serait impossible à rassasier.

Elle montre en effet, à partir d'entretiens avec des professionnels, innovants ou non, que le métier d'éducateur génère une insatisfaction massive, un sentiment d'isolement, d'échec, et une réelle crainte de l'avenir. Ce **désenchantement** est à peine tempéré par le refuge dans un discours sur **le changement social** que chaque jour qui passe, voire chaque élection, relègue un peu plus au rang d'utopie. L'innovation vient alors combler un vide, valider une pratique et donner l'impression de participer à ces mouvements de fond dont on espère qu'ils vont bouleverser la société tout entière. **Parler d'innovation**, décrire son activité comme innovante **permet de réconcilier** l'utopie et la grisaille des pratiques quotidiennes.

Alain Rugo

**Qualifications et classifications
dans le champ social : des concepts à exploiter
et des recherches à développer**

Mire, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, Areps (27, cours d'Herbouville, 69004 Lyon), décembre 1986 (113 p.)

Salariés et bénévoles, diplômés et non-diplômés, militants et fonctionnaires, le secteur social abonde de ces oppositions plus ou moins ambiguës et toujours sommaires. Sous le vocable de travailleur social, semble émerger ces dernières années un concept unificateur mais, qui, une fois de plus, ne fait que renvoyer à un champ profondément morcelé où coexistent une diversité de titres, une grande variété de statuts, des groupes professionnels multiples, une hétérogénéité des tutelles et surtout une multitude de lieux d'exercice, publics et privés. Devant cette difficulté conceptuelle à penser le social sur un modèle de profession, différents chercheurs tendent récemment à appliquer à ce secteur une problématique du métier et, par conséquent, à réfléchir sur **la qualification des travailleurs sociaux**.

Renvoyer la définition de la qualification au diplôme est notoirement insuffisant ; il en va de même pour la formation. A formation identique, des assistantes sociales peuvent occuper des places très différentes dans les organigrammes. Mais les qualifications et les classifications qu'elles structurent ne peuvent constituer des réalités objectives. Une grille de classification ne fait que décrire, figer, à un moment donné, les rapports symboliques et économiques qu'entretiennent entre eux les différents membres d'une organisation, le débat dans l'industrie sur l'impact des nouvelles technologies sur les qualifications est là pour nous le montrer.

Ainsi, si la piste des qualifications apparaît comme un angle d'attaque fécond pour mieux comprendre le fonctionnement du travail dit social, elle nécessite un important débroussaillage, les études sur le sujet étant peu nombreuses.

Ecrite dans une langue très "chercheur", ce rapport présente l'avantage de tenter, du monde de l'industrie à celui du social, **une lecture transversale du concept de qualification**.

Daniel Alonso

**Étude des modifications introduites
par la création d'un statut officiel
d'assistante maternelle dans le cadre
d'un placement familial socialisé**

Mémoire de D.s.t.s., décembre 1985 (200 p.)
I.t.s.r.s. (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge)
Direction : Mayette Viltard

Le texte créant le métier d'assistante maternelle date maintenant de dix ans, le recul est par conséquent suffisamment important pour que l'on puisse tenter d'en comprendre les effets. L'auteur de ce mémoire s'engage sur ce chemin et effectue une analyse détaillée de la loi du 17 mai 1977.

Par la suite, oscillant entre **un regard clinique** sur les enfants pris en charge dans le cadre d'un placement familial spécialisé et une application de la **sociologie des professions** au métier d'assistante maternelle, Daniel Alonso n'explore, à notre regret, qu'une partie de chacune de ces deux directions (1).

(1) Sur le même sujet, voir le mémoire d'Agnes Manon (compte rendu dans **Informations sociales** n° 5/1985, p. 81).

Marie-Noëlle Lacroix
Les Professions sanitaires et sociales :
leur évolution et leur impact
dans l'histoire sociale du XX^e siècle

Thèse présentée pour l'obtention du doctorat d'État ès lettres et sciences humaines, 2 tomes (677 p.).

Université Paris V (9, quai Saint-Bernard, 75005 Paris)

Direction : Jean Duvignaud

Paradoxalement pour une thèse où l'appareil théorique et conceptuel occupe d'ordinaire une large place, le travail de Marie-Noëlle Lacroix se présente sous la forme d'une série de monographies, forme qui n'est pas sans rappeler l'ouvrage publié, voici quelques années, par Simone Crapuchet : **Sciences de l'homme et professions sociales** (1). Ainsi, successivement, sont présentés les assistants et assistantes de service social, les animateurs et animatrices socio-culturels, les éducateurs et les éducatrices spécialisés – vous avez compris, il y a les hommes et les femmes à chaque fois – les conseillères en économie sociale et familiale, les infirmières, les puéricultrices et les sages-femmes.

Chacun de ces groupes professionnels se voit attribuer une centaine de pages au cours desquelles l'auteur remonte **aux origines de la pratique** en question, suit l'évolution du groupe à travers les aléas de son mouvement de professionnalisation jusqu'aux réformes de ces dernières années. Quelques annexes situent, à chaque fois, le groupe dans le dispositif juridique actuel.

La répétition des descriptions exposait au risque d'entraîner quelque lassitude si Marie-Noëlle Lacroix n'avait pris le soin, d'une profession à l'autre, d'esquisser des **correspondances** et de tisser, au rythme des scansions de l'histoire, le fil rouge des **similitudes**. Professions à dominante féminine, trouvant leurs origines dans la technicisation des tâches quotidiennes, oscillant entre la religion et la laïcité, ainsi, des thèmes en miroir se retrouvent d'une profession à l'autre et contribuent à donner de la cohérence à un champ qui en paraît de prime abord fort dépourvu.

(1) Ouvrage publié aux éditions Privat (Toulouse) 1974, 472 p.

Nelly Le Doare

**Des conseillères E.s.f. Quelle technique,
pour quel projet ?**

Mémoire présenté pour l'obtention du D.s.t.s., août 1986
(146 p.)

Drass de Basse-Normandie (66, avenue de Thies, Pénicentre
11, 14040 Caen Cedex)

Direction : Patrick de Cacqueray

Les mémoires de D.s.t.s. présentés par des conseillères en économie sociale et familiale, dans l'ensemble de la production des travailleurs sociaux, restent nettement minoritaires. Voilà déjà une bonne raison pour mentionner l'existence du mémoire de Nelly Le Doare, mais ce n'est pas la seule. Revisitant en quelques pages la courte histoire institutionnelle des conseillères mais l'inscrivant dans la complexité des rapports **entre le travail domestique et la technique** (1) l'auteur de ce mémoire s'attache surtout à montrer les décalages entre les logiques professionnelles des conseillères et les demandes de leurs employeurs, des Caf en majorité.

Mieux vivre le quotidien, mieux vivre le dehors, le quartier, la ville, le projet semble ambitieux mais nous sommes loin dans la pratique de Saul Alinsky ou de Paulo Freire d'autant plus que ces souhaits ne rencontrent pas toujours la volonté des employeurs, plus soucieux d'utiliser ces professionnels pour leurs capacités techniques. Technicienne du quotidien ou travailleuse sociale à part entière, dans le flou des frontières chacun peut alors s'abriter ou construire.

(1) Étonnant sur ce thème, que le mémoire de Chambrette, Lafore et Maynard, intitulé **De l'enseignement ménager familial à l'économie sociale familiale**, ne soit pas utilisé et cité (compte rendu dans **Informations sociales** n° 4/1985).

Suzon Bosse-Platière

L'Identité des professionnelles de la petite enfance

Mémoire pour l'obtention du diplôme d'études approfondies
Université de Lyon II, Faculté de psychologie, septembre
1987 (104 p.)

Pour tout contact, s'adresser à l'auteur (11, rue de Belfort,
69004 Lyon)

Peut-on construire son identité professionnelle sur le remplacement d'une autre ? Peut-on imaginer de définir sur un modèle professionnel ce qui semble, pour d'autres, relever de la vie quotidienne et familiale ? Peut-on être à deux pour élever un enfant sans que la rivalité oppose la bonne et la mauvaise mère ? A partir de ces questions rencontrées tout au long d'une pratique professionnelle de dix ans, Suzon Bosse-Platière nous propose une réflexion sur **les métiers de la petite enfance**, de l'institutrice maternelle à la puéricultrice.

Tournant résolument le dos à une approche de type "sociologie des professions", l'auteur de ce mémoire puise dans les travaux de Mélanie Klein les concepts nécessaires à la compréhension de la place, ou plutôt de l'absence de place, d'une professionnelle auprès d'un enfant qui n'est pas le sien, mais qui pourrait si bien l'être. Confrontée à ce flou, générateur d'angoisse, la tentation est grande pour ces femmes d'idéaliser un modèle maternel et d'en faire l'unique référence professionnelle. Suzon Bosse-Platière préconise la mise en œuvre d'un autre modèle visant à donner à ces "mères de remplacement" **une identité et une pratique d'éducatrice** permettant ainsi de rompre la rivalité entre "la bonne et la mauvaise mère".

Claudine Ricci

**A la recherche d'une méthode d'analyse
de travail social en entreprise**

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme supérieur en travail social, 1988 (115 p.)

Direction : Jean-Louis Juan de Mendoza et Denise Damen
C.f.p.t.s. (6, rue du Chanoine-Rance-Bourrey, Nice)

"Ici il n'y a pas de cas social", juste des employés ou des cadres noyés dans le flot des relations administratives avec les organismes sociaux, des gens pour lesquels l'assistante sociale nouvellement embauchée dans cette entreprise de Cagnes-sur-Mer doit servir de relais, de guide, de prothèse administrative. Le poste né d'un accord entre la direction et le comité d'entreprise est un service nouveau proposé aux salariés, entre les vacances supplémentaires et le local de repos, un avantage social de plus.

Oscillant entre la gestion d'un S.v.p. Dépannage et la visite aux malades et aux nouveau-nés, l'assistante sociale de cette usine découvre rapidement **le flou des objectifs** de son travail et **l'incertitude sur l'identification de son produit**.

L'intérêt de ce mémoire ne réside pas dans la description des malheurs de l'assistante sociale d'entreprise. L'exercice ne serait guère original, mais plutôt dans la méthode employée par l'auteur pour décrire sa fonction. Utilisant une méthode proposée à la fin des années 70 par l'Anas, Claudine Ricci construit une grille permettant la confection d'un cahier de données sur les thèmes :

- je fais quoi ?
- au sujet de quoi ?
- avec qui ? clients ou partenaires ? internes ou externes ?
- en quelle qualité ?

L'auteur applique cette grille à l'analyse de 532 actes professionnels effectués en dix journées de travail, actes ensuite comparés à 930 autres recueillis trois années auparavant.

La méthode est lourde, elle ne permet pas de décrire les effets de l'action engagée, elle n'en est cependant pas moins intéressante lorsqu'il s'agit de justifier du contenu précis d'un travail.

Comité national des écoles de service social
Enquête sur les emplois non traditionnels

des assistants de service social

Cness (9, rue de l'Isly, 75008 Paris), juin 1988 (81 p.)

Lorsque les aînés s'y trouvent encore, l'entrée dans la carrière présente des risques d'obstruction. Les tensions actuelles sur le marché du travail des professions sociales s'expliquent à la fois par la fin de la croissance des créations de poste dans les grands organismes sociaux mais aussi par le fort rajeunissement ces dix dernières années du groupe des assistants de service social.

S'il devient plus difficile pour une jeune diplômée en service social de trouver un emploi dans les filières classiques, peut-être existe-t-il un véritable gisement d'emplois **dans des secteurs d'activité moins traditionnels** ? Le rapport rédigé par une commission du Comité national des écoles de service social teste cette séduisante hypothèse.

La quarantaine de réponses à l'enquête ne peut apporter qu'**un éclairage sur ces postes** de chargé de mission ou d'accueil, de responsable de la gestion de proximité, de délégué général social ou de délégué social général. Pour fragmentaires qu'elles soient, les conclusions tirées de cette étude ne confortent pas l'idée que ces postes pourraient convenir aux jeunes professionnels frais émoulus des écoles. Les titulaires de ces postes sont, en moyenne, âgés de plus de trente ans ; entrés plus tardivement dans la profession, ils disposent d'une formation complémentaire acquise à l'université ; on y rencontre une proportion plus forte d'hommes. Il semblerait que ces emplois non traditionnels soient occupés par des professionnels dont le cursus présente une certaine originalité.

Henri Maltier
**Emergence et développement
 des secours publics à domicile à Rouen
 du XVI^e au XX^e siècle**
 Direction : Yannick Marec
 Juin 1988, 251 p. + annexes

L'année du Bicentenaire achèvera sa carrière sans que nous parvienne, noyé dans le flot des commémorations en tout genre et des biographies si nombreuses, l'écho de ceux qui marquèrent, dans les textes, la pensée sociale des hommes de la Révolution. Si le nom de La Rochefoucauld-Liancourt et le rappel des travaux du Comité de la mendicité figurent bien dans le mémoire présenté par Henri Maltier, la période révolutionnaire n'occupe cependant dans ce travail qu'un nombre de pages restreint, trop restreint à notre goût. L'auteur, qui travailla sous la conduite de Yannick Marec, historien du social dont la notoriété tend heureusement à dépasser les terres normandes, parcourt les quatre siècles séparant l'instauration du **Bureau des pauvres** de la mise en place des **Centres communaux d'Action sociale**.

Après la fin de la guerre de Cent Ans et la crise de l'église catholique s'amorce un très long mouvement qui, **laïcisant et municipalisant la charité**, instaure une bienfaisance rationalisée. Le pauvre perd son image mystique pour devenir la personne à éduquer, aider, assister, voire combattre et réprimer. L'extirpation de la mendicité et l'extinction du paupérisme allaient connaître quatre siècles de rapports, de comités et de succès relatifs.

Quels que soient les noms des instances mises en place, Henri Maltier montre **la permanence d'une opposition entre l'aide à domicile et le placement**, dont l'enfermement hospitalier au XVII^e siècle constitue une figure particulièrement accentuée. Il montre aussi ce paradoxe économique de l'aide qui devrait trouver son extension dans les périodes de crises où les pauvres sont les plus nombreux mais où les ressources pour aider sont les plus faibles. L'auteur analyse enfin – et Rouen, son terrain d'étude, se prête bien à cet aspect – le rapprochement entre le souci de la santé et le souci du social, bien avant que la lutte contre la tuberculose vienne faire se rassembler, dans une même démarche de santé publique, ces deux préoccupations jusqu'alors disjointes.

Certains rapprocheront les distributions de soupe au XVIII^e siècle et nos actuels "resto du cœur". Laissons aux historiens le soin de nous expliquer le caractère singulier de chacun de ces événements, même si notre logique, plus sensible aux mouvements d'ensemble, nous incite à penser que la permanence d'une telle structure d'aide devrait nous conduire à mieux replacer dans un histoire longue, pour reprendre l'expression de Fernand Braudel, la plupart de nos dispositifs de politique sociale.

Olivier Douard

Du patronage au centre de loisirs

La naissance des Francas en Haute-Normandie

Direction : Yannick Marec

Juin 1988, 213 p. + annexes

A partir de la généralisation de l'obligation scolaire, la quotidienneté de la vie de l'enfant se trouve découpée en deux tronçons. Au temps fortement structuré de l'école s'oppose désormais **le temps hors école**, le temps des vacances. Que cette école soit laïque n'est probablement pas pour rien dans le fait que les mouvements catholiques vont rapidement proposer aux enfants et à leurs familles d'occuper ce temps hors de l'école. Colonies de vacances, patronage du jeudi et des autres jours sans école, au souci hygiéniste de la vie au grand air se conjugue le désir d'un encadrement éducatif de la jeunesse.

Fondée en 1866 par Jean Macé, la Ligue de l'enseignement, laïque, va suivre le chemin tracé par les organismes confessionnels. Quant au scoutisme naissant, il incarnera dans deux mouvements différents, les scouts et les éclaireurs, les tendances catholiques et laïques de ce mouvement de prise en charge de l'enfance.

L'ensemble de ces associations va évoluer entre les deux guerres vers la création de mouvements spécialisés, ciblant des tranches d'âge ou des activités professionnelles. La Jac, la Joc, les Auberges de jeunesse, Cœurs vaillants et Ames vaillantes témoignent de cette transformation. De la Seconde Guerre mondiale naîtra **l'idée d'un rapprochement de toutes les organisations non explicitement confessionnelles**. Les Francs et les Franches-Camarades étaient nés. Dès les premiers jours de la Libération, les Francas se sont développés en Haute-Normandie avec l'appui de l'Education nationale et du Syndicat national des instituteurs.

Dans la vie d'une association, la fondation participe souvent du mythe et se trouve englobée dans un discours militant, plus soucieux de mobilisation que de vérité historique. L'intérêt du mémoire d'Olivier Douard est précisément de montrer que les Francas n'apparaissent pas au terme d'un processus de génération spontanée dans l'enthousiasme de la Libération mais qu'ils se situent **dans la continuité des mouvements** de prise en charge de l'enfance qui émergent dans le paysage social au milieu du siècle dernier.

La richesse de l'iconographie, les documents d'archives souvent inédits contribuent à faire de ce travail un document précieux.

Alain Nortel
**Trajectoire professionnelle
des éducateurs spécialisés**
Direction : Claude Salessé
Juin 1988, 128 p. + annexes

En dépit de toutes les mesures d'adaptation et de formation continue engagées depuis plusieurs années, les internats continuent de souffrir d'un déficit d'éducateurs spécialisés. Une enquête de la D^rass portant sur 569 personnes exerçant des fonctions d'éducateur spécialisé en Seine-Maritime montrait, en 1983, que le taux de personnel diplômé était globalement de 38,54 %, et ce taux descendait à 24 % pour les internats. Pour l'éducateur spécialisé titulaire du diplôme d'Etat, **quitter l'internat** semble un objectif à atteindre prioritairement. Les contraintes horaires constituent les raisons toujours mises en avant pour expliquer ce désir de changement. Plus encore que ces contraintes objectives, l'impression sans cesse renouvelée de devoir accomplir chaque jour les mêmes actes de la vie quotidienne, les mêmes guerres à mener, semblent au fil des années amenuiser l'image valorisante que le jeune éducateur pouvait avoir de lui-même et de son métier. En l'absence de toute autre perspective d'ascension sociale, **le milieu ouvert apparaît comme un paradis mythique.**

Ce mouvement d'évasion des internats est aujourd'hui en régression, non que l'internat devienne plus attractif mais le nombre de postes offerts en semi-internat et en milieu ouvert est en constante diminution. La requalification des personnels des établissements risque ainsi d'être le résultat d'une évolution démographique de l'ensemble de l'éducation spécialisée plus que le fruit des politiques volontaristes de formation engagées par les différents organismes tutélaires.

Gisèle Morand-Durocher
**Professionnalisation du service social
 et usages sociaux de la formation permanente.
 De la cohésion à l'opposition entre
 les générations d'assistantes sociales**

Thèse pour le doctorat de troisième cycle de sociologie (direction : Catherine Paradeise), 1989 (274 p.)

Université Lumière, Lyon II, faculté d'anthropologie et de sociologie (18, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon)

Si l'on peut, de façon intellectuelle, adhérer à certaines grandes problématiques, il est plus difficile de les vivre dans les parcours de la quotidienneté. Dans le cas de l'élaboration d'un mémoire ou d'une thèse, l'acteur de terrain se fait lecteur de la réalité et il arrive que cette dernière résiste. Ainsi, la position de formateur, qu'il s'agisse de formation initiale ou continuée, prédispose mal à accepter de voir réduire l'acte pédagogique à un rôle univoque d'outil de reproduction. Si le rôle du travail social est asservi aux intérêts de la classe dominante, de l'Etat ou de tel autre acteur transcendantal, le formateur sait bien que dans sa vie de tous les jours il tente, précisément, de rompre avec ces déterminismes et, s'il n'invente pas, à chaque vacation, un "cercle des poètes disparus", il essaie au moins de **promouvoir un peu plus d'autonomie** et d'intelligibilité du monde auprès de ceux dont la formation lui incombe.

De cette **résistance du quotidien** du formateur à une problématique trop déterministe, Gisèle Morand-Durocher a su faire la matière première d'une passionnante thèse aux frontières de la sociologie et de l'histoire. Si la formation permet d'accroître la qualification des formés, elle est aussi une stratégie de développement et de positionnement d'un groupe professionnel. En effet, l'auteur de cette thèse recourt à la **sociologie des professions**, peu développée dans les travaux français de ces dernières années, pour expliquer l'usage de la formation par les différentes générations d'assistantes sociales. Mais attention, il ne s'agit pas de remplacer un déterminisme par un autre et de faire de la profession un concept explicatif de toutes les évolutions. Bien au contraire, l'auteur cherche à montrer comment s'est construit historiquement ce groupe professionnel de femmes au travail.

Cette recherche, pourvue de nombreuses et riches annexes, devrait féconder bien des travaux à écrire en histoire et en sociologie du travail social.

Cnedd

**L'Image du métier et de la formation
des assistants sociaux auprès des jeunes**

Comité national des écoles de service social (9, rue de l'Isly,
75008 Paris), 1989 (84 p., 120 F, port compris)

Jusqu'en 1980, les écoles de service social inscrivait à leurs examens jusqu'à dix fois plus de candidats qu'elles n'en pouvaient accueillir en formation. Aux rentrées dernières, faute de postulants, des écoles ont vu se réduire leurs effectifs de façon drastique et, pour peu que le flux continue à se tarir, il faudra recourir aux chaises musicales pour savoir laquelle devra sortir du jeu. L'alourdissement des procédures de recrutement ne peut expliquer cette évolution, sinon comment comprendrait-on que leur allègement n'ait renvoyé vers le métier d'assistant social des flots de jeunes bacheliers et bachelières ? S'agit-il alors, et plus profondément, d'une crise dans l'image de la profession ? A force d'évoquer le malaise dans leur métier, les professionnels auraient fini par convaincre les futures recrues de s'engager sur des chemins plus assurés.

L'étude engagée par le Comité national des écoles de service social, avec l'aide de la Junior Entreprise de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales, brise quelques idées reçues. D'abord, **le métier ne suscite pas, parmi les lycéens et les étudiants d'université, une image négative.** Si l'utilité de la fonction n'est pas mise en cause, le salaire ne semble pas constituer un gouffre dans lequel viendraient disparaître tous les désirs de servir ses semblables. En revanche, la formation reste largement méconnue sur un marché où l'étudiant choisit plus une formation qu'un métier.

Bien que réalisée sur un échantillon très restreint, cette étude n'en permet pas moins de dégager quelques directions de travail pour les professionnels du secteur social et pour les responsables des centres de formation.

Chantal Scarlakens
**Protection administrative
ou protection judiciaire**

Mémoire pour le D.s.t.s., décembre 1984, photocopié (97 p.)
I.t.s.r.s. (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge)
Direction : Yves Granger

Assistante sociale exerçant dans le cadre d'un service d'action éducative en milieu ouvert, Chantal Scarlakens nous propose une réflexion sur les pratiques des différents professionnels : travailleurs sociaux, inspecteurs de l'Aide sociale à l'enfance, juges des enfants, médecins de P.m.i. ; tous chargés, à des degrés divers, de la protection de l'enfance et de l'adolescence.

Si la notion d'**enfant en danger** peut, parfois, se comprendre de manière très objective, dans les cas de maltraitances, par exemple, le concept de risque, retenu également par le législateur, est beaucoup plus ambigu. Un climat familial tendu, des comportements marginaux, une situation financière ou locative difficile constitueront dans certaines circonstances des facteurs de risque pour l'enfant et dans d'autres situations ne seront pas retenus comme tels. Déchiffrant le risque potentiel au prix d'**un travail d'interprétation**, le travailleur social doit fabriquer un signalement, document écrit, utilisé par l'inspecteur de l'A.s.e. ou par le juge pour décider d'une mesure de protection de l'enfant.

L'auteur analyse, trop succinctement à notre gré, le long cheminement qui, à partir d'une impression de risque, conduit les différents acteurs à se saisir du dossier, à l'interpréter et à le transformer en fonction de leur sensibilité personnelle mais aussi des logiques de leurs institutions d'appartenance.

Creai du Centre

**Les Jeunes en situation de sous-emploi
et bénéficiant d'une mesure d'action éducative
en milieu ouvert**

Creai (58, rue de la Bretonnere, 45000 Orléans), avril 1986
(86 p.)

Ce très court rapport effectue la synthèse d'un important travail de collecte de données et de réflexions engagées dans différents services d'Action éducative en milieu ouvert (Aemo) de la région Centre. Si l'entrée dans un service d'Aemo est plus fréquente entre douze et quinze ans, près du quart des effectifs fait cependant l'objet d'une mesure de prise en charge à partir de seize ans. Parmi ces derniers, le rapport examine plus particulièrement la situation des jeunes en sous-emploi.

En conclusion, les auteurs de ce travail insistent sur **les aspects empiriques**, centrés sur les dynamiques relationnelles et familiales, **de la pratique de l'éducateur** en milieu ouvert, excluant de son action éducative la biographie des jeunes et les données socio-économiques de leur environnement.

Équipes de P.m.i. du Centre socioculturel
de la Caf de Lisieux
**Accueillir son enfant. Action recherche sur
la prévention du risque psychosocial
de la grossesse**

Rapporteur : Mme le docteur Hélène Beri-Lebertre,
médecin de P.m.i. (5, place Le Hennuyer, 14100 Lisieux)
Association Echanger autrement (Lisieux)
Ronéoté, juin 1985 (80 p.)

S'inspirant des circulaires du printemps 1983 (1) l'équipe de P.m.i. du Centre socioculturel de la Caf de Lisieux souhaitait entreprendre une recherche action sur la prévention de la détérioration des relations parents - enfants et agir, par conséquent, sur **les causes de la maltraitance**. Au fil des mois, des discussions et de l'avancée du projet, les auteurs de la recherche action sont passés d'une esquisse de repérage des populations à risque à la construction d'un programme de **travail communautaire** s'adressant aux futures mères ainsi qu'aux jeunes enfants résidant dans une Zup de 9 000 habitants.

Associant de très nombreux partenaires, professionnels et institutionnels, soucieux de renouveler les modes d'informations, utilisant au besoin la radio locale, l'équipe de P.m.i. retrace dans ce rapport les différentes actions nouvelles menées : séances de relaxation, piscine, rencontres discussions avec des conseillères en économie sociale et familiale, bourse d'échanges de matériel de puériculture et de layette... Les formes d'interventions plus traditionnelles ne sont pas exclues : visites à domicile, rencontres pré- et postnatales font l'objet d'une approche renouvelée.

(1) 16 mars 1983 sur l'orientation de la Protection maternelle et infantile, et 18 mars 1983 relative à la prévention des mauvais traitements.

Jean-Pierre Bégin, Monique Brulliard,
Angéline Fresse, Yvon Schléret

**Le Service de P.m.i. en Meuse
et les enfants en difficulté**

Orsas Lorraine, service de P.m.i. de la Meuse
(12, rue André-Theuriet, 55000 Bar-le-Duc)
Multigraphié, juillet 1985 (121 p. + annexes)

Cette étude réalisée par le service de protection maternelle et infantile de la Meuse, avec l'aide technique de l'Observatoire régional de la santé et des Affaires sociales de Lorraine, avait pour objectif d'évaluer les réponses apportées par ce service aux **besoins des enfants** de zéro à six ans et de leur famille.

Les 342 enfants retenus pour l'étude présentent des caractéristiques sociales et médicales bien particulières, issus de familles connues des travailleurs sociaux, souvent monoparentales ; par rapport aux autres enfants, ils sont davantage hospitalisés pour des affections néonatales et ont un faible poids à la naissance.

Si le dépistage est relativement précoce et les réponses apportées par les services plutôt efficaces pour les enfants, l'action menée en direction des familles n'atteint pas la totalité de ses objectifs. Des placements nombreux, un travail pluridisciplinaire insuffisant, des aides trop traditionnelles conduisent les auteurs de l'étude à formuler différentes propositions tendant à assurer une meilleure organisation du suivi à domicile, à renforcer les liaisons entre les intervenants.

Afin d'obtenir une rigueur plus grande dans l'observation et une possibilité **d'évaluer l'action menée**, les auteurs de cette recherche proposent l'utilisation d'une fiche médico-sociale d'observation. Il s'agit là d'un outil dont d'autres équipes peuvent faire un usage judicieux.

Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles
**Mesures concernant la protection
des femmes enceintes au travail :**
fondements, principes et réalités
Programme de recherche Cnaf
Inserm, Unité 149 (16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94807
Villejuif Cedex), 1988 (165 p.)

Si vous deviez choisir entre ces trois pays celui où travailler tout en étant enceinte, les résultats de l'examen comparé de quelques droits positifs montrent qu'il est préférable d'aller s'installer d'abord en Italie, puis en France, ensuite en Angleterre. Si tous ces pays et bien d'autres établissent une **protection de la femme enceinte au travail** dans des conditions à peu près similaires – garantie à l'embauche, garantie de l'emploi, interdictions d'effectuer certains travaux –, les modalités d'application diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre.

La première partie de ce rapport analyse ces législations et s'intéresse également au droit conventionnel ou statutaire : Fonction publique, hôpitaux, industrie pharmaceutique, habillement, grands magasins et banques. L'examen de ces dispositifs montre que leur finalité se situe plus dans la **prévention de la prématurité** que dans la protection de la femme.

Prématurité sur laquelle Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles apporte un double éclairage. Elle démontre d'abord, à partir d'une enquête épidémiologique portant sur 1949 femmes ayant accouché entre avril 1987 et mai 1988, que le taux de prématurité était plus élevé chez les femmes sans emploi que chez les femmes ayant une activité professionnelle. Ensuite, l'analyse des relations entre conditions de travail et prématurité confirme d'autres recherches en soulignant le caractère particulièrement exposé des employées de commerce et commerçantes, des personnels de service et des ouvrières. Le fait que ne soient pas trouvées de relations précises au sein des groupes de professions distinctes entre les conditions de travail pénibles et la prématurité fait l'objet d'une intéressante discussion méthodologique.

Anne-Marie Caradec

Personne à aimer... à l'intérieur de soi.

**Ou comment l'assistante sociale psychiatrique
peut faire évoluer cette plainte**

chez les mères à structure psychotique ?

Mémoire pour l'obtention du diplôme universitaire de formation à la pratique des techniques de santé mentale, juillet 1986
(consultable à la bibliothèque de l'Association de santé mentale, 76, avenue Edison, 75013 Paris)

Université Paris-Nord/Bobigny

Direction : A. Picquard-Gauvain

Trois femmes, Simone, Eliane et Françoise viennent accompagner un enfant, leur enfant, dans un centre de santé mentale infantile (1), des enfants pour lesquels les médecins psychiatres constatent qu'aucun traitement n'est possible **sans une aide conjointe apportée aux mères**. Dans l'incapacité de formuler une demande, ne pouvant accepter la rigueur d'un contrat thérapeutique, ces mères à structure psychotique vont rencontrer l'assistante sociale de l'équipe psychiatrique pendant plusieurs années, entre six et onze.

De ces rencontres, Anne-Marie Caradec extrait la matière de **trois longues relations chronologiques**, d'où ressortent les aléas d'un suivi à long terme mais aussi les mouvements de trois personnes, vers un peu plus d'autonomie pour deux d'entre elles, vers on ne sait quoi pour l'autre. D'un récit à l'autre, des similitudes apparaissent, et se dresse progressivement le tableau véritablement clinique de femmes qui ne peuvent établir avec les autres, avec la société qui les entoure, que des relations discontinues, conflictuelles et persécutives, où le corps témoigne par ses plaintes et sa présentation d'émotions autrement inexprimables.

Rencontrant une assistante sociale, ces femmes vont instaurer une relation nouvelle où leur parole trouve une attention au risque cependant de renouveler l'expérience d'autres relations vécues de manière négative. Trouver la bonne distance, là où l'**échange** peut être **réparateur** tout en restant supportable, telle est la difficulté essentielle du travailleur social dans cette forme de pratique.

Ni psychothérapeute, ni analyste, ni encore moins paramédicale, l'assistante sociale psychiatrique n'en fait pas moins œuvre de soin s'il s'agit bien par cela d'aider des personnes à pouvoir vivre. La lecture du rapport d'Anne-Marie Caradec éclaire de façon remarquable une phrase de Winnicott souvent citée par des travailleurs sociaux et objet de bien des confusions : *"Je considère chaque travailleur social comme thérapeute."*

Fabienne Lampe
**La Psychiatrie dans l'embaras de ses lieux
 ou le secteur psychiatrique : analyse
 de la construction et de la mise en pratique
 d'une utopie**

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1988 (T. I : 261 p. ;
 T. II : 156 p.)

Direction : Brigitte Bouquet et Françoise Choay
 Ecole départementale de service social (15, rue Chaligny,
 75012 Paris), Institut français d'urbanisme, université Paris
 VIII (41, rue Albert-Einstein, Champs-sur-Mame, 76436
 Mame-la-Vallée Cedex 02)

Dans un passionnant mémoire de D.s.t.s., doté d'une très riche iconographie, Fabienne Lampe nous entraîne dans une relecture de l'histoire de la **sectorisation psychiatrique**. De la circulaire de mars 1960 et des premières difficultés de mise en place à la période 1968-1975 qui constitue un véritable âge d'or pour le secteur jusqu'à l'époque actuelle où se produit, à la fois, une remodelisation et une désagrégation de la sectorisation, Fabienne Lampe analyse les rapports entre les logiques psychiatriques et administratives, voire politiques.

Réflexion sur le fonctionnement d'un aspect de notre système de santé, ce mémoire essaie de lire les transformations de la prise en charge des affections psychiatriques sur le mode de l'utopie. Secteur, **projet utopique** opposé à l'hôpital psychiatrique comme le sont probablement les structures dites intermédiaires face à un secteur devenu inopérant.

S'il fallait enfin ajouter une troisième raison pour s'intéresser à ce mémoire, nous la trouverions dans les correspondances qu'essait d'établir l'auteur entre la législation, l'évolution des idées et l'**architecture** des établissements et des centres de soins psychiatriques.

Sur le rapport social et architecture,
 voir "Social en recherche" n° 184 et
 200 respectivement in **Informations
 sociales** 4/1987 et 6/1987.

Franca Ongarelli-Loup

Faut-il "faire la folle" pour être entendue ?

Travail de recherche effectué dans le champ de la formation Interec, option service social de l'Institut d'études sociales à Genève

Annales au Centre de recherche sociale (28, rue Prévost-Martin, case postale 1211, Genève 4), octobre 1987 (159 p.)

Anna, Flavia, Paola, Maria, Virginia et Lina ont quitté leur village d'Italie dans les années 60 pour venir travailler en Suisse, à Genève plus précisément. Elles avaient alors entre dix-sept et vingt-sept ans. Aujourd'hui, ces femmes sont malades, psychiatriées, et certaines d'entre elles reçoivent des rentes de l'assurance invalidité.

Franca Ongarelli-Loup, assistante sociale, elle-même d'origine italienne, a rencontré ces femmes. Si la littérature sur l'immigration en général, et l'immigration masculine en particulier, est abondante, la spécificité des problèmes rencontrés par les femmes dans cette situation a été moins souvent étudiée (1). Les résultats de cette étude ne manquent pas d'intérêt. L'auteur démontre d'abord que **le temps ne joue pas le rôle intégrateur** qu'on lui prête ordinairement. Les ruptures affectives survenues lors de la séparation initiale restent mal cicatrisées même après vingt ou trente ans passés dans le nouveau pays. Si la maladie n'est pas déclenchée par la rupture, celle-ci fragilise les mécanismes de défenses culturelles et Franca Ongarelli-Loup retrouve là les travaux de Bastide et de Devereux sur les rapports entre culture et maladie mentale.

Qu'il s'agisse des enfants de la seconde génération, des évolutions du couple, de l'attitude à l'égard des Suisses, le regard porté reste celui de ces femmes auxquelles l'auteur ne se substitue jamais, se contentant çà et là de souligner avec finesse une hypothèse nouvelle.

(1) Pour la France, on se souvient du passionnant travail de Patricia Paperman (voir *Informations sociales* n° 7/1986, "Social en recherche" n° 130).

M.-H. Soulet

L'institutionnalisation de la recherche sociale

Centre de recherche sur le travail social (esplanade de la Paix,
14032 Caen Cedex)

Ronéoté, avril 1983 (255 p.)

Miroir de l'action sociale, aide à la décision, outil de connaissance des populations et des méthodes d'intervention, apport d'idées nouvelles, **la recherche en sciences sociales est d'abord un produit** matérialisé par un livre, un article ou un rapport, mais elle est **aussi une pratique** commanditée, financée par différents organismes, mise en œuvre par des professionnels du travail social, mais aussi par des chercheurs appointés pour cette activité. Cette recherche peut être, elle-même, objet de recherche.

Marc-Henry Soulet nous en fournit la preuve : étudiant 218 rapports publiés entre 1976 et 1981, il décrit les principaux axes de cette production, les centres producteurs et les modalités de financement de ces recherches. Du VI^e au VIII^e Plan, il démontre le **rôle croissant** de l'intervention **du politique** et surtout, dès le VII^e Plan, la naissance du conflit entre les tenants du développement de l'**État-Providence** et les partisans d'un **néo-libéralisme**. Contribution technique à la mission sociale de l'État, la recherche permet aussi à des pans de l'administration d'asseoir et de renforcer des légitimités, quitte — paradoxalement — à laisser des chercheurs exposer leurs divergences avec tout ou partie des conceptions politico-administratives.

La recherche en sciences sociales participe à la transformation de la société, mais son existence et ses évolutions ne peuvent se comprendre sans faire appel aux mouvements de cette même société.

Marc-Henry Soulet et Robert Castel
Secteur social et recherche universitaire

Rapport de mission sur la structuration d'un milieu de recherche à partir des troisièmes cycles universitaires, demandé par la mission Recherche expérimentale et le ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, juillet 1985 (129 p.)

Voilà déjà bien des années quelques éducateurs et assistants de service social fondèrent l'**Association des travailleurs sociaux diplômés d'université** ; il ne fallait pas une salle très grande pour rassembler les membres de cette association. Si aujourd'hui, les travailleurs sociaux titulaires d'une licence, d'une maîtrise ou d'un troisième cycle, jugeaient utile de s'organiser, la plus grande difficulté serait de procéder à un recensement exhaustif tant sont diverses les formations et multiples les modes d'accès aux diplômes.

Le rapport présenté par Marc-Henry Soulet, du Centre de recherche sur le travail social de l'université de Caen, et Robert Castel du Groupe de recherche et d'analyse sur la sociabilité et le social, essaie de proposer une photographie de la situation des formations de troisième cycle concernant le secteur social. S'il y a du flou dans la photographie, la responsabilité n'en incombe pas aux auteurs du rapport mais à la difficulté même de cerner la notion de social : telle université s'intéresse au social en tant que travail social ; ailleurs, derrière le même terme, une équipe effectue des travaux sur les politiques sociales ou la santé. A cette difficulté, s'ajoutent les changements organisationnels impulsés par le ministère de l'Éducation nationale modifiant le système des habilitations et réformant le troisième cycle.

Les auteurs du rapport montrent également l'**hétérogénéité des populations** engagées dans ces formations : étudiants ayant suivi des formations spécialisées dans le secteur social, diplôme supérieur en travail social ou maîtrise de sciences sociales appliquées au travail ; professionnels du secteur social engagés dans des formations universitaires plus académiques, sciences de l'éducation ou psychologie, par exemple ; enfin, étudiants choisissant un sujet de recherche dans le secteur social : pensons, par exemple, à des thèses de linguistique prenant la communication travailleur social-client pour objet.

Le rapport analyse la progression de la demande de formations de haut niveau dans le secteur social et s'intéresse aux réponses fournies par l'université. Réponses dont la caractéristique essentielle est de reposer sur des stratégies ou des volontés d'enseignants se livrant à un **véritable bricolage** dans des structures universitaires pour lesquelles le social n'est pas encore tout à fait un secteur noble. Les auteurs décrivent longuement l'organisation des différents diplômes d'études approfondies (D.e.a.) ainsi que celle des diplômes d'études supérieures spécialisées (D.e.s.s.).

Lucien Brams

**Rapport à M. le ministre de la Recherche
et de la Technologie sur la valorisation
de la recherche dans le secteur
des sciences de l'homme et de la société**

Mission Recherche Expérimentation (9, rue Georges-Pitard,
75015 Paris), novembre 1985 (108 p.)

Depuis la loi d'orientation et de programmation de la recherche de 1982, une des priorités assignées aux organismes de recherche est d'**assurer la diffusion des connaissances** acquises par la recherche dans l'ensemble de la société civile. Si certains secteurs scientifiques réalisent ce programme dans des conditions satisfaisantes, les sciences de l'homme et de la société restent encore trop nettement à l'écart de ce mouvement. Le rapport présenté par Lucien Brams analyse les raisons de ce décalage et formule une série de recommandations.

Après un développement important dans les années 70, les sciences sociales sont entrées dans une période de turbulences au cours de laquelle n'a cessé de se creuser l'écart entre les sciences dites exactes et les sciences de l'homme et de la société, à tel point que se pose, aujourd'hui, la question de l'utilité sociale de ces disciplines. Confrontés à ces difficultés inhérentes au développement et à l'organisation des sciences de l'homme et de la société, la tentation existe, dans la communauté des chercheurs, de se replier sur sa discipline et d'ignorer superbement le reste du monde.

Une autre démarche apparaît possible et le rapport de Lucien Brams en donne de multiples exemples : création des clubs CRIN rassemblant des industriels et des chercheurs, réalisation et vente par une équipe d'Aix-en-Provence d'une série de montages audiovisuels sur l'analyse des conditions de travail, élaboration par certains organismes de recherche d'une politique de communications de leurs travaux, etc.

Le rapport s'achève sur **cinq propositions applicables** dans les court et moyen termes :

- créer systématiquement dans les budgets de recherche une ligne "valorisation" ;
- réaliser une plus grande interpénétration entre les milieux professionnels et les chercheurs ;
- encourager la mobilité professionnelle des chercheurs ;
- exploiter plus efficacement le stock de connaissances accumulé par les organismes de recherche ;
- organiser la diffusion des résultats et connaissances acquises par la recherche.

Gilles Bibeau, avec la collaboration
de Colette Sabatier, Michel Desjardins,
Georges Letourneau et des membres du Girame
La Recherche en santé mentale et toxicomanie
Spécificité de l'approche sociale
et perspectives de développement

Rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la
recherche sociale, juin 1989 (366 p.)

Groupe interuniversitaire de recherche en anthropologie
médicale et en ethnopsychiatrie, département d'anthropolo-
gie, université de Montréal (C.P. 6128, succursale A, H3, C3
J7, Montréal, QC/Canada)

Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie ne peuvent être étudiés en dehors d'un cadre multidimensionnel permettant d'apprécier l'impact différentiel des variables biologiques, psychologiques, environnementales et sociales. L'inclusion dans un modèle de recherche et l'importance accordée à ce dernier groupe de variables constituent probablement la conclusion majeure des travaux menés par un groupe de scientifiques québécois chargés de dresser un **bilan de la recherche sociale** dans ce domaine. Si les recherches épidémiologiques portant sur les produits ingérés et les populations consommatrices sont relativement importantes, suivies par les recherches cliniques qui permettent d'étudier les mécanismes psychosociaux à l'origine de la dépendance, l'évaluation des programmes de prévention et de traitement constitue le troisième champ important de la recherche en toxicomanie. Enfin les auteurs du rapport notent une réelle insuffisance des recherches qualitatives à partir d'entretiens libres en profondeur, d'histoires de vie, d'observations systématiques, d'études de cas.

La liste des principaux thèmes abordés par les chercheurs est relativement diversifiée : tour à tour, la famille, les réseaux sociaux, les différences liées au sexe, les variables socio-économiques, les groupes sociaux marginalisés, les cultures, l'écologie humaine et l'organisation des services forment les objets privilégiés des recherches.

En matière d'orientation de la recherche, les auteurs du rapport, tout en reconnaissant l'importance des méthodes évaluatives, préconisent de **poursuivre les recherches descriptives**, en particulier sur le mode prospectif et longitudinal. Par ailleurs, ils recommandent d'**intégrer davantage les perceptions et les comportements des usages** dans l'analyse organisationnelle et clinique des services. Enfin, ils suggèrent d'accompagner les études épidémiologiques par des analyses plus approfondies du contexte social.

Une annexe rassemble plus de trois cent cinquante références bibliographiques relatives à la recherche sociale dans la littérature scientifique en santé mentale. Chaque référence comprend un bref résumé des objectifs de la recherche et des principaux résultats acquis. Ce document vient enrichir un rapport passionnant dont on regrette parfois qu'il ne fasse pas une place plus grande aux différentes problématiques des chercheurs.

A. Tanter, J.-C. Toubon
**Stratégie de transformation sociale
 des secteurs dévalorisés**

L'utilisation de la procédure H.v.s.

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15)
 Multigraphié, décembre 1983 (180 p.)

Alors que de très nombreux travailleurs sociaux se trouvent engagés, aux côtés d'autres professionnels, dans les programmes de développement social des quartiers, il n'est pas inutile de réfléchir aux logiques et aux effets des actions de réhabilitation urbaine menées dans le cadre de l'opération Habitat et vie sociale (H.v.s.).

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (laurif), dont les préoccupations habituelles, plus techniques, ne recoupent pas souvent les préoccupations quotidiennes des praticiens du social, nous propose avec ce rapport une réflexion stimulante sur **les enjeux et les stratégies** mises en œuvre dans les procédures H.v.s. Conçue avec un triple objectif : améliorer le confort individuel des locataires, favoriser le développement d'une vie sociale et susciter une plus grande intégration des ensembles immobiliers dans le tissu urbain, cette procédure se distingue nettement des autres actions de rénovation urbaine dans la mesure où le projet social constitue le cœur même de l'intervention.

Prenant en charge des ensembles hétérogènes sur le plan du bâti, la procédure H.v.s. est surtout utilisée dans les espaces sacrifiés des politiques municipales, là où se retrouvent les familles chassées des centres villes par les rénovations successives, là où arrivent les travailleurs migrants et où d'autres familles achèvent une trajectoire assistantielle.

Rénover pour changer des images et annihiler les effets négatifs d'une stigmatisation, rénover pour rechercher une meilleure gestion du foncier et surtout pour réduire les déséquilibres financiers, tels sont les principaux enjeux des municipalités et des organismes parties prenantes. Pour cela, des stratégies se mettent en place : améliorer le cadre de vie sans toucher aux équilibres de population, diminuer le poids et donc le nombre des familles dites lourdes, engager une véritable reconquête en logeant des familles différentes ou démanteler le ghetto en supprimant une partie des logements ; les conduites des collectivités sont diverses, mais il semble qu'au fil des années un dérapage soit survenu entre la volonté affirmée au départ d'améliorer la vie sociale dans les grands ensembles et la fermeture progressive du parc des logements aux familles immigrées.

Constatant ce décalage, la commission présidée alors par M. Dubedout préconisait d'affronter cette situation et de tenter de trouver les moyens de faire vivre ensemble les habitants de la cité. Le social pénétrait encore un peu plus dans la gestion de l'urbain, encore faut-il, là aussi, essayer d'en mesurer les effets.

Marc Depriester et Hervé Léon
 avec la collaboration de Sabine Dupuy et Alain Feffer
Métamorphose des territoires marginalisés
 Association en urbanisme, recherches et études en sciences
 sociales (2, place de la Bourse, 44000 Nantes), programme de
 recherche Cnaf, 1988 (160 p.)

Passer du camp Blanchard au village de La Bernardière, pour ces habitants de Saint-Herblain c'est troquer le logement insalubre, la cité de transit, pour **un habitat placé sous le signe de la normalité**. Lorsque en plus le passage du territoire stigmatisé au village, presque banalisé, s'est fait collectivement, la question de la préservation des identités et des cultures dans le bouleversement des habitats à rénover semble trouver une esquisse de réponse. L'intérêt de la recherche menée par les membres de l'Aurès (1) est de montrer **les recompositions identitaires** qui s'opèrent à l'occasion de tels mouvements.

Si la description de la vie au village de La Bernardière permet de montrer comment s'organise la vie collective dans le nouveau site, la seconde partie du rapport décrit la mobilisation des habitants d'un quartier très dégradé à Cahors, à l'occasion d'une opération de rénovation.

Ces deux chantiers, et quelques autres cités, de manière complémentaire, posent en fait le problème du **devenir de la participation des habitants** aux projets de relogement dans lesquels ils se trouvent impliqués. Des facteurs de mobilisation finissent par devenir des causes d'isolement, l'action sociale peut servir de catalyseur ou, à d'autres moments, de frein. Un rapport à lire et à méditer par tous les travailleurs sociaux soucieux d'action collective.

(1) Les mêmes avaient participé, sous la direction d'Albert Moilet, à la réalisation d'un ouvrage collectif : **Droit de cité... à la rencontre des habitants des banlieues délaissées** Editions de L'Harmattan, 1986).

**Le Processus de mobilisation de l'A.p.l.
dans les opérations de réhabilitation
du patrimoine social**

Institut d'études politiques de Paris, cycle supérieur de spécialisation en aménagement et urbanisme (2, rue Saint-Simon, 75007 Paris), en collaboration avec l'Atelier des Celestins (4, quai des Celestins, 75004 Paris), programme Cnaf, 1989 (rapport final : 28 p., annexe 1 : "Le cas d'Arras" : 96 p. + tableaux ; annexe 2 : "Le cas de Saint-Quentin")

Devenue la clé de voûte du logement social, l'aide personnalisée au logement s'apparente à **une prestation miracle** pour tous ceux qui, du constructeur au locataire, gravitent autour de l'habitation, ce bien obligatoire et objet de tant de convoitises. Lorsque les candidats au logement ne demandent plus un appartement ou une maison en relation avec leurs besoins familiaux mais en fonction de l'A.p.l., lorsque des organismes d'H.I.M. choisissent des programmes de réhabilitation, non pas en fonction de l'état du parc de logement, mais, selon l'incidence de l'évolution des loyers, via l'A.p.l., sur leurs finances, il y a quelque chose de vicié dans nos mécanismes d'aide au logement. D'autant plus vicié que le miracle ne dure pas toujours. Liée à la situation de la personne, l'A.p.l. évolue avec cette situation : le départ d'un enfant, un changement familial, et elle chute, plaçant hors de proportion avec les revenus le montant du loyer ou du remboursement hors A.p.l. **L'avantage paraissait acquis ; plus dure en est la chute.**

Pour les auteurs de cette étude, l'A.p.l. n'incite pas au choix des solutions techniques ayant socialement le meilleur sens, en particulier en privilégiant un entretien régulier du patrimoine ; par ailleurs, les facilités offertes par ce mécanisme semblent plus inflationnistes que déflationnistes. Cette étude, plutôt technique, s'appuie sur l'analyse de deux terrains d'investigation, Arras et Saint-Quentin. Le rapport de synthèse, est très court mais deux annexes, dont chacune constitue une réelle monographie, rassemblent les données de l'étude.

En dépit d'un souci maintes fois réaffirmé de tisser des liens entre le **sanitaire et le social**, les observatoires régionaux de la santé (O.r.s.) restent souvent méconnus des travailleurs sociaux. La publication des actes de leur dernier colloque devrait contribuer à modifier cette situation (1).

A la décharge des travailleurs sociaux, si l'O.r.s. d'Ile-de-France date de 1974 et celui de Lorraine de 1980, sur les vingt-quatre observatoires existant actuellement, douze d'entre eux ont moins de deux ans d'existence. Créés pour la plupart (2) avec un statut d'association de la loi de 1901, les O.r.s. rassemblent **des partenaires multiples** soucieux de mieux maîtriser l'information dans le domaine sanitaire et social mais aussi d'utiliser plus rationnellement ces informations pour une aide à la décision. Financés à près de 70 % par l'Etat et bénéficiant de financements complémentaires de la part des régions, les O.r.s. mènent des travaux très différents, utilisant fréquemment une approche épidémiologique : périnatalité, mortalité, morbidité générale, personnes âgées, santé et travail, alcoolisme, cancers constituent des thèmes très souvent traités dans leurs études.

Trois thèmes principaux ont été discutés au cours de ce colloque. Si les problèmes de gestion des informations et de communications entre les différentes régions peuvent intéresser les documentalistes du secteur social confrontés à des problèmes identiques, si la connaissance des pathologies des populations et des problèmes de santé peut être utile aux travailleurs sociaux sur le terrain, ces derniers apprécieront surtout les indications fournies en matière **d'aide à la décision**. En effet, de nombreux O.r.s. ont apporté leur concours à l'élaboration de propositions concrètes d'équipements, de services et d'actions parmi lesquels il faut citer :

- étude des conditions de maintien à domicile des personnes âgées ;
- étude pour l'implantation de services d'aide ménagère ;
- analyse des besoins en mode de garde des jeunes enfants ;
- préparation de campagnes d'éducation pour la santé (alcoolisme, accidents domestiques, cancers digestifs...) ;
- analyse des conditions de recours à l'l.v.g.

(1) L'adresse de l'observatoire de votre région vous sera communiquée par la préfecture régionale.

(2) Les O.r.s. de la région d'Ile-de-France et de Guadeloupe, pour des raisons liées à l'histoire de leur mise en place, ne sont pas gérés par des associations loi 1901, mais sont rattachés aux conseils régionaux.

Jean-Marc Dutrenit

**Enquête sociologique sur la consommation
de soins à Hérouville-Saint-Clair**

Henri Nogues

**Caractéristiques démographiques
et consommation de services médicaux
sur la commune d'Hérouville-Saint-Clair**

Centre de recherche et d'information pour le développement
de l'animation et de l'action sociale (5, avenue Général-de-
Gaulle, La Défense 11, 92800 Puteaux), respectivement février
1985 (67 p.) et septembre 1984 (190 p.)

Deux rapports pour une même demande, deux réponses pour une seule interrogation : faut-il créer une structure sanitaire de type centre de santé dans cette ville de Basse-Normandie ? Analyse démographique, repérage de la consommation de soins et recherche des systèmes de valeurs des habitants par rapport à leur santé et à la maladie.

L'économiste et le sociologue, deux démarches complémentaires, deux études solides et classiques à la fois qui n'anticipent pas sur une décision appartenant aux élus locaux.

Bernard Senault

**Chômage, cessation anticipée d'activité
et santé dans le bassin sidérurgique lorrain**

Orsas Lorraine (rue Robert-Blum, 54706 Pont-à-Mousson
Cedex), Centre de médecine préventive (54500 Vandœuvre-
lès-Nancy), septembre 1985 (54 p.)

Dans cette période de crise, marquée, entre autres éléments, par une forte contraction du marché du travail, nous assistons à un renouveau des études tendant à établir **une relation entre le chômage et la santé**. Si l'impact du chômage sur le bien-être social et la santé mentale a fait l'objet de nombreux travaux aux conclusions peu controversées, les liaisons entre la cessation d'emploi et la santé physique restent mal établies. Les approches micro-épidémiologiques, par exemple l'analyse de l'évolution du taux de cholestérol chez des personnes au chômage, se conjuguent avec les approches macro-économétriques, étudiant, parmi d'autres relations, la corrélation entre les taux de mortalité et le chômage, pour constituer un **sérieux faisceau de présomptions** en faveur de la reconnaissance de l'influence du chômage sur la santé.

L'étude réalisée par l'Observatoire régional de la santé et des Affaires sociales en Lorraine, en association avec le Centre de médecine préventive de Vandœuvre-lès-Nancy, conforte l'hypothèse de l'influence néfaste du chômage sur la santé en montrant des différences significatives dans l'état de santé de deux populations, l'une en activité et l'autre privée d'emploi. Accumuler des indices dans ce sens permet de mieux cerner la réalité et la force de cette corrélation entre le chômage et l'état de santé ou plutôt de maladie des personnes sans toutefois autoser le saut vers une explication en terme de causalité ; il reste à passer des modèles interprétatifs aux modèles étiologiques. L'ambivalence de la relation chômage santé ne peut que compliquer ce passage si l'on remarque, par exemple, que dans certains cas la cessation d'activité, soustrayant le travailleur aux risques pathogènes de son emploi, peut contribuer à améliorer son état de santé. Cela ne constitue pas le moindre des paradoxes de cette démarche.

Michel Tachon, avec la collaboration de
Marie-Anne Cartellier et Catherine Goussard
**Les Acteurs locaux et la lutte contre
la tuberculose**

La Cité sanatoriale de Hauteville (Ain)

Areps (27, cours d'Herbouville, 69004 Lyon), octobre 1985
(150 p.)

A la fin du siècle dernier, Hauteville n'est qu'un petit village d'agriculteurs et de bûcherons, situé sur un plateau du Jura méridional, dans le département de l'Ain. En 1898, l'Œuvre lyonnaise des tuberculeux indigents décide d'y construire un établissement spécialisé dans l'accueil des tuberculeux. Deux ans plus tard, s'ouvre **le premier sanatorium français** sur le plateau d'Hauteville. En toile de fond, une nouvelle thérapeutique expérimentée en Allemagne et en Suisse : *la cure hygiéno-diététique*, c'est-à-dire du soleil, de l'air pur, une bonne nourriture et de l'hygiène. Cette approche de la tuberculose allait connaître un succès considérable et la France se couvrir d'établissements de traitement de la tuberculose.

La généralisation des vaccinations et surtout la diffusion des thérapies à base d'antibiotiques au début des années 60 contribuent à mettre en question le principe du séjour en sanatorium. Commence alors, pour ces établissements et pour les villages, dont la quasi-totalité des emplois est lié au secteur sanitaire, une longue crise. A Hauteville, le premier établissement ferme en 1970, les autres se mettent en quête d'autres clientèles ou d'autres activités : gériatrie, réadaptation fonctionnelle constitueront progressivement des domaines investis par ces établissements sanitaires.

France Lert avait consacré, voilà quelques années une passionnante thèse de troisième cycle à ce problème de la reconversion de notre appareil de lutte contre la tuberculose (1). Le rapport présenté par l'Areps décrit par le menu **les jeux et les stratégies des acteurs locaux** – élus, directeurs d'établissements – pour tenter de sauvegarder des emplois tout en réussissant à transformer la nature de leur activité. Au moment où se pose dans de nombreuses régions le problème de la **reconversion d'équipements sociaux**, ce travail ne manque pas d'intérêt.

(1) France Lert. **Émergence et devenir d'un système de prévention : le système de prise en charge de la tuberculose**, thèse de troisième cycle Paris IX Dauphine, 1980, 339 p.

Michel Lerbour

**La Santé de la population scolaire
dans le 20^e arrondissement de Paris :
diagnostic et propositions pour une éducation
pour la santé adaptée aux besoins**

Mémoire de fin de formation supérieure, janvier 1986 (132 p.)
École départementale de service social (15, rue de Chaligny,
75012 Paris)

Si les activités de P.m.i. ont fait l'objet de multiples études dont il nous est arrivé de rendre compte (1), le service social de santé scolaire n'a guère bénéficié des mêmes attentions. Le rapport de Michel Lerbour apporte dans ce domaine d'utiles indications. Constatant l'insuffisance quantitative et qualitative des bilans de santé à trois ans, montrant une forte corrélation entre l'état de santé des enfants et leur lieu de naissance, l'auteur insiste surtout sur la liaison entre **l'état de santé et la situation scolaire** : les enfants des classes d'adaptation présentent des taux de carence nettement supérieurs aux autres enfants et le phénomène se reproduit pour les redoublants du cours préparatoire.

S'appuyant sur la description précise d'un échantillon de 400 enfants scolarisés dans le 20^e arrondissement à Paris (pour les provinciaux, le 20^e se situe dans la partie est de la ville...) Michel Lerbour propose de reconstruire un projet d'action sanitaire et sociale en milieu scolaire dont **l'éducation concertée pour la santé** constituerait l'axe dominant, projet dont l'auteur mesure avec justesse les difficultés de mise en place lorsqu'une assistante sociale sur un secteur doit suivre jusqu'à 1 500 enfants.

Pour effectuer cette étude, Michel Lerbour a procédé à une analyse secondaire de données utilisant les dossiers et les connaissances des différentes institutions et travailleurs sociaux. Le rapport trouve un second intérêt dans la description d'outils statistiques et surtout informatiques largement utilisables par d'autres équipes dans des situations de recherche.

(1) "Renaître à Lisieux", in **Informations sociales**, n° 1/86 (p. 92).

Ph. Pitaud, A. Fondarai, A. Samir
**Les Travailleurs âgés : accidents
 et maladies professionnelles ; contribution
 à une réflexion sur l'intérêt d'une médecine
 de l'après-vie de travail**

Centre régional de gérontologie sociale, université Aix-Marseille II (2, place Major, 13002 Marseille), janvier 1987 (163 p.)

Le travail use celui qui l'accomplit. Médecins du travail, employeurs, et les salariés eux-mêmes, reconnaissent l'influence des conditions de travail sur la dégradation physiologique et le vieillissement prématuré de certains organes. Si chacun perçoit bien les effets de cette usure sur sa vie personnelle, il semble difficile d'en objectiver précisément les mécanismes. Baisse des performances physiologiques et intellectuelles, réduction des capacités de récupération, vulnérabilité plus grande aux maladies, l'**usure** se confond et **s'amplifie avec l'avance en âge**. Cette usure n'est pas la même suivant les corps de métiers et le niveau social des individus ; nous rejoignons ici les travaux sur les inégalités devant la maladie et la mort.

S'intéressant aux maladies professionnelles et aux accidents chez les travailleurs vieillissants, les auteurs montrent surtout l'augmentation des accidents du travail en fonction des nuisances plus ou moins grandes subies dans les conditions de travail.

Pour développer ces thèmes, le Centre de gérontologie sociale de l'université d'Aix-Marseille II nous propose, non pas une recherche, au sens usuel de ce terme, mais plutôt la constitution d'**une vaste note de synthèse** reprenant les résultats acquis, parfois contradictoires, sur ce sujet. Ce rapport permet ainsi d'accéder à plus de 500 références bibliographiques sur les thèmes suivants : accidents du travail, maladies professionnelles, accidents du travail et maladies professionnelles chez les travailleurs âgés.

La plupart des notices bibliographiques comprennent un résumé plus ou moins détaillé. **Un outil bien utile**, surtout s'il est régulièrement mis à jour par cette équipe.

Ariette Grand-Filaire, en collaboration avec Nicole Palustran Suzanne Lavabre, Françoise Gaillard, Nuna Reulet, sous la direction du professeur Jacques Pous

Santé au quotidien en milieu agricole

Comité régional d'éducation pour la santé de Midi-Pyrénées
(90, allée de Barcelone, 31000 Toulouse)

Maladie-fatalité contre laquelle lutter serait vain, mais aussi maladie-sanction d'un désordre des comportements individuels ou punition liée à l'inobservance des règles de vie ; enfin, maladie-sanction sociale, liée aux difficiles conditions de vie des agriculteurs de ce département du Gers où les chercheurs du Comité régional d'éducation pour la santé ont effectuée cette enquête sur les représentations de la maladie et les comportements de santé. A cette **multiplicité des représentations de la maladie** s'oppose l'unicité de l'image de la santé : la santé permet de travailler là où le travail est indispensable pour assurer la survie économique de l'exploitation.

Si l'habitat de l'agriculteur est souvent moins confortable que celui du citadin, si les vacances sont plus courtes et moins fréquentes, si les heures travaillées s'allongent exagérément tout au long de la journée, la valorisation du mode de vie paysan, oppose à celui des villes, paraissait souvent compenser la somme de ces inconforts. L'introduction des engrais, des insecticides, en un mot du chimique associé au développement d'une agriculture industrielle, non seulement augmente les risques objectifs pour la santé mais vient casser cette image satisfaisante que l'agriculteur pouvait avoir de son activité. **De nourricier, il devient pollueur.**

A partir de cette analyse des représentations de la santé et de la maladie, complétée par une description précise des pratiques familiales de santé des agriculteurs, les auteurs de cette étude dégagent **les axes d'une stratégie d'éducation pour la santé** en milieu agricole s'appuyant sur trois groupes d'acteurs :

- **le système éducatif** en direction des enfants, des adolescents et des adultes jeunes ;
- **les associations professionnelles et mutualistes** (M.s.a.) pour les risques professionnels en direction des hommes ;
- **les agents de santé, particulièrement les médecins généralistes en direction des femmes**, dont le rôle prépondérant en tant que gestionnaire de la santé familiale est souligné tout au long de cette étude.

Martine Bungener, Chantal Horellou-Lafarge

La Production familiale de santé :

le cas de l'hospitalisation à domicile

Programme Sante-Maladie-Societe. Mire - C.n.r.s., octobre 1988 (245 p.)

C.t.n.e.r.h.i. (2, rue Auguste-Comte, 92170 Vanves)

Les études sur l'hospitalisation à domicile situent ordinairement cette pratique dans le champ des travaux sur les alternatives à l'hospitalisation. L'intérêt des deux études, l'une à dominante économique et l'autre à dominante sociologique, regroupées dans ce même rapport, est de mettre l'accent sur la **dimension familiale de la production de santé**. Ici le domicile compte plus que l'hospitalisation.

A partir d'une enquête sur dossiers réalisée au service de H.a.d. de l'Assistance publique de Paris – service qui couvre le tiers des hospitalisations à domicile réalisées en France – ainsi que des rencontres avec des malades hospitalisés à domicile mais aussi en établissements, à titre de groupe témoin, les auteurs de cette recherche proposent une série de conclusions susceptibles de modifier notre regard sur ce type de service.

La disparité des situations prises en charge par l'hospitalisation à domicile contredit l'idée souvent répandue de la précision des indications pour ce type de prise en charge. A la diversité de l'état des malades, de l'autonomie complète à la dépendance totale, correspond une multiplicité des diagnostics posés. Si l'on rencontre plus souvent des personnes âgées, le dispositif accueille aussi d'autres groupes d'âges. S'intéressant aux personnes hospitalisées, les auteurs de cette étude analysent également les interactions avec l'entourage et notent une implication très forte des conjoints, la **féminisation des prestations**, et le recours au réseau marchand pour assumer la prise en charge dans la durée. Sans qu'il soit possible de chiffrer la totalité des coûts, les auteurs montrent que le **prix à payer par les familles** est parfois très lourd et surtout très inégalement réparti.

Bernard Authier, Raymonde Calame,
 Latifa Chassaing, Marie-Claude Chauveau
 sous la direction d'Hervé Drouard
**Recherche sur le sida : représentation
 et implications des travailleurs sociaux
 en Auvergne**

Epsi, atelier de recherche (8, place Michel-de-L'Hospital,
 63000 Clermont-Ferrand), 1989 (88 p. – annexes)

En 1987 et 1988, la direction de l'Action sociale du ministère de la Solidarité et de la Santé décidait de financer des actions de formation sur le sida dans quatre régions. L'Ecole pratique sociale interrégionale d'Auvergne s'inscrivait dans cette action en organisant un dispositif particulièrement original intégrant une part de recherche et un souci de formation. Le rapport présenté par l'Epsi sous la direction d'Hervé Drouard décrit la partie recherche de cette action, recherche portant sur **les attitudes et les représentations** des travailleurs sociaux face à cette maladie. Le faible développement du sida en Auvergne (dix-huit cas recensés au 31 décembre 1987) rend peu fréquente la confrontation des travailleurs sociaux avec des personnes atteintes. Par ailleurs, **la demande quasi inexistante d'informations** de la part des usagers n'incite guère ces mêmes travailleurs sociaux à se sentir professionnellement mobilisés. L'étude menée par l'Epsi nous en dit finalement plus sur les attitudes des travailleurs sociaux en tant que personnes. Ainsi, il est intéressant de constater que l'information de ces professionnels correspond à l'information de leur groupe social d'appartenance, la spécificité professionnelle se trouvant gommée. Si, dans leur ensemble, les assistantes sociales interrogées adoptent un comportement de tolérance **refusant les attitudes à connotations ségrégatives**, une petite minorité n'en exprime pas moins un avis radicalement opposé. Le fait qu'il s'agisse de professionnelles exerçant en milieu rural et ne se situant pas parmi les plus jeunes de la population enquêtée ne contribue pas à calmer nos inquiétudes sur leurs éventuels clients porteurs du sida.

L'étude s'intéresse également aux comportements des assistantes sociales face au sida. Vous apprendrez que la moitié d'entre elles ont un partenaire unique, 20 % utilisent des préservatifs, 20 % sélectionnent leur partenaire avec grand soin et les autres se réfugient dans une prudente abstinence.

Véronique Ponchet

Les Exclus des soins

Centre d'accueil de Médecins du monde (1, rue du Jura, 75013 Paris), 1987 (63 p.)

Vos papiers ! Non, ce n'est pas un contrôle de police, **juste une admission dans un service hospitalier**. Si la performance de notre système de protection sociale n'est pas à remettre en cause dans sa globalité, nous savons depuis le milieu des années 60 que la couverture sociale peut s'étendre, quelques déchirures, çà et là, laissent encore à découvert des hommes et des femmes, lorsque viennent les heures de la maladie.

Chômeurs en fin de droit, jeunes à la recherche d'un premier emploi, conjoint séparé de celui ou de celle qui a droit aux prestations, sans domicile fixe, réfugiés, et tous ceux qui, bien que couverts par la Sécurité sociale, ne peuvent avancer les frais d'un traitement : en 1986, Médecins du monde chiffrait à 800 000 le nombre de ces exclus du droit aux soins. L'étude réalisée par l'équipe médicale de Médecins du monde porta sur plus **d'un millier de patients accueillis dans un centre médical** ouvert dans le 13^e arrondissement de Paris.

Un homme, français, entre vingt et quarante ans, vivant seul, logé dans des conditions de précarité, sans emploi, sans couverture sociale, tel est le portrait sommaire de l'utilisateur statistiquement moyen de cette consultation. Fait étonnant, les pathologies rencontrées sont les mêmes que celles traitées dans un cabinet médical.

Et pourtant, il y a l'aide sociale, l'aide médicale gratuite et même des possibilités d'un accueil en urgence. Seulement, le circuit est complexe. A Paris, un sans-domicile fixe malade et sollicitant une aide doit aller à une adresse s'il a moins de vingt-six ans et à une autre adresse s'il a dépassé cet âge. A cette seconde adresse, il lui sera indiqué de quel centre communal d'Action sociale il relève en fonction de la première lettre de son nom ; par exemple, si son nom commence par un A, il devra aller dans le 20^e arrondissement...

Aujourd'hui, l'instauration du R.m.i. modifie profondément les conditions d'ouverture des droits sociaux, mais **il ne suffit pas qu'un droit soit ouvert** pour qu'il puisse effectivement être exercé, encore faut-il que les conditions d'exercice ne s'y opposent pas.

Martine Foureur, Virginie Halley des Fontaines

Problèmes de santé et recours social

des personnes en situation de pauvreté-précarité

Laboratoire de médecine préventive et sociale, faculté de médecine Saint-Antoine (184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris), mai 1989 (57 p., bibliographie annotée)

Ce dont les pauvres manquent le plus, ce n'est certes pas de regards sur leur situation. Si la paupérologie est une science éteinte, les travaux sur la pauvreté et la précarité se portent plutôt bien et l'arrivée du R.m.i. ne devrait pas contribuer à tarir le flot. Comme toujours, devant pareille offre, un guide est le bienvenu. Martine Foureur et Virginie Halley des Fontaines, membres du laboratoire de médecine préventive et sociale de la faculté de médecine Saint-Antoine fournissent quelques jalons bien utiles pour se retrouver dans la diversité des productions récentes.

En dépit de quelques défauts qui seraient agaçants dans une bibliographie classique (ainsi, la présentation mélange les articles, les rapports, les articles sur les rapports, les ouvrages, les commentaires sur les ouvrages), souffrant d'un manque d'exhaustivité certain (il existe plus de cent soixante-dix documents sur la pauvreté), ce travail réussit toutefois à proposer **un réel panorama des travaux actuels sur la pauvreté**. Un commentaire détaillé accompagne la plupart des documents et une note introductive présente de façon synthétique l'ensemble des problèmes abordés dans la bibliographie. Si les trois quarts des travaux recensés portent sur la pauvreté, les autres références sont exclusivement centrées sur la relation **entre santé et pauvreté**. Recherches et témoignages sur les exclus du dispositif de soin, représentation de la santé et de la maladie chez les personnes en situation de pauvreté, inégalités sociales en matière de santé constituent les principaux thèmes abordés.

Un outil pour les équipes de recherche mais aussi pour tout centre de documentation, le document de référence dont il faut souhaiter que les auteurs assurent l'actualisation périodique.

Louise Guay

**Utilisation d'un processus de changement
émergeant pour développer la participation
des usagers dans l'orientation des services
du Centre local de services communautaires
Val-Rosiers**

Université du Québec (300, allée des Ursulines, Rimouski,
QC/Canada), juillet 1989 (219 p.)

Il faut savoir qu'au Québec un centre local de services communautaires a une vocation polyvalente et intégrée pour rendre des services préventifs et curatifs dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'action communautaire. Une analyse des statistiques d'un de ces centres, situé à Val-Rosiers, montrait une désaffection de la part de ses clients. Ainsi, les différentes séances du programme de périnatalité accueillaient de moins en moins de participants ; le programme d'aide à domicile semblait de moins en moins en prise avec la réalité ; quant aux consultations cliniques, les usagers y venaient pour se faire soigner alors que les intervenants prônaient une pratique préventive.

Le rapport présenté par Louise Guay n'est pas seulement un rapport d'étude dont l'objectif serait de définir les besoins en matière de santé sur un territoire donné mais plutôt une tentative, en utilisant une démarche d'étude quantitative, pour retrouver un **nouvel équilibre entre le Centre local et ses usagers potentiels**. Mettant en regard les indicateurs d'état de santé, ou plutôt de bien-être, définis au cours de l'enquête par les huit cent quatre personnes interrogées, les indicateurs définis par les professionnels du Centre local et les données épidémiologiques recueillies localement, les auteurs de l'étude dessinent progressivement les contours des nouveaux objectifs rendant compatibles les désirs des usagers potentiels et les possibilités des intervenants.

Si les résistances aux changements des professionnels sont évoquées à la fin de l'étude, nous aurons certainement aimé en connaître davantage sur ce thème qui constitue la pierre d'achoppement de bien des études de ce type.

Olivier Delage

**Quelques aspects des populations touchées
et de leur traitement social.**

**Compte rendu des travaux
des circonscriptions de Périgueux**

C.d.i.p.e.i.s. (66, rue de Chanzy, 24000 Périgueux), mars
1986, 60 pages

L'étude présentée par le C.d.i.p.e.i.s. porte sur 1 500 personnes clientes des services sociaux. Les traditionnelles variables sociodémographiques – âge, sexe, localisation, diplômes et niveau scolaire, situation familiale – sont répertoriées ; l'analyse de la nationalité, de l'origine ethnique et des catégories socio-professionnelles n'est pas laissée de côté. Les motifs d'intervention des travailleurs sociaux, classés par service, font l'objet d'une esquisse de typologie.

Si les travailleurs sociaux engagés dans cette réflexion avaient consenti à formaliser et, par conséquent, à rédiger le compte rendu de leurs discussions sur les contraintes et les conditions d'une collaboration entre services à l'occasion de la prise en charge de ces populations, ce rapport aurait gagné en densité, et surtout son intérêt aurait alors largement dépassé la zone géographique de son élaboration.

Françoise Duribreux
Informatique et travail social :
des stratégies d'appropriation
des travailleurs sociaux

Mémoire pour l'obtention du D.s.t.s., mars 1986 (157 p.). Institut de travail social et de recherches sociales (1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge).

Le temps semble désormais bien éloigné où les travailleurs sociaux s' alarmaient vigoureusement d'Audass et de Gamin (1). Le vilain monstre informatique, cousin de *Big Brother*, s'est fait micro, mini, la convivialité crève l'écran et chacun rêve de croquer la pomme ou de courtiser *Big Blue* (2). Le mémoire de Françoise Duribreux, le premier, à notre connaissance, portant sur ce sujet, décrit pour une centaine de sites différents les **multiples usages de la micro-informatique**. La formation d'abord, l'animation, ensuite, la gestion, l'information, la documentation et la communication constituent les facettes principales de l'utilisation des ordinateurs personnels. Si l'outil reste surtout attrayant pour ses potentialités pédagogiques, si les usages de l'ordinateur en matière de gestion restent très classiques, il convient de reconnaître que son utilisation en travail social reste marginale.

Au-delà de la description, le mémoire de François Duribreux est surtout intéressant pour les gestionnaires du social car il recense l'impact de l'outil informatique sur les organisations sociales. L'introduction de l'informatique bouleverse les relations de travail, produit des apprentissages collectifs nouveaux, entraîne chaque groupe professionnel à redéfinir sa place dans le processus de travail. Rejoignant les conclusions de nombreux spécialistes du management de l'informatique dans le tertiaire, l'auteur insiste très fortement sur la nécessité d'un **accompagnement en matière de formation**.

De multiples exemples et la clarté de l'écriture confèrent à ce travail une grande lisibilité.

(1) **Audass** : Automatisation des directions départementales des affaires sanitaires et sociales. **Gamin** : Gestion automatisée de médecine infantile.

(2) Les nombreux inités désignent ainsi les firmes Apple et I.b.m.

Paul Bertrand

Monsieur Rollet, "le dernier des philanthropes"

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (2, rue Auguste-Comte, 92173 Vanves), 1986 (280 p.)

Henri Rollet. Le Service social de l'enfance en danger moral lui doit son existence. Il est, avec d'autres juges, aux origines de l'instauration du régime de liberté surveillée pour les mineurs. Cofondateur du Comité de défense des enfants traduits en justice, premier président d'honneur de l'Association internationale des juges des enfants, son nom est surtout lié au développement des patronages, lieux d'accueil des enfants en danger moral.

Né en 1860, mort en 1934, son action s'étendit sur toute cette période où de nouveaux modèles de politiques sociales s'expérimentèrent, alors qu'une société changeait de siècle et d'ambitions. Avocat, journaliste, juge, président de multiples associations, créateur de la revue **L'Enfant**, polémiste à l'occasion, inventant les consultations parentales, adepte du placement à la campagne, sachant avant l'heure mettre son action en image pour atteindre le portefeuille de certains de ses riches contemporains, auteur d'ouvrages sur la délinquance juvénile, Henri Rollet, pour qui l'enfance malheureuse était une passion inspira des personnalités comme Georges Heuyer ou Olga Spitzer.

Préfacé par Jean Chazal de Mauriac, président d'honneur de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille, rédigé par Paul Bertrand, éducateur spécialisé au Patronage puis directeur d'un centre d'accueil et d'observation des mineurs en difficulté, ce texte diffusé par le C.t.n.e.r.h.i. effectue une plongée dans le bouillonnement social de la fin du XIX^e siècle.

D'où nous vient alors ce curieux sentiment qui, de page en page, nous donne envie de chercher une place à Henri Rollet quelque part entre saint Vincent de Paul et l'abbé Pierre ? Les figures de la bienfaisance nous sont-elles devenues si incongrues que nous ne puissions les lire autrement que sur le mode des images d'Epinal ? Peut-être faut-il seulement incriminer le choix de l'auteur d'opter résolument pour le style hagiographique, sans recul ni critique, usant avec délectation d'un matériel tiré le plus souvent des cérémonies commémoratives.

Et pourtant, autour du rapport Rouvier qui, en 1927, critiquait l'action d'Henri Rollet, n'est-ce pas toute la question des rapports entre deux modèles de politiques sociales qui se posait pour la première fois ?

Célébrer Rollet était sans doute utile mais nous aurions aimé comprendre mieux ce qui faisait agir cet homme. La mort de ses deux jeunes enfants, son environnement familial fournissaient des bribes de réponse comme pouvait en proposer une vision plus enracinée dans les mouvements de l'époque.

Certains travaux troublent nos savoirs. Celui-ci conforte notre mémoire, et le chantier de ces biographies des hommes et des femmes pionniers de notre action sociale reste largement à ouvrir.

Monique Gonsse
**La Décision sociale : le malade,
l'assistante sociale, le médecin à l'hôpital**
Direction : Michel Legros
Juin 1988, 155 p.

Mme X., âgée, vit avec son mari. Lors d'une hospitalisation, le chef de service décide que cette personne, en sortant de l'hôpital, devra se rendre dans une maison de convalescence. M. X. ne peut accompagner son épouse qui refuse désespérément de se séparer de lui. Que faire ? Heureusement, l'assistante sociale est là, il lui suffira de convaincre Mme X. et son mari que la solution du médecin est la meilleure possible. Telle est la mission assignée par le chef de service à l'assistante sociale.

Dans le mémoire de Monique Gonsse, les exemples abondent de **ces décisions médicales** dont l'assistante sociale ne serait que l'exécutrice tant la rationalité médicale semble s'imposer naturellement. Une analyse approfondie des mécanismes décisionnels montre davantage de complexité. Le médecin, parce qu'il dépend pour la gestion des lits de son service de la collaboration de l'assistante sociale, se trouve parfois dans l'obligation de tenir compte de l'avis du service social. Médecin/assistante sociale, décision/contre décision. Contrairement aux apparences, ce n'est pas toujours le même qui l'emporte et l'on peut parfois penser, en suivant l'auteur de ce mémoire, qu'il arrive au patient de gagner à ce jeu auquel il ne joue pas directement.

Utilisant une technique d'**analyse des décisions par diagrammes**, procédant à une analyse quantitative de décisions prises dans les services au C.h.r. de Rouen, retrouvant les travaux théoriques de Lucien Sfez et surtout de Jon Elster et de Schelling, le mémoire de Monique Gonsse est une utile contribution à l'analyse de décision appliquée à des modèles professionnels.

Yves Bordes et Bernard Pagnoux
Populations en difficultés, langue en question
Résultats d'une enquête menée auprès
des travailleurs sociaux de la circonscription
d'action sociale de Bourges-Nord
Caisse d'Allocations familiales du Cher, Bourges, janvier
1989 (80 p.)

Depuis les premiers travaux de recherche réalisés en 1983 par Le Gall et Martin du C.r.f.t.s. de Caen, les animateurs et les travailleurs sociaux de la circonscription de Bourges-Nord ne désarment pas et produisent régulièrement des travaux sur leurs pratiques et leurs clientèles. Une dernière étude engagée en 1987 à la demande de la préfecture du Cher cherchait à obtenir des données quantitatives et qualitatives permettant de mieux cerner la population en situation de difficultés langagières.

L'analyse des 868 réponses à un questionnaire pose à près de 80 % des usagers des services sociaux de la circonscription en 1987 permet de construire **une typologie des problèmes rencontrés**. Une partie des personnes en situation de difficultés langagières souffrent en fait de troubles d'ordre psychopathologique. Pour d'autres personnes, les troubles du langage révèlent des carences dans la maîtrise des processus cognitifs. Pour d'autres, enfin, l'illettrisme est le produit d'une situation sociale ou économique désagréée. Cette **distinction étiologique** est importante car elle conditionne le choix des réponses et la mise en œuvre des réseaux de prise en charge.

La dernière partie du rapport est consacrée à l'**examen des différentes interventions** envisageables. Les auteurs du rapport recommandent que toute intervention soit précédée d'un réel diagnostic, une meilleure prise en charge des aspects psychologiques, l'instauration d'une pédagogie de l'écriture et de la lecture et surtout la mise en place de dispositifs en réponses aux préoccupations quotidiennes du public illettre.

Hubert Chardonnet et Jean-Manuel de Queiroz
avec la collaboration de Monique Laigneau
**Enfances urbaines. Usages et significations sociales
des terrains d'aventure**

Laboratoire de recherches économiques et sociales, équipe de sociologie urbaine et changement social (Rennes)
Multigraphié, novembre 1982 (tome 1 : 261 ; tome 2 : annexes, 170 p.)

Lorsque s'effondre le mythe d'une possibilité de recréer en plein cœur des villes des îlots de nature sauvage où le naturel, lui aussi sauvage, des enfants pourrait se donner libre cours, les élus et les promoteurs de ces terrains d'aventure demandent parfois aux sociologues de donner un avis sur l'utilité réelle de ces équipements particuliers. Or, avez-vous remarqué, les sociologues ne répondent jamais aux questions qui leur sont posées. Ils inventent d'autres questions, plus complexes, abandonnant le chemin des évidences acquises pour essayer de retrouver une autre rationalité, porteuse de sens et de plus grande intelligibilité.

Sans cette démarche très construite, le rapport sur le fonctionnement des terrains d'aventure de Rennes présenté par l'Équipe de sociologie urbaine et changement social ne serait qu'une étude de marketing social : qui fréquente le terrain d'aventure, que souhaitent les enfants, les ados et leurs parents ? A l'étude de besoins et de clientèle, les auteurs substituent l'analyse de la place du terrain d'aventure dans un espace urbain habité. Parce que les enfants qui fréquentent les terrains sont d'abord les enfants des familles, l'équipe de recherche s'intéresse à ces familles de milieu populaire assignées dans les grands ensembles de la périphérie urbaine. Le terrain d'aventure constitue un enjeu pour les différents groupes sociaux et, là où certains ne voient qu'un terrain dévalorisé, pour d'autres, qui ne s'expriment pourtant guère, « *le terrain n'est pas le lieu des voyous mais le lieu où pourrait s'inverser la tendance à le devenir* ».

Participant à la vie du terrain pendant une longue période, réalisant des entretiens avec les populations environnantes, les chercheurs dressent une typologie des usages du terrain par les enfants. Ils montrent que la fréquentation du terrain est le fait des enfants les plus démunis de la cité, qui trouvent dans cet espace la possibilité, en dehors de toute contrainte activiste, d'expérimenter des rôles et de travailler à la constitution de leur identité. Ainsi, pour les auteurs, le terrain d'aventure « *offre des possibilités de socialisation sans équivalent ailleurs* ».

Au-delà du terrain d'aventure, cette recherche fournit un exemple d'approche sociologique d'un équipement de quartier et, dans cette perspective, mérite une lecture attentive.

Anne-Marie Daune-Richard
Travail professionnel et travail domestique
Étude exploratoire sur le travail et ses représentations
au sein de lignées féminines
Centre d'études féminines, Lset/C.n.r.s. (35, avenue Jules-Ferry,
13626 Aix-en-Provence Cedex)
Reprographié, mai 1983 (196 p.)

Et si, à la différence de nombreuses approches réalisées par d'autres chercheurs, il n'y avait pas, d'un côté, le **travail professionnel**, et, d'un autre, les activités de la **vie quotidienne** : ménage, repassage, cuisine, soins aux enfants, mais plutôt une réalité unique, le travail ? L'intérêt de l'étude réalisée par Anne-Marie Daune-Richard est de nous entraîner sur cette piste de réflexion.

Faisant apparaître, pour un groupe de femmes mariées ayant une activité salariée, les contraintes réciproques entre travail domestique et travail professionnel, l'auteur analyse également les représentations de ces deux formes d'activités et met l'accent sur le poids de lignées familiales et particulièrement des relations mères/filles dans l'apprentissage des pratiques et des représentations du travail domestique.

Anne-Marie Daune-Richard. *L'Usine, la maison... ça fait du travail*, document vidéo 3/4 pouce, 21 mm (Cnaf/Cef/Lest/C.n.r.s., 1983).

Claudette Sèze
**Évolution des activités des femmes
 induite par la consommation des substituts
 sociaux au travail domestique. 1950-1980
 Effets économiques et socioculturels**

Centre de recherche sur l'innovation industrielle et sociale
 (29, rue des Abeilles, 91170 Viry-Châtillon), programme de
 recherche Cnaf, mai 1988 (159 p.)

Pour expliquer à ses lecteurs l'évolution phénoménale de sa discipline, le professeur Jean Bernard imaginait la situation du médecin passant sans transition des années 50 au début des années 80. L'exercice est spectaculaire et nous convainc des prodiges de la médecine. Appliqué aux activités domestiques, le même scénario se révèle tout aussi performant. Il faut les pages du rapport de Claudette Sèze pour décrire avec précision l'arrivée du gaz, énergie des années 50, l'utilisation de l'électricité pour faire tourner les moteurs des machines à laver, des robots culinaires, pour chauffer les fers à repasser et les maisons à partir des années 60. Mais cette évolution ne se passe pas uniquement du côté de l'outil : elle englobe les services et l'auteur rappelle l'arrivée massive des comptes bancaires et l'extension du téléphone. De cette description de trente années de transformation des pratiques domestiques, on retiendra surtout l'impression de la continuité d'un mouvement et son extension tardive. Au moment où certains d'entre nous cherchaient du côté de Marcuse les raisons de dénoncer la société de consommation, Claudette Sèze rappelle que 50 % des résidences principales ne disposaient pas d'eau chaude.

Dans la seconde partie de ce rapport, l'auteur note la simultanéité du phénomène de **massification de l'équipement domestique** et le développement du travail salarié des femmes, une importante fraction de ce travail se faisant dans la production et l'entretien des biens et services domestiques. De là à penser que la socialisation du travail domestique a constitué l'un des piliers de la croissance des Trente Glorieuses, il n'y a qu'un pas à franchir, avec précautions toutefois.

Dans la dernière partie du rapport, dont on regrette qu'elle soit trop courte et moins convaincante, Claudette Sèze s'intéresse à l'évolution au quotidien des pratiques domestiques. Elle montre **les différences d'attitudes entre deux groupes de femmes**, qui avaient le même âge dans la décennie 50 et dans la décennie 80.

Chantal Nicole

Une carrière en famille :

masculin pluriel, féminin singulier

Programme de recherche Cnaf

Laboratoire de sociologie du travail (2, rue de Conté, 75003 Paris), 1989 (128 p.)

En matière de conjugalité, êtes-vous hypo ou hyper ? Non, il ne s'agit pas de vos fantasmes préférés mais des deux formes possibles de gestion des **stratégies de carrières professionnelles dans un couple.**

Monsieur saute allégrement d'un échelon à l'autre vers les postes de direction, il rentre tard, bondit d'un avion dans un train et Madame attend, s'occupe des enfants, travaille parfois à temps partiel jusqu'au jour où elle finit par abandonner toute activité salariée pour se consacrer – vocation ou non – aux soins de la maison. Le modèle est connu, Chantal Nicole le désigne sous le terme d'**hyper-conjugalité**. Il arrive, plus rarement certes, que ce soit Madame qui entreprenne de gravir les rudes pentes hiérarchiques. Son salaire augmente, les horaires s'allongent et les responsabilités s'accroissent et Monsieur ne suit pas toujours. La stratégie des épouses devient dominante, nous sommes dans une logique d'**hypo-conjugalité**.

Les histoires de vie des couples rencontrés par Chantal Nicole se partagent entre ces deux modèles dont l'apparente symétrie dissimule en fait de profondes dissemblances. Dans le cas de l'hyper-conjugalité, toute la famille se mobilise pour la réussite de l'homme, et la relation homme-femme s'inscrit dans un système de dépendance. En revanche, les stratégies des épouses imposent une logique de compromis à la carrière du mari, organisent avec méthode la vie domestique, assurent la protection des enfants, mobilisent les ressources familiales, et enfin se construisent de manière plus individualisées. Le féminin singulier s'oppose au masculin pluriel, pour reprendre le beau titre de ce rapport.

Pour ces couples, le mariage n'est pas une association à partage égal des bénéfices. Le plus souvent, dans ce jeu à somme nulle, ce que l'un gagne, l'autre le perd au fil des multiples interactions de la vie quotidienne. Il resterait à expliquer dans quelles ressources, sociales ou psychologiques, puisent ces femmes pour construire ces **stratégies à contre-courant dominant**.

Une grande limpidité d'écriture s'accorde à la netteté et à la précision de la démonstration qui, sans chercher la représentativité, n'en possède pas moins une grande force de conviction.

Anne-Marie Devreux

La Double Production, les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes

Programme de recherche Cnaf

Centre de sociologie urbaine, Iresco (59-61, rue Pouchet, 75849 Paris Cedex 17), 1989 (219 p.)

Histoires de la famille, des enfants, des idées sur la procréation, des mères ou du costume féminin se complètent et s'entrecroisent pour tenter de retrouver au fil de l'histoire trace et place des femmes. Incidemment, au détour d'une page de son rapport, Anne-Marie Devreux note qu'il n'existe pas d'histoire de la grossesse, comme il ne se raconte guère, de mère à fille, des histoires du temps où l'une attendait et portait l'autre. Ce corps devenu gros se présente devant une société soudainement frappée de cécité et il faudra la naissance – délivrance – pour que les regards attendris ou médicaux se penchent sur le produit et que le cercle de famille s'élargisse.

A partir d'entretiens réalisés avec des femmes enceintes à différents moments de la grossesse, Anne-Marie Devreux montre les réactions de ces femmes à la pénibilité du travail, face à des machines, partenaires de plus en plus incommodes au fur et à mesure que s'arrondit le ventre. S'il arrive que le fait d'être enceinte renforce un dynamisme professionnel, souvent entre le quatrième et le septième mois, la plupart des femmes interrogées insistent plutôt sur les **multiples contraintes** rencontrées dans la vie professionnelle auxquelles viennent s'ajouter les pesanteurs de la vie domestique.

L'intérêt de ce travail est surtout de montrer la réalité du **décalage entre des fonctions productives et reproductives**. Si la grossesse est le moment de la reproduction, elle reste un temps consacré dans sa majorité à une production au travail, alors qu'elle est déjà un travail de "production d'enfance". Doublement productrice, la femme enceinte se trouve en situation d'infériorité de par sa place dans la division du travail entre les hommes et les femmes mais aussi à l'intérieur du système industriel. Privilégiant une **approche théorique résolument féministe**, l'auteur tente d'analyser la grossesse, hors du biologique, à la jonction des rapports sociaux de sexe et de classe. De larges extraits d'entretiens assurent la respiration d'un texte souvent dense.

François de Singly et Gilda Charrier

Pygmalion à la maison

Programme de recherche Cnaf. 1989 (202 p.)

Groupe Famille Ermes, université Rennes II (62, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex)

Lorsqu'une femme réussit sa vie professionnelle ou sa vie sociale, il arrive parfois encore que le doute et l'inquiétude naissent dans le regard des hommes : *"Non, ce n'est pas une femme, d'ailleurs, regardez-la..."*, ou plutôt : *"Si elle réussit, c'est qu'elle n'est que femme, d'ailleurs, regardez-la..."*, ou enfin, dernière solution de repli : *"C'est son mari qui est derrière et qui la pousse, d'ailleurs, regardez-le..."*

Si la réussite professionnelle est liée à la possession de capitaux économiques et sociaux acquis dans la famille d'origine ou par la formation, les interactions entre les conjoints pendant toute la durée du mariage semblent pouvoir jouer un rôle non négligeable dans la redéfinition des itinéraires professionnels. Dans un rapport qui use en abondance de l'extrait littéraire et de la citation des bons auteurs romantiques ou modernes, François de Singly et Gilda Charrier décrivent **ces jeux de couples** où, l'un – ici, c'est le mari qui est étudié – participe à la construction de la trajectoire professionnelle de l'autre.

Tout époux, même s'il tente d'infléchir le comportement de sa conjointe, n'a pas le talent de Pygmalion, le sculpteur d'Ovide obtenant de Vénus qu'elle donne vie à Galatée, pure statue d'ivoire, femme et épouse parfaite, Galatée dont Pygmalion sera l'époux dévoué et fidèle, réussissant sa vie dans la création de l'autre. Et même s'il le désirait profondément, ne devient pas Pygmalion n'importe lequel des époux, il lui faut une Galatée – pardon une épouse ! – une compagne qui puisse tirer profit des investissements de son compagnon, autrement dit qui puisse transformer ses capitaux non exploités – le charme, la beauté, l'intelligence, le savoir-faire... – en ressources utilisables sur un marché professionnel. Il faut enfin que l'époux accepte de n'être que l'époux et trouve un supplément d'identité personnelle dans la réussite de l'autre.

Consolez-vous, si vous ne réussissez pas à être le Pygmalion qui façonne, ou à trouver votre Pygmalion, d'autres rôles existent : le man qui protège ou le gentleman qui accompagne...

Jean-Louis Zanda, Paule Pinay

**La Gestion de la fonction tutélaire
dans la tutelle aux prestations sociales
et la tutelle d'État aux majeurs protégés**

Consultable à la direction de l'Action sociale, ministère des
Affaires sociales et de l'Emploi (août 1986, 108 p.)

En 1980, on dénombrait 697 mesures de tutelle d'État ; en 1985, le nombre est passé à 10 800. Le taux de croissance des mesures de tutelle aux prestations sociales est actuellement de 10 % par an. La précarisation des revenus, le poids croissant du crédit, l'augmentation des familles monoparentales, l'extension des prises en charge à domicile constituent les principaux facteurs explicatifs de cette inflation.

A partir d'une étude réalisée sur cinq départements, Jean-Louis Zanda et Paule Pinay montrent la diversité des interventions des tuteurs privilégiant tantôt leurs **fonctions administratives**, tantôt leurs **fonctions relationnelles et socio-éducatives**, non sans montrer le caractère difficilement compatible de ces deux logiques de travail.

Un rapport intéressant sur un sujet peu souvent traité.

M. Fabian, J. Gosselin, M.-F. Lefilleul
**La Protection des majeurs
dans le département de la Somme :
de la décision judiciaire
à l'exercice de la mesure**

Le FRENE (Formation Recherche Etudes NEgociées), 28, rue de Trévise, 75009 Paris, étude réalisée pour le ministère de la Justice, juin 1987 (177 p.)

Les statistiques du ministère de la Justice faisaient état en 1975 de 16 700 jugements de tutelle et de 908 jugements de curatelle ; en 1984, les mêmes mesures se montaient respectivement de 20 531 et 3 499. Comprendre et expliquer cet accroissement, décrire le plus finement possible le fonctionnement de ces procédures judiciaires censées protéger les personnes pourtant majeures, tel est le triple objectif de ce rapport effectué par une Scop, le FRENE.

Personnes âgées placées en établissement, jeunes handicapés recevant l'allocation aux adultes handicapés, près de la moitié de la population bénéficiant d'une telle mesure est âgée de moins de vingt-cinq ans et de plus de soixante-quinze. Environnement défaillant, faiblesse des ressources, accompagnement d'un projet pédagogique, les mesures de tutelle ne sont pas liées uniquement à des caractéristiques de la personne mais autant à son état de dépendance.

Un rapport très technique sur un sujet difficile mais qui se situe à l'épicentre des problématiques du contrôle social.

Christian Bachmann, Luc Basier, en collaboration avec Lucile Duro-Courdesses, Nicole Le Guennec, Chantal Momet et Jacky Simonin

Les Images de La Courneuve.

Stigmatisation publique et politique locale de communication

Université Paris XIII, U.e.r. de droit, sciences humaines et sociales, Centre d'ingénierie sociale (avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse), janvier 1986, 149 pages

Le 15 mars 1918, un entrepôt militaire explose à La Courneuve dévastant la zone industrielle ; 133 personnes y trouvent la mort. En ressortant de la mémoire des vieux habitants de la cité le souvenir de ce drame, Christian Bachmann et ses collègues enracinent dans des mouvements de longue durée la **stigmatisation des territoires**. La guerre des bandes en 1964, les affrontements entre loubards et "beaufs" des années 70 avec la mort de Jean-Pierre Huet et plus récemment, en 1983, sur fond de racisme, le meurtre de Toufik Ouanes, neuf ans, abattu d'une balle de carabine tirée d'une fenêtre par un locataire que le bruit irritait, doivent aussi se lire dans la **continuité des marquages sociaux**.

Lorsque l'équipe de T.v. conduite par Anne Sinclair visite la Cité des 4000, lorsque **France-Soir** ou **Le Parisien** rendent compte dans une thématique du gigantisme, de la maladie et de la sauvagerie des événements de La Courneuve, ils ne font que réarticuler dans un langage journalistique une construction symbolique qu'il faut comprendre et expliquer sous peine de ne pouvoir jamais l'infléchir. Produit de conditions économiques et sociales, l'urbain est aussi lieu d'agencement et de production de symbolique. L'intérêt de ce passionnant rapport, écrit dans une langue limpide et accrochante, est de nous le rappeler.

Lorsque le territoire devient le lieu privilégié de l'inscription des politiques sociales, la compréhension de cette unité devient une priorité et l'**ethnologie urbaine un outil privilégié**. Articulant l'anecdote et la théorie, habitant leur terrain, les auteurs de cette recherche proposent aux élus, aux professionnels du social mais aussi aux habitants, des pistes pour reconstruire une **stratégie réaliste** d'infléchissement des images dévalonsantes de leurs quartiers. Il ne suffit pas de mobiliser des ressources financières et architecturales, encore faut-il travailler sur les symboles et les images. L'heure est aux politiques locales de communication.

Olivier Balay, Grégoire Chelkoff
La Dimension sonore d'un quartier :
la cité Mistral à Grenoble

Centre de recherche sur l'espace sonore. Cresson (10, galene des Baladins. 38100 Grenoble), juin 1985 (80 p.)

Les bavardages des jeunes, le soir au pied des tours, les rodéos de Mobylettes sur le parking, la T.v. trop forte, les portes qui claquent, les cris des enfants, l'autoroute que l'on devine derrière le mur antibruit, les boules que l'on choque avant de jouer, le téléphone du voisin que l'on entend à travers la cloison, les fêtes de famille jusqu'à 2 heures du matin. La cité produit un **espace sonore** que l'on aime, parfois, à certaines heures, auquel on ne fait pas attention, le plus souvent, mais qui, parfois, peut indisposer jusqu'à la colère, jusqu'à la carabine.

Pour les spécialistes de l'acoustique, le bruit dans une cité constitue une **nuisance mesurable** qu'il faut réduire par des processus techniques tels le double vitrage et la construction d'écran. Pour le psychosociologue enquêtant sur les conditions de vie dans les grands ensembles, le bruit devient une des causes toujours avouées par les résidents pour rendre compte de la perturbation de leurs relations sociales et plus généralement de leur mal à vivre dans les cités.

Adoptant une démarche très différente, Olivier Balay et Grégoire Chelkoff proposent d'étudier le fonctionnement des phénomènes sonores selon le type de localisation et de sociabilité. La cité devient alors une multitude d'espaces sonores différenciés selon le lieu, l'heure ou la saison, espaces où se produisent des bruits qui alimentent l'**imaginaire du nombre**, le sentiment d'envahissement et de trop grande proximité des autres. La densité au-delà d'un chiffre est vécue au travers d'un ensemble de médiations dont les phénomènes sonores sont partie prenante.

Collectif Abécédaire

H. Cukrowicz, C. Baichère, A. Dubus,

J.-M. Duprez et N. Rahmania

Urbo, le jeu des dispositions.

Projections spatiales des représentations

des distances sociales entre

communautés nationales à Roubaix

Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, université de Lille-Flandres-Artois (bâtiment 6, 59655 Villeneuve-d'Ascq Cedex), janvier 1987, 246 pages

Imaginez une ville, elle s'appellerait Urbo. Vous devriez en décrire les différents quartiers, nommer les édifices, expliquer où se trouvent les associations, les différents groupes ethniques. Promoteur, vous y réaliseriez des constructions nouvelles ; habitant, vous vous inquiéteriez de la violence des faits divers ; parents, vos enfants s'y manieraient. Ce n'est pas un jeu, juste un **questionnaire projectif** soumis à six cents jeunes, entre quinze et dix-neuf ans, scolarisés à Roubaix, afin de repérer chez ces adolescents les processus de socialisation au politique.

L'intérêt du questionnaire projectif, rarement employé dans les recherches en sciences sociales, réside dans la possibilité de saisir, dans la réponse, le processus lui-même de construction de cette réponse. La **stratégie du répondant** au moment où il se trouve confronté à une situation nouvelle. Par ailleurs, intérêt méthodologique supplémentaire, les réponses ne se formulaient pas en utilisant des mots mais en déplaçant des objets symboliques sur un fond de carte au cours d'une série de jeux, ce qui permet d'envisager, autre thème de ce rapport, une saisie directe à l'ordinateur par le répondant lui-même, à l'aide de logiciels construits sur le modèle de l'enseignement assisté par ordinateur.

Les auteurs de la recherche prolongent cette originalité dans le recueil des informations par l'utilisation d'outils sophistiqués de traitement des données : **classification ascendante hiérarchique** et **analyse factorielle** des correspondances. Le thème disparaît derrière la méthode et les auteurs s'adressent à un lectorat très averti, ce qui les dispense d'une présentation plus pédagogique.

Laboratoire logement de Nancy
**Développement local, habitat
et préoccupations sociales**

Laboratoire logement (6, rue des Michottes, 54000 Nancy),
programme de recherche Cnaf, février 1988 (204 p.)

Si pour vous l'habitat à Nancy se résume aux bâtiments qui bordent la place Stanislas, le rapport présenté par le Laboratoire logement devrait considérablement modifier votre perception de cette ville.

Tous les travaux sur les politiques du logement mettent l'accent sur l'importance des jeux d'acteurs à l'échelon local. Définir ces acteurs et insérer leurs pratiques dans les politiques nationales constitue la part essentielle d'un travail très riche dans ses descriptions et qui offre l'avantage de ne pas se focaliser sur un quartier pour appréhender la question du logement social sur un territoire urbain très large.

Question de terrains. Projet de sédentarisation de familles du voyage

Syndicat intercommunal pour l'accueil des gens du voyage en Charente, Bureau d'étude et de recherche sociale (B.P. 75, 22, rue Fernand-Philipart, 33024 Bordeaux Cedex), juin 1986, 50 pages

Entre l'accueil limité à quelques jours des gens du voyage et la sédentarisation, plus ou moins forcée, sur des terrains mal conçus, d'autres politiques semblent envisageables. L'étude du Bers insiste sur quelques principes qui devraient guider les aménageurs à :

- équiper des terrains d'accueil mais aussi des terrains pour le stationnement principal ;
- proposer une aide à la construction et non pas des équipements finis ;
- assurer le préverdissement des terrains de sédentarisation dont l'acquisition ne sera pas une obligation ;
- implanter les terrains en tenant compte des réseaux de communication.

Ce rapport contient par ailleurs de nombreuses notations sur l'organisation de l'habitat des familles du voyage.

Thèmes	N° de Pages
Action sociale globale	5
Aide	6
	7
	8
	9
Aide financière	10
	11
	12
	13
	14
	15
	16
	17
Aide sociale à l'enfance	18
	19
Alcoolisme	20
	21
	22
	23
	24
Association	25
	26
	27
	28
Centre d'hébergement	29
	30
	31
Centre social	32
	33
	34
	35
	36
Communication	37
	38
	39
	40
	41
	42
Consommation	43
Décentralisation	44
	45
Délinquance	46
	47
	48
	49
	50
	51
	52
	53
Développement	54

	55
	56
	57
	58
	59
	60
	61
	62
	63
	64
	65
	66
	67
	68
	69
	70
Echec scolaire	71
	72
	73
	74
	75
	76
Economie sociale et familiale	77
	78
	79
Emploi	80
	81
	82
	83
	84
	85
Enfance	86
	87
	88
	89
Enfants maltraités	90
	91
Entreprises intermédiaires	92
	93
Epistémologie	94
	95
	96
	97
Ethique	98
Etude de milieu	99
	100
	101
	102
	103
Evaluation	21
	104
	105
	106
	107
	108

	109
	110
	111
	112
	113
Famille	114
	115
	116
	117
	118
	119
	120
	121
	122
	123
	124
	125
	126
	127
	128
	129
	130
	131
	132
	133
	134
	135
	136
	137
	138
Formation	139
	140
	141
	142
	143
	144
	145
	146
	147
	148
	149
	150
Garde d'enfants	151
	152
	153
	154
	155
	156
Habitat	122
	157
	158
	159
	160
	161
	162
	163
	164
	165
	166
	167
	168

	169
	170
	171
	172
	173
	174
	175
Handicapés	22
	105
	110
	176
	177
	178
	179
	180
	181
	182
	183
	184
	185
	186
	187
	188
	189
	190
	191
	192
	193
	194
	195
	196
	197
	198
	199
	200
	201
Hébergement social	29
	202
	203
	204
	205
	206
Hôpital	207
	208
	209
	210
Identité	211
	212
	213
Illettrisme	214
	215
	216
	217
	218
Immigrés	219
	220
	221
	222
	223

	224
	225
	226
	227
	228
Insertion	106
	229
	230
	231
	232
	233
	234
	235
	236
	237
	238
	239
Institutions	240
	241
	242
	243
	244
	245
	246
	247
	248
	249
	250
Intervention	251
	252
	253
	254
	255
	256
	257
	258
	259
	260
Lieux de vie	261
	262
Logement	118
	263
	264
	265
	266
	267
Maladie	268
	269
	270
Management	268
	271
	272
	273
	274
	275
	276
Médiation	277

Pauvreté	255
	278
	279
	280
	281
	282
	283
	284
	285
	286
	287
	288
	289
	290
Pédagogie	291
	292
Personnes âgées	293
	294
	295
	296
	297
	298
	299
	300
	301
	302
	303
	304
	305
	306
	307
Placement	247
	308
	309
Politique locale	310
	311
	312
	313
	314
	315
	316
	317
	318
	319
	320
	321
	322
Politique sociale	323
	324
	325
	326
	327
	328
	329
	330
Politique scolaire	331
Profession sociale	77

	210
	332
	333
	334
	335
	336
	337
	338
	339
	340
	341
	342
	343
	344
	345
	346
	347
	348
	349
	350
	351
	352
	353
	354
	355
Protection de l'enfant	356
	357
P.m.i	358
	359
	360
Psychiatrie	361
	362
	363
Recherche	364
	365
	366
	367
	368
Rénovation urbaine	369
	370
Santé publique	241
	371
	372
	373
	374
	375
	376
	377
	378
	379
	380
	381
	382
Services sociaux	383
	384
	385
	386
	387

Terrains d'aventure	388
Travail féminin	389
	390
	391
	392
	393
Tutelle	394
	395
Urbanisme	117
	396
	397
	398
	399
Voyageurs	400

Auteurs	N° de pages	
F	Aballéa	168
M	Abi Samra	325
M	Agopian	266
D	Agostini	91
I	Aldeghi	164
MH	Aldeguer	10
J.P	Almodovar	86
D	Alonso	345
C	Amiot-Trochon	272
Y	Ammann	300
D	Angelot	117
M.T	Arbet	108
R	Ardenti	82
A	Arrouet	215
C	Attias-Donfut	295
E	Auclair	168
D	Auriol	289
M	Autès	166
		255
B	Authier	379
P	Avanzino	141
B	Bachelard	300
C	Bachmann	185
		396
C	Baichère	223
		398
F	Bailleau	228
O	Balay	397
G	Balazs	71
R	Baratta	271
A	Barbara	127
F de	Barbot	199
E	Barq	68
C	Barral-Reiner	233
M.A	Barthe	80
L	Basier	396
M	Basset	5
		317
A	Bastard	312
B	Bastard	130
F	Battagliola	94
		115
L	Baud	190
D	Bauer	236
M	Beaubert	96
A de	Beaumont	189
F	Beauregard	113
C	Beer	329
J.P	Bégin	359
D	Belargent	173
A	Belbahri	159
A	Benton	300
M	Benyounes	326
G	Bernard	121
B	Bernardin	269
J	Berthet	118
P	Bertrand	385
J.M	Besse	218
M	Bessin	228
C	Besson	95
E	Besson	33
D	Bianda	329

G	Bibeau	367
B	Biche	335
J	Bichot	137
M	Bigot	309
D	Bire	185
P	Blancher	108
M	Blancon	210
V	Bodin	343
P	Boiral	227
J	Bonacina	334
M	Bongrain	88
N	Bonnet	316
C	Bonvalet	132
		174
Y	Bordes	387
S	Bosse-Platière	348
C	Bouchart	255
N	Boucher	52
A	Bounot	233
B	Bouquet	211
P	Bourdieu	167
N	Bousquet	83
C	Boyer	161
L	Brams	366
A	Bringe	174
MM	Briot-Courtoisier	292
H	Brouchier	332
M	Brulliard	359
V	Buchs	316
M	Buisson	119
M	Bungener	378
J	Cadière	101
A	Cadore	89
R	Calame	379
F	Calcoen	58
		170
		175
M	Calvo	250
A.M	Caradec	361
L	Cardia-Vonèche	130
F	Caron	281
J.P	Carrière	162
M.A	Cartellier	249
		296
		327
		374
L.S	Carvoyeur	136
L	Casquet	135
R	Castel	365
C	Castelain-Meunier	134
G	Castellain	255
E	Caubet	205
P	Chailloux	88
C	Chalverat	6
O	Chambrette	77
M	Chami	251
H	Chardonnet	388
P	Charpentier	85
G	Charrier	393
L	Chassaing	379
F	Château	164
MC	Chauveau	379
C	Chauvigné	24
D	Chazal	61
S	Chazelas	96

G	Chelkoff	397
J.N	Chopart	16
		154
LH	Choquet	17
M	Chourin	214
L	Cirba	228
C	Cirette-Sarrazin	171
M	Claudel	191
C	Claudo	43
J.D	Clivaz	142
P	Cloutour	123
F	Codron	308
R	Collomps	189
A	Colvez	305
D	Combes	94
M	Comte	41
C	Cormier	162
M	Cortinovic	75
A	Costade	162
G	Cottin	73
J.P	Coulandeau	282
F	Cribier	165
Y	Crombez	193
M.L	Cros-Courtial	197
C	Cuin	73
H	Cukrowicz	223
		398
P	Cuturello	172
C	Czekalski	117
A	Dagot	198
M	Daran	319
F	Dardel	91
A.M	Daune-Richard	94
		389
F	Dautun	124
M.J	David-Maurice	32
C	Davidson	88
R	Debray	235
F	Defresne	333
B	Delage	323
O	Delage	48
		311
		383
J	Delarue	99
		117
D	Delerue	38
M	Delpi	96
R	Demoulin	303
M	Depriester	369
M	Desjardins	367
P	Devaux-Spatarakis	107
M	Devergnies	246
A.M	Devreux	94
		392
J	Di Cioccio	323
M	Diserens	300
O	Douard	16
		352
B	Douet	235
R	Drai	98
MC	Droin	253
H	Drouard	103
		304
		379
P	Dubechot	236

F	Dubet	49
L	Dubouchet	92
A	Dubus	398
G	Duchatelet	255
A	Ducourneau	232
ML	Duffau	165
F	Duffetelle	55
M	Dupe	49
J.P	Dupré	279
D	Duprez	49
J.M	Duprez	398
N	Dupuis-Belair	313
S	Dupuy	369
J.P	Duret	276
F	Duribréux	384
L	Duro-Courdesses	185
		396
J.M	Dutrenit	21
		109
		372
E	Duval	320
C	Echard	198
M	Esterlé	225
C	Euzeby	321
R	Fabert	284
M	Fabian	395
L	Fabre	260
J	Fagnani	134
J.L	Falcoz-Vigne	319
V	Falise	58
B	Farion	229
J	Favetto	298
E	Fayet	21
S	Fayet-Scribe	28
A	Fefffer	369
F	Félix	329
J	Fernandez	96
S	Fernez	182
M	Ferrand	94
D	Ferry	20
O	Filhol	44
F.J	Finas	325
A	Fondarai	376
C	Forêt	159
		160
M de	Fornel	51
J	Fortier	336
A.M	Foudrat	340
M	Fourdrignier	166
M	Foureur	381
M	Frappas	239
N	Frédefon	144
A	Fresse	359
H	Fuel	61
J	Fullsack	150
P	Gaborit	40
G	Gagnon	113
F	Gaillard	377
J.M	Gaillard	188
M.P	Gaillot	96
O	Galland	202
E	Gallon	92
T	Gallot	277
J	Garbarini	143
H	Gardent	305

G	Garioud	228
C	Garnier	217
P	Garnier	182
D	Garon	153
D	Gaudron	331
V de	Gauléjac	213
N	Gianora	329
J	Gillet	240
C	Girard	163
J.Y	Gobert	286
X	Godinot	278
R	Gomez	93
M	Gonsse	386
D	Gonzales	66
H	Gordon-Bortolozzi	292
D	Gorrevod	337
J	Gosselin	395
J.F	Gossiaux	231
A	Gotman	122
B	Goudet	171
J.M	Gourvil	274
C	Goussard	374
M	Gouteux	76
C	Gouy	303
S	Grafeuil	96
A	Grand-Filaire	377
C	Grandgérard	83
P	Grelley	39
B	Griffon	224
L	Gruel	14
L	Guay	382
P	Guéneau	5
		317
H	Guéry	318
A	Guignouard	162
G	Guillaume	217
A.M	Guillemard	294
J.P	Guillemet	311
C	Guillot	92
		129
J	Guillou	31
K	Guilloux	222
J	Guist'Hau	290
J.C	Guyot	73
E	Hadjiiski	91
G	Hainaud	194
V	Halley des Fontaines	381
D	Hannequin	110
A	Hannier	117
C	Hans	171
G	Hatchuel	156
M	Healy	159
C	Henne	267
M	Henry-Amar	199
A	Héricord	293
N	Hernandez	307
M	Hersent	258
M	Homeyer	145
C	Horellou-Lafarge	378
A	Houard	55
M	Houillon	206
J	Ion	62
		314
S	Jacquemin	170
P	Jaquillard	219

L	Jarfaut	317
A	Jazoult	49
B	Jeandidier	136
A	Jeanneau	248
N	Jeanpretre	300
C	Jeantet	29
B	Jobert	303
I	Jonas	258
I	Joseph	159
D	Josse	125
G	Jouffroy	173
J	Julienne	217
C	Julier	148
R	Kaës	131
M	Kail	72
M	Kaiser	211
I	Kemlin	110
A	Koulakssid	284
A	Kych	165
A.M de	La Selle	183
R	Labarre	153
C	Lacaille	22
F	Lacambra	161
MN	Lacroix	254
J.F	Laé	346
		84
		157
		163
A	Lafaye	102
R	Lafore	77
M	Laforest	306
D	Lagier	316
M	Laigneau	388
T	Lambert	90
		164
C	Lamoureux	24
F	Lampe	362
M	Lamure	327
A	Lang-Crouzet	139
A	Langevin	94
F	Lanselle	166
Y	Lanusse	334
D	Lapeyronnie	49
D	Laraisse	333
M.L	Latour	257
MC	Laurendeau	113
S	Lauret	35
S	Lavabre	377
J	Laversanne	155
J.C	Lavigne	108
J	Lavoué	341
J.P	Lazarus	19
N	Le Doare	347
J.C	Le Foll	217
D	Le Gall	114
		128
		150
		234
N	Le Guennec	396
D	Le Lay	334
F	Le Pouttier	256
F	Leblanc	87
M.T	Leblanc	93
P	Leduc	215
B	Lefebvre	49

J.F	Lefebvre	170
F	Lefèvre	138
MF	Lefilleul	395
C	Lelévrier	161
J	Lemen	194
A	Lenfant	11
		211
H	Léon	369
F	Leprince	151
M	Lerbour	375
M	Leroux	87
		331
MC	Lesaffre-Watine	146
F	Lespagnol	186
S	Lesquerbault	170
G	Letourneau	367
N	Letourneur	247
H	Limousin	203
J	Lion	15
E	Llorente	239
P	Loubet	73
J	Lougovoy-Visconti	189
M.V	Louis	202
D	Luby	120
H	Ludt	284
J	Lurson	30
F	Lux	5
P	Maes	58
MC	Magnaval	221
H	Malevska-Peyre	86
J.O	Mallet	222
H	Maltier	351
H	Mandrille	239
D	Mandrillon	271
A	Manh	23
C	Mani	53
A	Manon	18
J.L	Mante	198
J	Mariani	66
B	Marion	317
C	Marrel	189
P	Marron	319
C	Martin	114
		128
G	Martin	321
J.P	Marty	233
P	Masson	58
M	Massot	112
A	Matalon	37
A	Maurice	183
B	Maynard	77
L	Mazeaud	13
C	Meljac	199
E	Merlet	123
C	Merley	29
		196
P	Merlin	132
J.C	Mermet	119
B	Mertens	200
P	Merzereau	162
M	Messu	9
N	Métayer	162
D	Meurs	85
F	Michaut	5
H.N	Michel	111

A	Micoud	62
A	Micoud	314
J.J	Milan	249
F	Mispelblom	97
J.C	Moest	177
V	Momal	169
G	Morand-Durocher	354
A	Morel	194
C	Mornet	396
F	Mornet	54
C	Moussy	207
N	Moutier	217
J.L	Mouton	62
J.J	Mrejen	67
M	Muller	81
N	Murard	157
		284
L	Muzeau	338
J	Naert	209
B	Nas Toguyeni	53
C	Neirinck	88
E	Neyrand	92
G	Neyrand	129
C	Nicole	391
M	Niocol	78
J	Nizey	62
		314
H	Nogues	280
A	Nortel	353
P	Oberto	238
C	Offredi	321
F	Ongarelli-Loup	363
C	Ouzillou	189
B	Pagnoux	387
N	Palustran	377
P	Paperman	220
Y	Papetti-Tisseron	342
D	Parisot	43
H	Pascal	66
E	Pascaud	279
C	Pasquet	138
P	Péguet	108
D	Penet	54
M	Péroni	62
M.T	Perrin-Espinasse	196
		227
B	Picat	78
M	Pichot-Quennoy	116
J.P	Pickeroen	192
P	Pinay	34
		140
		185
		261
		394
M	Pinot	222
P	Pitaud	49
		190
		294
		376
A	Planchais	40
C	Plenchette	152
V	Ponchet	380
M	Porte	189
P	Portelli	36
F	Portet	49

A	Potel	218
F	Pottier	333
B du	Pouget	29
		196
T	Pourriot	230
J	Pous	377
J	Pressac	78
C	Prieur	163
G	Prioreschi	45
M.A	Provost	153
L	Pyot	99
J.M	Queiroz	388
A	Quiroga	99
F	Radiguet	99
N	Rahmania	398
P	Rasse	43
F	Rathier	51
D	Ratier	53
J.C	Ray	136
C	Raynal	149
B	Redjeb	306
S	Renaut	295
A	Renou	74
M.J	Resplandin	42
N	Reulet	377
P	Reynaud	264
		265
B	Riandey	174
E	Riard	185
EH	Riard	34
C	Ricci	349
G de	Ridder	154
		330
A	Riff	106
E	Rigaud	8
D	Rigaudiat	252
C	Rioual	73
N	Ripa	158
J	Rippert	69
F	Robert	315
M	Robin	125
F	Rodier	70
		103
		304
A	Roquejoffre	226
MF	Rostaing	33
L	Roulleau-Berger	119
MG	Rousseau	21
L	Rousselot	123
A	Rozenkier	295
A	Rugo	249
		266
		344
HN	Ruiz	163
C	Rumillat	324
R	Saadoun	53
C	Sabatier	367
M.A	Sadot-Girard	237
S	Saidemann	164
M	Saint-Blanquet	147
C	Salesse	154
A	Samir	376
M.J	Saurel-Cubizolles	360
O	Sautivet	96
M	Savina	14

C	Scarlakens	356
Y	Schléret	193
		359
N	Schmidt	71
B	Séguier	291
M	Séguier	59
		63
J	Selosse	52
B	Senault	373
C	Sénégal	214
P	Sentis	137
M	Servant-Odier	218
C	Sèze	390
B	Sigogneau	79
B	Simonin	279
J	Simonin	396
F de	Singly	122
		393
L	Slama	270
C	Sobieski	175
MH	Soulet	150
		364
		365
D	Souriau	76
J	Spinga	176
F	Stæhle	215
P	Stainvurcel	50
G	Stiegler	331
M.L	Sudre	235
V	Sumbhoolaul	238
N	Tabard	164
M	Tachon	249
		266
		296
		331
		374
A.M	Tagawa	239
M	Tahar	222
C	Taisne	118
		161
J	Taleb	163
A	Tanter	368
G	Tapie	171
A	Taret	334
P	Teisserenc	56
		65
		287
F	Teneau	283
NE	Thévenin	212
C	Thierry	339
H	Thomas	317
C	Thouvenin	91
J	Thuillier	241
S	Tomkiewicz	110
M	Tort	126
J.C	Toubon	368
C	Tourette	125
M	Tourigny	113
R	Tourreau	264
N	Toury	297
S	Touzé	322
L	Trocellier	189
D	Truscelli	199
A	Vaccaro	27
B	Valache	7

P	Valarie	322
F	Vallade	179
F	Vanbelle	105
F	Vedelago	47
		311
D	Verba	67
R	Vercauteren	294
MO	Vervish	66
O	Vial	5
P	Viossat	194
C	Visigny	99
B	Vorms	169
P	Vrain	82
A	Wambst	12
D	Wolton	40
J.L	Zanda	34
		261
		394
MF	Zannis	299
E	Zucman	176

CAHIER DE RECHERCHE

Articles publiés dans des revues scientifiques : année 1990 - N° 1, Septembre 1990.

Présentation des travaux de recherche en cours pour l'année 1990 (bénéficiant de la subvention de recherche appliquée) - N° 2, Septembre 1990.

Hétérogénéité intra-branche des entreprises et commerce international, par Philippe Moati, N° 3, Octobre 1990.

La "système-compatibilité". Eléments de formalisation pour une théorie de l'évolution des systèmes, par Saadi Lalhoul, N° 4, Octobre 1990.

L'analyse lexicale appliquée à des données d'enquête : état des lieux, par François Yvon, N° 5, Décembre 1990.

L'analyse de contenu : premiers éléments de réflexion, par le Département "Evaluation des politiques publiques", N° 6, Décembre 1990.

Les domiciles de la précarité : contribution aux recherches sur le logement des plus démunis, par le Département "Evaluation des politiques sociales", N° 7, Janvier 1991.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

CREDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie